LA VIE DU TRES-REVEREND PERE DOM ARMAND JEAN LE BOUTHILLIER...

Pierre de Maupeou



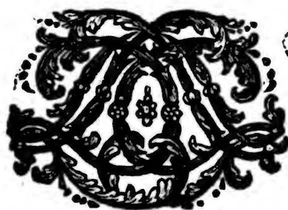

BIBLIOTECA NAZIONALE VITT. EMANUELE
14
24 A
28

LA VIE
DU
TRES-REVEREND PERE
DOM ARMAND JEAN
LE
BOUTHILLIER DE RANCE',
ABBE' ET REFORMATEUR
DU MONASTERE
DE LA TRAPPE.

DEDIE'E AU ROY,

Par Monsieur DE MAUPEOU, *Docteur en Theologie, Curé de la Ville de Nonancourt.*

TOME SECOND.





A PARIS,
Chez LAURENT D'HOURY, ruë S. Severin, au Saint-Esprit, vis-à-vis la ruë Zacharie.
M. DCCII.
Avec Approbation & Privilege du Roy.

SOMMAIRE
du Quatriéme Livre.

LES grandes incommoditez de Monsieur l'Abbé de la Trappe ne lui permettant plus de parler au Chapitre aussi souvent qu'il l'avoit fait depuis plus de vingt années, il se vit forcé à la priere de ses Religieux de faire par sa plume ce qu'il n'étoit plus en état de faire par sa parole. Peines qu'on eut à l'y resoudre. Il craignoit de se voir Auteur contre la resolution qu'il avoit prise en se retirant, de ne faire jamais aucun Ouvrage. Que c'est un ordre, auquel Dieu même s'est assujetti, d'écrire les instructions qu'on donne aux hommes; pour en conserver la memoire, que les Apôtres y ont été obligez. Desseins de Dieu en cette occasion. Il permet que M. l'Abbé de Châtil-

lon lui en fait les premieres ouvertures, & il lui inspira de ne lui demander qu'un petit Catechisme Monastique, pour ne le point allarmer. Rien n'étoit plus simple, mais c'étoit un Ouvrage qu'on lui demandoit, & il n'en vouloit point faire. Ses infirmitez l'ayant forcé de se dispenser du travail des mains, Dom Rigobert lui parla si souvent de la priere que lui avoit faite M. l'Abbé de Châtillon, & de la necessité que sa maison même en avoit, qu'il se rendit à ses raisons. Le champ étoit trop vaste pour souffrir ce resserrement; ceux qui virent les essais de ce Catechisme, l'obligerent de s'étendre davantage, & de passer les bornes qu'il s'étoit prescrites. Telle fut l'origine du Livre de la sainteté des Devoirs de la vie Monastique. *Division de cet Ouvrage. Sa Doctrine & ses fondemens. Que c'est un Ouvrage rempli de l'esprit de tous les Saints.*

Son dessein n'étoit pas de le donner au public. De ses declarations Latines sur la Regle de saint Benoist. Que tout ce qui avoit parû de la Trappe en étoit sorti sans sa participation. Joïe des Religieux de la Trappe, lorsque cet Ouvrare fut achevé. Soin de M. l'Abbé pour en empêcher la communication. Son humilité l'oblige de consulter ses amis pour savoir leur sentiment sur les veritez qu'il y enseignoit. Il jette son Ouvrage au feu. Quelle en fut l'occasion. A force de prieres on l'oblige d'y travailler pour reparer ce qui avoit été brûlé; il ne l'eut pas plutôt fait, qu'il voulut le brûler encore une fois; & craignoit de passer pour Maître en Israël. Cette disposition fit que les Religieux prirent toutes les mesures possibles pour en avoir des copies. On en envoye une à M. l'Evêque de Meaux, qui en fut charmé, & qui ne pensa qu'à le fai-

re imprimer. Il parut enfin avec l'estime & l'admiration de tout le monde. On le veut traduire en latin, mais les beautez de l'original empêcherent qu'on n'achevât. Eloge de ce Livre par tout ce qu'il y eut en France de personnes illustres en pieté & en science. Cependant comme on ne peut pas plaire à tout le monde, il y eut des gens qui s'éleverent contre ce Livre. D'abord on en murmura; on proposa ensuite plusieurs difficultez contre cet Ouvrage, fondé sur la fermeté de la pierre. Pour les expliquer il composa ses Eclaircissemens. *Il traduit les Ouvrages de S. Dorothée sur le Grec.* Son explication sur la Régle de S. Benoît *eut le même succez que le Livre des Devoirs. Il ne la composa qu'à la priere des Abbez de son Ordre. Il parut alors un libelle contre sa vie & ses Ecrits. Il empêche de paroître une Réponse qu'on y avoit fai-*

te. Il étoit ravi quand il trouvoit l'occasion de faire à Dieu le sacrifice délicat de sa réputation. Ses sentimens sur les calomnies. Sentimens du R. P. Bouhours sur ce libelle. Mépris que fit de cet écrit M. l'Evêque de Luçon. Excez de ce Critique, qui lui doit faire perdre toute créance. Commentaire sur la Régle de saint Benoît, *où M. de la Trappe étoit fort maltraité. Un ami de M. de la Trappe le refuta. Ce qui empêcha cette refutation de paroître après les premieres feüilles. En ce tems-là un Evêque pria M. de la Trappe d'écrire des Devoirs des Pasteurs. Pendant qu'on l'accabloit de reproches, le Pape pensoit à le faire Cardinal. La peine que lui fit cette nouvelle fut extrême; il se déclara en faveur du refus. La mort du Pape lui fit esperer qu'il auroit la joie de voir qu'on ne penseroit plus à lui. On le prie de traduire la Régle de S. Benoît.*

Jamais homme ne pouvant le faire avec plus d'élegance & avec plus de verité que lui, qui en avoit tout l'esprit. Traduction du mot de Dominus *par celui de* Seigneur *qui lui étoit insuportable. Orgueil des Abbez Reguliers du tems de Trithéme, qui méprisoient cette qualité. L'Abbaïe des Clairetz qu'il reprit sous sa conduite, donna lieu à trois petits écrits d'un fort grand prix dans la visite qu'il y fit; maniere dont il y fut receu. Le P. M. écrit contre la carte de visite deux Lettres qui n'eurent l'approbation de personne. En ce même tems parut* l'Instruction sur la mort de Dom Muce. *La maniere dont on racontoit ses crimes & sa conversion, faisoit trop d'honneur à la Trappe. On publia qu'il n'y avoit rien que de supposé. Justification de M. l'Abbé de la Trappe. Le Pere Martene homme fort habile écrit contre les maximes du Livre des Devoirs;*

mais il se ménage, & traite problematiquement la question des Etudes Monastiques, qu'il veut persuader n'être pas fort importante. Le Traité des Etudes Monastiques du P. M. *parut ensuite; M. l'Abbé de la Trapppe y fit une* Réponse. *Cet Ouvrage eut une approbation universelle. Cette approbation fit resoudre le R. P. M. à une replique. M. l'Abbé de la Trappe étant consulté s'il falloit la laisser paroître, répondit qu'on ne pouvoit l'empêcher sans injustice. Un tres-habile homme prit la défense de M. de la Trappe contre les* Réflexions. *Que M. de la Trappe avoit beaucoup ménagé son adversaire dans sa réponse* au Traité des Etudes Monastiques. *Preuves qu'il a obmises à dessein. Que l'élevement que cause la science est la ruine de la simplicité Religieuse. M. l'Abbé de la Trappe répond lui-même aux* Ré-

flexions ; *mais sa modestie a derobé cet Ouvrage admirable au public. On fait courir par le monde quatre lettres qu'on lui adresse contre son Livre des Devoirs, & contre sa personne ; mais ces lettres ne disoient rien de nouveau ni de veritable. Patience de M. l'Abbé de la Trappe. Que c'est une chose merveilleuse, qu'il ait fallu tant de mains pour combattre la doctrine du Livre* des Devoirs. *On répondit à ces quatre lettres par une seule. Madame de Guise l'envoya à M. de la Trappe. Sentimens admirables de M. de la Trappe sur sa justification. M. Th. écrivit une* Apologie *contre l'Auteur de ces quatre lettres, & elle fut supprimée par le credit & la dépense du G. des Ch. Injures atroces que dit à M. l'Abbé de la Trappe l'Auteur de ces quatre lettres. Lettre de M. l'Abbé du Val-Richer, témoin oculaire qui le justifie de quelques ca-*

lomnies. Aprés une guerre de dix ans le Livre des Devoirs triompha de ceux qui l'avoient attaqué, & l'estime du monde se declara en sa faveur. Cela donna lieu au Libraire qui vit cette approbation universelle de lui attribuer le Livre de la Pureté de l'intention, & les Instructions Morales, *& d'imprimer sans sa participation* la Conduite Chrétienne *qu'il avoit faite pour S. A. R. Madame de Guise. Aprés avoir parlé de tout ce qui fut fait contre le Livre* des Devoirs, *on répond à l'objection des portraits affreux qu'on avoit raportée d'abord, & à ce qu'on avoit dit contre M. de la Trappe; que dans une question importante, il avoit pris tous les passages de l'Ecriture hors de leur veritable sens. Que les Saints ont parlé plus fortement des dereglemens des Moines que M. l'Abbé de la Trappe; on le fait voir par la comparaison de*

ce qu'ils en ont dit, avec les paroles qu'on reproche à ce Solitaire. Que les Saints ont pris les passages alleguez par M. de la Trappe dans le même sens que lui. Il compose un Traité abregé des obligations des Chrétiens, *à la priere de ses amis. L'esprit & le fond de cet Ouvrage est de porter les Chrétiens à l'imitation de Jesus-Christ crucifié. Il donna encore au public les* Reflexions Morales sur les quatre Evangiles, *où il exprime d'une maniere simple les sentimens d'une ame qui est touchée de ce qu'elle lit. Le public eut ensuite* les Instructions & les Maximes. *Origine de ces Ouvrages, & leur merite. On donna au public les Réglemens generaux de son Monastere. Eloge de ce Livre. Il est consulté de toute la terre, & il ne s'est fait aucun bien de son tems, auquel il n'ait eu quelque part. Lettres qui lui ve-*

noient de tous côtez. D'abord il ne fit point de réponse, voulant qu'on le regardât comme mort à tout ce qui étoit hors de l'enceinte de son Monastere : mais cette conduite lui attiroit encore plus de lettres. De la peine que cela lui faisoit, à cause de l'amour qu'il avoit pour la retraite & le silence; mais les plus fortes résolutions ne sçauroient tenir contre l'ordre de Dieu. On lui fait un point de conscience de cette obstination à ne point répondre. Il obéit, mais il tâchoit toûjours d'inspirer qu'on ne s'addressât point à lui, & qu'on avoit tort de le faire. Cependant il faisoit violence à sa modestie pour décider, afin d'éviter les nouvelles lettres. Il n'avoit pas plutôt écrit une lettre, qu'il la vouloit brûler. Quel tems il emploïoit à les écrire. Maniere dont il s'excusoit de donner des avis. Il avoit soin de prier qu'on n'y deferât point, parce qu'il

n'avoit pas assez de discernement pour connoître les secrets de Dieu sur les ames. Belle leçon pour ces Directeurs qui veulent qu'on les écoute comme des oracles. Lettre qu'il écrivit à M. l'Abbé Nicaise. Esprit de cette lettre. Ces lettres ont servi à composer les deux Volumes qu'on a déja donnez au public. Excellence de ces lettres. Effets admirables qu'elles ont produit pour la conversion des ames.





LA VIE DE M. DE RANCÉ ABBÉ ET REFORMATEUR du Monastere de la Trappe.

LIVRE QUATRIÉME.

IL y avoit plus de vingt ans que M. l'Abbé de la Trappe tavailloit à former ses Religieux à la pieté, & à les élever à la perfection de leur état par la force de ses instructions, aprés les y avoir animez par la sainteté de ses exemples, lors qu'il se vit forcé par leurs ins-

tances mille fois réïterées, d'essayer de faire par sa plume ce qu'il n'étoit plus en état de faire par sa parole. On eut des peines infinies à l'y resoudre ; & quelques grandes que fussent ses infirmitez, elles lui parurent long-tems de foibles raisons pour écrire les leçons qu'il leur avoit données de vive voix. Bien que son dessein ne fût pas d'écrire pour le public, il craignoit de se voir Auteur contre toutes ses resolutions, & cela seul l'empêchoit de se rendre aux justes prieres de ses Solitaires. Il en voyoit bien la necessité. Tel est l'ordre de tout ce qui se fait dans le monde. Dieu même en a voulu donner l'exemple. Il grava sa Loy dans le cœur des hommes en les formant, elle y fut bien-tôt effacée ; il leur donna ensuite ses Ordonnances de vive voix, mais il fut enfin obligé de les écrire sur deux Tables. Jesus-Christ ordonna seulement à ses Apôtres de prêcher, & ils furent obligez d'écrire. Et l'on peut dire que sans ce secours qui rappelle à tout moment l'homme qui s'égare, à la Régle écrite, pour luy faire voir combien il s'en éloigne en pe-

chant, la corruption prévaudroit, & l'iniquité seroit presque sans remede.

Monsieur de la Trappe voïoit que les instructions & les exemples passent; que la cupidité fait des efforts continuels pour regagner ce que l'un & l'autre lui fait perdre; ne pouvant plus parler, c'étoit une necessité d'écrire. Les Religieux d'un autre côté qui craignoient à tout moment de le perdre, accablé qu'il étoit de tant d'infirmitez qu'il portoit sans user presqued'aucun soulagement, & par toutes les peines qu'il se donnoit pour leur sanctification; plus ils connoissoient le fruit qu'ils avoient tiré de ses exhortations, plus ils desiroient de les avoir devant les yeux, pour en conserver & renouveller la memoire, lors qu'il leur seroit ravi. Tous leurs efforts surent long-tems inutiles. Il opposoit raisons à raisons, & enfin il n'en voïoit aucune qui pût l'emporter sur le desir sincere qu'il avoit de se cacher, & d'être oublié du monde.

Dieu d'un autre côté qui lui avoit donné de si grandes lumieres & de si grands sentimens qui faisoient revivre la pieté des premiers fideles, &

des premiers Solitaires, vouloit que la posterité en profitât ou en rougît. Et comme sa Providence ménage toutes choses pour le succez de ses desseins, elle fit que M. l'Abbé de Châtillon, dont il faisoit beaucoup de cas, lui en fit les premieres ouvertures: Mais connoissant l'opposition qu'il avoit à tout ce qui pouvoit le faire valoir ou le produire, il ne lui proposa de faire qu'un simple Catechisme Monastique. Il venoit d'être nommé à cette Abbaïe. Il étoit venu à la Trappe pour implorer l'assistance du Ciel afin d'en soûtenir le poids, & méditer dans un profond loisir les Régles saintes qui avoient autrefois sanctifié tout le desert pour les suivre. Le pretexte étoit le plus beau du monde, & autant qu'on le peut juger dans l'ordre de Dieu; il lui representa donc le besoin qu'il en avoit, & pour s'instruire lui-même, & pour inspirer à ses Religieux le desir de cette vie si penitente qu'on menoit dans son Monastere.

Rien n'étoit plus simple, & il eût semblé à quelque autre, que l'éloignement que M. l'Abbé de la Trappe avoit pour toutes sortes d'Ouvra-

ges, ne devoit lui faire nulle peine en cette occasion ; mais c'étoit un Livre qu'on lui demandoit, & il avoit resolu en se retirant, de n'en faire jamais. Plusieurs années s'écoulerent depuis cette priere de M. l'Abbé de Châtillon, dont on lui parloit souvent fort inutilement. Enfin ses infirmitez l'ayant contraint de se priver du travail, il s'occupoit pendant ce tems-là à ce qu'il jugeoit plus utile à la sanctification de ses freres, & à la bonne discipline de sa maison.

Dom Rigobert Religieux, d'un rare merite, qui étoit souvent auprés de lui, & qui croïoit ne pouvoir rendre à ses freres & à l'état Monastique de service plus important, lui representoit à tous momens la priere que M. l'Abbé de Châtillon lui avoit faite ; il lui disoit qu'il lui paroissoit de la dureté dans ce refus : que ce qu'on lui demandoit n'étoit pas si grande chose : que ce n'étoit pas un Ouvrage qu'un Catechisme Monastique : que l'ignorance des Religieux sur leurs devoirs étoit grande : qu'il leur devoit à eux l'instruction ; & qu'il n'avoit même que ce seul moïen pour être utile à

son Monastere aprés sa mort, & qu'enfin M. l'Abbé de Châtillon étoit un Abbé de l'Ordre qui avoit de bonnes intentions, & que c'étoit une espece de devoir, dont il s'acquiteroit, & non une grace qu'il lui feroit. Il se rendit à ses raisons, & commença de dicter à ce Religieux un Catechisme Monastique, & de traiter sous cette forme des devoirs d'un état si saint, & d'en expliquer les veritez principales, & les maximes les moins connuës & les moins pratiquées.

Le champ étoit trop vaste pour souffrir ce resserrement : il lui vint tant de lumieres, des raisons si convaincantes, des sentimens si vifs, des exemples si touchans, une si grande compassion des desordres qu'il connoissoit; & ceux qui virent les essais de ce Catechisme en furent si charmez, & en connurent tellement l'importance, qu'il ne put se défendre de s'étendre un peu davantage, & de donner à son esprit tout son effort, & de le tirer des bornes qu'il s'étoit prescrites.

1685. Telle fut l'origine de l'excellent Livre *de la Sainteté & des Devoirs de la Vie Monastique*. Il divise cet Ouvrage en

23. chapitres. Il traite dans les cinq premiers de l'origine, de l'eſſence, & de la perfection de l'état Monaſtique; & dans les chapitres ſuivans, il propoſe les moïens neceſſaires pour en remplir les devoirs. Il définit un Religieux, *un homme qui ayant renoncé par un vœu ſolemnel au monde & à tout ce qu'il y a de periſſable & de ſenſible, ne vit plus que pour Dieu, & n'eſt plus occupé que des choſes éternelles.* Il dit que ce renoncement, qui n'oblige les Chrétiens que dans la diſpoſition de leur cœur, doit être actuel dans les Solitaires; parce que la conſecration des vœux eſt à proprement parler l'immolation d'un holocauſte, qui ne ſouffre point de reſtriction ny de reſerve. Ce détachement eſt infini, & il n'y a que M. de la Trappe qui la pratiqué, qui l'ait pû propoſer aux autres.

Aprés leur avoir marqué quelle étoit l'étenduë de leurs devoirs en peu de mots; pour animer leur courage, il leur fait voir quelle eſt la dignité de leur origine, en leur enſeignant, que les Obſervances Religieuſes n'ont point d'autre Inſtituteur que J. C. & qu'ils ne doivent pas les regarder com-

me des inventions humaines; mais comme des Loix écrites du doigt de Dieu. Il leur parle ensuite des desseins de Dieu dans l'établissement de la vie solitaire, & il fait des portraits admirables de la Sainteté & de la Penitence de ces premiers hommes, dont Dieu se servit pour l'executer. Il leur fait voir ensuite que ce seroit beaucoup se tromper que de resserrer les obligations des vœux dans les bornes étroites qu'on leur donne ordinairement, en entendant par la chasteté, la seule pureté des sens; par la pauvreté, un simple retranchement des biens exterieurs, & par l'obéïssance, une soumission vulgaire & commune, & que prétendre renfermer la perfection de cet état Angelique dans ce triple renoncement regardé d'une maniere litterale & grossiere, c'est vouloir reduire un édifice d'une magnificence, & d'une beauté rare, à ses simples fondemens.

Il enseigne aprés cela quelle en est l'étenduë selon la doctrine des Saints; & pour faire voir que cette grande perfection est possible, il aprend les principaux moïens par lesquels les Religieux peuvent s'y élever. Ces moïens

ſont l'amour de Dieu, l'amour & la confiance envers les Superieurs ; la charité des Religieux les uns pour les autres, de la maniere qu'il l'explique: l'aſſiduité à l'oraiſon : l'amour des humiliations : la penſée de la mort : la preſence des Jugemens de Dieu : Cette componction de cœur ſi ſainte & ſi ſalutaire : la retraite : le ſilence: l'auſterité de la vie, & la mortification des ſens : les travaux corporels : les veilles : une pauvreté exacte, & la patience dans les maladies.

Cet Ouvrage admirable rempli de l'eſprit de tous les Saints étoit ſorti de ſa plume, mais il n'étoit pas encore ſorti de ſon Monaſtere, & ſon deſſein étoit qu'il n'en ſortît jamais, étant touché plus qu'on ne le peut dire, du deſir de voir ſon nom dans un éternel oubli. C'eſt dans cet eſprit que ſes declarations Latines ſur la Regle de ſaint Benoît qu'il compoſa dans les premieres heures du loiſir que lui donna la maladie qu'il eut en 1671. & qui ne ſont autre choſe qu'un projet raiſonné de tout ce qu'il vouloit établir dans ſon Monaſtere, n'ont été com-

muniquées à personne, & on me les confia un jour avec des précautions qui ne m'édifierent pas moins, que la grace qu'on m'accordoit me faisoit de plaisir. Elles furent traduites en ce tems-là en François, & elles meritent de voir le jour.

1672. Lettre à un de ses amis. Extrait de l'Abbé Jean pag. 736.

Tout le monde sçait que tout ce qui étoit sorti jusqu'alors de la Trappe, avoit paru sans sa participation. *Nous sommes si éloignez*, dit-il à un de ses amis, *de vouloir donner aucune connoissance au public de ce qui se fait ici, que nous suprimerions, s'il étoit dans notre pouvoir, tout ce qui s'en est jamais dit ou écrit: un de nos plus grands desirs étant celui de nous voir entierement effacez de la memoire des hommes*. La vie cachée avoit pour lui tant d'attraits, qu'il craignoit d'y donner la moindre atteinte, & il avoit un tel desir de vivre pour Dieu seul, qu'il avoit en horreur tout ce qui le forçoit de se répandre, & qui le pouvoit faire vivre dans l'estime des personnes du monde. Cet Ouvrage causa dans le desert une joie qu'on ne peut exprimer, & y fit un effet & une impression si vive, que le cœur & la fer-

veur en furent renouvellées.

Des ſentimens ſi vifs, une pieté ſi étenduë, un amour pour l'auſterité ſi grande, une idée de perfection ſi ſublime, des portraits de la vie Monaſtique ſi conſolans, expliquez d'une maniere tres-élevée, par une perſonne qui avoit fait voir dans ſa vie, ce qu'il écrivoit dans ſon Livre, firent eſperer à tous les Religieux, que les pratiques de la Trappe ſeroient éternelles; & que comme de ſon vivant ils avoient été ſoûtenus pour ſuivre ſes exemples, par la force de ſes exhortations, ceux qui viendroient aprés eux, éclairez de ces lumieres, marcheroient par les mêmes routes; & que ſi jamais par l'inconſtance & la lâcheté du cœur humain, la vie auſtere qu'on menoit dans leur maiſon ſouffroit quelque affoibliſſement, la lecture ſeule de ce Livre divin, avec le ſecours de la grace, les rameneroit à la pureté de leur Reforme.

Ce chef-d'œuvre de l'eſprit de Dieu & de l'eſprit de l'homme étoit achevé, mais l'Auteur veilloit avec tant de ſoin ſur ce treſor, pour l'empêcher d'être découvert, qu'il fut

quelques années sans que les meilleurs amis de M. l'Abbé de la Trappe pussent obtenir de lui de le lire de suite. Il étoit extrémement attentif pour en empêcher la communication ; & sans une providence particuliere de Dieu, on en eût été privé pour jamais. Son humilité a été cause qu'il vit le jour en la maniere que nous le dirons. Il crut qu'il pouvoit sans danger le faire voir à des personnes éclairées, pour en avoir leur avis, & que ce seroit une temerité que de laisser à ses Religieux un traité de cette consequence, dont les maximes étoient si rigides & si éloignées des coutumes generalement suivies dans ces derniers tems, sans savoir les sentimens qu'elles pourroient en avoir. Ceux qui le virent en furent les admirateurs, & c'est cette approbation qui pensa nous le faire perdre, en la maniere que nous l'allons dire.

Quelques personnes pour lesquelles il avoit beaucoup de consideration, & qui étoient fort attachées à lui, étant venuës à la Trappe, le prierent de leur faire voir ce qu'on leur avoit dit, qu'il avoit écrit pour ses Religieux, sur les pratiques de son

Mo-

Monastere. Le desir qu'il avoit de savoir ce qu'on y trouveroit à redire, l'obligea de le leur montrer. Ils faisoient cette lecture avec une avidité qui croissoit à mesure qu'ils avançoient, ne sachant ce qu'ils devoient le plus admirer dans un Ouvrage où tout étoit admirable, où la beauté, des pensées, la pureté du stile, la dignité des expressions, la grandeur des sentimens, la sainteté des pratiques. Lors qu'on vint les avertir pour aller dîner, pleins de tout ce qu'ils venoient de voir, ils ne penserent ni à fermer la porte de la chambre, ni à fermer le Livre. Un Maître Brasseur de bierre de la Ville de Caën travailloit alors à la Trappe à une Brasserie que la necessité & les besoins des Religieux incommodez du cidre obligeoit M. de la Trappe de faire faire. Ayant vû ce Livre ouvert en passant, cet homme qui avoit de l'esprit, poussé de curiosité entra, se mit à lire, se sentit enlevé par tout ce qu'il y lut, & son attention étoit si grande & son application si profonde, qu'il ne s'apperçut pas que M. de la Trappe, qui étoit venu attendre ces Messieurs, étoit

Le Sr de Bonnefoy.

auprés de lui. Il étoit tellement hors de lui-même, qu'il s'écria ; *O le beau Livre sur la Sainteté des Moines, & contre leurs déreglemens.* Alors M. l'Abbé de la Trappe ayant fait quelque bruit, il se retourna, & lui dit, *qu'il n'avoit jamais rien lû de si beau, & que le Livre de l'Imitation de Jesus-Christ n'étoit pas plus touchant*, & sortit. Dans le moment M. de la Trappe prit ce gros manuscrit, & sans déliberer davantage le jetta dans le feu qui étoit allumé, & le voioit brûler avec une tranquilité qui ne se peut comprendre dans un Auteur ; quand ces Messieurs le vinrent joindre. Il est difficile de representer ici, quel fut leur étonnement à la vûë de ce sacrifice, qui n'a point d'exemple dans les siécles passez, qui parroissoit lui coûter si peu. On arracha cet Ouvrage du milieu de ces flammes impitoïables à demi brûlé, quelque resistance qu'il pût faire, & parmi mille mouvemens differens qui leur faisoient admirer une humilité, un dégagement, une indifference, un mépris de soi-même dont lui seul étoit capable, le meilleur de ses amis ne put s'empêcher de lui en fai-

re des reproches; il lui dit : que c'étoit une pure foiblesse dont il ne l'auroit jamais soupçonné : qu'il devroit avoir honte d'avoir fait une pareille action : « qu'il avoit cedé à une tentation dont un « Novice se seroit défendu, & qu'il en « devoit rougir, & faire penitence : « qu'il avoit réjoüi l'enfer, & qu'on y « battoit des mains en signe de triom- « phe : qu'on seroit ravi, ne pouvant « étouffer sa voix, de priver ses Soli- « taires de ces monumens de sa plume, « qui devoient encore le faire entendre « aprés sa mort : Enfin que ce seroit « une tache éternelle à sa vie, s'il ne la « reparoit promptement, pour la conso- « lation de ses Religieux, & pour l'é- « dification du monde.

Monsieur l'Abbé de la Trappe écouta dans un profond silence tout ce qu'il lui put dire sans en être beaucoup touché : cette approbation qu'on donnoit à son Ouvrage, l'avoit tellement allarmé, qu'il ne répondit que peu de chose ; mais il ne laissa rien voir qui ne fit juger, que Dieu vouloit prévenir par une conduite, qui ne pouvoit être que l'effet de son esprit, tout ce qu'on pouvoit dire dans la suite,

Entret. de Tim. & de Phil. p. 14, & 15.

pour prouver qu'il n'avoit écrir *qu'afin de passer pour Auteur dans le monde, & y avoir la reputation d'homme d'esprit, & d'y être tenu pour Saint à quelque prix que ce soit* : car outre qu'un Livre qui traite des Devoirs de la Vie Monastique, que personne ne lit presque jamais, ne releve gueres le merite d'Auteur, & n'est point du tout propre à faire paroître l'esprit, & que c'est un miracle que celui dont nous parlons ait été si fort au goût de tout le monde, qu'il fait encore les delices des personnes les plus difficiles à contenter, qui en font leur lecture ordinaire, & qui ne trouvent que sécheresse par tout ailleurs, en comparaison de l'onction qui se fait sentir dans cet ouvrage incomparable; & que ce siécle ne canonise pas facilement les gens qui veulent *passer pour Saints*, sur leur parole; rien n'est plus opposé à ces desseins prétendus, que l'action heroïque d'un saint homme, qui brûle ses écrits, parce qu'on les estime dignes de loüange. Ceux qui savent quel est l'entêtement des Auteurs, peuvent seuls connoître de quel prix est ce sacrifice, & sur tout des Au-

teurs, en faveur desquels chacu étant prévenu, se declare, avant même de voir ce qui sort de leur plume & de leur main.

Il s'agissoit de reparer ce que le feu avoit détruit, de consoler ses Religieux d'une perte qui les avoit extrémement affligez, & il falloit pour cela refaire, pour ainsi dire, un Ouvrage dont rien n'étoit en son entier. Ils employerent prieres, supplications, instances, larmes, & tout ce qu'ils crurent plus capable de toucher le cœur de leur Pere, & de leur Maître pour l'y resoudre & le fléchir. Il ceda à leurs empressemens, sans changer de disposition, dans la pensée de n'en laisser jamais rien échaper : on en eut enfin une copie parfaite ; les Solitaires témoignerent par leurs applaudissemens, quelle en étoit leur joie, & ces applaudissemens lui firent de nouveau venir la pensée de le brûler, resolu de n'en reparer jamais les débris. Il craignoit autant de passer pour Maître en Israël, que les autres affectent de le paroître, & tout ce qui pouvoit lui donner de l'éclat, allarmoit son cœur, qui n'avoit d'attrait que pour la vie cachée. Enfin

les larmes de ses Religieux sauverent ce Livre divin encore une fois de l'embrasement.

Monsieur l'Abbé de la Trappe avoit trop d'opposition à ce qu'on exigeoit de lui, & sa disposition étoit si contraire, qu'on ne pouvoit pas trop s'assûrer pour cela d'avoir surmonté la repugnance qui avoit tant éclaté. Il craignoit de voir multiplier les copies d'un écrit qu'il n'avoit fait que pour ses propres Religieux ; & c'est cette même crainte qui fit qu'on prit des mesures pour en avoir, pour le mettre hors d'état de le brûler encore une fois, si la pensée lui en venoit, comme on avoit sujet de le craindre. On fit donc quelques copies de cet Ouvrage ; & un particulier auquel on avoit été obligé de le confier pour cela, en ayant envoyé une à Monsieur l'Evêque de Meaux, ce grand Prelat fut si charmé par la lecture qu'il en fit, qu'il ne pensa qu'à le faire imprimer. *On ne peut avoir*, dit-il, *un plus grand desir que celui que j'ai de voir publier tant de saintes & adorables veritez capables de renouveller l'ordre Monastique, d'enflammer l'or-*

Lettre du 30. Octob. 682.

dre Ecclesiastique, & d'exciter les Laïques à la penitence & à la perfection Chrétienne, si nous n'endurcissons volontairement nos cœurs. Les maximes si saintes qu'il contient, lui firent douter si on devoit les montrer à un siécle si corrompu, & aux Religieux d'aujourd'hui; *Mais qui sçait*, ajoûte-t'il, *si ce n'est point le conseil de Dieu que ce levain renouvelle la masse corrompuë?* cette vûë l'emporta, & cet Ouvrage vit enfin le jour.

Lettre du 8. Juillet 1682.

Il seroit difficile d'exprimer l'estime que tout le monde fit de ce Livre dés qu'il parut; ceux qui ne cherchent que de l'esprit dans les Auteurs, en admirerent les pensées; ceux qui n'y veulent trouver que de grands sentimens, ne pouvoient suivre son vol & son élevation; ceux qui ne font cas que du stile & du langage, furent charmez de sa pureté; ceux qui aiment la politesse, y virent un tour & une finesse inimitable; ceux qui veulent de la vivacité, sentirent ce beau feu né avec lui, & que la solitude n'avoit pû éteindre; ceux qui ne vont qu'au solide, furent étonnez de voir la doctrine qui y est enseignée, soû-

tenuë par tout ce que l'Ecriture & la tradition des Saints a de plus beau & de plus recherché ; ceux qui ne courent qu'après ce qui touche le plus le cœur , & l'enflamme à la pieté, furent penetrez de l'onction divine , que tout y reſpire ; ceux qui ne ſe payent que de raiſonnemens , y en trouverent de ſi forts , qu'ils furent convaincus de la verité des maximes , dont la ſeverité pouvoit les ſurprendre. En un mot on y voit par tout un eſprit facile , abondant & net , en quoy conſiſte toute la perfection du diſcours ; ſi bien qu'il n'eſt pas aiſé de dire en laquelle de ces trois choſes il a excellè le plus , , ou dans les graces & les ornemens du langage , ou dans la facilité de s'exprimer , ou dans la force des grands mouvemens qui font qu'il perſuade tout ce qu'il veut. Enfin ce Livre comme une divine manne eut tous les goûts , & dequoi contenter tout le monde.

» Les Moines y découvriront , diſent
» les illuſtres Prelats qui ont approuvé
» cet Ouvrage , les obligations & la per-
» fection de l'état Angelique , auquel ils
» ont été appellez : les Chrétiens y ap-

prendront à connoître dans les exercices de la penitence, & des humiliations Religieuses, ce que c'est que la corruption où nous sommes nez, combien la malignité en a penetré le fond de nos cœurs, & combien sont violens & continuels, les efforts qu'il faut faire contre soi-même, quand on entreprend, non seulement d'en empêcher les malheureux fruits, mais encore d'en arracher jusqu'à la racine. Les Heretiques seront confondus, en voïant une si solide explication des Institutions Monastiques, qui n'ont fait l'objet de leur aversion, que parce qu'elles ont passè de trop loin leur capacité. En un mot chacun y trouvera dequoi s'instruire, s'édifier, & se confondre ; & il y a peu de Livres qui ayent fait tant de fruit dans les Cloîtres, & dans le monde, & porté plus loin la reputation de leur Auteur. Et on peut dire ce qu'on lit dans les Actes des Apôtres touchant une Predication de S. Paul ; Tous ceux qui étoient predestinez à la vie éternelle, en profiterent, & en embrasserent les sentimens.

Plusieurs personnes tres-habiles vou-

lurent entreprendre de le traduire en Latin, mais la beauté inimitable de l'original leur parut tellement l'emporter sur tout ce qu'ils pouvoient faire de mieux, qu'ils abandonnerent une entreprise, que celui qui l'avoit composé, étoit seul capable d'executer avec succez.

Tout ce qu'il y eut en France & ailleurs de personnes de merite, de distinction & de pieté écrivirent à M. l'Abbé de la Trappe pour le feliciter, & on voit dans toutes leurs lettres des éloges de cet excellent Livre, ausquels on ne sçauroit rien ajoûter.

8. Av. 1683. » Je ne doute pas, luy écrit M. l'E-
» vêque de Grenoble, aujourd'huy le
» Cardinal le Camus, qu'il n'y ait quel-
» que Moine dereglé qui trouve à redi-
» re à vos Ouvrages, mais tout ce
» qu'il y a de gens de bien dans le
» monde, & dans le Cloître, en se-
» ront édifiez. J'ay vû autrefois un E-
» vêque qui se plaignoit de la vie de
» Dom Barthelemy des Martyrs, par-
» ce qu'elle faisoit voir au public tou-
» tes nos obligations; on se mocqua de
» sa plainte. On fera le même juge-

ment de pareilles plaintes que quelques Religieux ſuperbes ou dereglez pourroient faire de vôtre Ouvrage. C'eſt Dieu qui vous a inſpiré ces ſentimens ſi ſaints & ſi relevez, c'eſt lui qui vous les fait pratiquer, & c'eſt lui qui les faira honnorer & approuver.

Je ſuis ſi charmé de la lecture de vôtre Livre *de la Sainteté & des Devoirs de la Vie Monaſtique*, lui écrit M. l'Abbé Nicaiſe, que je crois vous devoir remercier d'avoir donné au public un Ouvrage ſi digne de vous. Je ne doute pas que vous ne le traduiſiez bien-tôt en Latin, pour rendre les nations étrangeres participantes d'un ſi grand bien; car ſi vous avez encore conſervé l'uſage de la langue Grecque, combien poſſedez-vous plus avantageuſement la Latine. Il eſt important que tout le monde ſoit inſtruit de vôtre ſainte diſcipline, tant les Moines, que les ſimples fidéles & les infideles même pour éviter la colere de Dieu. J'écrirai demain à Genéve, & j'exhorterai l'un des plus honnêtes & des plus ſavans Proteſtans de cette ville de lire ce Li- 19. Avr. 1683.

vre pour son édification & son salut. Je suis assûré, Monsieur, qu'il faira plus d'effet sur son esprit que beaucoup de Livres de Controverse. Ce sont des gens qui profiteront beaucoup plus de cette sainte lecture, que beaucoup de faux Moines qui en grinceront des dents.

12. May 1682. » Je ne doute pas, lui écrit une per-
» sonne de merite, qu'on ne vous écri-
» ve de toutes parts les differens senti-
» mens de ceux qui ont lû vôtre Livre.
» Ce que vous pouvez croire de plus
» consolant, est que les gens de bien &
» tout ce qui n'est point Moine en est
» extraordinairement édifié. C'est un
» Ouvrage brillant de gloire, & por-
» tant toutes les marques d'un Ouvrage
» saint & dicté de l'esprit de Dieu qui
» édifie toute l'Eglise, & console les
» gens de bien, mais qui en même tems
» confond & desespere ceux qui sont
» opposez aux veritables Régles de la
» Religion ... Laissez, Monsieur, crier
» & écrire, vous avez de bons garants
» dans ce monde & dans l'autre. Du
» reste, soit que vous écriviez, soit que
» vous n'écriviez pas, ne croyez pas que
» vôtre maniere de vie ne donne tou-

jours sujet de parler à ceux qu'elle condamne.

J'ay lû vôtre Livre avec bien de la satisfaction, luy écrit Dom Macaire Chartreux du Val-Dieu, pour y avoir trouvé la Vie de l'Auteur parfaitement bien décrite.. On peut dire de lui qu'il a commencé à faire avant que d'enseigner... On ne défereroit pas possible à toutes les raisons qu'il écrit de la Vie des premiers Moines, s'il n'y avoit joint son bon exemple, par lequel il prêche depuis vingt-cinq ans contre le relâchement d'aujoud'huy. 25. May 1683.

Je vous dirai, Monsieur avec beaucoup de sincerité, lui écrit Monsieur de Barillon Ambassadeur en Angleterre, que de ma vie je n'ai rien lû qui m'ait paru si solide, si beau, & si noblement exprimé qu'en vôtre *Livre de la Sainteté & des Devoirs de la Vie Monastique.* La matiere qui est séche & austere en elle-même, est traitée d'une façon qui en ôte l'amertume... Vous ne laissez aucun lieu de douter des veritez que vous avancez, & il me paroît ce me semble dans tout vôtre Ouvrage, que vous conser- 3. Juin 1683.

» vez un fond de courage & de tranquil-
» lité, qui doit faire envie à tous ceux
» qui ne s'imaginent pas que la Vie Mo-
» nastique soit praticable ni possible.

18. Juin 1683. » Je vous renvoye avec actions de
» graces les deux Livres que vous m'a-
» vez prétez, lui écrit Dom Margas
» Chartreux du Val-Dieu : Celui que
» vous avez donné au public, que le
» merite, la beauté de l'éloquence, la
» force du raisonnement, le poids des
» autoritez, & l'exemple sensible distin-
» gue si éminemment, cet Ouvrage, dis-
» je, fait des impressions qui peuvent bien
» être la fin que vous avez pu avoir en
» le laissant échaper au jour ; Plaise à
» Dieu qu'il vous inspire toûjours éga-
» lement sur de pareilles matieres, afin
» que la communication que vous en fe-
» rez continuë d'édifier toute l'Eglise.

» Il n'y a point de Livre de memoire
30 Juin 1683. » d'homme, lui écrit Monsieur le Févre,
» qui ait remporté à la Cour, chez le
» peuple, & chez les gens de bien une
» estime plus complette, ce qui ne seroit
» rien s'il n'avoit produit des fruits con-
» siderables, dont je suis témoin.

31 Juil. 1683. » J'étois déja convaincu, lui écrit M.
» l'Abbé de l'Etoile, de toutes les ve-

ritez & maximes que contient votre Livre. Mais je les ay vû expliquées avec tant d'ordre, de neteté & de force, que je les ai goûtées comme nouvelles, & elles m'ont paru dans un si grand jour, que je ne puis croire qu'il se trouve des personnes qui veulent fermer les yeux à la lumiere, & combattre des maximes aussi solidement établies; mais si la Providence permet qu'il s'en trouve, ce ne sera que pour donner plus d'éclat & plus de cours à vôtre Ouvrage, qui est une instruction vive contre les erreurs inveterées des Moines & une forte Apologie de votre maniere de vie.

J'appris hier, lui écrit un Curé de Paris, que la lecture de vôtre Livre a converti deux Dames de qualité de Metz, qui de mondaines sont devenuës fort chrétiennes, & que pourtant il va parroître une critique de ce Livre, que j'ai sujet d'attribuer à N. 26 Janvier 1684.

Vôtre Livre continuë à faire un tres-grand bruit dans Paris, lui écrit un de ses amis, & consterne plusque jamais les Moines qui ne conviennent point de principes avec vous, mais il édifie aussi beaucoup ceux qui aiment 29. Janv.

» la verité de leur état, & qui pour se
» convaincre quittent les préventions,
» & se donnent la patience de le lire.
» M. l'Abbé de la Chambre préconise
» vôtre Livre comme s'il étoit payé pour
» ce faire, c'est un esprit d'une délicatesse
» sans pareille, & dont l'approbation
» peut dédommager des plaintes de tous
» les Moines, quand on les auroit pour
» adversaires. On écrit de Troyes, de
» Soissons, de Thoulouse, de Proven-
» ce, de Lyon qu'on en est fort con-
» tent.

On dira peut-être que s'est passer les bornes de l'Histoire que de rapporter tout ce qui fut dit ou écrit en faveur de cet Ouvrage de Monsieur l'Abbé de la Trappe; on l'avoüe volontiers, mais il a paru tant d'écrits contre ses sentimens, qu'on ne peut s'empêcher d'en dire au moins une partie, pour faire voir le jugement des Savans, des personnes illustres & de celles qui ont le plus de pieté.

Un Ouvrage où tout est si édifiant & si conforme aux anciennes Régles, devoit, ce semble, calmer les esprits irritez, & leur faire reverer les dons de Dieu; cependant comme il

n'eſt pas donné à tout le monde de bien juger des meilleures choſes, & qu'on ne trouve même que trop de certains eſprits qui font gloire de raiſonner tout autrement que le reſte des hommes ; il y eut des gens qui ſe déclarerent contre ce Livre, que tout le monde admiroit.

On ſe contenta d'abord de faire courir de faux bruits contre le Livre & contre l'Auteur. Cela fut ſuivi d'un 1683. petit écrit d'un acide qui ſurprenoit. Dieu de ſa part ſoûtenoit cet illuſtre Solitaire, & le fortifioit par tout ce que ſes ſerviteurs lui écrivoient de conſolant. *Les veritez que vous avan-* 3. Nov. *ces ſont établies ſur de ſi ſolides fondemens,* 1683. *que je ne doute pas que cet écrit y puiſſe donner atteinte*, lui écrit Monſieur l'Evêque de Grenoble. *Nous ſommes expoſez à ces ſortes de calomnies, quand nous diſons la verité, nous devenons les ennemis de ceux qui ne la veulent pas mettre en pratique.* Heureux dit ſaint Auguſtin ; *Si nous pouvons être le bouclier de la verité, & ſi l'on nous attaque, ne pouvant s'en prendre à elle, la verité nous ſervira de bouclier à ſon tour en nous apprenant que l'on eſt heureux quand les*

hommes disent du mal de nous, & qu'il nous calomnient quand nous defendons la cause de Dieu.

On proposa plusieurs difficultez sur
1685. cet Ouvrage fondé sur la fermeté de la pierre. On l'accusoit de proposer les Exhortations des Saints comme des Régles, & de faire des necessitez & des obligations de ce qu'ils ont enseigné comme des conseils ; d'avoir parlé avec trop de force des déreglemens des Religieux, & de s'être expliqué d'une maniere trop vive. On disoit qu'il s'étoit méconté en parlant de l'essence de la Vie Monastique : qu'il demandoit une trop grande perfection dans les Moines : qu'il avoit donné aux Religieux en particulier, ce que Jesus-Christ dit en faveur de ceux qui sont à lui par le titre du Baptême, & qu'il avoit fait violence au sens de l'Ecriture : On prétendoit que la définition qu'il avoit donnée d'un véritable Religieux n'étoit pas juste : qu'il avoit eu tort d'assûrer comme une chose certaine, que saint Pachôme avoit reçû sa Régle par le Ministere d'un Ange, & qu'il n'avoit pas dû dire que les Régles Monastiques eussent été écrites du doigt

Dieu. On disoit qu'il s'étoit trompé lors qu'il avoit consideré comme des Chrétiens, ceux qui au rapport de Philon Juif, menoient aux environs d'Alexandrie, une vie si exacte, si austere & si sainte; & quand il avoit dit que les conseils obligent & tiennent lieu de preceptes, lors que Dieu appelle, & que l'on connoît qu'il y a vocation. On l'accusoit de confondre les vertus, en donnant une si grande étenduë à la chasteté, & qu'il lui attribuoit ce qui n'est purement que l'effet de la charité. On lui reprochoit d'avoir avancé une proposition digne de censure, quand il avoit dit, qu'un Martyr, qui étant presenté au supplice, romproit ses fers & ses chaînes, & s'enfüiroit pour s'exempter de souffrir, deshonoroit la Majesté de Dieu, par cette fuite scandaleuse, comme s'il avoit abandonné la Foi. On disoit qu'il avoit porté trop loin l'obligation de ne point avoir de procez; & qu'il avoit trop reserré les Devoirs des Enfans envers leurs Peres; qu'il avoit excedé dans la severité avec laquelle il avoit parlé de l'obligation de garder le silence, &

qu'il étoit trop ſevere ſur le ſujet des converſations. On prétendoit qu'il avoit mal expliqué le mot de *Pulmentum*, en le prenant pour des portions faites avec des herbes, des legumes, de la bouillie, & quelque choſe de ſemblable, & le πίμαχος de ſaint Baſile en l'expliquant par un morceau de poiſſon ſalé. On vouloit qu'il eût eu tort de dire, que ſaint Benoît n'a pas permis de manger des volailles, & qu'il n'avoit pas penſé, comme il devoit, des ſaintes Ecritures, quand il avoit dit en parlant d'une Revelation de ſainte Hildegarde, que les Prophetes n'avoient pas toujours parlé par le mouvement du Saint-Eſprit. On diſoit que ſon opinion touchant le travail des mains, étoit contraire à celle de ſaint Auguſtin, &c. & que c'étoit ſans fondement, qu'il ne vouloit pas que les Religieux étudiaſſent. On l'accuſoit de traiter les malades ſans pitié. On prétendoit qu'il avoit avancé une choſe inſoûtenable, quand il avoit dit, qu'une Loi ſainte ne pouvoit être détruite par une coûtume qui ne l'eſt pas : qu'il s'attachoit trop aux pratiques exterieures, & qu'il en faiſoit

trop de cas, contre la doctrine de S. Paul. On disoit enfin, qu'il avoit élevé avec excez, la condition des Moines, & qu'il l'avoit rehaussée sans garder de mesure.

Monsieur de la Trappe fut obligé de les éclairer dans un traité exprez, & il dissipa ce qu'il y avoit de vraisemblable avec tant de précision & de lumiere, qu'il en fut encore plus approuvé. On lui en écrivit de toutes parts, & ses Ecclaircissemens furent reçus du public avec le même applaudissement que le Livre des Devoirs. *Que les autres louent*, dit Monsieur Nicole, *l'éloquence, la force, l'élevation de vos Ouvrages; pour moi je les loüe de ce que c'est l'effusion d'un cœur plein de Dieu, qui parle de ce qu'il sent. Je les lis avec le même respect que j'ai pour ceux des Saints.* 1685. 5. Aoust 1685.

Tous les Ouvrages qui sortirent ensuite de la plume de Monsieur l'Abbé de la Trappe, qui exprimoient les mêmes sentimens, lui attirerent les mêmes Eloges. L'Explication sur la Régle de saint Benoît, qu'il ne donna qu'aux prieres des plus saints Abbez de son Ordre, qui la lui demandoient 1689.

Lettre de M. l'Ab. de la Colombe du 13. Sept. 1687. avec le dernier empressement, ne fut pas plutôt entre les mains de Monsieur l'Evêque de Meaux, qu'il la trouva admirable, & en fit tant d'estime qu'il dit; qu'en cela *toute la grace de Dieu se declaroit en faveur de la restauration de la Discipline Monastique.*

Lettre de 1688.

1688. 9. May. *En quels termes, M. puis-je vous parler de vôtre Livre que j'ay lû, lui écrit Monsieur l'Abbé des Marais* (Regnier) *Je l'ay trouvé non seulement fort au dessus de tout ce que j'en avois entendu dire, mais au dessus même de tout ce que je m'en étois imaginé. Les grandes & solides veritez y sont traitées d'une maniere pure & simple, vive & affectueuse; vous les avancez comme un homme qui paroît pénetré de ce qu'il dit, & vous les exprimez toujours de la façon la plus propre à faire passer vos sentimens dans le cœur de ceux qui les lisent.*

29. Juin 1689. *Ma coûtume*, Monsieur, *est de rendre grace d'un mauvais Livre aussi-tôt que je l'ay reçu*, & *d'un bon, quand je me suis donné le tems de le lire. Plus j'ay regardé le vôtre* (Explication de la Régle de saint Benoît) *de prés & écouté même à table, lui écrit Monsieur Pelisson,*

plus j'y ai trouvé de goût. Il m'a donné souvent envie d'aller au sortir du repas faire un tour dans vôtre Monastere y pratiquer les exercices qui s'y observent, &c. J'ay même admiré comment au milieu de vos austeritez vous pouviez nous surpasser tous en politesse autant qu'en pieté, & écrire mieux que ceux qui ne pensent qu'à écrire.

Ce Livre fut suivi de la Traduction de saint Dorothée, qu'il fit du Grec en François, à la priere de plusieurs de ses Religieux; & pour leur en rendre la lecture plus utile, il y ajoûta la Vie de ce saint solitaire, l'exemple du desert. Il eut en le traduisant quelques difficultez, qu'il me pria de consulter sur des memoires qu'il m'envoia. Ie vis Monsieur Cotellier comme un des plus habiles Maîtres, qui me dit, que celui qui avoit proposé ces doutes, sçavoit plus de Grec que lui, & j'eus ordre de m'arrêter au sentiment de Monsieur l'Abbé Pirot comme le meilleur.

Il est difficile de s'imaginer comment la voix publique ne put arrêter ceux qui avoient dessein de blâmer, mais il étoit écrit dans le Ciel, que

Monsieur l'Abbé de la Trappe ne feroit une seule bonne œuvre, que la contradiction des hommes n'eût renduë encore plus pure par la patience avec laquelle il écoutoit & enduroit tout ce qu'on disoit contre lui de plus injurieux.

Dieu le forma à cette grande vertu parmi les épreuves les plus dures, par lesquelles un homme peut passer, par les sentimens les plus dignes & les plus élevez que la grace peut faire naître dans un cœur, où elle regne avec un souverain empire; elle lui avoit appris que les hommes *ne valent pas la peine que l'on songe à eux: qu'il n'y a rien de plus ridicule que de faire cas de leurs opinioms, de leurs sentimens, & de ce qu'ils pensent de nous, lors que sur tout nous nous sommes une fois retirez du milieu d'eux. Que ce qui doit consoler ceux qui souffrent des injustices de leur part, c'est qu'il y a un Tribunal où l'on reverra leurs jugemens, & que le moment auquel nous devons y comparoître, ne sçauroit être éloigné... Que le roseau s'incline selon les differens mouvemens des vents qui l'agitent, mais qu'il faut que le serviteur de Dieu soit*

Dans plusieurs de ses Lettres & dans les instructions Morales xx. Instructions.

ferme

ferme & constant, & qu'il doit prendre garde que son cœur ne change point de situation selon les loüanges & les blâmes qui lui viennent de la part des hommes . . . Que *plus nous regardons les Jugemens de Dieu, plus les opinions des hommes nous doivent être indifferentes, parceque, quoiqu'ils disent de nous, ils ne nous rendent ni meilleurs ni plus méchans que nous sommes.* Que *les parfaits Chrétiens doivent vivre dans l'amour de l'abjection & du mépris, & ceux dont la foi doit être plus vive & plus animée que n'est pas celle du commun des hommes, n'en font point assez de souffrir les injustices avec patience & sans murmure; qu'ils sont obligez d'aller jusques à la joie, & qu'ils ne doivent point avoir de peine à cela, s'ils sont bien persuadez que ceux qui ne les aiment pas, les justifient quand ils les condamnent; & que plus ils s'efforcent de les rabbaisser aux yeux des hommes, plus ils les rehaussent au Jugement de Dieu, & de ses Anges. Elle lui disoit,* que *la sainteté même n'est pas capable de nous mettre à couvert pendant nôtre vie des calomnies, ni de fermer la bouche à nos ennemis.* Que *Dieu n'arrête pas*

toujours l'envie des hommes. Que *c'est la seule des passions contre laquelle il n'y a point de rempart, & qu'il faut compter que tant qu'il y aura du merite & de la vertu, il y aura de la médisance & de l'envie*. Que *c'est par le poids de leurs bonnes actions, que les gens de bien se soûtiennent & resistent à ceux qui les calomnient*. Qu'*on refute les raisons; mais qu'on ne peut rien alleguer contre les œuvres, ou au moins, que ce que l'on peut dire pour les attaquer n'a pas grand effet, puisque selon l'Ecriture elles sont des preuves convaincantes de la bonté & de la droiture de leur cœur*. Qu'*on est toujours exposé à de grandes tentations, quand on nous approuve, & qu'on nous loüe*. Qu'*une vertu commune resiste aux calomnies, mais qu'il en faut une bien épurée pour se défendre des loüanges*. Comme jamais homme ne fut plus vivement attaqué, jamais homme n'eut un plus grand besoin d'être soûtenu de Dieu par de
1685. saintes reflexions.

Le Libelle *des veritables motifs de la conversion de l'Abbé de la Trappe, avec des Reflexions sur sa Vie, & sur ses Ecrits*, parut en même tems que les *Ecclaircissemens* qui peuvent y ser-

vir de réfutation. Un des amis de cet illustre Solitaire y fit aussi-tôt une réponse, dont le détail l'aïant effraïé, parce qu'il apprehenda que cela ne fist croire qu'il y avoit eu quelque part, elle est restée dans le Cabinet de l'Auteur. Cette ame si grande toujours attentive à ce qu'elle pouvoit ménager pour la plus grande gloire de Dieu, s'y trouvoit trop bien justifiée, & il étoit ravi quand il trouvoit quelque occasion de lui offrir de ces sacrifices délicats de reputation, à laquelle le siécle sacrifie toutes choses.

Le sentiment du R. P. Bouhours sur cette Satyre justifie entierement M. l'Abbé de la Trappe des calomnies qu'on y debite : il dit que *l'esprit de libertinage regne par tout dans ce Livre, & qu'il ne croit pas qu'on puisse en conscience imputer un tel Ouvrage qu'à un homme sans Religion & sans honneur.* C'est en effet un Livre plutôt écrit avec du fiel, qu'avec de l'ancre, comme parle un Pere, dans lequel on ne trouve pas un fait de veritable. On prit soin d'en faire inserer un abregé dans les *nouvelles de la Republique des Lettres*, & l'on y invitoit les amis de

De la maniere de bien penser dans les ouvrages d'esprit. Dial. 4. pag. 528. & 529.

Octobre 1685.

cet homme incomparable, comme par une espece de défi à faire pour sa justification, ce qu'on croïoit avec raison, qu'il ne voudroit pas faire lui-même. Mais l'Auteur Protestant plus sage que le Catholique ajoûte, qu'il est plus édifiant de se ressouvenir, que l'Abbé de Marolles dans ses Memoires a fait l'Eloge de cette conversion, & qu'il en parle en *1656.* comme d'une chose arrivée il y avoit déja longtems, en termes fort honorables, comme nous l'avons déja dit.

Pag. 250.

Le R. P. Bouhours ne fut pas le seul qui condamna ce Libelle. Monsieur l'Abbé de la Trappe souffroit toujours dans un profond silence, & avec une patience heroïque, tout ce qu'il y avoit de contraire à ses sentimens dans ce Livre, & d'injurieux à sa personne. Dieu se déclaroit en sa faveur par la bouche des plus grands Prélats de l'Eglise, dissipant ainsi sans effort ces nuages sombres, dont on vouloit obscurcir la vertu si éclatante de son serviteur. *J'ai lû avec mépris & indignation*, dit Monsieur l'Evêque de Luçon, *le Livre imprimé à Cologne contre celui de la Vie Monas-*

Lettre du 13. Jan. 1686.

tique. Il est digne de mépris par sa foiblesse, & par ses vains efforts, mais il merite l'indignation de tous ceux qui aiment l'Eglise qu'il a scandalisée par la médisance & la calomnie la plus noire qu'on puisse inventer. Je suis persuadé, lui écrit-il, *que vous estes demeuré en paix au milieu de cette tempête, & que vous avez prié Dieu pour ceux qui tâchent de vous noircir par leurs calomnies. Il faut lui en laisser la justice, s'il ne la fait pas dans ce monde, il la fera d'une maniere bien plus terrible dans l'autre.*

Cet écrit est composé de deux entretiens qui roulent sur les mêmes difficultez que l'on a déja raportées, mais proposées avec plus de malignité, & d'une maniere infiniment moins solide. Il prétent prouver par le Livre des Devoirs; *que toutes les passions sont encore aussi minces, & aussi nombreuses chez M. l'Abbé de la Trappe, qu'elles aïent jamais été : qu'on peut faire voir l'esprit satyrique de l'Auteur, dans les portraits affreux qu'il fait de tous les Moines, hormis des siens. Son desir de dominer dans la dépendance, & soumission aveugle, qu'il veut que les solitaires aïent pour lui, & en ce que tous ses discours tendent à la leur*

1. Entr. pag. 35.

ibid. p. 37.

inspirer; Son libertinage dans son peu de respect à parler des Saints qui ont eu le malheur de lui déplaire, & dans le mépris qu'il a pour certains miracles, reconnus par l'Eglise. Qu'on peut remarquer sa vanité dans l'envie qu'il a de se distinguer par des sentimens extraordinaires, dans une grande affectation de science mal digerée, & de mots nouveaux: & dans la passion de se produire en public par des Ouvrages qui ne sont bons que pour les Moines. Il dit qu'il y a des endroits, qu'il n'a lû qu'avec indignation des choses monstreuses, des pensées qui font horreur, des dogmes pernicieux, & des preuves pitoyables. Qu'il sappe les fondemens du Christianisme; Qu'il détruit ses Loix les plus sages; Qu'il fait par tout à son ordinaire des doutes plus forts que les solutions; & qu'il s'embarasse dans de grands raisonnemens; d'où resultent des contradictions frequentes: Que ce n'est que discours sans liaison, que coq-à-l'âne, qu'écarts peu judicieux: qu'il a puisé dans Spinosa, cet Athée de profession, quelques principes qu'il établit; Qu'il abandonne presque par tout les regles communes du bon sens & de la pieté; que tout y est ridicule & peu

Ibid. p. 58.

2. Entr. p. 102. 103. 104. 118.

2. Entret. p. 122. 123. 173.

Ibid. p. 183. 189. 193. 182.

judicieux, & que ce ne sont que repetitions, & que citations ennuïeuses; qu'on reconnoît par tout un esprit faux, une grande malignité, une forte passion de paroître sçavant, des sentimens d'une humilité contrefaite.

Tels furent les excez ausquels se laisserent aller ceux qui condamnoient la penitence, & l'austerité de Monsieur l'Abbé de la Trappe, & qui ne vouloient ni l'imiter, ni le laisser faire. Ce n'est pas ici le lieu de le justifier contre ces reproches, qu'il suffiroit d'avoir exposez aux yeux du monde, pour les voir tomber. On le fera dans ce Livre, & dans le dernier. On se contentera de dire ici, que toute l'antiquité a jugé, que c'est par ces portraits qu'on doit commencer le grand Ouvrage de la Reformation des Cloîtres, & que ce sont les premiers effets du zéle selon la Science, qui a éclaté dans la personne des Saints: que l'obéïssance étoit le sujet de la premiere, pour ne pas dire de l'unique leçon que donnoit tout le desert à ceux qui venoient embrasser la Vie solitaire: que ses sentimens ne sont point extraordinaires étant tirez de la

Lezana de Reforma. Regul. c. 1.

Cassian. *lib.* 4. *Instit. c.* 9.

doctrine de ces premiers hommes, qui ont fondé la Vie solitaire, & donné la naissance à l'Ordre de Cîteaux, & enfin que cette prétenduë affectation de mots nouveaux n'a nul fondement. Ces mots prétendus nouveaux se trouvent dans les meilleurs Auteurs. On trouvera dans toutes les Traductions de Monsieur d'Andilly ceux de *desoccupation & d'inaplication*; Le Pere Senault s'est servi de celui de *messeance* dans le Panegyrique de
Ad an. mun. 1004. saint Sulpice. Monsieur Godeau se sert de celui de *mansuetude* en parlant de David, & si le respect permet de citer de ces grands exemples, le Roy s'est servi de celui de *manutention* dans la lettre à Monsieur le Cardinal d'Etrées. Le reste ne merite que le mépris. Qui penseroit que les ennemis de Monsieur l'Abbé de la Trappe ne fussent pas encore contens, & qu'il eût falu tant de mains pour donner quelque atteinte à sa vie & à ses sentimens? Il faut que ceux même qui ne lui vouloient pas de bien, aïent eû de son merite une idée tout à fait extraordinaire, pour avoir été jugé digne d'occuper tant de sçavantes plumes,

des eſprits ſi exquis & ſi déliez, des Ordres entiers en toute maniere ſi fameux, contre un ſeul Ouvrage ſorti de ſa main.

Le R. P. Mége Moine de la Con- 1687.
gregation de S. Maur parut enſuite ſur le rangs, avec ſon gros *Commentaire ſur la Régle de ſaint Benoît*, où Monſieur l'Abbé de la Trappe étoit fort mal traité. Il en veut principalement à la ſolitude, au ſilence, aux humiliations, au travail des mains, à l'obéïſſance. Ses raiſons ſont fort minces, quoique propoſées avec beaucoup de confiance, & on fera voir quand on voudra, qu'il y a autant de contradictions que de preuves; & que contre ſon intention, il a établi d'une maniere tres ſolide les ſentimens qu'il avoit deſſein d'attaquer. C'eſt juſtement l'Ouvrage contre lequel l'Auteur des *Entretiens de Timocrate & de Philandre*, a oſé dire que Monſieur pag. 212.
l'Abbé de la Trappe prit de ſi grandes précautions à l'Abbaïe ſaint Germain, pour l'empêcher de paroître, bien qu'il n'y eût pas ſeulement penſé. Il fut ſupprimé par ordre de Monſeigneur le Chancellier, mais il s'en

étoit déja debité beaucoup d'exemplaires, parceque le public, & tout son Ordre se recria contre ce Livre, qui ne paroissoit avoir été fait que pour achever d'étouffer, & d'éteindre les Régles les plus necessaires de la Vie Monastique. Pendant qu'on attaquoit ainsi le Livre des Devoirs, les Prélats qui en connoissoient bien l'excellence, prioient l'Auteur avec de grandes instances d'écrire de ceux des Pasteurs, *pour l'utilité des Evêques*, esperant de procurer par ce moïen la Reformation du Clergé, comme il avoit fait celle des Moines de sa Maison.

Lettre de M. l'Evêque de Limoges du 30... 1697.

Cependant un Ecclesiastique qui a eu toujours beaucoup de zéle pour les interêts de cet illustre Solitaire, refuta ce Commentaire en six Lettres, qu'il écrivit à un de ses amis. Les deux premieres seulement furent imprimées, & elles feroient bien toutes ensemble un juste volume. Voici ce qui en arrêta le cours. L'Auteur s'étant donné l'honneur de les envoyer à Monsieur l'Evêque de N. il en reçut cette réponse.

J'ai reçu, MONSIEUR,

avec votre Lettre les premieres feüilles de votre réponse au Pere Mege. Je ne puis que loüer le zéle que vous avez pour la verité; mais comme je sçai qu'en même tems la charité regne dans votre cœur, j'ai crû vous devoir donner avis, que les Peres de saint Maur, qui comme vous l'avez remarqüé vous-même, n'ont pas approuvé ce Livre, sont disposez à faire plus, & à le défendre, & desavoüer publiquement. En ce cas il me paroît que votre Réponse seroit inutile: l'affaire sera terminée dans huit jours au plus, & je crois d'une maniere qui satisfera le public, & fera tomber dans le décri un Livre, qui déja ne se soûtient gueres. Je vous prie en attendan, pour ne rien aigrir, de tenir votre Réponse en suspens, je crois que Du 2. Aoust 1682.

vous devez cela à la charité. Je ſuis avec toute l'eſtime, & la cordialité poſſible, &c.

Cette priere fut un ordre pour l'Auteur, & il fut ravi d'avoir cette occaſion de marquer ſon reſpect & ſa déference pour cet illuſtre Prélat. Il eſtimoit auſſi beaucoup la Congregation dont le Critique portoit l'habit; & comme il n'avoit enviſagé en écrivant que la gloire de Dieu, voïant la verité ſuffiſamment à couvert, il fut ravi de ſe taire, afin de faire voir à toute la terre, ſi elle étoit jamais informée de ce qui s'étoit paſſé en cette affaire, que la paſſion n'avoit jamais eu de part à tout ce qu'on avoit écrit pour la défenſe de Monſieur l'Abbé de la Trappe, & donner cet exemple de modeſtie aux ſiécles à venir.

Mais les hommes ont beau faire, il faut que tous leurs mauvais deſſeins viennent ſe briſer contre les Decrets de Dieu, qui aprés avoir paru abandonner à leur fureur la pieté & le merite de ſes ſerviteurs, pour les rabaiſſer quelques momens, les releve, & les comble de gloire. Telle fut la

conduite du Ciel en faveur de Monſieur l'Abbé de la Trappe. Pendant que les hommes faiſoient tous les efforts poſſibles pour le faire voir digne de mépris, le Chef de l'Egliſe le jugeoit tres-digne d'honneur, & l'on trouva aprés la mort du Pape ſon nom ſur une liſte pour remplir un des dix Chapeaux vacans. Le bruit s'en étoit déja répandu, comme nous l'avons dit cy-devant par occaſion, & on lui en écrivit de toutes parts. Son nom qu'on vouloit flétrir devint encore plus fameux, ſa pieté & ſa penitence reçurent un nouvel éclat, ſes amis en témoignerent leur joïe, M. de la Trappe ſeul en fut affligé. Que cette maniere de parler ne ſurprenne perſonne, il connoiſſoit toute la vanité des diſtinctions ſi eſtimées parmi les hommes, & il ramenoit tout à la baſſeſſe de ſon origine, où il en jugeoit par la fin; la pourpre n'étoit pas capable de toucher un cœur qui étoit accoûtumé de regarder ſon froc comme ſon ſuaire, & les dignitez Eccleſiaſtiques comme des écueils. On lui reprochoit ſans ceſſe la vanité, Dieu vouloit qu'on vît la perſonne du monde la plus humble

Innocent XI. 1689.

dans les occasions, où la vanité étoit ou plus flattée ou plus nourrie. Il ne pouvoit, s'imaginer par le bas sentiment qu'il avoit de lui-même, que cette pensée fût jamais venuë dans l'esprit du Souverain Pontife; il s'étoit toujours estimé indigne de conduire des Moines, & il s'estimoit encore plus indigne d'avoir la moindre part au gouvernement de l'Eglise. On le pressa tant, & on lui en parla si serieusement qu'il falut se declarer & s'expliquer sur une resolution qui n'étoit pas alors necessaire.

Il n'est pas difficile de penser quel parprit M. l'Abbé de la Trappe; Toute sa conduite se declare en faveur du refus, en cas que ce que la renommée en avoit publié se trouvât veritable. Il desiroit de tout son cœur, que cette nouvelle fût une imagination, Dieu avoit ses desseins, il vouloit qu'il en eût tout l'honneur devant les hommes, & tout le merite de l'humilité devant ses yeux, & que tout son cœur se fît voir à découvert dans une occasion délicate, où la tentation doit être si grande. Il protesta plus d'une fois, que rien ne seroit capable de l'y faire consentir.

Je ſuis perſuadé, dit-il, à un celebre Curé de Paris qui lui en parloit, « que nulle puiſſance de la terre ne me « peut obliger de ſortir de mon état, pour « m'élever à un autre, dans la perſua- « ſion où je ſuis, que Dieu a voulu que « j'y fuſſe, & que j'y finiſſe mes jours. « Bien loin de conſentir à aucune digni- « té d'Evêque ou de Cardinal, ce que « je n'ai jamais merité d'être, je ne le « ferois pas même pour aucune de mon » Ordre, comme celle de Viſiteur, ou « d'Abbé Superieur. Il n'en eſt pas de « même, continua-t'il, quand il s'agit « de deſcendre, je ſuis toujours prêt de « le faire, & d'entrer dans la condition « de ſimple Religieux; & ſi j'avois trou- « vé deux ou trois hommes deſintereſ- « ſez, & de bon ſens qui m'euſſent dit, « que je pouvois en conſcience quitter « l'Abbaïe de la Trappe, il y a quelques « gens encore vivans, qui ſçavent bien « que je les ai conſultez ſur cela, & dont « j'attendois la déciſion comme de Dieu « même, Dieu ſçait que je ne ſerois pas « à l'heure qu'il eſt dans le poſte où je « ſuis. «

Il écrivit dans le même ſens à une Religieuſe d'un rare merite, qui lui

Lettre à Mad. du Harlay

Religieuse non imprimée.

avoit parlé de ce qu'on publioit dans une de ses Lettres : » la verité est, lui » dit-il, qu'il n'y a puissance sur la terre » qui puisse m'élever, ni faire plus que » je suis dans ma profession même, » comme hors de ma profession. Car » étant convaincu, comme je le suis, que » Dieu veut que je vive, & que je meu- » re dans l'état où sa Providence m'a » établi, & sa volonté m'étant sur cela » évidamment connuë, je ne dois point, » sans blesser ma conscience, me soumet- » tre à celle des hommes, quand elle » lui sera contraire. Le seul changement » dont je suis capable, & pour lequel » je soûpire il y a long-tems, c'est d'être » encore moins que je ne suis ; & si j'a- » vois trouvé trois hommes de pieté & » de bon sens qui fussent entrez sur cela » dans ma pensée, dans quatre heures » je me demettrois de l'Abbaïe de la » Trappe, pour finir ma vie dans la » paix & dans la liberté, où il est bien » difficile que soit une personne char- » gée de la conduite des autres. Cela n'eut point d'autre suite, les nouveaux Papes aïant toujours beaucoup d'affaires, & assez de gens à recompenser, ou de creatures à faire.

Cependant Monsieur l'Abbé de la Trappe continuoit ses travaux & ses occupations ordinaires pour l'édification de l'Eglise. Comme le monde étoit plein de la gloire de son nom, & que ce premier Ouvrage dont nous parlons encore, avoit fait voir à toute la terre qu'il étoit particulierement appellé à donner à la Régle de saint Benoît son premier éclat, & sa premiere reputation, on crut que la Traduction étoit un Ouvrage que Dieu lui avoit reservé, parce que jamais homme n'en avoit eu plus l'esprit, & ne le pouvoit faire avec plus d'élegance que lui. Celle qu'en avoit fait feu M.... avoit manqué, & d'habiles gens mêmes des amis de l'Auteur convenoient qu'il y avoit des endroits qu'on auroit dû traduire d'une autre maniere: un savant homme les avoit corrigez, & on estimoit qu'en y faisant quelques changemens, elle seroit telle qu'on la pouvoit souhaiter. On l'avoit mise en cet état, lorsque M. l'Abbé de Vert dont le merite est connu de chacun, qui en avoit la copie, crut la devoir communiquer à Monsieur l'Abbé de la Trappe, sa modes-

tie ne lui permettant pas de retoucher une Traduction ſortie d'une autre plume, il en fit une nouvelle toute differente dans le tour & dans l'expreſſion. Il l'acheva en moins de huit jours, quoiqu'aprés le tems qu'il eſt obligé de donner aux exercices reguliers, il ne lui reſte preciſément que celui du travail, qui eſt de trois heures, & qu'il a été contraint de diſcontinuer aprés s'y être emploïé avec les autres pendant plus de vingt années. Cette Traduction ſe trouva ſi parfaite, qu'on ne peut y rien changer, ſans en diminuer la beauté. Les notes ne ſont point de lui, & la Traduction du mot de *Dominus* ou *Domnus*, en parlant de l'Abbé dans le Chapitre 63. par celui de *Seigneur*, y a été ajoûtée contre ſon ſentiment, par celui qui eut ſoin de le faire imprimer, comme il l'a dit dans ſon *Avertiſſement*. Cette verſion lui êtoit inſuportable; & ſon humilité ne put en nulle maniere s'accommoder de cette expreſſion qui lui paroiſſoit toute mondaine, & qui n'avoit aucun raport, diſoit-il, à un Moine, dont toute la condition & l'état n'eſt que la profeſſion & la pratique d'une vie humiliée.

Ces ſentimens étoient bien éloignez de ceux des Abbez Reguliers du tems de Tritheme, qui croïoient qu'on leur faiſoit une grande injure, quand on n'ajoûtoit à leur qualité d'Abbé, que celle de *Monſieur.* On ne peut s'empêcher d'admirer en paſſant la bizarerie de l'eſprit humain. Ces Abbez Reguliers ſe mettoient en colere quand on les appelloit *Monſieur l'Abbé*, & preſentement les Eccleſiaſtiques de qualité eſtiment ce nom fort honorable. Je voudrois que quelqu'un me dît ſi c'eſt le revenu qui y eſt attaché, qui fait la gloire de ce nom, ou ſi c'eſt le nom même, il faut que ce ſoit le nom; car on croit faire honneur aux Eccleſiaſtiques en leur donnant cette qualité. Mais ſi c'eſt à ce nom que l'honneur eſt attaché, pourquoi le donner à tant de gens qui ne le meritent pas. Je voudrois encore que quelqu'un me dît par quelle erreur on l'a donné aux Paſteurs de l'Egliſe au préjudice de la qualité de Curez, qui les applique de droit au gouvernement des ames, & qui n'ont que le nom d'Evêque, qui ſoit plus élevé que celui que leur Sollicitude leur a fait donner. Il y a une difference infi-

Abbates noſtri nomen ſuum tanquam indignum judicantes, gratioſi Domini vocantur; & ſi contigerit eos ſimiliter appellari Dominos Abbates, indignantur, & vocantem ſe aſpernantur & avertuntur tanquam magnam paſſi injuriam. Liber Penthicus c. 2.

nie entre un Pere de Moines, & un Pere des peuples, qui l'est des Moines par le Baptême & par l'Instruction.

Lettre à M. l'Ab. du Val-Richer du 20. May 1689.

Nous avons dit que Monsieur l'Abbé de la Trappe aprés une longue resistance avoit enfin repris sous sa conduite l'Abbaïe des Clairetz. Il étoit resolu de s'en tenir à la simple direction; il avoit même accepté les of-

Lettre du 30. Juin 1689.

fres de Monsieur l'Abbé du Val-Richer, de lui épargner les visites, resolu de ne sortir jamais pour les faire. Il n'avoit pas fait un pas hors de son Monastere, depuis son retour de Rome, que pour des besoins inévitables, & en des occasions fort rares, & pour fort peu de tems; cependant le zéle & l'empressement de cette Communauté, pour entendre cette voix qui crie dans le desert, & voir cet illustre So-

1690.

litaire, fut si grand, qu'il fut contraint de ceder aux instances qui lui en furent faites, malgré un rhumatisme, qui depuis six mois ne lui donnoit point de repos, & lui rendoit insuportables toutes les voitures de quelque nature qu'elles fussent. Il alla donc visiter cette Abbaïe le 15. Fevrier, & il y fut receu comme un Ange venu du

Ciel. L'Eglise retentit des paroles saintes de la mission de saint Jean, dont il portoit le nom. *Fuit homo missus á Deo cui nomen erat Joannes*; Pour honorer sa visite, qui eut le succez que chacun sçait. Cette visite nous a fait donner trois écrits fort courts, mais on peut dire d'un grand prix... La Carte de visite, & les deux Exhortations pour l'entrée & la Clôture de la visite; Tout le monde desira de les voir, une Religieuse qui les avoit écrites selon qu'elle les avoit retenuës, les communiqua; elles furent imprimées avec beaucoup de fautes, & M. de la Trappe fut obligé de les revoir, & de consentir qu'on les donnât au public. L'attention que faisoient certaines gens à tout ce qui lui donnoit de l'éclat pour l'obscurcir, s'il leur eût été possible, attira une critique sur la Carte dont nous venons de parler. On trouvoit à redire qu'il y eût avancé, bien que conformément au sentiment des anciens, que *la lecture de l'ancien Testament ne convenoit pas à des Religieuses; que cette diversité de faits, d'évenemens, & d'histoires n'avoit point de raport à la simplicité, dont elles fai-*

soient profession. Il en exceptoit les Proverbes & les Pseaumes que l'on ne sçauroit lire avec trop de soin & d'application, Dieu les ayant donnez particulierement à son Eglise pour l'Instruction & pour la consolation des ames qui vivent dans la retraite.. L. P. M. M. D. L. C. D. S. M. écrivit deux Lettres contre cette carte & ce sentiment; mais elles étoient remplies de tant de pauvretez, qu'elles n'eurent l'approbation de personne.

Lettre à M. l'Abbé du Val-Richer du. 20. Janv. 1691.

Ce fut dans ce même tems que parut *l'Instruction sur la mort de Dom Muce*, dont la conversion a été si fameuse, & dont la Vie n'avoit été qu'un amas si énorme de crimes. Sa penitence fut si pleine & si courte, sa componction si vive, sa pieté si tendre, & si étenduë, que si on y vit éclater tous les miracles de la grace de la part de Dieu, rien ne fit tant voir combien Monsieur l'Abbé de la Trappe étoit sçavant dans l'art des arts, que d'avoir élevé, & dans si peu de tems, cette ame toute abrutie par les plus grands dereglemens, à une si grande perfection, & à une pureté d'esprit & de cœur, telle qu'on eut dit qu'il avoit

toujours vêcu dans la premiere innocence. Ce recit qui faisoit voir que Jesus-Christ entre tant de Maisons qui lui sont consacrées, avoit choisi la Trappe comme le lieu dans lequel il vouloit remporter sur l'enfer une victoire si signalée, lui faisoit trop d'honneur pour n'être pas contredite. Comme le monde est plein de gens qui s'opposent à la gloire de Dieu, & à l'édification de son Eglise, & qui ne perdent pas une occasion de donner des marques de leur mauvaise volonté, il ne faut pas s'étonner si l'on a attaqué la relation de la Vie de Dom Muce, & si on a essaïé de la faire passer pour une imagination de celui qui l'a écrite. L'Auteur des quatre Lettres a poussé la chose si loin, qu'il est important de justifier en peu de paroles la bonne foy de Monsieur de la Trappe.

Dans la premiere & cinquiéme Lettre.

Dans le tems où on publioit davantage, qu'il n'y avoit rien que de supposé dans ce recit, que cette méchante vie qu'on lui imputoit avant sa conversion, n'étoit qu'une fable; que c'étoit un homme qui vivoit comme un autre, & en qui il n'y avoit rien à re-

prendre ; Monsieur l'Archevêque de Vienne, qui étoit pour lors Evêque de Dye, vint à la Trappe, & parlant à Monsieur l'Abbé de Dom Muce, il lui dit qu'il lui en feroit savoir des nouvelles, & qu'il étoit des confins de son Diocese. L'Abbé de la Trappe lui répondit qu'il lui feroit un extrême plaisir, parce que tout ce qu'on savoit de ses desordres & de ses dereglemens, on ne l'avoit appris que de lui-même.

Quelque tems aprés Monsieur l'Archevêque de Vienne s'étant souvenu de la promesse qu'il avoit faite à Monsieur de la Trappe, lui écrivit : Voici les propres termes de sa Lettre.

De Die le 9. Février 1693.

» Je connois à present parfaitement
» Dom Muce. Il étoit Religieux d'un
» Prieuré nommé S. Marcel, situé fort
» prés des confins de mon Diocese. En-
» suite il eut un Office dans l'Abbaïe
» de Crevas au Diocese de Viviers ; &
» il a mené dans l'un & dans l'autre lieu
» une vie detestable. Monsieur de Vau-
» gran Lieutenant Criminel de Valen-
» ce, qui étoit son seul recours en ce
» païs, m'a dit que c'étoit lui qui lui
» avoit conseillé de s'enfuir, parce qu'il
» ne pouvoit plus éviter de tomber entre

les

les mains de la Justice, & qu'il y » avoit bien dix ou douze Decrets de « prise de corps contre lui, tous pour « des actions horribles : il m'a ajoûté, « que la derniere fois qu'il le vit, lui « ayant fait remarquer le danger où il « étoit, Dom Muce lui répondit ces « propres paroles » Je vois bien que je « suis perdu, & qu'il n'y a point de mi- « sericorde pour moi sur la terre, mais « je m'en irai si loin, que l'on n'enten- « dra jamais parler de moi. «

J'en ai vû un autre du 15. Aoust de « la même année, dont voici les mots : « Le Visiteur de l'Ordre de Cluny est « venu ici, & m'a promis de m'en- « voyer sur la fin de ce mois les dé- « positions des Confreres de Dom Mu- « ce, qui attesteront à ce qu'il m'a dit « des choses effroyables : Il m'a assûré « non seulement, que tout ce que vous « avez écrit sur le témoignage de ce saint « Penitent étoit veritable, mais qu'il y « avoit des choses encore plus terri- « bles. «

Quelque tems aprés Monsieur l'Archevêque de Vienne envoya à l'Abbé de la Trappe une attestation en forme du Lieutenant Civil & Criminel

Du 27 Novem. 1693.

de Mont-Limard, par laquelle il declare & certifie, que Dom Muce a eu divers procez criminels intentez contre lui jusques au nombre de huit dans le Ressort de son Siege. Nous renvoyons ce certificat parmi les pieces justificatives, afin de fermer la bouche a ceux qui ne font point de scrupule de combattre des veritez aussi constantes que celles qu'on voit dans cette Relation. On n'a pu se dispenser d'entrer dans ce détail, rien n'étant plus contraire à la conduite & à la pieté de Monsieur l'Abbé de la Trappe qu'une supposition indigne qui feroit une tache éternelle à sa vie.

La Relation de la vie, & de la mort de Dom Muce a fait des impressions si avantageuses sur la plus grande partie des personnes qui l'ont luë, que le public a interêt qu'on n'écoute point ceux qui auroient dessein d'en diminuer la créance, & d'empêcher l'édification qu'elle a donnée jusqu'ici, & qu'elle peut donner encore dans la suite. Il faut esperer que Dieu ne permettra pas qu'on ait égard aux calomnies qu'on a debitées à cette occasion contre Monsieur l'Abbé de la

Trappe, qui n'a été que le ſimple canal par où Dieu a fait couler cette abondance de graces ſur ce ſaint Penitent.

Comme le Livre *de la ſainteté des Devoirs de la Vie Monaſtique* conſervoit toute ſa reputation malgré tous les efforts qu'on avoit fait pour le décrier, & que le Commentaire du
P. M. avoit été fort mal receu de 1690.
ſes Confreres, comme on l'a dit, le R. P. Martene, homme tres-habile & fort exact, vint en quelque maniere à ſon ſecours; il écrivit en Latin ſur la Régle de ſaint Benoît, & fort modeſtement, même quand il blâme M. l'Abbé de la Trappe, qu'il ménage beaucoup lorſqu'il parle de ſes ſentimens, dont il n'eſt pas toujours fort éloigné, quand il ne ſe laiſſe point dominer au préjugé des uſages: on auroit tort de s'en plaindre, il croit avoir raiſon, mais c'eſt un ennemi de plus. Tous ces Auteurs parurent en divers tems, pour avoir le corps de reſerve en cas de defaite, & ne pas manquer de reſource au beſoin. On laiſſa, pour ainſi dire, une groſſe arriere-garde, pour ſoûtenir en cas que

les plus avancez eussent été battus, ou attaquez sans succez, pour fatiguer sans doute la patience de Monsieur l'Abbé de la Trappe, qui ne disoit mot, & qui les desarmoit par son silence, qui devoit leur apprendre à se taire, si son silence même n'eût été le sujet qui les faisoit tant parler.

Alors parut sur les rsngs le R. P. M... ce prodige de science. Il avoit d'abord envoyé à Monsieur l'Abbé
1683. de la Trappe des *Réflexions briéves* sur le livre des Devoirs, tres-modestement proposées comme à son ami, & depuis tout ce tems-là il n'avoit dit mot. Mais croyant apparamment que le P. Martene qui avoit traité la question *des Etudes Monastiques*, contre le sentiment de M. l'Abbé de la Trappe, n'en avoit pas assez fait en la traitant problematiquement ; ce qui sembloit être une espece de préjugé en sa faveur, soit de son propre mouvement, ce qui est difficile à croire, soit à la sollicitation de ses Confreres, comme on l'écrivit à Monsieur l'Abbé de la Trappe, & comme Monsieur de la Trappe l'écrivit à Monsieur l'Abbé du Val-Richer, ce qui est plus vrai-

In caput 48. Reg. pag. 627.

Lettre du 5. Nov. 1691.

ſemblable, il donna au public ſon *Traité des Etudes Mônaſtiques*, dont il établit la neceſſité le mieux qu'il put : On n'oublira jamais le conſeil que le demon donnoit à Chilon pour le retirer de la ſolitude, allegué contre M. de la Trappe. 1691.

Peu de tems aprés ce ſçavant Abbé répondit à ce Livre, & ſa réponſe ne lui coûta que ſes heures de loiſir de quatre mois, dans le deſſein de ne plus écrire ſur ce ſujet, qu'il croyoit ſuffiſamment éclairci. Car voici ce qu'il me manda en réponſe aux complimens que je lui avois fait ſur ſa replique. 1692.

« Ce m'eſt une vraye conſolation, Monſieur, que vous penſiez ſi avantageuſement du Livre que je vous ai envoyé, ſçachant qu'il n'y a perſonne qui ait plus de pénetration que vous en avez, & qui puiſſe mieux diſcerner que vous, ce qui eſt bon, de ce qui ne l'eſt pas ; quoique je n'aye pas dû me propoſer de plaire, cependant il faut plaire pour perſuader ; & ſi on n'a point l'approbation des gens, on ne s'en attire point la créance. On me mande qu'il y a de grands mouvemens, & de grands deſſeins contre moi: 2. Av. 1692.

» il faut qu'ils soient grands pour m'o-
» bliger de répliquer : car à moins que
» d'y être forcé, je ne m'aviserois pas
» d'écrire une seconde fois sur la mê-
» me matiere.

Cet Ouvrage fut reçu avec une approbation universelle des plus grands hommes du siécle, qui le lisoient sans préjugé, & les vrais sçavans dans les usages du Cloître, & les pratiques anciennes en jugerent comme les autres, & n'eurent là-dessus qu'une voix.

17. Mars 1692. » » Je suis parfaitement touché, lui
» écrit Monsieur l'Evêque de Meaux,
» de ce que vous dites des Etudes. Vou-
» parlez divinement des Ecritures divi-
» nes, & de leur plenitude. Vous atta-
» quez la fausse critique qui est la ma-
» ladie, & la tentation de nos jours,
» avec une efficace invincible. L'esprit
» de la contradiction ennemi de curio-
» sité & des nouveautez, se fait sentir
» par tout, & en un mot l'Ouvrage est
» parfait, quoique le monde, dont le
» goût est si bizarre & si injuste, en
» puisse juger.

14. Mars 1692. » Je vous rends mille graces, lui
» écrit, le R. P. Gourdan Chanoine de
» saint Victor de votre excellent Li-

vre que j'ai receu comme un present «
du Ciel, puisque les veritez qui y sont «
si saintement & si sagement énoncées «
viennent de cette source originaire, «
d'où vous les avez puisées, je veux «
dire la lumiere de Dieu, la Tradition «
Monastique, & les sentimens des Ss. «
Peres, &c. On ne peut combattre des «
maximes si pures, sans faire injure à «
l'esprit de la grace, qui ne retire pas «
ses Serviteurs dans les Cloîtres, pour «
les rendre curieux, ni occuper dans des «
sciences ou vaines, ou steriles, ou trop «
étenduës, mais pour les borner dans «
l'humilité, dans la simplicité, & dans «
la charité, &c. J'espere que Dieu tire- «
ra une grande gloire d'un si excellent «
Ouvrage, & l'Eglise nous aura une «
éternelle obligation d'avoir si glorieu- «
sement défendu la solide pieté des «
Cloîtres. Le stile que vous employez «
a une noblesse d'éloquence, & un vol «
qui emporte le Lecteur, & qui char- «
me en le persuadant : au lieu que le «
Livre auquel vous répondez, n'a ni «
l'un ni l'autre caractere. «

« Toutes les réponses que vous fai- « 16. Mars
tes au P. M. lui écrit Monsieur du Fos- « 1692.
sé, me paroissent revêtuës d'une lu- «

« miere, & d'une ſimplicité, qui ne
« convient qu'à la verité. Je crois que
« la lecture de votre Livre devroit con-
« vaincre les eſprits, que vous accordez
« aſſez d'étude aux Religieux, en ſuivant
« l'eſprit veritable des Inſtituteurs de la
« Vie Monaſtique.

10. Av. 1692. » « Je crois qu'il eſt du droit des gens,
» lui écrit Monſieur Boileau, Doyen de
» Sens, de ne jamais remercier un Au-
» teur de ſon Livre qu'aprés l'avoir lû.
» Je vous avouë, que quoique j'en aye
» lû quelques-uns en ma vie, je ne me
» ſouviens pas d'avoir jamais été plus
» touché que je le ſuis du vôtre. J'y ai
» connu une ſi haute idée de la perfec-
» tion Monaſtique, que j'en ſuis dans
» une eſpece d'extaſe, quand je conſide-
» re au milieu d'une aſſez grande Biblio-
» theque que j'ai, combien on eſt ſa-
» vant dans la Science des Saints, ſans
» le ſecours de tant de Livres. Voila ce
» que le vôtre m'apprend, & je crois
» qu'il ne ſe trouvera point d'honnêtes
» gens dans le monde qui ne ſoient per-
» ſuadez par vos Ouvrages, quelques
» oppoſez qu'ils y paroiſſent, & par vo-
» tre vie, que l'humilité profonde, & la
« haute Science peuvent faire dans les

grands hommes une ſainte alliance. «

« J'ai achevé votre Réponſe au « 10. May 1692.
Traité des Etudes Monaſtiques, lui «
écrit Monſieur l'Abbé Fleuri, il me «
ſemble que vous n'avez jamais mieux «
expliqué nulle part l'eſprit de la Vie «
Monaſtique, oublié depuis ſi long- «
tems. Vous montrez fort bien, que ce «
qui paroît un avantage en comparaiſon «
des deſordres paſſez, eſt encore bien «
éloigné de la perfection. Et il me ſem- «
ble que de ces mêmes principes, on «
peut déduire la ſource du Rélâche- «
ment dans les Communautez, où les «
Etudes ſont la premiere Inſtitution. «

« J'ai fait la lecture de votre Livre « 12. May
des Etudes Monaſtiques, lui écrit M. «
l'Abbé Guillard, mais avec une admi- «
ration, & une conſolation que je ne «
ſçaurois exprimer. J'ai ſenti dans cette «
lecture un ſuc tout different de celui «
du P. M. Elle enleve, elle poſſede, el- «
le charme par l'eſprit de Dieu, qui y «
eſt répandu par tout.... Je ne crois pas «
qu'on puiſſe ne pas voir une verité ſi «
lumineuſe, ſi bien établie avec tant «
de benediction & de ſcience Monaſ- «
tique, dont il eſt aiſé de voir que «
Dieu vous a ouvert toutes les ſources. «

21. May 1692. » Tout le monde s'explique ouvertement, lui écrit le R. P. Alexis du » Buc, sur l'estime que l'on doit faire » de votre Réponse (au P. M.) & les » bons connoisseurs avouënt qu'il y a » long-tems qu'il n'a paru Ouvrage où » l'on trouve tant d'érudition, de solidité, de jugement, de pénetration, d'équité, de droiture de cœur, & d'esprit. On y remarque par tout un attachement inviolable à la verité, qui, » &c. Je vous dirai que le R. P. de la » Chaise a parlé au Roi tres-avantageusement de votre Livre, & ainsi fermé » la bouche de ceux qui combattoient » les grandes veritez qu'il contient.

12. Juin » Nous achevons aujourd'hui de lire » au Refectoire votre réponse au Traité des Etudes Monastiques, lui écrit » Monsieur l'Abbé de l'Etoile, j'ai eu » en mon particulier un singulier plaisir » de voir décrites avec tant d'éloquence, & défenduës des veritez & des » maximes dont j'étois déja persuadé. » Ceux qui étoient empoisonnez de l'amour des sciences de Philosophie, & » de Theologie Scolastique ont eu de la » confusion, & la plupart en ont été si » convaincus, & si édifiez, que cette

lecture nous a été ici d'une grande «
utilité. «

« Il faut avoüer, lui écrit Monsieur l'Abbé d'Orval, que j'étois sur le point d'établir l'étude chez nous, il y a environ sept ou huit ans, croyant qu'on ne pouvoit pas avoir des Superieurs, & des Confesseurs assez capables pour s'acquitter de leurs devoirs sans ces Etudes methodiques; mais je rends graces à Dieu de m'avoir fait celle de m'ouvrir les yeux en méditant avec plus d'application, que je n'avois fait par le passé, les Régles, & les moïens que nos saints Peres avoient choisi pour rétablir l'Ordre Monastique dans sa premiere pureté. « 13. Oct.

Cette grande approbation donnée d'une commune voix à un Ouvrage qui traite d'une matiere que les Moïnes jugent tres-importante, ne fut pas ignorée du P. M. & cette approbation le fit resoudre à une replique pour sauver celle qu'il croyoit avoir meritée. On vit alors paroitre ses » *Réflexions sur la Réponse au Traité des Etudes Monastiques*, où il n'établit pas de nouveaux principes, mais il rapporte « 1693.

de nouveaux exemples, & tâche de donner de nouveaux jours qui rendent sa cause favorable; il faut que Monsieur l'Abbé de la Trappe en ait fait cas, puisqu'il estima qu'il étoit necessaire d'y répondre, contre ce qu'il m'avoit écrit. Il l'a fait dans un Ouvrage encore caché sous le boisseau, & qui merite d'être mis sur le Chandelier, mais avec évidence à mon sens, si pleine & si entiere, qu'on ne pourra s'empêcher de dire qu'il a raison.

Comme on soupçonne le P. M. & ses Confreres d'avoir employé leur credit, & leurs amis pour l'empêcher de paroître, ne seroit-il pas de la gloire, de la justice, & de l'honneur de ce savant Benedictin d'employer ses sollicitations & ses amis, pour tirer cette réponse des tenebres où elle est ensevelie? Ce seroit une exemple de probité, & de bonne foy qui donneroit de l'admiration, & je crois pouvoir l'esperer de sa pieté. Et en cela il ne feroit rien pour Monsieur l'Abbé de la Trappe, que Monsieur de la Trappe n'ait fait pour lui: Car quoique l'Auteur des quatre lettres qui lui sont addressées, ait osé écri-

te, que cet illustre Solitaire » avoit fait «
remuer toutes les Puissances, & des «
Princesses du premier rang ; & fait «
tenter même l'équité de feu Monsieur «
le Chancelier, pour empêcher les Re- «
flexions de voir le jour, parce qu'il «
veut triompher par tout ; Il est certain «
qu'ayant été consulté par ces Princesses, il ne faudroit pas arrêter cet
Ouvrage, il répondit ; « qu'on ne le «
pouvoit sans injustice, & qu'il étoit «
permis à chacun de dire ses pensées «
dans un point de dispute : j'ai des preu- «
ves en main pour prouver qu'un Ordre entier a fait intervenir l'autorité pour lui imposer silence. Pour voir triompher Monsieur de la Trappe de ceux qui ont écrit contre lui, il n'eût falu que vaincre la peine qu'il avoit à prendre la plume pour leur répondre. Ce qu'il a fait en cette occasion, & dans les Ecclaircissemens qui seront des monumens éternels de ses victoires.

Ces *Reflexions* ne demeureront pourtant pas sans replique. Dieu qui permet les afflictions de ses Serviteurs inspira à un tres-habile homme, qui s'est caché sous le nom de Frere Colomban, d'entrer dans cette dispute. Com-

1693. Explication du Chapitre XLIII. de la Regle de saint Benoist pour servir d'éclaircissement à la question des études Monastiques

me il entend parfaitement la Régle de saint Benoît, il fit voir clair comme le jour, que le XLVIII. chapitre étoit une espece de décision en faveur de Monsieur l'Abbé de la Trappe: que la distribution que ce saint Legislateur y faisoit du tems, n'en laissant presque point de vuide, & n'y faisant nulle mention des Etudes, étoit une preuve qui fermoit la bouche; & M. de la Trappe trouvoit cet argument si fort, qu'il l'appelloit un *coupe-gorge*. On peut en voir le détail dans son Livre, où l'on remarquera qu'aprés l'Office divin, le travail est l'occupation dominante de la Régle. Il cite une Bulle du Pape Clement VIII. donnée en 1603. pour la Reformation des Moines de saint Basile de la Congregation d'Espagne, dont nous devons rapporter quelques paroles, parce que le Livre du F. Colomban est fort rare. » Ce Pape dit que l'Etude » ne convient point aux Moines, & » qu'elle n'est propre qu'à troubler leur » paix, & le sacré repos des Monasteres, que les belles lettres, la Philoso- » phie & la Theologie, enfin les Eco- » les sont préjudiciables à la discipline

Pag. 76 Cum divi Basilii institutũ Monasticum sit, quidquid

des Cloîtres : que les Moines ne sont faits ni pour prêcher, ni pour confesser &c. & qu'enfin les Moines doivent donner la preference au travail sur l'Etude.

Il ne m'appartient pas de me mêler dans une dispute formée entre deux si grands personnages, mais il appartient à l'histoire des ouvrages de Monsieur l'Abbé de la Trappe de dire au moins un mot en passant, en faveur d'un sentiment dont il croioit que dépendoit toute la regularité des Cloîtres ; car il ne faut pas douter que ce ne soit pour menager son adversaire qu'il n'a pas dit, tout ce qu'il eut pu dire pour le soûtenir, qui paroît si fort & si précis. Il est difficile de comprendre comment il a paru si extraordinaire au R. P. M. le R. P. Dom Gregoire Tarisse, un des Generaux de sa Congregation, n'étoit-il pas de l'opinion de Monsieur l'Abbé de la Trappe, lorsqu'il dit aux Superieurs dans ses Avis qui ont été imprimez à Paris en 1632. » * Que ce qui a peuplé en peu de temps leur congregation de tant de Religieux, & l'a mise en si bonne estime dans la commune creance, ce ne sont pas des effets de

« ipsius « quietē & tran« quillitatem « impedi« re potest aut perturbare, veluti eleemosynas petere, confessiones sæculariū audire, verbum Dei populo prædicare, Collegia ad Philosophiam vel Theologiam, seu alias scientias addiscendas habere, seu Religiosos ad universitates, studiorum causâ, « mittere prohibemus; « ne istarum re« rum studio « dedltis

laudabile manuũ laboris institutũ desp-rant, &c.

* Page 20. Pag. 78 & 79.

« leurs éclatantes Prédications, de leur
« assiduité à oüir les Confessions, de leur
« travail à mettre sous la Presse de gros
» Volumes, que leurs Religieux ne peu-
» vent devenir vrais Benedictins; c'est-à-
» dire, pratiquer les vertus Monastiques
» au point de perfection que S. Benoît
» demande de ses Enfans, parce qu'on
» les habituë à certaines lectures & exer-
» cices, qui au lieu de faire impression
» sur la volonté, & la déterminer effica-
» cement à la pratique des vertus qui leur
» conviennent proprement, les entretien-
» nent dans je ne sçai qu'elles douceurs
» passageres qui s'arrêtent au sentiment,
» sans autre effet, & qu'ainsi il arrive
» qu'à mesure que ces petits goûts sensi-
» bles viennent à se perdre, l'esprit de
» la vraie devotion s'amortit en eux,
» & que la nature qui est accoûtumé, &
» comme endormie dans ces tendresses,
» tremble aussi-tôt qu'elle se trouve dans
» l'occasion de souffrir quelque mortifi-
» cation un peu verte, ou bien qu'elle
» entend parler seulement de la regle,
» tant elle lui semble affreuse & sauvage,
» parce qu'elle ne contient que des ma-
» ximes contraires à la chair, qu'ils ont
» trop flatée, & que c'est pourquoi il lui

« semble qu'il faudroit sevrer les Religieux de ces lectures enfantines, & leur soustraire ces exercices imaginaires, pour leur bailler quelque chose plus solide & conforme aux graves & assurées maximes de leur sainte Regle, dont l'excellence est telle, que s'ils la pouvoient une fois bien connoître, jamais ils ne voudroient (comme saint Paul disoit de la Croix) savoir autre chose, ni affecter autre pratique.

Le Docte & Pieux Gerson n'étoit-il pas de l'avis de Monsieur l'Abbé de la Trappe, quand il ne mettoit pour tous Livres entre les mains des Solitaires & des Moines, que des Legendes, des Relations des miracles & des Revelations, & autres Ouvrages de pareille litterature ? ce qui est infiniment moins que ce que Monsieur de la Trappe permet à ses Religieux.

Cæterum vocatio Solitariorum & Monachorum ista est, ut plus studeant affectui devotionis quam intellectus eruditioni. Respicit autem iste gradus, Legendas & miracula Sanctorũ & revelationes devotarum personarum. Rich. in sua pro

Saint Pierre d'Alcantara ce digne Confesseur de sainte Therese, n'étoit-il pas du sentiment de Monsieur l'Abbé de la Trappe, quand il défend d'avoir des Biblioteques dans les Convents de sa Reforme ? En effet l'élevement que cause la science est la ruïne de la simplicité Religieuse ; & il est presqu'im-

Gerſ. Apol. mihi pag. 27. poſſible qu'un eſprit occupé à écrire quelque grande découverte dans l'Empire des lettres, faſſe beaucoup de cas des petites pratiques de Convent introduites pour les Saints, pour s'élever à l'Empire de la vertu. Les Livres dont parle Gerſon conviennent mieux aux deſſeins, à la pieté & à la vie cachée des Solitaires. Un Auteur Moderne a parlé ſur ce ſujet d'une maniere ſi édifiante, que je crois devoir rapporter ici ſes raiſons, afin qu'on y faſſe quelque attention, qu'elles ſervent à guérir des préjugez qui font donner ſouvent à des ſciences inutiles un tems deſtiné pour l'éternité.

» Les hommes doctes, dit-il, ont tâ-
» ché en vain de faire venerer le ſçavoir
» par l'intereſt qu'ils ont à faire reſpec-
» ter, ce qui les diſtingue des autres. Je
» ne ſçai ſi en attirant la vaine appro-
» bation du vulgaire, ils ont bien trouvé
» le ſecret de ſe ſatisfaire eux-mêmes. Si
» cela eſt, il faut que la vanité ſoit ve-
» nuë au ſecours de la ſcience : car je
» vous prie, que profitent la pluſpart des
» choſes que nous apprenons à un hom-
» me qui eſt fait pour l'éternité ? Qu'eſt-
» ce que les ſciences humaines nous ap-

prennent? des mots, des étimologies, «
des dattes, des faits qui ne nous regar- «
dent plus, ou qui ne servent qu'à mon- «
trer que nous les sçavons, des questions «
vaines, ou ridicules, ou dangereuses, «
des speculations sans fin, une infinité de «
fictions & de mensonges, & presque «
rien qui nous soit utile, & dont notre «
ame puisse se nourrir. Comment est-ce «
d'ailleurs que la plupart des hommes «
connoissent ces choses, d'une maniere «
si trouble & si confuse, que ces préten- «
duës connoissances ne servent qu'à les «
jetter dans l'égarement? Il ne faut qu'a- «
voir des idées confuses des choses, & «
beaucoup de vanité pour être perpe- «
tuellement dans l'erreur, & il est cer- «
tain que l'érudition ordinaire donne «
l'un & l'autre, car il n'est pas possible «
de donner quelque distinction à des «
connoissances qu'on entasse en si grand «
nombre, & il arrive presque toûjours «
qu'on s'enfle par l'acquisition de ce te- «
nebreux butin, comme si on avoit lieu «
de se feliciter d'acquerir de nouveaux «
préjugez & de nouvelles erreurs: & si «
l'abondance des connoissances qui em- «
pêchent la justesse & la droiture de l'es- «
prit, valoit autant que leur clarté & leur «

» distinction qui produit un effet tout
» opposé. En cela on profite de l'erreur du
» vulgaire qui a accoûtumé de confondre
» ces choses : mais ni l'on n'impose aux
» gens véritablement habiles & éclai-
» rez, ni l'on n'a lieu d'être trop satis-
» fait de soi-même ; ceux-là même qui
» savent ce qu'ils savent, qui joignent
» les qualitez naturelles aux acquises, &
» qui se sont accoûtumez à acquerir par
» l'exactitude d'une meditation appli-
» quée les connoissances qui embroüil-
» lent le cerveau des autres par leur con-
» fusion, ne remportent pas au fond un
» plus grand fruit de leur étude, que de
» connoître combien les connoissances
» de l'homme sont bornées : ils se trou-
» vent environnez par tant d'abîmes im-
» penetrables, ils ne sauroient faire un
» pas sans trouver une difficulté, le
» nombre de leurs connoissances distinc-
» tes est petit, encore ces connoissances
» sont-elles ensevelies dans un nombre
» presqu'infini de préjugez & d'erreurs,
» dont il faut les separer ; & ce qu'il y
» a de plus fâcheux encore, c'est que si
» les connoissances de ce caractere éclai-
» rent plus l'esprit que les autres, on
» ne voit point qu'elles servent d'a-

vantage, du moins pour l'ordinaire à «
la satisfaction du cœur. «
Enfin on peut dire que la science «
ordinaire est inutile dans la nature, «
dangereuse assez souvent dans la so- «
cieté, pernicieuse dans le cœur, & «
presque toûjours mortelle dans la Re- «
ligion. Elle est inutile dans la nature, «
vous pouvez raisonner sur la cause des «
orages & des maladies, sur la nature «
du tems, & sur la certitude de la mort; «
mais vous ne sauriez éviter rien de «
tout cela : elle est dangereuse dans le «
cœur, puisqu'elle nous coûte presque «
toûjours notre humilité; & mortelle «
dans la Religion, parce qu'elle s'érige «
en juge de la revelation, & veut nous «
faire connoître par nous-même ce «
que la foy n'apperçoit que sur le té- «
moignage de Dieu. «
Les incredules triomphent, ajoûte- «
t-il, de ce qu'on voit rarement des «
gens d'une érudition extrêmement dis- «
tinguée, croire ce que le vulgaire croit «
à l'égard des Mystéres de la Religion; «
qu'ils ne s'y trompent pas, l'objec- «
tion n'est point si forte qu'ils s'imagi- «
nent; car un Sçavant n'est, pour le «
definir exactement, qu'un homme qui «

» a plus d'erreur & de préjugé que tous
» les autres hommes, & ces préjugez
» d'autant plus dangereux qu'il est plus
» éloigné de les connoître par les preven-
» tions de son orgueil. Sa grande lectu-
» re lui fournit les matereaux de ses
» erreurs en lui fournissant des idées
» confuses, & sa grande vanité leur don-
» ne la forme en changeant les idées con-
» fuse & distinctes, & ses moindres con-
» jectures en autant de demonstrations.
» Cela soit dit en passant pour la défense du sentiment de Monsieur l'Abbé de la Trappe qui sera toûjours du goût des Solitaires qui examineront serieusement ce qu'ils sont venus faire dans les Monastéres. Je ne suis point Prophete, mais j'ose dire que si par malheur, ce qu'à Dieu ne plaise, on voyoit jamais établir à la Trappe un Professeur, du même jour elle commenceroit d'avoir besoin d'un nouveau Reformateur. Celui qui voit Dieu, dit saint Thomas, qui est la source de la verité & de la lumiere, ne veut point savoir autre chose : Pourquoi donc vouloir donner d'autres maîtres à ceux qui sont uniquement destinez à le contempler ?

Si solus Deus videretur qui est fons totius esse & veritatis, ita repleret naturale

*Ce fut presque dans le même-tems de cette seconde replique du P. M. qu'on vit courir par le monde les quatre fameuses Lettres à Monsieur l'Abbé de la Trappe qu'on donne vulgairement au R. P. D. S. M. elles sont bien écrites, & il y a beaucoup d'esprit & de vivacité, mais point du tout de verité. C'est à ce qu'il paroît un esprit qui vouloit voir dequoi il étoit capable, & qui vouloit se montrer à soi-même ce qu'il valoit.

desiderium sciendi, quod nihil aliud quærendum.
1. p. q. 12. a. 8. ad 4.
* 1692.

Quoiqu'il en soit, ces quatre Lettres ne nous apprennent rien de nouveau, & qui n'ait été dit & redit cent & cent fois, & refuté de même. Ce sont les mêmes chansons, les mêmes calomnies, les mêmes romans publiez avec le même emportement & la même confiance depuis la reforme de la Trappe, & la conversion ou la retraite de Monsieur l'Abbé de Rancé. Cet Auteur écrit bien, je l'avouë, il dit agréablement les choses, je l'avouë encore; mais il n'écrit que des médisances, il écrit mal, il fait rire aux dépens de la pieté & de la Religion, le tour ne vaut plus rien. La raillerie à moins qu'on ne s'en serve

contre la vanité, eſt elle-même une vanité des plus fines & des plus ſubtiles. *Ambitioſiſſimum gloriandi genus eſt etiam deridere*, dit un ancien & judicieux Auteur.

Monſieur l'Abbé de la Trappe laiſſoit faire ſon cours à la malice, & il ſoûtenoit toûjours avec une patience heroïque tout ce qu'il plaiſoit à l'envie d'imaginer & de publier contre lui, perſuadé qu'il étoit, comme il l'a dit cent & cent fois, *Que le caractere qui diſtingue ceux qui ſont à Dieu de ceux qui n'y ſont pas, c'eſt de pardonner & d'oublier, & que le propre d'un Chrétien eſt d'être ſans ſouvenir, ſans memoire, & ſans reſſentiment* : Et le monde raiſonnable étoit ſurpris qu'un ſeul ouvrage qui n'étoit composé que des autoritez & des exemples des Saints, & preſque de leurs propres paroles ; mais en tout ſelon leur eſprit, fût attaqué avec tant de violence. Cette ſurpriſe fit que ces quatre Lettres ne demeurerent pas ſans réponſe. On les refuta d'abord dans une ſeule Lettre à leur Auteur avec ſon nom & ſes qualitez, qui a quelque choſe de tres fort dans la *Liſte des faits poſez comme veritable par* le

Lettre à M. de Guiſe du 7 Dec. 1693.

le 19 Jan. 1693.

le R. P. D. S. M. dans ces Lettres qui meriteroient de ſa part ou une réponſe, ou un déſaveu ſolemnel.

On avoit tout ſujet de l'eſperer, dautant qu'il avoit dit dans ſa cinquiéme Lettre, *Qu'il ſouhaiteroit pouvoir ſe retracter de tout ce qu'il a dit au deſavantage de Monſieur de la Trappe, & qu'il le feroit ſans avoir nul égard à ſa reputation, ſi le reſpect & l'attachement qu'il doit à la verité ne s'y oppoſoit : mais que comme on ne lui a fait connoître ſa mépriſe que ſur deux faits, même de fort legere conſequence, il ne peut s'expliquer que ſur ces deux là; & il proteſte qu'il donnera ſatisfaction ſur tous les autres ſi-tôt qu'on lui aura montré qu'il s'eſt trompé.* Or s'en eſt là l'occaſion toute trouvée. Du 7 Jan. 1693 page 13.

Cette Lettre faite pour la défenſe de Monſieur l'Abbé de la Trappe, lui aïant été envoyée par S. A. R. Madame de Guiſe, il lui fit une réponſe bien digne de cette vertu & de cette humilité, qui a éclaté dans les fâcheuſes rencontres de ſa vie. *J'ay lû, Madame, la copie de la Lettre que V. A. R. m'a envoyée, ſi j'avois toutes les Apologies qui me regardent faites ou à* Lettre du 7 Dec. 1693.

faire, je les mettrois dans le feu au moment qu'il est, & j'attens ma justification de Dieu & non pas des hommes; mais de retenir la plume de celui qui a envie d'écrire, c'est ce qui ne se peut; cela me donne de la peine, parce que chacun en jugera à sa fantaisie, les uns pour, & les autres contre; la paix vaut mieux que tout cela.

Jamais homme ne la chercha avec plus de soin, & il lui sacrifia tous ses interests. Il en connoissoit tout le prix, & il lui avoit donné toute son estime. Il avoit mis sa reputation entre les mains de Dieu, c'étoit à Dieu à en prendre soin, & il en donnoit le sentiment aux hommes.

Aussi cet ouvrage dont nous venons de parler ne fut pas le seul qu'on fit contre les quatre Lettres. Monsieur Thiers voulut bien prêter sa plume à Monsieur l'Abbé de la Trappe, qui se faisoit une religion de tout souffrir, content de n'avoir donné aucun sujet veritable à ses ennemis d'entrer en mauvaise humeur contre lui. Son Livre a pour titre : *Apologie de Monsieur l'Abbé de la Trappe contre les calomnies du P. D. D. D. S. M. Moine*

Réponse à la lettre du P. Ma. par M. Thiers, page 8.

de la Congregation de saint Maur. Elle fut imprimée à Lyon il y a huit ou neuf ans chez Plaignard, & elle y fût étoufée dans son berceau par les soins, le crédit, & la dépense du General des Chartreux.

Me sera-t-il permis de dire que si c'est la derniere injustice d'accuser un innocent, c'est un excez de cruauté non seulement de ne vouloir point l'entendre de bouche pour sa défense, mais de lui refuser même de l'écouter par le ministére d'un Avocat. N'est-ce pas donner à penser qu'on ne cherche qu'à nuire, & qu'on n'en veut qu'à l'honneur & à la reputation de Monsieur l'Abbé de la Trappe? Mais n'est-ce pas faire voir que les Critiques ont mauvaise opinion eux-mêmes de leurs censures? Ne montrent-ils pas par là évidemment leur foiblesse? Pourquoi craint-on si fort de voir Monsieur l'Abbé de la Trappe justifié? La raison & la pieté veulent également qu'on desire de trouver innocent celui qu'on accuse comme coupable, sur tout quand c'est une personne comme Monsieur l'Abbé de la Trappe, dont la vie & le merite a

été l'édification & l'admiration du monde, & supprimer tout ce qu'on écrit par ses intrigues & son crédit, ou arrêter ceux qui écriroient par des menaces, comme certaines gens en ont usé avec moi-même, c'est vouloir avoir raison contre la raison même.

Ce que nous avons dit fait voir que l'Auteur de la cinquiéme Lettre à Monsieur l'Abbé de la Trappe n'avoit pas été tout-à-fait bien informé quand il a écrit : *Qu'on lui avoit déja mandé plusieurs fois que Monsieur Th. travailloit à lui répondre. Que cette nouvelle l'avoit un peu surpris & lui paroissoit fort douteuse, parce qu'il croyoit que Monsieur Th. avoit resolu de se tenir desormais en repos, & que d'ailleurs il étoit de sa prudence de ne se point commettre avec les B.* Ces manieres devroient-elles avoir lieu entre des gens qui disputent de bonne foy sur des questions sur lesquelles il n'y a point de revelation ?

Cinquiéme Lettre page 32.

Ibid. pag. 16.

Voyez la Dissertat. sur la sainte Larme imprimé à Paris avec Privilege 1699, & la réponse au P. Mabillon 1700, page 153.

On faisoit dans ces quatre Lettres un portrait si affreux de Monsieur l'Abbé de la Trappe, qu'il étoit impossible de l'y connoître, & on regardoit plus d'une fois le nom de celui

pour qui elles étoient écrites croyant de se tromper, & on avoit encore de la peine à en deferer à ses propres yeux. On le trouvoit representé presque par tout comme *un homme sans foy, sans religion, & même qui avoit effacé toute memoire de son baptême, & qui avoit dépoüillé toute humanité. C'étoit un emporté, c'étoit un furieux & un monstre qui immoloit à l'amour de la gloire ses freres & ses enfans. La vanité, l'orgueüil étoient à son avis les moindres de ses vices. Il le faisoit soupçonner de plus d'une heresie, d'être traitre à l'Etat, & à son Roy même.* Quoy que sa fidelité éclatât par tout, il sembloit vouloir faire entendre *qu'il étoit partisan des ennemis de la Religion & rebelle aux puissances les plus sacrées*, & il y invitoit tous les Moines *à l'exterminer*. Si le peché de l'Auteur avoit pû être separé de ces injures atroces, la joye de Monsieur l'Abbé de la Trappe eut été entiere; il ne craignoit que les loüanges, tout ce qui sembloit l'avilir étoit precieux à son cœur. Ces calomnies ne meritent point d'autre réponse que celle qui fut faite à ceux qui disoient que saint Jean son Patron & son Exemple, *qui étoit venu*

ne mangeant ni ne beuvant, étoit possedé du demon, que la sagesse avoit été justifiée par ses enfans, ou comme Jesus-Christ le disoit, que *les œuvres qu'il faisoit rendoient témoignage de lui.*

Monsieur l'Abbé du Val-Richer qui connoissoit mieux qu'un autre la pieté & le merite de Monsieur l'Abbé de la Trappe qu'il avoit vû de prés pendant le voyage du Rome, & qui n'ignoroit rien de ce qui se passoit à la Trappe dont il avoit été Visiteur, & qui savoit la fausseté des faits alleguez par cet Auteur, tout cela s'étant passé à ses propres yeux en eut de l'indignation. Comme il aimoit beaucoup M. l'Abbé de la Trappe, il commença une Apologie contre ces quatre Lettres, mais ses visites & sa maladie l'empêcherent de l'achever. Il se contenta de lui écrire une Lettre qui fait voir la verité de ses sentimens, dont la raison & la justice veut qu'on mette ici un extrait dans la vûë de Dieu seul. Il dit *qu'il n'y a rien que d'outré & de faux dans ces Lettres. Que tout le monde condamnera un procedé si irregulier. Qu'il a entre ses mains les originaux & les Procés Verbaux de l'As-*

Lettre du 9 Mars 1693 à M. l'Abbé de la Trappe.

semblée des Superieurs de l'étroite Observance de 1664 où ils avoient été deputez pour Rome, bien scellez & signez de ceux qui y ont assisté, & qui feroient connoître à toute la terre la verité du fait, & ce qui se passa ensuite au Chapitre general de 1667 qui est bien éloigné de ce que le P. D. S. M. mal informé a osé avancer sans justice & sans fondement. Votre reputation, ajoûte-t-il ensuite, mon Reverend Pere, est trop bien établie pour recevoir la moindre atteinte, vous êtes trouvé digne d'endurer des calomnies pour la gloire de Jesus-Christ, & il n'en falloit pas moins pour couronner votre vie, & faire briller davantage votre vertu.

Aprés cet écrit, soit que les esprits fussent ou appaisez ou épuisez par tant de redites, le Livre des saints Devoirs n'eut plus d'assauts à soûtenir, & aprés une guerre qui avoit duré prés de dix ans, la pureté de ses maximes, la sainteté de ses pratiques, & la solidité de ses sentimens le fit triompher de toute la malice de ceux qui l'avoient attaqué sans relâche; il a encore aujourd'hui autant de reputation que jamais. Celle de son Auteur n'en est devenuë que plus éclatante, & il est toûjours

trouvé digne de l'éloge que Monſieur l'Evêque de Grenoble lui donna dés qu'il parût, en comparant l'Auteur à ſaint Jean Climaque, & le Livre de ſes devoirs à l'Echelle ſainte.

Tout ce qui portoit le nom de Monſieur l'Abbé de la Trappe étoit ſi bien
1684. reçu du Public que le Livre *de la Pureté de l'Intention* qui contient *les penſées d'une ame qui parle à Dieu, & des reflexions ſur le ſeul neceſſaire* ayant parû peu de temps aprés le Livre des Devoirs, il lui fut attribué par le Libraire, & ce grand homme eut l'humilité de le ſouffrir. Cet ouvrage eût pourtant l'honneur de ſon approbation, & Monſieur l'Abbé du Val-Richer lui en ayant fait des complimens,
Du 20 May 1689. il lui fit cette réponſe: *Le Livre de la Pureté d'Intention n'eſt point de moi, mais il n'en eſt pas moins bon.*

Ceux qui avoient quelques écrits de Monſieur l'Abbé de la Trappe, & qui par un ſaint zele avoient ramaſſé comme un treſor precieux & une nourriture exquiſe, les moindres miettes qui tomboient de la table d'un homme ſi riche, crûrent l'y devoir communiquer, & bien que le reſpect em-

pêchât qu'on y mit son nom, parce que ne sortant pas immédiatement de sa main, il pouvoit s'y être glissé beaucoup de fautes dont il n'étoit pas juste qu'il fût responsable. On faisoit connoître par tout pour en avoir le debit, qu'il en étoit l'Auteur. Tel fut le sort de ces *Instructions sur les principaux sujets de la pieté & de la Morale Chrétienne.* 1693.
Cet ouvrage est tiré des Lettres qu'il a écrites ou des livres qu'il a faits, & merite d'être lû. Il n'eut pas plûtôt les premieres nouvelles de son impression, qu'il écrivit à Monsieur de Harlay pour le prier d'empêcher qu'on ne le donnât au Public. Mais malgré tous ses soins on le vit enfin paroître, & il fallut qu'il souffrît cette mortification. L'Auteur qui avoit prévû ce qui pourroit arriver, avoit si fort prevenu feu Monseigneur le Chancelier que Monsieur l'Abbé de la Trappe, quelque mine qu'il fit de vouloir empêcher la publication de ce Livre, desiroit qu'il vit le jour, & qu'il ne s'y opposoit que par ceremonie, qu'il n'eût pas bonne opinion de sa sincerité, & ne revint que long-temps aprés de ce prejugé, ayant enfin connu la supercherie.

Lettre à Mad. de Guise du 26 oct. 1693.

Voyez parmi les pieces la Lettre qu'il m'écrivit.

Cet ouvrage ne fut pas le seul qu'on publia sans la participation de Monsieur l'Abbé de la Trappe. Un de ses amis étant mort, on trouva parmi ses
1697. papiers *La conduite Chrétienne* qu'il avoit composée pour S. A. R. Madame de Guise dont il avoit fait une copie, lui ayant été confiée pour la lire, & elle fut imprimée chez Girin. Depuis la mort de cette Princesse elle a été donnée au Public de son consentement en une meilleure forme, augmentée considerablement; & a eu tout le succés & l'approbation qu'on peut s'imaginer.

Nous avons cru devoir rapporter tout d'une suite ce qu'on a écrit contre le Livre *De la Sainteté, & des Devoirs de la Vie Monastique* pour en faire mieux voir l'excellence; & nous avons parlé de ces trois derniers ouvrages pour montrer combien sa grande reputation avoit donné d'empressement au Libraire, comme une espece d'hommage que Dieu faisoit rendre à sa vertu. Mais avant que de parler de tous les autres Livres qu'il a faits, il est necessaire de dire quelque chose de deux objections importantes qu'on a propo-

sées contre Monsieur l'Abbé de la Trappe, & que nous avons rapportées dés le commencement, & renvoyées ici pour éviter une trop longue digression. La premiere de ces objections regarde *les Portraits affreux* qu'on lui reproche d'avoir fait de tous les Moines, pour montrer qu'il *a l'esprit satyrique.* La seconde regarde les preuves & les exemples dont il s'est servi pour établir son sentiment sur la question *Si la pauvreté & les necessitez pressantes des Peres & des Meres ne sont pas des motifs suffisans pour obliger des Religieux à quitter leur solitude, & à demeurer hors de leur Monastére?* On dit que *les passages de l'Ecriture* qu'il allegue *sont pris hors de leur véritable sens; & qu'il n'a choisi que des exemples outrez & inimitables.*

Tom. 2. chap. 16. quest. 11. & suiv.

Entret. de Tim. & de Phil. p. 125.

Il dit au premier de ces reproches « qu'il a été contraint de parler des desordres des Cloîtres, que la charité qui « l'a obligé de parler à ses Religieux « des veritez selon lesquelles ils de- « voient se conduire, ne lui a pas per- « mis de passer sous silence les raisons « dont on pouvoit se servir pour les em- « pêcher de les mettre en pratique; & «

Eclair. 2. difficulté.

» que comme entre ces raisons il n'y en
» a point de si specieuses ni qui soient
» plus à craindre que celles que l'on ti-
» re des exemples & des usages, il avoit
» fallu toucher la conduite de ceux qui
» les regardent comme des regles, &
» leur en faire remarquer les abus afin
» qu'ils fussent incapables d'y ajoûter
» aucune créance. Que comme il n'y
» a rien de plus dangereux ni qui puisse
» plus aisément surprendre les personnes
» dont la conscience est timorée, & qui
» craignent de déplaire à Dieu, que de
» leur representer qu'ils sont singuliers;
» que la singularité a toûjours été con-
» damnée; qu'ils ont contre eux la mul-
» titude, le sentiment, & la vie de la
» plus grande partie des personnes de
» leur profession; que c'est une temerité
» à eux de pretendre être plus sages &
» plus éclairez que le reste des hommes;
» (car c'étoit ainsi que l'on parloit,)
» on ne pouvoit douter qu'il ne fût dans
» l'obligation de refuter des objections
» si apparentes & si palpables, d'en mon-
» trer l'erreur & la fausseté, de faire
» voir que ceux qui tiennent des voyes
» contraires à celles qu'il avoit marquées,
» ont quitté le veritable chemin, & qu'il

n'y a que l'épaisseur des tenebres qui les couvrent, qui les empêche de s'appercevoir de leur égarement.

Cette objection des *Portraits affreux* parut tres-importante à ses Critiques; & aprés en avoir fait beaucoup de bruit dans le monde pour faire connoître *son esprit satyrique*, ils prétendirent en donner par écrit une preuve sans replique dans ces paroles tirées de ses Ouvrages: *La Profession Monastique est toute defigurée, elle a perdu les principaux traits de sa premiere beauté; & sans parler de ces Moines qui vivent dans une licence toute publique, les autres ont beau faire pour se donner du relief & de la distinction, à peine seront-ils jamais les ombres de ceux qui les ont precedez.* Entretien de Tim. & de Phil. pag. 213. & 214.

Comme le zele de Monsieur l'Abbé de la Trappe pour la perfection Monastique, est une des vertus qui a le plus éclaté dans sa vie; car cette voix n'a tant crié dans le desert, & n'y a fait voir *l'esprit & la vertu d'Elie*, que pour en retracer les voyes, rien n'est plus juste que de lui en conserver tout le merite, en rapportant ici les raisons qui justifient sa conduite, tirées de ses propres écrits, qui sont les veritables Voyez les entretiēs de l'Abbé Jean dans l'Avis.

sources de ses sentimens & de sa vie.

Ecclair-cissem. 2. diffic. » Comment est-ce, par exemple, mes freres, disoit-il à ses Religieux sur ce » sujet, que je pourrois vous affermir dans » les sentimens que nous vous avons don- » nez de la retraite, si nous ne vous avions » fait toucher au doigt les inconveniens » ausquels sont exposez ceux qui contre » les devoirs de leur profession se trou- » vent dans les embarras du monde; si » nous ne vous avions fait connoître avec » soin que ces sortes de commerces ruï- » nent la pieté d'un Solitaire, qu'il faut » qu'il prenne les mœurs des personnes » avec lesquelles il vit, &c. & pouvois- » je, ajoutoit-il dans cette rencontre, » me dispenser de vous tracer le tableau » d'un Moine vivant dans le tumulte du » siecle & de vous dépeindre son erreur, » afin de vous décrier une telle conduite, » & vous en donner tout l'éloignement » & toute l'aversion que vous en devez » avoir ?

Il ajoûtoit raison sur raison, & avec ce zele si saintement allumé, il poursuivoit ainsi : » Comment est-ce que j'au- Ibid. p. 29. » rois pû vous persuader d'une maniere » convaincante, l'obligation que vous » avez de vous conserver dans la discipli-

ne du silence, à moins de vous faire « remarquer les desordres qui arrivent « dans les Cloîtres, lorsqu'on neglige « d'observer une regularité si necessaire « & si sainte, les partialitez, les factions, « les mauvaises amitiez, les médisances, « les murmures, les désobéïssances, les « rebellions; à moins, dis-je, de vous « mettre dans le veritable jour, ce nom- « bre presqu'infini de maux, qui naissent « de ce faux principe, sçavoir que la cha- « rité ne peut être, ni se conserver parmi « des personnes qui ne se connoissent « point, & qui vivant ensemble sont se- « parez par un silence rigoureux? Et « qu'auriez-vous pû réponcre, leur di- « soit-il, à ceux qui vous auroient repro- « ché que vous êtes les seuls de votre « avis en ce point, comme en quantité « d'autres, si on ne vous avoit appris qu'il « n'y a point de confusion où l'on ne « soit exposé dans les Communautez où « l'on parle? «

Comment pouvoit-on, leur disoit-il « ibid. encore, vous preserver d'imiter ceux « p. 301. qui vivent dans les observances dere- « glées, qu'en vous faisant connoître les « difformitez & les laideurs; qu'en vous « montrant jusqu'à quel point va leur «

„ aveuglement, lorſqu'étant dans une „ contravention publique aux Loix que „ Dieu leur a données par la main de „ leurs Inſtituteurs, ils ſont dans une „ auſſi grande ſecurité que s'ils étoient „ dans une ſanté parfaite, & qu'ils n'euſ- „ ſent rien à craindre ?

Comme rien ne paroiſſoit plus odieux que le détail où il étoit entré en faiſant ces portraits ; il leur explique les

Ibid.

» motifs qui l'y ont obligé. » Ne de- » vois je pas vous dire, ajoûtoit-il, qu'il » y a quelquesfois des Communautez & » des Congregations qui ont obſervé des » Regles, qui ont eu des jeûnes, des » veilles, des abſtinences & d'autres pra- » tiques exterieures, qui ont même trou- » vé de l'approbation parmi les hommes, » & qui cependant n'avoient rien moins » que cet eſprit, cette pieté interieure, » ſans laquelle il n'y a point de Religion » veritable, & qui cachoient ſous des ap- » parences religieuſes, des diſpoſitions » toutes mondaines & toutes ſeculieres ? » Pouvois-je ne vous pas dire, que la » cauſe de ces deſordres n'étoit rien que » la liberté qu'on s'étoit donnée de ſe » tirer de la verité des Regles, de les » étendre, de les reduire à ſes inclina-

tions, d'élargir les voyes, qui ſelon «
l'ordre & l'intention des Saints, de- «
voient être étroites & reſerrées ? &c. «

Mais parce qu'il ſemble que tous ces dereglemens devroient être enſevelis dans un éternel oubli, il établi des principes pour ſe deffendre des reproches qu'on pouvoit lui faire de les avoir publiez ſur les toits. » Il y a, dit-il, des « ibid.
maux & des deſordres que Dieu veut « p. 32.
qu'on cache ſous les voiles du ſilence. «
Il y en a d'autres qu'il veut que l'on «
découvre & que l'on ne peut taire ſans «
lui déplaire & ſans l'offenſer. C'eſt lorſ- «
qu'en les déclarant, on contribuë à ſa «
gloire, au bien de ſon Egliſe, à l'édi- «
fication des peuples & à la correction «
de ceux qui les commettent : & il ſe «
peut dire que nous nous ſommes trou- «
vez dans ce même cas & dans ces mê- «
mes circonſtances. «

Il fait voir la verité de ces maximes par la juſte application qu'il en fait. Car je vous demande, dit-il, qu'eſt-ce « ibid.
que peut procurer davantage la gloire «
de Jeſus-Chriſt & l'utilité publique, «
que de s'employer à rendre à l'ordre «
Monaſtique, l'état & la ſainteté qu'il a «
preſque perduë ? que d'apprendre à une «

„ grande partie des Moines, les veritez
„ principales dont ils n'ont jamais eu de
„ connoissance; de porter ceux qui les sça-
„ vent & qui vivent comme s'ils les ig-
„ noroient, à les mettre en pratique, &
„ d'exciter ceux qui les observent avec
„ quelque exactitude, à s'élever à une per-
„ fection plus éminente, & de leur faire
„ voir par les exemples des autres, par
„ cette décadence si prodigieuse, les dan-
„ gers qui les environnent de toutes parts,
„ afin de les empêcher de s'y laisser sur-
„ prendre?

Il insinuë ensuite avec une force qui persuade la necessité où il a été de faire ces *Portraits* qu'on veut appeller *affreux*, pour imposer aux ames timides, & revolter les esprits, comme s'il n'avoit pensé qu'à satisfaire le penchant qu'il avoit à la satyre: » Je vous avouë, dit-

Entretien de Tim. & de Phil. Eclairciss. ibid. pag. 33.

„ il à ses freres, que ce qui m'a plus obli-
„ gé de parler de ces matieres, c'est que
„ personne jusqu'à present ne s'en est avi-
„ sé. Ceux qui ont traité de la vie Mo-
„ nastique ne sont point entrez dans ce
„ détail. Ils n'ont point touché les ma-
„ ladies particulieres. Ils se sont conten-
„ tez de donner des Regles generales;
„ & comme ils n'en ont pas fait l'appli-

cation, cette multitude des Devoirs sur « lesquels on n'a pas eu l'attention ne- « cessaire, est demeurée inconnuë. On « a violé les Loix sans s'en appercevoir. « Ainsi les maux se sont multipliez & « sont montez dans l'excez où nous les « voyons. «

Il ajoûte, (& l'Auteur des *Entretiens de l'Abbé Jean & du Prêtre Eusébe* avoit fait cette reflexion avant lui sur le même sujet.) » J'ay eu peine à « voir & à souffrir qu'on donnât à tous « les hommes, dans toutes sortes d'états « & de conditions, les avis dont ils « pouvoient avoir besoin, qu'on parlât « aux Grands de la terre, de leurs de- « voirs; aux Magistrats, aux Prélats de « l'Eglise, aux Rois même, & aux Sou- « verains Pontifes, & que les Moines « seuls fussent privez de ce secours; que « personne n'eût ni le soin, ni la chari- « té de leur dire des choses utiles; & qu'au « lieu de les avertir de cette défaillance « qui se rencontre dans ce grand Corps « dont ils sont les parties & les membres, « & de leur mettre leurs foiblesses & leurs « cheutes devant les yeux, on ne leur « dit jamais rien que pour faire leur élo- « ge, lorsque dans les Panegyriques de «

Dans son Avis.

„ leurs Fondateurs, on leur applique tou-
„ tes les vertus, la ſainteté & la perfec-
„ tion de ces hommes divins ; & quoique
„ ſouvent ils n'ayent rien de commun
„ avec eux, que l'habitation, le nom &
„ l'habit, ils ne laiſſent pas de goûter
„ les loüanges qu'on leur donne comme
„ ſi elles leur étoient dûës, & d'avaller
„ ſans le connoître, ces flatteries hon-
„ teuſes, comme un poiſon couvert qui
„ augmente leurs maladies & les rend in-
„ curables.

Mais pour empêcher que tout ce qu'il avoit dit des deſordres des Cloîtres, pour en découvrir les principes, la nature, & la profondeur, ne rejallit ſur des Religieux dont il a toûjours eſtimé la pieté ; il montre que Dieu s'en reſerve par tout, qui ne fléchiſſent point le genoüil devant l'Idole de la cupidité que les autres encenſent.

Ibid. pag. 54. „ Jeſus-Chriſt, dit-il, ne laiſſe pas
„ d'avoir des ames choiſies, dans les ob-
„ ſervances & dans les Congregations
„ mêmes les plus dereglées, qui n'ont
„ aucune part aux deſordres, qu'elles ne
„ peuvent empêcher que celle de s'en af-
„ fliger & d'en gemir ; il y en a qui ont
„ beſoin de conſolation, les autres de

force, les autres de lumiere, & qui ne « sont le mal, que parce qu'elles n'ont « personne qui leur montre le bien; ainsi « quand il lui plaît il suscite des gens qui « remettent dans le chemin celles qui « sont égarées, qui allument le flambeau « devant celles qui se trouvent dans les te- « nebres, & qui consolent & fortifient « celles qui ont besoin d'être soûtenuës. « (Ce qui suit fait bien voir par quel « esprit il a fait ces Portraits) » Et je « ne doute point que ce ne soit lui qui « m'a déterminé & qui a fait que je me « suis exposé, à tout ce qui pourroit m'ar- « river de plus fâcheux de la part de ceux « qui ne sauroient souffrir qu'on leur dé- « couvre leurs maux, que je sois devenu « le but de leurs ressentimens & de leurs « passions, & qui n'a pas permis que je « supprimasse les mouvemens de mon « cœur, & que je gardasse le silence « dans des conjonctures où son ordre & « sa volonté m'obligeoit de le rompre. «

Ce reproche d'*esprit satyrique* qui décrit le zele le plus reglé par la science, étoit d'une trop grande consequence à l'égard des veritez que Monsieur de la Trappe avoit dessein d'établir, pour ne le pas examiner avec la der-

niere précision, & justifier cette vivacité qui sert de fondement à une accusation si injuste par des raisons & par des exemples. C'est ce qu'il fait encore dans les *écclaircissement des devoirs de la vie Monastique* dans la suite de la seconde difficulté.

Eclair-cissem. pag. 35. » Ne sçait-on pas, dit-il, qu'il n'y a » que la parole qui sort de la bouche de » Jesus-Christ, qui trouve dans sa sour- » ce toute son efficace, & sa puissance ; » & que c'est elle précisément qui fait » plus d'execution qu'une épée qui tran- » che des deux côtez ; que quand cette » parole se trouve sur les lévres des hom- » mes, elle n'a pas grand effet si elle n'est » animée, & que leurs enseignemens & » leurs exhortations ne penetrent & ne » se font ni ouverture ni entrée, lors- » qu'on se sert d'expressions molles & » languissantes. Et puis peut-on trouver » étrange que la maison étant en feu, » on s'écrie & on éleve sa voix, afin de » se faire entendre, soit pour appeller » ceux qui sont capables de l'éteindre, » soit pour éveiller ceux qui dorment & » qui n'y pensent pas ? de crainte que de- » meurant dans le sommeil, l'incendie » ne les surprenne & qu'ils ne perissent

dans le milieu des flâmes.

Et parce qu'on pourroit dire que le libertinage se prévaudroit de ces *Portraits* pour mépriser l'état Monastique si venerable par lui-même & dans les Reformes qui ont repris le premier esprit ; il prétend que rien n'est plus capable de leur en donner une haute estime. „ Peut-on avoir, dit-il, du zele « pour la gloire de Jesus-Christ, & souf- « frir que les libertins se servent des mau- « vais exemples & de la mauvaise vie des « Moines pour blasphémer son saint « Nom, en lui imputant le dereglement « de leur conduite, comme s'il en étoit « l'Auteur, comme s'il ne les avoit for- « mez dans son Eglise que pour y faire « seulement ce qu'on les y voit faire, « & qu'il ne les eût chargez d'aucune « autre obligation que de celle d'y vivre « comme ils vivent ? Endurera-t-on pa- « tiemment & dans le silence qu'on di- « se que les Moines sont des creatures « faineantes & inutiles ; qu'ils sont à « charge au public ; que les Cloîtres sont « des lieux de bonne chere & de licence, « des sources de confusion ; qu'il s'y trou- « ve moins d'ordre & moins de regle que « parmi les personnes qui sont engagées «

Ibid. pag. 341

» dans le siecle; que tout y est dans le
» mouvement & dans la dissipation; que
» la Religion ne consiste que dans une fi-
» gure exterieure, qu'on la rabbaisse,
» qu'on l'avilisse, & qu'en la réduisant
» au nom & à l'habit, on prive Jesus-
» Christ de l'honneur qu'il prétend reti-
» rer d'un état si relevé & d'une profes-
» sion si sainte?

On peut dire que ces raisons de Monsieur de la Trappe ont une solidité & une force qui entraîne, & il veut bien que son Lecteur en soit le juge. „ Je demande, dit-il, si pour re-
ibid. pag. 37. » medier à un inconvenient si grand &
» si scandaleux, il peut y avoir de moyen
» plus naturel & plus assuré que celui de
» faire connoître que les Moines, pour
» la pluspart, ne sont point ce qu'ils
» étoient dans leur institution; qu'ils ont
» dégeneré, les uns plus, les autres moins,
» de la gloire de leur origine, que l'éclat
» s'en est terni & que les enfans de Dieu
» (pour parler selon la pensée de l'Ecri-
» ture) ont perdu toute leur beauté, par
» les commerces & les habitudes qu'ils
» ont eu avec les enfans des hommes?

Il prétend que rien n'est plus capable de rendre à l'état Religieux toute

l'estime

l'estime dont il est digne, que les portraits qu'on lui reproche; & on peut dire que son unique dessein étoit de lui rendre son premier éclat & sa premiere reputation. „ C'est par là, dit-il, que « l'on rend à l'Ordre Monastique l'hon- « neur que les hommes lui ravissent avec « tant d'injustice, en leur faisant toucher « au doigt, que s'il est déchû de son pre- « mier lustre, par les pratiques presentes, « & par les coûtumes qui s'y sont intro- « duites, ou plutôt par les negligences & « par les inobservations des Regles; il est « digne de leur estime, de leur respect, & « de leur veneration, quand ils le consi- « dereront dans sa verité; c'est à dire, qu'il « ne se faut prendre du déreglement qu'on « y remarque, qu'à l'infidelité des Reli- « gieux, & non pas à Jesus-Christ, dont « la sagesse est infinie. «

ibid. pag. 38.

Il soutient tout ce qu'il a avancé par l'exemple, les paroles & la conduite de saint Bernard, dont le caractere d'humilité & de douceur est tres-opposé à l'esprit satyrique. » Ce grand Saint, dit- « il, de qui la charité universelle s'est « étenduë sur tous les besoins qui lui ont « été connus, s'employa à guerir les maux « qui s'étoient introduits dans la Con- «

ibid.

» gregation de Cluny, & quoi qu'elle
» fût la plus celebre de son temps, qu'elle
» eût pour General un personnage égale-
» ment illustre par sa naissance, par sa
» doctrine & par sa sainteté; il ne laissa
» pas d'en reprendre les abus avec la se-
» verité d'un homme qui ne craint rien,
» & qui sçait que quand il est question
» de la gloire de Dieu, du service de l'E-
» glise, & de l'utilité du prochain, il faut
» mettre sous les pieds toutes considera-
» tions humaines, & n'avoir devant les
» yeux que le bien que l'on se propose
» & que l'on veut faire. Il place ensuite
un portrait de la nature de ceux qui
nous font parler, tracé de la main mê-
me de saint Bernard, dont voici les
beaux traits.

ibid. pag. 39. Epist. ad Guill. c. 7.

» Je ne puis comprendre, disoit cet
» oracle de Clairvaux, que les Moines se
» soient portez à un tel excez dans le boi-
» re & dans le manger, dans la bonne
» chere, dans les vêtemens, dans les gar-
» nitures des lits, dans les équipages &
» dans les bâtimens; que dans les lieux
» où l'on se conduit en cela avec plus
» de volupté, d'attachèmens, de super-
» fluité & de luxe; c'est où l'on veut qu'il
» y ait plus d'ordre, de religion & d'ob-

ſervance. Qu'on traite, continuë-t-il, «
la frugalité d'avarice, la ſobrieté de «
rigueur, le ſilence de triſteſſe; & que le «
relâchement paſſe pour diſcretion, la «
profuſion pour liberalité, le babil pour «
civilité, la raillerie pour agréement, la «
moleſſe dans les habits, & le faſte dans «
l'ajuſtement des Chevaux pour honnê- «
teté, la parure des lits pour propreté; «
& on dit que c'eſt charité de ſe pro- «
curer de ces ſortes de choſes les uns «
aux autres... Qui pourroit s'imaginer «
en conſiderant l'Ordre Monaſtique dans «
ſa naiſſance, que les Moines euſſent «
dû tomber dans un relâchement ſi ex- «
trême? Que nous ſommes éloignez de «
ceux qui vivoient dans les ſiecles d'An- «
toine! S'ils ſe rendoient quelques viſi- «
tes de charité, ils recevoient avec tant «
d'avidité les uns des autres la nourri- «
ture des ames, qu'ils paſſoient des jour- «
nées entieres ſans ſe ſouvenir de celle «
des corps... Pour ce qui eſt de nous, « c. 8.
comme dit l'Apôtre, quand nous nous «
trouvons enſemble, ce n'eſt pas pour «
manger la Cêne du Seigneur, car il n'y «
a perſonne qui demande le pain celeſte, «
ni perſonne qui le diſtribuë; on n'y «
parle point des Saintes Ecritures, ni «

» de rien qui concerne le ſalut des ames ;
» on n'y dit que des bagatelles, des rail-
» leries, des paroles inutiles & vaines ;
» & dans ces ſortes de repas, on n'a pas
» moins de ſoin de flatter les oreilles
» par les nouvelles qu'on y debite, que de
» flatter le palais par les viandes qu'on y
» mange.
» On y entaſſe mets ſur mets ; & ſous
» le pretexte qu'on s'y prive de manger
» de la chair, on ſert de grands poiſſons,
» on les multiplie, & aprés s'eſtre raſſa-
» ſié des premiers, on en mange de ſe-
» conds, avec autant d'appetit que ſi on
» ne ſe ſouvenoit plus des autres ; on
» trompe les gens de telle ſorte par la
» délicateſſe des aſſaiſonnemens, que
» quand on auroit l'eſtomac vuide, on
» ne ſe porteroit pas avec plus d'avidité
» aux nouvelles viandes que l'on met ſur
» table. Le ventre s'emplit ſans qu'on
» y penſe, & la diverſité empêche le dé-
» goût . . . qui pourroit dire le reſte ? En
» combien de manieres on déguiſe les
» œufs, avec quelle étude on les tourne
» & les retourne, on les boüillit, on les
» durcit, on les farcit, on les hache, on
» les frit, on les rotit, on les mêle, on
» les ſert ſéparement ; & pourquoy tout

cela, sinon pour ne s'en pas rebuter; «
& afin qu'étant regorgez jusques dans «
l'excez, on conserve encore l'envie de «
manger. «

Que dirai-je des breuvages? On ne «
sçait ce que c'est que de mettre de l'eau «
dans le vin. Car depuis que nous som- «
mes Religieux nos poitrines sont foi- «
bles, & nous ne manquons pas de nous «
servir dans l'usage du vin, du conseil «
de l'Apôtre; negligeant (je ne sçai «
pourquoy) la condition qu'il y met, «
qui est de n'en prendre qu'en petite «
quantité. Et plût à Dieu qu'on le bût «
tout pur, pourvû que l'on se conten- «
tât d'en boire d'une sorte. J'ay honte «
de le dire, mais qu'on en ait davan- «
tage de le faire; & si on a honte de «
l'entendre, que l'on n'en ait point de «
se corriger. On voit dans un même re- «
pas porter & reporter un vase demi- «
plein, afin que reconnoissant la nature «
du vin & sa bonté, par l'odeur encore «
plus que par le goût, aprés une épreu- «
ve fine & prompte, on se détermine à «
boire celui qui a le plus de force. Mais «
que veut dire que dans quelques Monas- «
teres on a de coûtume aux grandes Fêtes «
de donner à la Communauté, des vins «

» accommodez avec du miel, des cou-
» leurs & des poudres ?... Il leur dit que
» non seulement ils ont perdu la vertu &
» la religion primitive, mais qu'ils n'en
» ont pas même l'apparence, & que leur
» habit qui étoit autrefois une marque
» d'humilité, est presentement un effet
» & une démonstration de leur orgueil.
» Est-ce ainsi, s'écrie ce Pere, que les
» Macaires ont vécu ? Est-ce là ce que
» saint Basile a enseigné, ce que St An-
» toine a institué, ce qui a été pratiqué
» par les Saints Peres de l'Egypte & que
» les Saints Odon, Odilon, Majeulle
» & Hugues, qu'ils regardent comme
» leurs Instituteurs & comme leurs Peres,
» ont observé & ont commandé qu'on
» observât ?... Malheureux Moine que
» je suis, ajoûte-t-il, pourquoi suis-je
» encore vivant, afin de voir l'état auquel
» notre Ordre se trouve réduit, &c.

En finissant cet Eclaircissement il parle d'une maniere si touchante & si vive qu'on s'apperçoit facilement que l'objection ou le reproche de ces Portraits n'avoit fait sur lui aucune impression. *J'ay cru*, dit-il, *que je suivois l'ordre de Dieu, & je n'ay point eu d'autre veuë que la gloire de son Nom & la sanctifi-*

Eclairc. p. 46.

cation de mes freres ; & s'il eût été necessaire de tremper ma plume dans mon sang pour donner plus de force & d'efficace à mes paroles, je l'aurois versé jusqu'à la derniere goutte ; car je puis dire comme l'Apôtre, quoiqu'auec une charité infiniment inferieure à la sienne, je voudrois estre chargé de toutes les maledictions du monde pour attirer les graces & les benedictions du ciel sur ceux avec lesquels je suis uni par une même consecration, & une même naissance.

Messieurs les Evêques de Grenoble & de Luçon ont jugé si avantageusement de ces Portraits, qu'ils ont assuré le public, dans l'approbation qu'ils ont donnée à ces *Eclaircissemens*, que *bien qu'il se soit trouvé quelques Religieux qui en ont murmuré, qui ont décrié en secret le Livre* de la sainteté & des devoirs de la Vie Monastique, *& qui ont été fachez de ce qu'en découvrant si clairement l'étenduë de leurs obligations, on faisoit connoître au public combien ils s'étoient relâchez de l'esprit primitif de leur Regle, neanmoins il n'y en a eu aucun qui ait osé s'élever publiquement contre un Livre approuvé si universellement de toutes les personnes desinteressées, & qui donne une idée si haute de la vie Religieuse.*

Ceux qui ont traité de la sainteté & des devoirs de la Vie solitaire avec le plus de lumiere & de pieté, ont pensé que c'étoit par ces Portraits qu'il falloit commencer le grand ouvrage de la Reformation. *La premiere chose que l'on doit faire,* dit Lezana Carme déchaussé, *quand on veut parler du rétablissement, de l'état & de la vie Religieuse, selon l'esprit des anciens, c'est de considerer d'abord ce que ces Fondateurs de la Vie Monastique ont dit du relâchement & des mœurs dereglées de quelques Religieux de leur temps, afin que ceux d'aujourd'hui revenans à eux mêmes, à la vuë & par la consideration de tant de maux, se portent avec plus de zele à embrasser une discipline si sainte qui les rapproche de la perfection de leur origine, dont ils s'étoient éloignez dans leurs relâchemens.*

Lezana de Reform. Regul.

Bien que rien ne nous fut plus facile que de prouver par les témoignages des Saints, qui ont été les lumieres les plus éclatantes de leur siecle & de leur Ordre, qu'en parlant de tous ces desordres, Monsieur de la Trappe a mis des bornes à son zele, que ces grands hommes avoient franchies, & qu'ils l'ayent de beaucoup emporté sur lui par la force

de leurs expreſſions ; nous nous contenterons d'en citer les autoritez pour rendre juſtice à tant de ſaints Religieux qui édifient notre ſiecle, en parlant de ceux qui l'ont autrefois ſcandaliſé.

Ceux qui voudront donc connoître à fond quelle a été la ſageſſe de Monſieur l'Abbé de la Trappe, dans tout ce qu'il a dit de plus fort, touchant ce qui nous fait parler, & avec quelle moderation il a menagé les couleurs des Portraits dont on lui fait un crime, pourront lire ce qu'en a dit S. Ephrem. *Serm. aſcet. de vita Relig.* S. Bonavanture, *In ſtimul. amoris c.* 11. S. Laurens Juſtinien, *Lib. de obed. c.* 14. *& de compunct. Sacerd. & Relig.* S. Thomas de Villeneuve, *Serm. de S. Joan. Bapt.* Le devot Lanſpergius, *Apud Lezan. de Reform. Regul. c.* 1. S. Nil, diſciple de ſaint Chryſoſtome, *Apud Rich. Hallum in Ep. dedic. lib. de propr. Monach.* St Iſidore, *L.* 2. *off. c.* 6. Hugues de S. Victor, 2. *de Clauſ. an. c. ultim.* L'Abbé Joachim, *in Apocal.* St Antoine de Padouë, *Serm. de Sexag.* La vie de S. Denys le Chartreux & ſes Ouvrages, *Serm. in oct. Paſch.* & *Serm.* 3. *Dom.* 1. *poſt Paſcha.* L'Abbé Tritheme, *Hom. ad Monach.*

& orat. 2. anni 1482. *& lib. Pent. de Ruina Monast. ordinis.* Sainte Brigitte, *Revel. c.* 33. Thomas de Chantepré, 3. *part. Serm. ad Novit.* Les Chartreux Blomevena, *dans les Opuscules de Denys le Chartreux.* Nider de l'Ordre des Freres Prêcheurs, *de Reform. Relig.* Cassien, *Collat.* 4. *c.* 10. L'Abbé Dacrianus, *in spec. Monachorum.*

Cette tradition des Portraits faits par de si saintes & sçavantes plumes étoit necessaire, pour faire comprendre que le zele le plus réglé par la science a toûjours parlé avec la même vivacité, sans qu'on lui en ait fait aucun procez, ni appellé satyre, ce qui n'étoit qu'une pure effusion d'un cœur brûlant d'amour pour la perfection Monastique. Le zele de Monsieur l'Abbé de la Trappe que la charité seule animoit, n'en a jamais abandonné les Regles, & il a toûjours fait un si bon usage de tous les talens qu'il avoit receu de Dieu, qu'il n'a jamais eu d'ennemi que depuis qu'il s'est fait Moine, & encore n'en auroit-il point, si ses ennemis avoient voulu ou faire penitence avec lui, ou la lui laisser faire.

On doit remarquer en finissant cet

endroit que la bizarerie étoit si grande, & la demangeaison de critiquer les sentimens de Monsieur l'Abbé de la Trappe si prodigieuse, que pendant qu'on l'accusoit d'avoir fait des Portraits affreux de tous les Moines, d'autres lui reprochoient d'avoir élevé avec excez la condition des Moines, & de l'avoir rehaussée sans garder de mesures, en sorte qu'il s'est cru obligé d'en faire voir la verité par les paroles des Saints dans la derniere difficulté *de ses Eclaircissemens*, où il en fait des Portraits d'une beauté à donner de la jalousie à tous les autres Etats de l'Eglise.

On ajoûta, pour décrier le Livre *des Devoirs de la Vie Monastique*, que dans la question, *si les Enfans peuvent quitter leur Cloître pour aller assister leurs peres & leurs meres qui sont dans la necessité, les Passages de l'Ecriture étoient pris hors de leur veritable sens*, pour se tirer de l'embarras où ces autoritez mettoient ceux qui avoient envie de contredire. On croît souvent que ceux qui ont de la pieté, & dont les maximes sont un peu serrées, ne donnent pas dans le sens de l'Ecriture, parce qu'il ne donnent pas dans celui des

hommes, & on aime mieux condamner leur explication, que de renoncer à ses préjugez & à sa passion.» Les Peres,
Ch. 16. q. 23. » dit Monsieur de la Trappe, ont de » la peine de renoncer à un droit qui est » comme la seule marque qui leur reste » de cette autorité qu'ils prétendent encore conserver sur leurs enfans lorsqu'ils » sont Religieux. Les enfans n'en ont pas » moins de consentir à une séparation si » rigoureuse. Entre les gens qui vivent » dans le siecle, les mondains n'entreront » jamais dans une disposition si contraire » à toutes les inspirations de la chair & » du sang; & parmi ceux qui auront de » l'esprit, de la pieté & de la lumiere, » il y en a moins qu'on ne pense qui » soient capables du dénuëment dans lequel il faut être pour gouter des maximes si dégagées & si pures. Mais pour » ce qui est des Moines de notre temps, » ce sont eux-mêmes, pour la pluspart, » en qui ces veritez trouvent plus d'oppositions. Car comme il n'y a rien qui » puisse donner de plus grandes & de plus » veritables idées de la sainteté de leur » état, ni qui en découvre mieux l'étenduë, il n'y a rien aussi qui porte contr'eux une condamnation plus seure &

plus évidente, en leur faisant toucher «
au doigt l'extrême disproportion qui «
se rencontre entre leurs obligations & «
leurs œuvres. Ces raisons sont les pre- «
textes qui ont fait dire *qu'il prend les passages de l'Ecriture hors de leur veritable sens*; & comme si Monsieur l'Abbé de la Trappe étoit tombé dans ce défaut, il ne meriteroit aucune créance, il est necessaire de purger sa vie de ces reproches. Voici les passages.

Il rapporte ce que dit le Fils de Dieu: *Qu'il n'étoit pas venu apporter la paix sur la terre, mais qu'il étoit venu separer le fils d'avec le pere, la fille d'avec la mere: que celui qui aimoit son pere & sa mere plus que lui, n'étoit pas digne de lui. Qui est ma mere, & qui sont mes freres? Et étendant ses mains vers ses Disciples: Voilà ma mere, & voici mes freres; car quiconque fait la volonté de mon pere qui est dans le Ciel, celui-là est mon frere, ma sœur, & ma mere. Que quiconque abandonneroit pour lui sa maison, ou ses freres, ou ses sœurs, ou son pere, ou sa mere, ou sa femme, ou ses enfans, ou ses terres, en recevroit le centuple, & auroit pour heritage la vie*

Tom. 2. ch. 16. qu. 15. & suiv.

Math. 10. 34. 36. & 37.

ibid. 12. 48. 49. & 50.

ibid. 19. 29.

Ibid. 8. 21. 22. *éternelle. Il répondit à un de ses disciples qui le prioit de lui permettre d'aller ensevelir son pere avant que de le suivre : Suivez-moi, & laissez aux morts le soin d'ensevelir leurs morts.* Luc. 9. 61, 62. *Il repliqua aussi à un autre de ses Disciples qui lui disoit : Seigneur, je vous suivrai, mais permettez-moi de dire auparavant adieu à ceux qui sont dans ma maison : quiconque ayant mis la main à la charruë regarde derriere soy, n'est pas propre au Royaume de Dieu; & il declare dans le chap. 14. de saint Luc, que si quelqu'un venoit à lui & ne laissoit pas son pere & sa mere, sa femme & ses enfans, ses freres & ses sœurs, & même sa propre vie, il ne pouvoit être son Disciple.* Voilà les passages, & voici le sens que Monsieur l'Abbé de la Trappe leur donne.

Ch. 16. quest. 15. » Peut-on donner, dit-il, à ses freres » une explication plus naturelle & plus » sainte à ces paroles de Jesus-Christ, » que celle de dire que les Chrétiens » doivent être toûjours prêts de quitter » toutes choses & toutes personnes, & » de rompre toutes sortes de liens & » d'engagemens pour le suivre : que ses » interêts doivent tenir la premiere pla» ce dans nos cœurs : que les devoirs

les plus indiſpenſables doivent ceſſer, «
lorſqu'il eſt queſtion d'aller où nous «
appelle ſa voix, & de perſeverer où «
ſon ordre nous retient: qu'il faut mê- «
me abandonner les exercices de la «
pieté qui nous attachent à ceux dont «
nous avons reçu la naiſſance, quand «
il arrive qu'elle eſt oppoſée à celle que «
nous lui devons; non ſeulement quand «
nos proches nous portent à violer ſa «
Loy, ou qu'ils veulent nous engager «
dans des voyes contraires à notre ſa- «
lut, mais encore lorſqu'elles s'oppo- «
ſent à cet état de perfection auquel ſa «
volonté nous éleve. Monſieur l'Abbé de la Trappe induit de tous ces grands principes, ſon opinion que les enfans ne peuvent pas quitter les Monaſtéres pour les beſoins de leurs parens.

Pour peu qu'on ſoit inſtruit dans la doctrine des Saints, on voit bien que rien n'eſt plus ſolide que le ſens que Monſieur l'Abbé de la Trappe a donné à ces paſſages. Saint Baſile dans ſes Conſtitutions ſe ſert de quelqu'une pour prouver qu'un Religieux ne peut pas ſans bleſſer ſa conſcience & manquer à ſa Profeſſion, prendre aucun ſoin des affaires, des beſoins & des

cap. 21

necessitez de ses parens. Saint Jean
Grad. 3. §. 12. Climaque entend de la même maniere le verset 34. du chap. 10. & le verset 50. du chapitre 12. de saint Mathieu, & il ajoûte que c'est dans ce sens que l'on doit prendre le verset 24. du chapitre 6. que *nul ne peut servir deux maîtres*, c'est à dire Dieu & les
In ejus Vita. parens. Saint Pacome fut convaincu que le solitaire Theodore ne devoit point voir sa mere sur les paroles du verset 37. du chap. 10. de saint Ma-
Epist. 104 thieu : saint Bernard explique de la même sorte le verset 37. de cet Evangeliste, & il pretend qu'il a tant de force qu'il l'oppose au verset 15. du chapitre 4. qui contient le Commandement d'honorer les parens comme
Serm. Dom. 5. post Epiph. ne lui étant point contraire. C'est ainsi que ce Pere entend encore le verset 48. & 49. du chapitre 12. & ces paroles de Jesus-Christ en saint Jean chap. 2. v. 4. *Qu'y a-t-il entre vous & moi ?* S'il falloit renoncer à ces explications, on ne craint point de dire qu'il faudroit effacer des livres des Saints, ce qu'il y a de meilleur sur le detachement dans lequel les Religieux doi-

vent vivre ; c'eſt encore dans ce ſens que nous ſoûtenons que ſaint Auguſtin a pris les verſets 61. & 62. du chapitre 9. de ſaint Luc, & celles des verſets 21. & 22. du chapitre 8. de ſaint Mathieu. Le docte Rupert ne les entend pas d'une autre maniere, il fait la comparaiſon de ces paroles de Jeſus-Chriſt, *Laiſſez aux morts le ſoin d'enſevelir leurs morts*, avec celles du Deuteronome, *celui qui a dit à ſon pere & à ſa mere, je ne vous connois point ; & à ſes freres, je ne ſçay qui vous êtes, a gardé votre parole & votre alliance.* Il ajoûte que ces dernieres paroles ſont pour ceux qui vivent dans un état de perfection, & que les premiers marquent la conduite des imparfaits, & il remarque que celui-là demanda à Jeſus-Chriſt d'aller enſevelir ſon pere, & que ſaint Jacques & ſaint Jean ſuivirent Jeſus-Chriſt ſans s'embaraſſer de ce que deviendroit leur pauvre pere Zebedée, & il propoſe cet exemple aux Religieux à imiter. Enfin ſaint Cyrille cité & approuvé par ſaint Thomas, les entend encore comme Monſieur l'Abbé de la Trappe.

Tom. 5. Ser. 100. de verbis Evang. Luc.

Lib. 9. In Math.

Deuteron. cap. 33.

22. q. 101. a. 4. ad 2.

A l'égard des exemples qu'il a rapportez du solitaire Theodore, de l'Abbé Apollon, & de saint Theonas, il nous doit suffire de dire ici, que Rodriguez ce spirituel & si fameux rapporte & louë l'action du solitaire Theodore : & qu'il appelle *admirable* l'exemple de l'Abbé Apollon, & qu'en parlant de celui de saint Theonas rapporté par Cassien, Monsieur l'Abbé de la Trappe le cite avec cette restriction qu'il est *extraordinaire, & qu'il ne doit pas être tiré à consequence.*

2. P. 5. Traité ch 1. & 4.

Collat. 21. cap. 1.

Comme les autres ouvrages de Monsieur l'Abbé de la Trappe dont nous allons parler, ou n'avoient que des maximes qui convenoient à tout le monde bien qu'elles fussent fort serrées, ou que des titres qui allarmoient moins que celui *de la sainteté, & des devoirs de la vie Monastique*, qui exposoit d'une seule vûë l'austerité des premiers temps, ils furent reçûs sans contradiction, & chacun convint de leur excellence & de leur merite. Le premier de ces ouvrages fut le *traité Abregé des obligations des Chrétiens*, & il étoit bien juste qu'aprés avoir tant fait & tant écrit pour faire rentrer les

1699.

Moines dans les premieres voyes, il consacrât quelques momens au bien commun des Fidéles pour leur apprendre à quelle sainreté ils étoient appellez. Il definit le Chrétien, *un homme qui ayant reçû une nouvelle naissance dans les eaux du Baptême, croit en Jesus-Christ, fait profession de sa doctrine, & contracte une obligation indispensable de l'imiter & de le suivre.* C'est là le fond & l'esprit de tout son ouvrage, & il tâche d'y porter son Lecteur à cette imitation, qu'il fait voir être necessaire dans tous les états, avec la même methode du Livre de la vie Monastique, quoi qu'avec moins d'étenduë. Ce traité fut commencé en 168... à la priere & à la sollicitation de ses amis; mais comme il ne prenoit qu'avec peine la resolution d'écrire, il s'arrêta aprés avoir fait la sixiéme question, & il y a bien de l'apparence que l'approbation qu'on y donna l'empêcha de l'achever. Cependant on ne cessa pas de le presser, & j'ai retrouvé parmi mes papiers une Lettre que je lui en écrivis le 29 May 1692, étant à l'infirmerie on le pressa encore davantage, & il se

rendit enfin aux prieres de ses Religieux, & ce traité où Jesus-Christ crucifié étoit proposé pour modéle aux Chrétiens, fut une vraye production des douleurs qu'il enduroit. Bien que ce soit un traité abregé, les veritez y sont grandes, & il suffit pour acquerir la perfection à laquelle chacun est appellé dans son état, dans toute son étenduë. On auroit pû lui reprocher d'avoir commencé ce Livre s'il ne l'avoit achevé. Le Christianisme est le fond sur lequel l'état Monastique travaille, & la raison pourquoi il y a si peu de bons Moines, c'est qu'il y a tres-peu de bons Chrétiens.

1693. On donna au Public la même année *Les reflexions Morales sur les quatre Evangiles* en autant de volumes. Il y exprime d'une maniere pure, mais simple & affectueuse, les sentimens d'une ame touchée des veritez qu'elle lit. C'est un ouvrage qui va droit au cœur, & qui est une effusion du sien. Il vaut le meilleur livre de meditations, & est tout propre à guerir les ariditez, & les secheresses des ames qui se trouvent souvent devant Dieu comme une terre sans eau, soit

faute de desirs, soit faute de pensées ou de devotion.

Les *Instructions* parurent ensuite en quatre Volumes. Ce sont des discours faits au Chapitre selon les occasions & les festes par Monsieur l'Abbé de la Trappe, recueillies pour la plus grande partie par un Religieux de merite, qui ayant une memoire merveilleuse, & d'ailleurs beaucoup de lumiere, les avoit écrit à peu prés tels qu'ils avoient été prononcez, sans quoi le Public auroit perdu ces excellentes pieces; cet illustre Abbé n'ayant jamais rien écrit, ayant parlé sans preparation au Chapitre pendant plus de vingt ans, ainsi que nous l'avons déja dit. Il les revist depuis, & il les mit en l'état qu'on les a. 1709.

Les deux Volumes des *Maximes* furent la couronne de ses ouvrages, & elles en contiennent tout le suc; on a pû voir que la plûpart de ses écrits n'ont été composez que par occasion. L'histoire des Maximes le fera encore voir. Tout ce qui venoit de Monsieur l'Abbé de la Trappe étoit si achevé, que rien n'égaloit l'empressement qu'avoient ceux qui 1700.

avoient l'honneur de le connoître ; d'avoir quelques unes de ses productions & de ses pensées. Cela porta une personne qui l'aimoit extrêmement de ramasser ce qu'il pût recouvrer de ses Lettres de pieté, & ayant compris ses differens sentimens sous certains titres, il en fit un corps de Maximes. J'en eû une copie en 1682. & je ne la communiquay qu'à Madame la Marquise de T*** huit ou dix ans aprés, je ne sçay comment cette copie se multiplia, & on la vendoit manuscrite à Paris. On en eût une aux Clairetz, & on avoit à craindre qu'elle ne fût imprimée. Monsieur l'Abbé de la Trappe en ayant été informé, & l'ayant vûë, la mit en état d'être reconnuë comme un ouvrage sorti de sa plume par les fautes qu'il corrigea, & les maximes qu'il y ajoûta. On y voit son esprit à toutes les lignes, & en même-temps celui de la Religion. Ce livre vaut une Biblioteque de livres de pieté, & celui qui les mettroit toutes en pratique, nous feroit voir enfin que *l'Homme sans passions* n'est pas une imagination stoïque.

Depuis sa bienheureuse mort on a fait imprimer *Les Reglemens* de la Trappe en deux Volumes, & on peut dire que si le bon ordre de ce Monastére est un spectacle digne d'admiration, l'Auteur n'est pas moins admirable dans ce livre que dans ses autres ouvrages; car si l'esprit & la pieté brillent dans ceux-là, on voit dans celui-ci une exactitude, une penetration, un détail, une étenduë de lumiere sur chaque action qui ne le rend pas moins utile. 1701.

On vient de donner au Public deux Tomes de Lettres qu'il a écrit à differentes personnes sur des sujets de pieté. Aprés avoir sanctifié le Cloître comme saint Bernard, Dieu vouloit qu'il sanctifiât le siecle par la sagesse de ses avis, aprés l'avoir longtemps édifié par sa retraite & son silence. Les Evêques voulurent avoir de lui des régles de conduite : les Ecclesiastiques des conseils : les Religieux des instructions : les Pecheurs des paroles de vie : les Justes des consolations. Ce qu'il y avoit de plus élevé à la Cour & à la Ville voulut vivre sous sa direction, ne pouvant vivre

ſous ſes yeux ; & il devint pour ainſi dire le maître & le Docteur de l'Univers. On lui écrivit de toutes parts, la difference des langues & l'éloignement des païs n'empêcha point ce ſaint commerce, & on eut en lui une telle confiance qu'il ne s'eſt fait aucun bien de ſon temps auquel il n'ait eu quelque part. Ce n'eſt pas ici le lieu de dire combien il en coûta à ſon cœur; quand il vit cette foule de Lettres de gens qu'il ne connoiſſoit point, & dont il n'étoit point connu. Il vivoit en paix caché ſous le boiſſeau, il craignoit de ſe voir ſur le chandelier. D'abord il ne fit point de réponſe ; & reſolut de n'en point faire, il ſe regardoit comme mort à tout ce qui étoit hors de l'enceinte de ſa maiſon, ſe contentoit de parler à Dieu ſur les beſoins de ceux qui lui écrivoient, & leur laiſſoit attendre de l'événement la réponſe à leurs Lettres. Cette reſolution auroit cauſé une terrible dépenſe à la Trappe ; car au lieu d'une Lettre qu'il auroit reçu, il en recevoit dix ſur une même affaire. Chacun reſpectoit ſon ſilence, mais chacun penſoit encore plus au beſoin qu'il avoit
de

de ſes avis, en un mot il étoit impoſſible qu'une ſi grande lumiere fût long-temps ſans être apperçûë du monde. Le Soleil auroit beau vouloir ſe cacher, & attirer des vapeurs & des exhalaiſons qui derobent ſa lumiere à la terre, ſon propre éclat la feroit aſſez découvrir, & ſes influences naturelles au milieu de ſes tenebres feroient toûjours ſentir ſa vertu. Tel fut l'état de Monſieur l'Abbé de la Trappe, il eut beau s'enveloper dans l'obſcurité d'une retraite profonde, renfermer tous ſes ſoins dans la conduite de ſon Monaſtére aprés ſon voyage de Rome, & ſe condamner à un ſilence perpetuel à l'égard du monde, ſa retraite même & ſon ſilence porterent ſon nom par tout l'Univers, & l'épaiſſeur des foreſts dont la Trappe étoit environnée, fût percée par la ſplendeur de l'éclat d'une vertu qui ſurprit tout le monde. Les plus fortes reſolutions ne ſauroient tenir contre l'ordre de Dieu, & de quelque reſerve qu'il ait voulu uſer, il a été contraint de ſe communiquer pour ſe délivrer des importunitez qui l'accabloient. Des perſonnes tres éclai-

rées qui connoissoient cette repugnance qu'il avoit à écrire, lui firent un point de conscience de ce refus qu'il faisoit de faire part des dons de Dieu à ceux qui avoient recours à lui, & on l'obligea de répondre au moins où il verroit qu'il y alloit de la gloire de Dieu & du salut des ames. Il le faisoit cependant avec cette moderation qu'il tâchoit toûjours d'inspirer qu'on ne s'adressât point à lui, & vouloit même persuader qu'on auroit tort de le faire, & qu'on pechoit contre la prudence. *J'ay reçû il y a déja quelque temps*, écrit-il à une Abbesse, *la Lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, & je vous avouë que je n'ay pû voir sans une extrême surprise que vous mettiez entre les mains d'une personne qui ne vous est point connuë la decision de la plus importante affaire que vous puissiez avoir en ce monde: je dis qui ne vous est point connuë; car l'idée que vous vous en êtes faite, n'est fondée que sur des relations qui n'ont rien moins que la certitude que vous avez pensé. Vous me croyez, ma Reverende Mere, non pas tel que je suis, mais tel que je devrois être, & dans la verité je croi si*

Le 29 Juillet 1673. Lettre 68 du 1. tom.

peu meriter l'opinion que vous avez de moi, que j'ai été tout prêt de ne vous point écrire, ne trouvant pas qu'il fut juste que je vous donnasse des avis que vous ne me demandez qu'en supposant que j'ai des qualitez de lumiere & de pieté que je n'ai point en effet.

Quelque grande que fut sa modestie, il decidoit pourtant le plus qu'il pouvoit pour éviter de secondes Lettres. Il ne laissa pas de s'appercevoir en peu de temps qu'il s'étoit engagé à plus qu'il ne croyoit : car d'un côté sa reputation croissant toûjours, & de l'autre ceux qui avoient reçû de ses Lettres les conservant comme des tresors de grace, mais les montrant comme des raretez, donnoient envie à ceux qui n'avoient pas eu le même avantage de recourir à la même source dans leurs besoins, & cette envie produisoit des Lettres sans nombre, qu'on réïteroit sans cesse quand la réponse ne venoit pas assez tôt. Il fallut donc écrire plus souvent, & il y fut contraint.

Cependant comme l'amour de la retraite & du silence tenoit dans son cœur le premier rang, & qu'en fai-

ſant ce qu'il étoit forcé de faire, il alloit contre toutes ſes reſolutions, ſon ame revenoit toûjours à ſes premiers ſentimens ; & comme par cet eſprit il avoit jetté le livre *des Devoirs* au feu, il n'avoit pas plûtôt dicté une Lettre, qu'il la vouloit brûler ; & il l'eut ſouvent fait, s'il n'en eût été empêché.

Tom. 1. Lettre 96 *Je m'apperçois*, écrit-il à une perſonne de qualité qui l'avoit conſulté ſur le Sacerdoce, *Que voilà une grande Lettre, & qui ne me convient guéres, ſoit à cauſe de ſa longueur, ſoit à cauſe de ſon ſujet ; car je ſuis obligé, comme vous le ſçavez à ne parler qu'autant que la pure neceſſité m'y engage ; & ce n'eſt pas trop mon fait de me mêler des devoirs des Eccleſiaſtiques : j'ay eu envie de la brûler au lieu de vous l'envoyer, & je l'aurois fait ſi celui de la main duquel je me ſuis ſervi pour l'écrire ne m'en avoit empêché : vous l'aurez donc telle qu'elle eſt, puiſque Dieu l'a permis ainſi.*

Une de ſes plus grandes peines dans ces nouvelles occupations dont ſa charité & ſes amis l'avoient chargé, étoit la crainte de ne pouvoir ſuffire à tout. Il voulut bien ſe prêter aux beſoins des Fidéles, mais il ne

vouloit manquer en rien à ſes Religieux. *Si vous avez lû avec attention l'endroit de notre Regle qui concerne les devoirs des Superieurs, vous me plaindrez d'être engagé dans un emploi auſſi dangereux & dans une vigilance auſſi exacte que celle qui m'eſt preſcrite ;* c'eſt ainſi qu'il parle à une Religieuſe qui l'avoit conſulté, *& vous jugerez aiſément que voulant ſatisfaire autant qu'il m'eſt poſſible à ce que demande de moy le Souverain Paſteur, il ne me reſte guére de temps pour donner des avis & des lumieres ſur la conduite de ceux que la Providence ne m'a point adreſſez.* Mais l'habileté, la promptitude, & la facilité avec laquelle Monſieur l'Abbé de la Trappe faiſoit toutes choſes, lui donnoit plus de temps qu'à un autre qui auroit eu beaucoup moins d'emploi. Il ménageoit tellement ſes momens, que ſans jamais manquer aux offices, aux travaux, & aux autres regularitez, & ſans refuſer de parler aux Religieux qui avoient à faire à lui, il lui en reſtoit aſſez pour les œuvres de charité qu'on lui demandoit. Quelques quarts-d'heures le matin, entre les Offices, & à la fin de la grande

Messe, étoit ce qu'il donnoit à ses Lettres, & c'est une chose surprenante que ne travaillant qu'à la derobée, & avec une interruption continuelle, il ait pû faire ce qu'il a fait, & avec une éloquence inimitable.

Tome 1. Let. 100. Il se faisoit une telle violence pour donner des avis & dicter des Lettres, qu'il ne pouvoit s'empêcher d'en parler dans toutes les rencontres. *Toutes les fois que vous m'avez fait l'honneur de me demander mes sentimens*, écrit-il à un Ecclesiastique, *celui qui m'est venu d'abord a été de vous exposer mes tenebres & mon ignorance; & il n'y a pas d'apparence que si j'avois été propre à donner des avis utiles aux personnes qui sont dans le monde, la divine Providence qui ne cache pas d'ordinaire la lumiere sous le boisseau m'en eût separé comme elle a fait, & m'eut donné de si fortes inclinations pour une vie encore plus retirée. Ce que je vous dis là, Monsieur, avec beaucoup de sincerité, vous doit empêcher de desirer de savoir mes pensées sur ce qui vous regarde, & me retenir de vous les expliquer.*

Ne pouvant gagner sur le monde d'en être oublié, il prit un soin particulier de prier les personnes qui le

consultoient de ne pas deferer aux conseils qu'il leur donnoit, & de prendre bien garde de les considerer comme des regles de conduite. Son humilité toûjours attentive à tout ce qui pouvoit lui donner du relief & de la distinction, lui faisoit sans cesse craindre une approbation qu'on ne pouvoit lui refuser. Voici comme il s'en explique à une Dame qui avoit envie de se retirer. *Quoique j'aye beaucoup pensé à ce que vous me mandez, je vous écris à la hâte ; & sur tout, Madame, je vous donne avis, gardez-vous bien de considerer ce que je vous dis comme des oracles, ne vous figurez pas que Dieu vous parle par ma bouche, je ne suis capable de donner conseil à personne, je ne suis pas assez bien avec Dieu pour connoître les choses par voye de lumiere, & je n'ay point assez de penetration & de discernement pour entrer dans ses secrets sur les ames, ni pour me mêler de leur direction. Je puis vous dire quelques veritez en general, Dieu par sa misericorde ne m'a pas laissé sur cela dans une ignorance si grossiere, que je me croye obligé de me taire en toutes sortes de rencontres, dans la crainte de me méprendre :* Tome I. Lett. 98.

mais pour ce qui est de l'application je n'ay garde de le faire, ni de pretendre vous rien dire de positif, à quoi vous deviez absolument deferer pour votre conduite. Belle leçon pour ces Directeurs si fort prevenus en leur faveur, qui se croyent de si grands maitres de la vie spirituelle, & qui avec certaines petites pratiques étrangeres à la devotion, & ignorées de nos Peres, & de certains mots faits à plaisir où ils laissent imaginer qu'il y a de grands Mystéres, ne parlent jamais que d'un ton d'oracle, & avec une autorité qui impose.

Parmi cette foule de Lettres qui l'avoient fait admirer, celle qu'il écrivit à Monsieur l'Abbé Nicaise Chanoine de la sainte Chapelle de Dijon, sur la mort de Monsieur Arnauld le 2 Septembre 1694, ne fut pas prise de tout le monde dans le même esprit qu'elle avoit été dictée ; & elle fit tant de bruit, qu'on est forcé d'y faire quelque attention aprés l'avoir rapportée.

4 Sept. 1694. *Enfin*, dit Monsieur l'Abbé de la Trappe, *Voilà Monsieur Arnauld mort; aprés avoir poussé sa carriere aussi loin*

qu'il a pû, il a fallu qu'elle se soit terminée. Quoiqu'on en dise, voilà bien des questions finies, son erudition & son autorité étoient d'un grand poids pour le parti : heureux qui n'en a point d'autre que celui de Jesus-Christ, & qui mettant à part tout ce qui pourroit l'en separer ou l'en distraire, même pour un moment, s'y attache avec tant de fermeté, que rien ne soit capable de l'en déprendre.

Cette Lettre fut uniquement écrite dans le dessein de porter Monsieur l'Abbé Nicaise, qui avoit toûjours vécu dans des occupations pleines de dissipation, de penser à la campagne où il s'étoit retiré, à la grande affaire de son salut sans reserve & sans partage. On lui fait dire toute autre chose; cependant comme rien n'est plus injuste que d'attribuer à un Auteur les consequences qu'on peut tirer de ses écrits quand il les nie & les desavouë, il suffira ici pour la défense de Monsieur l'Abbé de la Trappe de faire voir quelle a été sa pensée par ses propres paroles. Voici ce qu'il en écrivit à Monsieur le Curé de *** du mois d'Octobre 1694.

Au reste je ne sçay si vous avez oüi

dire que j'ay écrit contre la memoire de Monsieur Arnauld des choses dures & violentes. On m'a adressé des Lettres anonimes, qui sur cette supposition me ménacent de repliques & de réponses fâcheuses : cependant il ne m'est point arrivé de rien dire sur son sujet qui puisse rien m'attirer de semblable. Que les hommes sont injustes dans leurs pensées, qu'il y a peu de verité dans tout ce qui part de leur bouche ou de leurs plumes! Mendaces filii hominum in stateris. *Il n'est que trop vrai que ce qui leur convient davantage est l'erreur & le mensonge.*

Du 28. Fevrier 1695. Il s'explique encore plus clairement dans une Lettre à S. A. R. Madame de Guise. *J'ay reçû, Madame*, dit-il, *deux Lettres de V. A. R. tout à la fois, je voi comme quoi elle a été informée du bruit qui s'est élevé contre moi sur le sujet de la Lettre écrite à N. Il est vrai qu'il eût bien mieux fait de ne point envoyer ces quatre lignes; mais comme il n'y vit rien de ce que les autres y ont vû, & qu'il fut touché du detachement dans lequel je lui marquois qu'un Chrêtien doit vivre, il crut que cela pourroit être utile à M. D. N. à qui il l'envoya. M. D. N. pensa comme lui, & à moins de la deli-*

cateſſe de ces Meſſieurs qui eſt grande, tout le monde l'auroit priſe de la ſorte. Ils veulent, comme le dit V. A. R. qu'on loüe, & ne ſont point contens ſi on ne fait des éloges. Comme elle lui parloit de tout ce qu'on diſoit contre lui, il lui ouvre ſon cœur pour lui faire connoître ſa diſpoſition. *Ce que je puis dire* (à V. A.) *eſt que Dieu me fais la grace de regarder les choſes de ce monde avec tant d'indifference, que de quelque maniere qu'elles puiſſent aller à mon égard, elles ne me cauſeront jamais un moment de chagrin ou de mauvaiſe humeur, j'entens celles qui ſont de cette nature, & qui ne regardent que ma perſonne.*

Il parut peu de temps aprés une grande & longue Lettre contre ce billet de Monſieur de la Trappe à Monſieur l'Abbé Nicaiſe, où celui qui l'a écrite ne combat que ſes propres imaginations, qui vont ſi loin que l'on ne comprend pas où il a été les prendre. On a trouvé cette piece ſi belle & ſi bonne qu'on l'a inſerée dans la vie de Monſieur Arnauld pour ſervir de preſervatif. Mais afin qu'on ſache ce qu'on doit penſer des injures qu'on y dit à Monſieur l'Abbé pag. 308.

de la Trappe, il est juste de rapporter ici le jugement qu'en a fait Monsieur le Cardinal le Camus. *J'ay en*
Le 11. Decemb. 1695. *verité*, écrit-il à Monsieur de la Trappe, *une très-grande indignation de la Lettre satyrique qu'on a depuis peu imprimée contre vous au sujet de celle que vous avez écrite sur la mort de Monsieur Arnauld; mais votre vertu & votre reputation vous mettent au-dessus de toutes ces médisances, qui ne peuvent faire aucune impression sur ceux qui vous connoissent.*

Comme cette lettre satyrique couroit le monde sous le nom du Pere Quesnel pour lui donner plus de vogue, il jugea à propos de la desavoüer dans une lettre qu'on voit dans la vie
pag. 131. de Monsieur Arnauld. Il s'explique sur cela d'une maniere si sage, qu'on sera sans doute bien aise d'en trouver ici un extrait. *On se plaint*, dit-il, *de ce qu'on n'y a pas traité Monsieur l'Abbé de la Trappe avec le respect & les égards que demandoit un merite aussi éclatant que le sien, & assurément je ne suis point capable de faire courir des Lettres qui puissent donner atteinte à la reputation de ce pieux Abbé. Ce n'est pas*

seulement parce qu'il y a plus de trente ans que je fais profession de l'honorer, & que je me flatte d'avoir quelque part à son amitié, mais plus encore parce que l'on doit ce respect à l'esprit de Dieu qui reside dans ses serviteurs, de ne les pas contrister, & de ne pas nuire à ses œuvres en diminuant la reputation des ouvriers qu'il a daigné employer. Je puis bien ne pas convenir de tous leurs sentimens, ni approuver toutes leurs démarches; mais je ne me dois jamais dispenser de les traiter avec respect... Il me semble, Monsieur, ajoûte-t-il, *que ce sont là les pensées que j'ai euës à l'égard des paroles qui sont échapées au pieux Abbé, sur la mort de Monsieur Arnauld, mais elles ne m'empêcheront point de reverer la grace si singuliere de sa vocation, le choix que Dieu a fait de lui pour une des plus saintes œuvres de son esprit, le courage avec lequel il s'y est consacré, les miracles des dons extraordinaires de la grace, & les rares exemples de vertu & de pieté dont Dieu a voulu qu'il ait été l'instrument & le dispensateur; & je m'estimerai heureux s'il daigne continuer de me donner quelque part à ses prieres & à ses bonnes graces.* Sur tout cela Monsieur l'Abbé de la

Trappe garda un profond ſilence & laiſſa dire ceux qui avoient envie de parler, & qui n'ayant pû l'attirer à leur parti, lui ont déclaré une guerre qui dure encore.

Comme l'eſprit ne ſe fait voir nulle part avec plus d'évidence que dans les Lettres, où le cœur ſe laiſſe voir à découvert, où l'on parle pour ainſi dire le langage de la nature, ſans art & ſans affectation ; on voit dans celles qu'on a déja imprimées, & l'on verra encore plus dans celles qui n'ont pas encore paru, une ſageſſe dans ſes conſeils, un zele pour la converſion des pecheurs, une ardeur pour la perfection Monaſtique, une délicateſſe de pieté, une ſolidité de devotion, une ſublimité d'idées de la vie Chrétienne, un mépris du monde & des jugemens des hommes, une ſi grande ſoumiſſion à la volonté de Dieu, un amour ſi tendre pour Jeſus-Chriſt, des ſentimens de penitence ſi animez, une diſcretion ſi grande, des motifs de converſion ſi puiſſans, des remedes des péchez ſi ſalutaires, des impreſſions de toutes les vertus ſi continuelles, qu'on y voit tous les grands caracteres qui en ont fait un

des premiers hommes de son siecle. Elles firent sur les esprits de ceux qui les receurent des effets admirables. Elles changerent le cœur des Moines de plusieurs maisons, & la face des Cloîtres; Il triompha par elles à la Ville & à la Cour. Les gens de Guerre ne furent pas exclus de cette grace, il les estimoit, parce qu'il avoit vû par experience qu'ils faisoient penitence avec le même courage qu'ils alloient à l'assaut.

Ne pouvant pas tout dire, nous croïons pour l'honneur de cette profession, qu'on estime incompatible avec la pieté, devoir rapporter quels en furent les fruits, de l'aveu même d'une personne de qualité, Brigadier & Colonel de Dragons. Voici comme il lui parle dans une de ses Lettres: *Comme vous êtes rempli de charité pour votre prochain, vous m'avez bien voulu accorder la grace de me donner quelquefois de vos Lettres qui me fortifient extrêmement dans le dessein que j'ai de travailler bien serieusement à mon salut... Vos prieres & votre secours me mettent en chemin de devenir homme de bien: & je vous puis même assurer, que si jamais j'y parviens, c'est*

Du quatre Janvier 1699.

à vous seul que j'en aurai l'obligation. Avant que j'eusse l'honneur de vous écrire, j'étois tres chancelant & ne pouvois pas compter sur un jour de bon; mais presentement, graces à Dieu, je continuë dans mes desirs, & j'espere d'y vivre & d'y mourir. Et dans une Lettre du 3. Aoust. *Depuis que j'ai l'honneur de vous écrire*, lui dit-il encore, *& de recevoir de vos nouvelles, je n'ai pas discontinué de me confesser tous les huit jours pour l'ordinaire; quoique je me trouve à la Guerre ou en voyage, & j'ai communié tres souvent. Vos avis, Monsieur, sont si bons & si salutaires, qu'on voit effectivement qu'il n'y a de bonheur solide que celui d'être bien avec son Dieu... Ils m'ont entierement déterminé à vivre en homme de bien, du moins à faire de mon mieux pour le devenir.* Et dans une autre Lettre du 4. Decembre: *C'est à vous seul à qui, aprés Dieu, j'ai obligation de mon salut. Vos expressions m'ont fortifié contre le monde; & ne pouvant avoir l'honneur de joüir de votre presence, je lis tous les jours vos Lettres.... Qu'on est heureux, Monsieur, d'avoir l'honneur de vous connoître, & d'être sûr que vous vous souvenez dans vos prieres des personnes qui vous honorent.*

Ces Lettres n'ont pas été mises dans l'ordre qu'elles devroient être, ni avec tout le choix que le meritoit un si bel Ouvrage & si utile. On en a, sans aucune bonne raison, retranché les dattes, qui auroient donné tant de lumiere à son histoire ; & on ne peut avoir que beaucoup de peine de trouver au commencement d'un Livre ce qui ne devroit être qu'à la fin, par la suite des évenemens ; ce qui déplaît infiniment quand on a l'esprit tant soit peu juste. Il y a encore un autre défaut, c'est qu'on n'a mis aucune des Lettres, dans lesquelles on le consulte, & qui pouvoient lui faire beaucoup d'honneur, les ayant pû donner en supprimant les noms, sans tirer à consequence ; & cela ayant plus diversifié l'ouvrage, l'auroit rendu plus agréable & plus beau. Quoiquil en soit, on peut dire que cet Ouvrage pourra servir à tout le monde d'un bon & sage Directeur, & qu'on ne trouvera nulle part un guide plus fidele pour conduire dans les voyes de Dieu, dont l'Auteur connoissoit tous les plus grands secrets, les ames qui voudront penser serieusement à leur salut. Demandons à Dieu que tant de beaux écrits com-

SOMMAIRE
du cinquiéme Livre.

EPreuves par lesquelles Dieu a fait passer M. de la Trappe. Sa maladie & quelle fut sa violence. Patience de M. de la Trappe dans cet état. Sa plus grande peine étoit de ne pouvoir suivre la Communauté. Il entre à l'Infirmerie pour le reste de ses jours. Portrait de cette infirmerie. Belle leçon pour les malades Chrétiens. La superiorité qui luy avoit toûjours été insuportable, luy parût alors plus insuportable que jamais. Dans le dessein de soûtenir sa reforme aprés sa mort, il avoit obtenu de Rome & de la Cour un Prieur électif, les Superieurs même y avoient consenti. Cette précaution ne luy paroît pas suffisante. Raisons de cette insuffisance. Pourquoy il desira de voir de son vivant un Abbé en sa place.

Sa confiance en la bonté du Roy. Reproches de ses ennemis sur la vanité d'une entreprise qui ne devoit pas être de durée. Reflexions de M. de la Trappe sur ce sujet. Sa grande resignation à la volonté de Dieu n'empêche pas qu'il ne desire de voir la Reforme affermie de son vivant. Il pense à se démettre de son Abbaïe. Il ne prend aucunes mesures avant que de le faire. Raisons pour & contre cette resolution. Il abandonne cette affaire à Dieu, & il espere tout de sa Majesté. Obligations que Monsieur l'Abbé de la Trappe avoit au Roy, qu'il regardoit comme le vrai Reformateur de la Trappe. Il envoye sa démission à Monsieur de Paris, avec une lettre pour le Roy. Le Roy est surpris de cette nouvelle. Belles paroles du Roy qui ordonne à Monsieur l'Archevéque de Paris de renvoyer la démission, & d'assûrer M. l'Abbé de la Trappe, qu'il

donnera l'Abbaïe à celuy qu'il choisira pour luy succeder. Delicatesse du Roy en donnant les Benefices. M. de la Trappe ne desiroit que d'avoir un Successeur de sa maison. Préjudice qu'auroit porté à la Trappe la nomination d'un Abbé Commendataire. Quel est ordinairement leur caractere. Belle parole de M. l'Abbé de la Trappe qui marque toute la reconnoissance qu'il avoit des bontez du Roy. Il jette les yeux sur Dom Zozime pour le mettre en sa place. Eloge de ce Religieux. Il est agréé du Roy. Cette nomination se fait avec beaucoup d'éclat & d'honneur pour la Trappe. Cette grace mortifia bien des gens. Les postulans accoururent de toutes parts. On est obligé d'agrandir le Chœur de trente-deux places, & les autres lieux reguliers à proportion. Lettre de M. de la Trappe qui marque ses sentimens sur la grace qu'il venoit de

recevoir de la main du Roy, & ses desseins & ses vûës dans sa démission. Les Bulles pour Dom Zozime arrivent. Il est mis en possession & beni par Monsieur l'Evéque de Séez, avec peu d'appareil. Action sublime de Monsieur l'Abbé de la Trappe. Pourquoy M. de la Trappe attendit si longtems à faire cette démission. Joïe des Solitaires de la Trappe de se voir un Abbé regulier. Emulation d'humilité entre les deux Abbez. Exemple à proposer à la posterité. Dom Zozime meurt peu de tems aprés sa prise de possession. Eloge de cette mort. Elle avoit été predite. Combien Dom Zozime aimoit Monsieur l'Abbé de la Trappe. Il l'oblige avant mourir de choisir lui-même un Prieur, & il le nomme. Predictions de plusieurs Religieux de la Trappe que l'ancien Abbé verrait encore avant mourir deux Abbez Reguliers. Reflexions

ſur cette mort. Inquietude des amis que M. de la Trappe avoit à la Cour, pour un ſucceſſeur. Difficulté à cauſe que ce ſeroit la troiſiéme nomination d'un Abbé Regulier. M. de la Trappe écrit au Roy. S. A. R. Madame de Guiſe luy preſente la lettre, & demande l'Abbaïe pour le Prieur qui avoit été nommé. Belle parole du Roy qui riſque de perdre la nomination pour conſerver la Reforme. Eloge du Roy ſur ce qu'il a fait en cette occaſion. Mort de Madame de Guiſe. Eloge de cette Princeſſe. Démiſſion de M. l'Abbé de la Trappe attribuée à la vanité. On lui reproche ſur cela les Medailles qu'on a fait de luy. Juſtification & hiſtoire de ces Medailles. On peint à la dérobée, mais admirablement Monſieur de la Trappe. Eloge de l'ami qui a pris ce ſoin, & qui en a fait la dépenſe. De quelle maniere on s'y prit pour y réuſſir. Monſieur de la Trappe ne

s'en douta jamais. On le lui apprend par une lettre. Réponse qu'il fait, qu'il aime le traître, & qu'il haït la trahison. Ce portrait auquel le Successeur de Dom Zozime contribua, fut la derniere bonne œuvre qu'il fit, & la derniere marque de son estime pour Monsieur de la Trappe. Il ne perdoit point d'occasion de l'humilier, & de le décrediter parmi les Religieux, & parmi le monde ; il s'éloignoit autant qu'il le pouvoit de la conduite de l'ancien Abbé. Il appelloit les amis de M. de la Trappe l'ancien Bureau. Cependant M. l'ancien Abbé l'excusoit en tout & par tout, & se fâchoit même contre ceux qui luy disoient les moindres choses desavantageuses, dont il ne voïoit que trop la verité. Dieu permet que ce nouvel Abbé s'aveugle, & qu'il envoye volontairement sa démission par une espece de miracle. Il avoit peu de Religieux à lui,

Colonie de l'Estrée. Le Roy l'a fait retirer. Candeur du R. Pere de la Chaise. Idée qu'il eut d'abord de cette démission du Successeur de Dom Zozime. Son Zéle & son respect pour la Trappe. Addresse de ce Successeur de Dom Zozime pour se conserver dans sa place. Le Pere de la Chaise écrit à l'ancien Abbé par une voye sûre, pour sçavoir son sentiment sur cette démission. Réponse de M. l'Abbé de Trappe au Pere de la Chaise. Suite de toute cette affaire. Le Successeur de Dom Zozime change les dispositions du Pere de la Chaise par le plus noir artifice qui fut jamais. Motif dont on se servit pour le gagner. Lettre au Pere Lucas Jesuite. Désaveu de cette Lettre. Nouvelle accusation de Jansenisme contre Monsieur l'Abbé de la Trappe. Justification de cette accusation. Un ami de Monsieur de la Trappe s'explique sur cela avec Monsieur

l'Evêque de Chartres qui sauve ce Monastere. Le Successeur de Dom Zozime est exclus. Belle leçon. Evenement extraordinaire arrivé au Frere de cet Abbé nouvellement exclus. Justification de cet évenement. Eloge de Monsieur de la Trappe. Tous ces desordres avoient été prédits. Dom Jacques de la Cour excellent Religieux, comme le plus digne est nommé Abbé. Le Frere Chanvier va à Rome. Action heroïque de Monsieur de Pont-Chartrain. Estime d'Innocent XII. & de M. le grand Duc pour M. de la Trappe & sa Communauté. Dom Jacques prend possession de l'Abbaïe. On donne au public le Livre des Maximes des Saints sur la Vie interieure. M. de la Trappe écrivit sur cela deux Lettres à Monsieur l'Evêque de Meaux. Que Rome a crû que les sentimens de M. l'Abbé de la Trappe sur cela devoient être écoutez.

Prediction de la mort de Monsieur l'Abbé de la Trappe. Sa derniere maladie. Ses divers maux. Ses occupations. Allarmes des Solitaires de la Trappe, voïant augmenter son mal. M. de Séez arrive à la Trappe. Il entend la Confession generale de l'ancien Abbé, & reçoit lui-même ses avis. Prodigieuse action de M. l'Abbé de la Trappe à l'égard de sa Communauté. Il reçoit les Sacremens, fait préparer la paille & la cendre sur laquelle il se fait étendre pour attendre les derniers momens. Paroles pour le Roy. Il exhorte divinement ses Religieux. Son imperceptible agonie. Sa bienheureuse mort pleine de confiance. Raisons de cette confiance. Eloge de Monsieur l'Abbé de la Trappe. Les Religieux renouvellent leurs vœux. Extréme amour des Religieux pour Monsieur de la Trappe. Ses humbles obseques. On accourt de toutes parts pour voir ce pre-

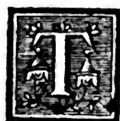
cieux corps. Esperance de Monsieur de Séez. Douleur & respect du Roy. Estime du Pere de la Chaise pour Monsieur de la Trappe. Honneurs qu'on luy rend. Fausses Relations de sa mort. Devise de Monsieur l'Abbé de la Trappe.





LA VIE DE M. DE RANCÉ ABBÉ ET REFORMATEUR du Monastere de la Trappe.

LIVRE CINQUIE'ME.



TOUT étoit à la Trappe dans une paix profonde; Monsieur l'Abbé joüissoit du fruit de ses grands travaux, & tous ses Ouvrages Monastiques achevez, il ne pensoit plus qu'à se preparer aux derniers momens. Ses Solitaires ravis de posseder de si grands Thresors, qui étoient toute leur consolation, ne pen-

ſoient plus qu'à demander à Dieu la conſervation de leur cher Pere, lorſque le ciel qui vit l'œuvre achevée pour lequel il avoit été envoyé, ne penſoit qu'à le leur ravir. Comme cette perte devoit leur être tres-ſenſible & qu'elle étoit en effet tres-grande, Dieu voulut les y préparer en leur donnant le temps, par une longue maladie qu'il lui envoya, de profiter de ſes exemples & de ſes inſtructions ; ou plutôt comme il les regardoit tous comme ſes victimes, il voulut les engraiſſer avant l'immolation ; le Pere par la participation la plus étenduë des douleurs de ſon fils, & les enfans par le vif reſſentiment de tous les maux de leur Pere.

Monſieur l'Abbé de la Trappe fut ſans doute l'homme du monde que Dieu fit paſſer par les plus rudes épreuves pendant tout le cours de ſa vie. Il fut à la verité le plus favoriſé du ciel, par la benediction ſurabondante qu'il donna à toutes ſes entrepriſes, mais il fut le plus comblé de maux, par tout ce qu'il eut à ſouffrir avant de les conduire à leur derniere perfection. Il eut toûjours quelque choſe à endurer, tantôt de la part des hommes dont la malice

n'avoit point de fin, tantôt du côté de ſa ſanté toûjours foible & languiſſante, & ſouvent mortellement attaquée, & qu'il ne vouloit pas menager, tantôt du côté de ceux dont Dieu lui avoit confié la conduite, qui reſiſtoient à l'eſprit de la grace qu'ils avoient receu, & c'étoient là ſes croix les plus peſantes.

Cependant, comme ſi Dieu n'eut pas été encore content de l'avoir fait paſſer par tous ces états ſi penibles, & qui mettoient la nature ſi fort à l'étroit, qu'il falloit avoir une grace auſſi extraordinaire que la ſienne pour ſe soûtenir ; & comme ſi pour rendre ſa mort précieuſe devant ſes yeux, ce n'eût pas été aſſez de la penitence & des pratiques de ſon Monaſtere & de ſes mortifications particulieres ; pour s'accommoder au deſir que Monſieur l'Abbé de la Trappe avoit de ſe ſacrifier avec plus de merite, il permit qu'il fut attaqué d'un rhumatiſme, lequel aprés l'avoir beaucoup tourmenté & exercé ſa violence ſur toutes les parties de ſon corps, ſe jetta enfin ſur ſon bras droit, y cauſa pluſieurs ulceres, en fit un homme de douleurs par les inciſions qu'il

y fallut faire, & le mit hors d'état de ſ'en jamais ſervir. Un mal attaché aux nerfs & aux parties les plus ſenſibles du bras, étoit grand à la verité, mais tout inſupportable qu'il étoit, il lui paroiſſoit ſupportable; parce qu'en ſe faiſant violence & prenant beaucoup ſur ſoy, il ſuivoit encore la Communauté & ne
1695. lui étoit pas moins utile. Enfin il fallut ſe rendre & ſe retirer dans l'infirmerie pour y être cloué durement le reſte de ſes jours ſur une chaiſe de paille, qui eſt le fauteüil où ſon infirmité le tenoit attaché. L'épuiſement que lui cauſoit la diſſipation d'eſprits qui ſe faiſoit par ſes playes, les inſomnies continuelles qui étoient l'effet de cet épuiſement, les douleurs dont le ſentiment étoit toûjours fort vif, le reduiſoit à une ſi grande foibleſſe, qu'il ſe ſentoit vivre & mourir tout à la fois preſque à chaque inſtant.

Tout ce qu'il avoit ſouffert juſqu'alors n'avoit été en comparaiſon de l'état où il ſe trouvoit, que des coups fort legers que la main de Dieu donnoit ſur cette victime. C'eſt ici, pour ainſi dire, le dernier effort de la juſtice & de la miſericorde de Dieu ſur cet illuſtre

Penitent; elles agiſſent de concert & elles s'embraſſent, parce qu'elles ſont d'accord de la recompenſe qu'il devoit recevoir lorſqu'il auroit achevé ſon ſacrifice. Il en avoit beaucoup couté à ſon cœur, de ſe voir forcé par ſes incommoditez, de ne ſe plus trouver à certains exercices depuis quelques années; mais ce fut le comble de la douleur, quelque grande que fut ſa reſignation à la volonté de Dieu, quand il fallut ſe ſéparer de ſes chers enfans, & de ſes freres qu'il aimoit avec tant de tendreſſe, & s'arracher, pour ainſi dire, d'entre les bras de la pénitence commune, pour en faire une autre mille fois plus rude, mais beaucoup plus agréable, ſelon ſes diſpoſitions; ſi Dieu, ſans rien rabatre de ſes rigueurs, lui eut laiſſé la liberté de ſuivre par tout ſes Religieux, dont les exemples avoient pour lui mille & mille charmes.

L'infirmerie de la Trappe eſt une ſolitude au milieu de la ſolitude; on pourroit dire un tombeau, où les Moines enſevelis tous vivans, n'ont non plus de commerce avec les hommes que s'ils étoient déja morts, par le retranchement de tout commerce avec la ſocietê

des freres. Le ſilence y eſt affreux, parce qu'il n'eſt adouci par aucun exercice commun qui remue l'ame, & le malade porte ainſi tout le poids d'une pratique ſi auſtere. Les ſoulagemens y ſont tellement menagez, que ſi on y voit d'un côté toute la charité des Superieurs, on y garde autant que l'on le peut les interêts de la pauvreté & de la penitence, à quoi il ne voulut jamais ſouffrir qu'on donnât aucune atteinte à ſa conſideration. Prier ſeul, vivre ſeul, manger ſeul, travailler ſeul, ſouffrir ſeul, c'eſt l'état où paſſe ſa vie dans l'infirmerie un malade de la Trappe; & ce fut là le dernier autel du ſacrifice de Monſieur l'Abbé. Il y monta vers le mois d'avril 1695. pour n'en deſcendre qu'aprés ſa mort.

Mais que cette victime receut de coups en cet état, & qu'il lui fallut de conſtance? Sa maladie fut une eſpece de longue agonie qui lui faiſoit ſentir toute la langueur de ſa défaillance, & que Dieu ſembloit avancer, dans le deſſein de lui épargner celle qui precede les derniers momens. Son viſage étoit plus ou moins abbatu, mais la vivacité de ſa foy & de ſa religion,

laiſſoit voir au milieu de ſon accablement une ame toûjours agiſſante, & une ſerenité ſurprenante, qui cachoit aux yeux de ceux qui l'approchoient, l'excés de ſes douleurs. On voyoit qu'il ſouffroit, mais on remarquoit en même-temps qu'il prenoit plaiſir à ſouffrir; jamais Martyr ne fut ſi long-temps attaché à ſon ſupplice, jamais Martyr n'y donna un plus grand exemple de patience. C'eſt une belle leçon pour les Chrétiens qui ſe comportent dans leurs maladies, comme s'ils ne devoient jamais mourir, & qui ſemblent n'être malades que pour devenir plus ſenſuels.

Alors la Superiorité qui lui avoit toûjours paru inſupportable, lui fut plus inſupportable que jamais; & ne pouvant plus être le compagnon des travaux de ſes freres, il crut qu'il ne devoit plus en être l'Abbé. Ce que l'hiſtoire Monaſtique lui apprenoit de l'état des maiſons les plus reformées, dont on avoit vû la ruïne peu de temps aprés l'établiſſement, lui faiſoit tout craindre pour la ſienne. Il meditoit ſans ceſſe les moyens de l'affermir, de maniere qu'il n'y arrivât jamais de relâchement, par

tout ce que le zele le plus épuré & le plus éclairé pouvoit lui donner de lumieres & la ſageſſe des Conſeils. On le trouvoit ſouvent dans ſa chambre le livre fermé, profondement occupé de ſes penſées ; & lorſqu'on lui demandoit à quoi il penſoit avec une attention qui paroiſſoit ſi extraordinaire, il répondoit ſimplement qu'il penſoit à l'inconſtance de l'eſprit de l'homme, & à ſon étrange foibleſſe, qui ne lui permettoit pas de perſiſter long-temps dans un même état de vertu & de ferveur, mais qui le faiſoit paſſer ſi promptement & avec une ſi grande facilité de la vertu au vice, de la ferveur au relâchement, que les Saints même avec toute leur ſainteté n'avoient pû empêcher que ce qu'ils avoient établi avec tant de peine par l'eſprit de Dieu, n'ait été bien-tôt renverſé par la malice des hommes. Que ni les Antoines, ni les Pacomes, ni ſaint François, ni ſaint Benoît, ni ſaint Bernard, ni enfin tous les autres Fondateurs des Ordres n'avoient pû arrêter cette inconſtance prodigieuſe, & cette funeſte foibleſſe de l'homme, ni établir les choſes ſi fortement qu'on

ne les ait vû bien-tôt aprés leur mort toutes changées. Qu'ainsi il ne se croyoit pas plus heureux que ces grands Saints ; & que ce qui étoit arrivé aprés leur mort dans leurs Monastéres, arriveroit de même aprés la sienne ; toutefois que cela ne le dispensoit pas de faire tout ce qu'il pourroit pour empêcher un si grand malheur. Cette pensée l'occupoit nuit & jour, & lui faisoit sans cesse chercher les remedes à un mal si commun & si pernicieux pour assurer sa Reforme.

Il y avoit déja long-temps que pour prévenir cet inconvenient presque inévitable, sur tout quand on a pour Supérieur le premier venu, il avoit obtenu de Rome & de la Cour un Prieur éléctif, & Dieu en cela avoit tellement favorisé ses bonnes intentions, que les Supérieurs de l'Ordre y avoient donné leur consentement, dans un temps même où on eût eu raison d'en desesperer. Cette precaution ne lui paroissoit pas suffisante. Il savoit que les preéminences qui avoient fait une question entre les Apôtres, pourroient bien faire naître des disputes entre des Moines ; que le

Le 8 Aoust 1677. Arrest du 22 Nov.

Le 27 Avril 1683.

droit d'élire rend en quelque façon soûmis celui qui est élû à ceux qui l'ont élevé par leurs suffrages ; que cela peut rendre le Supérieur timide, & l'inférieur insolent, & par-là causer l'affoiblissement & peut-être le renversement de la pieté la mieux affermie. Il desiroit de tout son cœur que la penitence que Dieu avoit établie à la Trappe par ses soins n'eût fini qu'avec la cloture des siecles, & il ne voyoit pas que cela fut possible, si le Supérieur avec le zele & la vigilance n'avoit encore toute l'autorité que lui donne la Regle de saint Benoît. Que si un Prieur devoit gouverner sa maison, il falloit le voir en place de son vivant pour surmonter les obstacles qui pourroient se rencontrer: que peut-être le Roy seroit-il inspiré de celui qui tient dans sa main le cœur des Princes, de soûtenir une œuvre qui étoit d'une si grande édification dans l'Eglise, en nommant encore un Abbé Regulier qui en fut l'exemple: que si un Abbé Commendataire devoit luy succeder, il esperoit de la bonté du Roy qu'il choisiroit un sujet capable de maintenir

la pieté ; & qu'ainsi il auroit en mourant la consolation de voir sa maison établie, & la Reforme assurée à jamais. Car il faut avoüer ici, & il me l'a dit plusieurs fois, que se voyant tant d'ennemis sur les bras, il avoit eu au commencement quelque inquiétude sur l'état de sa maison aprés sa mort ; mais que cependant il remettoit tout entre les mains de Dieu.

Ses ennemis avoient déja dit dans la Lettre à Theodore » qu'ils étoient « surpris de ce que cet illustre Abbé se « donnoit tant de peine à établir une « maison, dont s'il a tant soit peu de « lumiere, il peut bien prévoir la pro- « chaine decadence : que de faire tout ce « qu'il faisoit dans une Abbaye de la « nature de la sienne, c'étoit tout juste- « ment bâtir sur un fonds sablonneux « & mouvant, & donner lieu à tous « ceux qui considereront son entreprise de « lui dire : *Qui est celui qui voulant bâtir* « *une Tour, ne suppute point auparavant* « *en repos & à loisir la dépense qui y sera* « *necessaire, pour voir s'il aura dequoi l'é-* « *lever ? de peur qu'ayant jetté les fonde-* « *mens & ne pouvant l'achever, tous ceux* « *qui verront ce bâtiment imparfait ne* «

12 Entret de l'Abbé Jea 1, p. 749.

Luc. 14. 28. 29. 30.

„ *commencent à se moquer de lui en disant :*
„ *Cet homme avoit commencé à bâtir, mais*
„ *il n'a pû consommer son ouvrage.*

Il n'y a rien de plus édifiant sur ce sujet que ce que Monsieur l'Abbé de la Trappe répondit au Prêtre Eusebe, & il n'y a rien de plus juste que de le rapporter ici.

12 Entr. p. 751. & su.v. „ Je pris un jour la liberté de dire
„ à l'Abbé Jean, dit le Prêtre Eusebe,
„ le sentiment que plusieurs personnes
„ avoient de sa Reforme, & il me sou-
„ vient toûjours de la réponse sage &
„ pieuse qu'il me fit. Je serois bien vain,
„ me repartit-il, si je croyois avoir tel-
„ lement établi la Reforme dans ce Mo-
„ nastére qu'elle ne pût jamais recevoir
„ aucune atteinte. Je suis bien éloigné
„ de la vertu de saint Bernard, de saint
„ François, & des illustres Fondateurs
„ de plusieurs Ordres, & ma grace est
„ bien inférieure à la leur, pour croire
„ que je puisse être plus heureux qu'ils
„ n'ont été. Les Saints qui ont autrefois
„ gouverné cette Abbaye l'ont sans dou-
„ te laissée dans un meilleur état que je
„ ne la laisserai jamais : je ne puis ce-
„ pendant, sans être saisi d'horreur, son-
„ ger combien celui où je l'ay trouvée,

étoit deplorable. Je regarde cette mai- «
ſon comme un vaiſſeau dont Dieu ſe «
veut peut-être ſervir pour faire paſſer «
quelques Predeſtinez dans l'Eternité «
bien-heureuſe, & quand inceſſamment «
aprés y en avoir conduit un ſeul il le «
feroit couler à fond, ne ſerois-je pas «
toûjours fort glorieux de ce qu'il au- «
roit bien voulu ſe ſervir de moi ſeule- «
ment pour le radouber ou le calfeutrer? «
Si les Elus du Seigneur, ſelon la pa- «
role du Prophete, feront leur honneur «
d'être les Miniſtres de ſa juſtice, *Glo-* «
ria hac eſt omnibus ſanctis ejus; Quel «
avantage ſeroit-ce pour moi d'avoir «
été choiſi pour être un inſtrument de «
ſa miſericorde? Oüi, Euſebe, quand «
tout ce que je fais dans ce Monaſté- «
re ne ſerviroit qu'à ſanctifier un Re- «
ligieux, je ne m'eſtimerois que trop «
recompenſé de mes ſoins & de mes «
travaux. Mais quand je ne ferois que «
me ſauver en me rendant fidéle à exe- «
cuter, ce que j'ay lieu de croire que le «
Seigneur deſire de moi, ne ſerois-je «
point encore aſſez heureux? C'eſt à «
nous, Euſebe, à faire ce qu'il nous «
ordonne, & c'eſt à lui à faire ce qu'il «
lui plaît. Il a ſes raiſons ſecretes pour «

» commander ce qu'il ne veut pas sou-
» vent qui réüssisse : ainsi il lui faut
» obéïr aveuglément, & adorer avec un
» souverain respect la hauteur de la sa-
» gesse & la profondeur de ses Juge-
» mens. Cela étant de la sorte, quelles
» raisons nos Critiques ont-ils d'exa-
» miner si pour user des termes de l'E-
» criture, l'édifice que nous bâtissons de-
» meurera ou sera consumé? S'il n'y a
» point d'apparence qu'il subsiste, puis
» donc qu'il doit durer si peu de temps,
» ils n'en doivent point considerer
» avec jalousie la grandeur & l'éleva-
» tion : & étans certains que les Reli-
» gieux doivent être dispersez aprés ma
» mort comme des brebis qui n'ont plus
» de Pasteur, ils doivent cesser de les
» regarder avec envie.

Bien qu'il fût plus penetré de ces sentimens que jamais, il crut qu'il étoit de sa prudence se sentant vieillir & affoiblir, de donner lui-même de son vivant une forme à son ouvrage; en sorte qu'il pût raisonnablement esperer qu'il se soutiendroit aprés lui de quelque maniere qu'il plût au Roy d'en disposer, soit qu'il remit l'Abbaye en Commande, soit qu'il eût la bonté d'y

d'y nommer un Abbé Régulier ; & pour lui donner cette forme juste, il voulut survivre à sa dignité pour voir qui lui succederoit en se dépoüillant de son titre d'Abbé, dont il avoit rempli les devoirs avec tant de benediction, de succés, & de gloire pendant le cours de plus de trente années, ayant peuplé le desert de penitens, rempli l'Eglise d'édifications, sanctifié le monde par des conversions éclatantes, éclairé les Cloîtres où il a porté un nouveau jour, & découvert des routes qui étoient ignorées des Moines par des exemples surprenans, & donné enfin tant de Saints au Ciel.

Il eut semblé à quelqu'autre qu'il y eût eu de grandes mesures à prendre avant de faire une démarche de cette importance. Son cœur lui rendoit témoignage, qu'il ne permettroit jamais le moindre relâchement ; la pieté & la penitence étoient ainsi à l'abri pendant qu'il auroit le gouvernement de son Monastére. D'un autre côté tout étoit à craindre, les Moines ayant de la penitence des idées si peu conformes aux anciennes pratiques, que la dispense a presque pris par tout la

place de la Regle, & la coûtume prescrit contre la verité; un Moine d'une autre maison auroit tout renversé. Il mit en Dieu toute sa confiance, & il espera que le Roy qui en tant d'occasions differentes avoit tout sacrifié à la plus grande gloire de Dieu, & qui agissoit toûjours par des lumieres supérieures & divines, dont sa pieté étoit une vive source, n'abandonneroit pas un Monastére où la penitence étoit en vigueur, & qui ne s'étoit soûtenu jusqu'alors que par la protection royale, dont il l'avoit honoré dans les differens orages qui s'étoient élevez & contre sa Personne & contre sa Communauté. Il regardoit proprement ce grand Prince comme le vrai Reformateur de sa maison. Il lui avoit permis de tenir son Abbaye en regle; il avoit autorisé un Prieur électif; il avoit rejetté toutes les accusations dont on l'avoit chargé auprés de lui; il avoit maintenu l'étroite observance par sa seule autoritê sur le penchant de sa ruine; tout cela le persuadoit fortement que Sa Majesté feroit tout pour le mieux, quelque resolution qu'elle pût prendre, & qu'ain-

si il n'y avoit rien de meilleur à faire aprés s'être jetté entre les bras de Dieu, que de s'abandonner aveuglement entre les mains du Roy qui avoit toûjours extrêmement menagé les interêts de la Religion & de la pieté, dont elle suivroit sans doute les mouvemens dans une affaire où il ne s'agissoit de rien moins que d'éteindre dans l'Eglise la seule étincelle qui lui reste du premier esprit de la Regle de saint Benoît & de la reforme de Citeaux.

Les choses ainsi examinées devant Dieu, la demission fut resoluë, elle fut faite, & elle fût envoyée à feu Monsieur l'Archevêque de Paris le plus ancien de ses amis, avec une Lettre pour le Roy, par laquelle il supplioit Sa Majesté de lui nommer un successeur. Il avoit toûjours crû qu'il falloit une espece de repi entre la mort & les emplois; qu'il y avoit un temps où il falloit se sacrifier soi-même pour le salut du prochain, mais qu'il y en avoit un autre où il falloit vivre pour soi, & laisser le prochain à la Providence; qu'il falloit s'acquitter & payer ses vieilles dettes; qu'on Du 30 May 1696

en contractoit beaucoup dans la superiorité, & qu'il falloit s'en demettre pour n'en faire point au moins de nouvelles dans un temps où il falloit songer à rendre compte d'une si longue suite d'années passées dans la conduite des autres. Comme l'évenement est fort remarquable, le Lecteur sera sans doute bien aise de trouver ici la Lettre qu'il écrivit au Roy. Mais auparavant, je crois être obligé de faire remarquer que cette Lettre avoit été faite dés l'année 1682, ne pouvant resister à l'envie qu'il avoit de se demettre, & elle ne fut pas envoyée, parce que ses amis ayant sçû son dessein, s'y opposerent si fortement, qu'il fut obligé de se rendre à leurs raisons. Il n'y a que quelques mots de changez.

SIRE,

Comme je me sens pressé d'executer le dessein que Dieu m'a inspiré depuis longtemps de passer ma vie dans une retraite entiere, & de me preparer à la mort dans une separation plus grande que celle où j'ay été jusqu'ici, & que le deperissement de ma

santé qui augmente tous les jours, & qui me met dans l'impuissance de donner toute l'application que je dois à la conduite de mes freres, m'avertit que les derniers momens ne peuvent être éloignez; j'ay crû, SIRE, que le premier pas que je devois faire étoit de quitter la charge de cette Abbaye que je tiens de sa main & de sa bonté royale, en lui envoyant comme je fais la demission pure & simple, & suppliant vôtre Majesté qu'elle en dispose dés à present comme elle feroit si elle étoit vacante.

Cependant, SIRE, je ne ferois pas tout ce que Dieu demande de moy, si je manquois d'exposer à votre Majesté, qu'encore que je ne me sois pas acquitté comme je le devois de cet emploi, Dieu n'a pas laissé d'assembler dans cette maison un nombre considerable de Religieux, qui vivant dans un oubli sincere de toutes les choses presentes, & dans l'attente comme dans la foy de celles qui sont à venir, servent Dieu dans le silence, & dont l'occupation principale est d'élever jour & nuit leurs voix & leurs cœurs au Ciel pour la conservation & la sanctification de votre personne, le progrés de vos armes & le bonheur de l'état.

Je suis persuadé, SIRE, que si Votre Majesté étoit informée au vrai de ce qui se passe dans cette maison, si les dispositions des particuliers lui en étoient connuës, il n'y a rien qu'elle jugeât plus digne de sa pieté, que de proteger des ames simples, qui n'étant à charge à personne, s'immolent incessamment à Dieu dans la penitence comme des victimes pour le repos & le salut du monde dont elles ne sont plus & qu'elles ont fait profession de ne plus connoître.

J'espere de cette bonté & de cette religion dont V. M. donne en toutes occasions des marques si éclatantes, qu'elle approuvera la resolution que j'ay prise, & qu'elle ne detournera pas ses yeux d'une œuvre qu'elle a regardé jusqu'ici d'une maniere si favorable, & qui sans doute tiendra sa place entre ce grand nombre d'actions, qu'elle aura faites pour l'affermissement du Royaume de Jesus-Christ & l'édification de son Eglise. J'ose même assurer Votre Majesté que dans ce jour où cette puissance si redoutable qui a porté la reputation de ses armes, & la gloire de son nom jusqu'aux extrêmitez de la terre, se retirera d'elle; ce ne lui sera pas une petite consolation d'être soutenuë

auprés de Dieu par les prieres ardentes de ceux qui auront merité d'en être écoutez par la sainteté de leur vie.

Nous prierons Dieu, SIRE, jusqu'au dernier soûpir de la nôtre, qu'il comble Votre Majesté de toutes sortes de graces & de benedictions; & que lorsqu'aprés une longue suite d'années & de prosperité, il voudra qu'elle cesse de commander aux hommes sur la terre, il la fasse regner éternellement dans le Ciel avec ses Anges.

Je suis avec une fidelité, un respect, & une soumission profonde, SIRE, de Votre Majesté le tres-humble & tres-obéïssant serviteur & sujet.

Votre Majesté me permettra de lui dire que ce me seroit une consolation bien sensible de voir avant que de mourir celui auquel elle remettra l'Abbaye.

Une resolution si heroïque & dont les suites étoient d'une si grande consequence pour le Monastére de la Trappe causa à M. de Paris une surprise dont il ne pouvoit revenir, voyant cet illustre Abbé se demettre de son Abbaïe avec tant d'indifference, qu'il ne consultoit ni les mœurs ni les lumieres de la sagesse du siecle; & s'abandonner sans reserve,

sans l'avoir même prevenu sur une action qui devoit être concertée, avec une si sainte simplicité, ne s'y agissant de rien moins que de la conservation ou du renversement de la reforme de sa Maison. Cependant il remit entre les mains de Sa Majesté la Lettre & la demission. Le Roy aprés avoir lû l'une & l'autre, demanda à M. l'Archevêque qui lui avoit apporté le paquet. Ce Prelat répondit que c'étoit un Frere de la Trappe. *Non*, dit alors le Roy, qui vit bien qu'il étoit tout-à-fait impossible d'en trouver de plus digne avec une pieté & une justice digne de ses autres vertus vraiment royales, voulant donner un nouvel éclat à l'estime dont il l'honoroit, *Non, il n'est pas juste de depossèder un homme qui a si bien servi, & si longuement édifié l'Eglise par ses exemples & ceux de son admirable Monastére. Monsieur de Paris renvoyez le Frere de la Trappe avec la demission, & mandez à Monsieur l'Abbé de ma part qui voye qui il croit digne de soutenir ce qu'il a si bien établi & maintenu jusqu'à cette heure, & ce qu'il croit de meilleur à faire pour ma conscience, pour son Monastére, & pour le bien*

de l'Etat, & qu'il me le mande franchement & je le nommerai pour lui succeder aprés lui. Le Roy accompagna ce discours de tous les agréemens avec lesquels il a accoutumé de faire des graces, & combla de loüanges une vertu si sublime, que Sa Majesté avoit toûjours estimée digne de son admiration. On vit alors plus que jamais l'extrême delicatesse de Sa Majesté dans les affaires de Dieu ; son amour pour le bien & pour la Reforme : & sa grande attention pour mettre les Benefices entre les mains de personnes dignes de les posseder. Monsieur de Paris renvoya le Frere avec cette réponse & honorable & consolante, & Monsieur de la Trappe la receut avec tout le respect, la reconnoissance & l'humilité imaginable. *Je n'ay à vous dire sur les bontez du Roy, Monseigneur,* écrit-il à Monsieur l'Archevêque de Paris, *sinon qu'elles sont infinies, & que je voudrois avoir cent cœurs au lieu d'un pour les ressentir.*

Cependant l'intention de Monsieur l'Abbé de la Trappe n'étoit pas de ne se dépoüiller qu'à demi. Parmi tous ses maux il avoit toûjours compté sa qua-

lité d'Abbé comme le plus grand, & il avoit toûjours cherché quelque porte pour ſortir d'un rang dont l'élevation faiſoit de la peine à ſon ame. Nous en avons apporté des preuves à la fin du premier Livre, mais on n'en ſauroit trop dire. Ce deſir de ſe demettre étoit en lui ſi ardent; qu'en 1678. il avoit voulu quitter ſon Monaſtére pour s'aller cacher en quelque lieu où il pût goûter le rare plaiſir de ne vivre que pour Dieu & pour ſoy, dechargé des inquiétudes que donne la conduite des autres. L'éloignement qu'il avoit de la Superiorité étoit ſi grand, qu'on n'oſoit quaſi parler des Superieurs en ſa preſence, de crainte de lui faire prendre quelque reſolution qu'on ne pût enfin lui faire changer, de quitter une place dont la dignité le fatiguoit.

Quelqu'un ayant dit un jour un mot des Superieurs à la conference, il prit la parole, & dit à ſes Religieux avec
» le zele du monde le plus animé » que
» s'il n'avoit que quarante ans, (il en
» avoit alors ſoixante-deux,) il aime-
» roit mieux être condamné aux Gale-
» res que d'être Superieur, & qu'il s'eſti-

meroit plus heureux de recevoir tous «
les jours cinquante coups de nerf de «
bœuf par le Comite ou Maître de la «
Galere, que d'avoir les affaires du «
dedans & du dehors de la Maison «
qu'il avoit. Il ajouta qu'il envioit la «
condition d'un frere convers qui étoit à «
la cuisine; qu'il faisoit plus de cas de «
son travail & de la noirceur de ses «
mains, que de la dignité de Supe- «
rieur, & qu'il aimeroit mieux être le «
marmiton du Monastére que l'Abbé. «
Je suis surpris, continua-t-il, car il «
ne pouvoit finir quand il parloit de «
ses devoirs, comment les Superieurs «
considerent leur emploi comme une «
chose de rien; je regarde leur senti- «
ment comme une impieté, parce que «
s'ils s'appliquoient à leurs devoirs en «
la maniere qu'ils y sont obligez, ils «
changeroient bien de sentimens. «

Aussi a-t-il parlé des devoirs des Superieurs d'une maniere effrayante dans le Livre *de la sainteté Monastique*, quand il explique les paroles de la Regle qui enseigne que le Supérieur tient la place de Jesus-Christ dans le Monastere. *Il ne suffit pas*, dit-il, *à un Superieur pour satisfaire aux obliga-*

Tom. 1. chap. 9. quest. 1. & suiv.

Regul. c. 2.

tions qui ſont renfermées dans ces paroles, qu'il tienne la place de Jeſus-Chriſt, qu'il conduiſe en ſon nom, ni qu'il ait pour cela ſon autorité & ſa puiſſance. Il faut qu'il faſſe dans le Monaſtere préciſément ce que J. C. y feroit s'il y étoit lui-même; qu'il agiſſe pour la perfection & pour le ſalut de ſes freres, comme faiſoit J. C. pour la ſanctification de ſes Diſciples; qu'il exprime ſes actions dans toutes ſes œuvres; & qu'il faſſe, pour le dire ainſi, que le Paſteur inviſible devienne viſible dans l'exactitude & dans la pieté avec laquelle il doit s'acquitter de ſon miniſtére, &c.

L'eſperance que le Roy lui donnoit d'avoir pour ſucceſſeur aprés ſa mort un Abbé Regulier lui cauſa une joie infinie. C'étoit ſon unique deſir, & il avoit dit bien des fois qu'il n'avoit que cela à demander à Dieu pour ſon Monaſtére, qui ſans cet appui ſe ſoutiendroit mal-aiſément; que neanmoins il ſe mettoit en paix là-deſſus; que de ſon côté il avoit fait de ſon mieux pour rendre ſon ouvrage agréable à Dieu & conforme à la premiere inſtitution & à l'eſprit de ſaint Bernard, qu'il étoit entre ſes mains & qu'il le conſerveroit s'il lui plaiſoit.

En effet un Abbé commendataire quelque reglée que puisse être sa vie, (car qui peut douter que le Roi n'eut fait un tres-digne choix) eut tout renversé par sa seule qualité; car outre qu'un simple Prieur électif, comme nous l'avons déja remarqué, par le seul titre de son élection est obligé ou forcé à des égards qui peu à peu ruïnent la discipline à cause de ses dépendances; l'hospitalité qu'on y exerce envers plus de quatre mille hôtes par an, n'eut pû être observée dans toute l'étendue de la charité; les aumônes si abondantes qu'on y fait auroient été réduites à rien; le service divin auroit été affoibli avec le nombre des Religieux, enfin cent autres bonnes œuvres aneanties par la modicité du revenu. Le plus pieux Abbé commendataire cherche ordinairement à parvenir; le desir de s'élever est une passion qu'on ne pense à combattre que lorsqu'elle est à peu prês satisfaite; le plus sage s'arrête seulement quand il croît être où il pouvoit aspirer; ainsi si la grace ou la politique le fait modeste, rarement le rend-elle desinteressé. Ce n'est pas que je lui ai ouï dire cent & cent fois, quand la conversation tom-

boit là-dessus : *Mes Religieux seroient bien lâches d'en rien rabattre ; ils auront moins de bien, qu'ils travaillent davantage.*

Cette assurance qu'on lui donnoit de la part de Sa Majesté, qu'il auroit aprés sa mort un successeur de sa Maison, étoit une grace qui n'étoit pas ordinaire ; mais l'honneur que le Roy lui faisoit de vouloir qu'il fut Abbé jusqu'à sa mort, étoit une mortification. Il sentoit la grace que ce grand Prince lui faisoit, & il fit semblant de ne point s'appercevoir de l'honneur qu'il lui vouloit faire, afin qu'on ne lui fit point honneur de sa mortification, & que sa mortification ne diminuât point le ressentiment de la grace qui lui étoit offerte. Il ne pensa qu'à éloigner cet honneur en n'en faisant point de mention & à profiter de cette grace, en nommant à Sa Majesté celui qui lui devoit succeder de son vivant. La peine étoit de choisir le sujet. Dans les maisons aussi austeres, l'égalité des pratiques décide de l'égalité du merite ; l'uniformité des actions rend, pour ainsi dire, tout uniforme ; & ne pouvant point juger selon les apparences d'une ferveur plus ou moins grandes, car elles

ſont fort équivoques ; il reſte un même degré de dignité, ou une ſuperiorité de dignité reciproque ; c'eſt à dire que ſi un frere ſurpaſſe ſon frere en une choſe, il en eſt ſurpaſſé en une autre. Cependant comme il falloit ſe déterminer, Monſieur l'Abbé de la Trappe aprés y avoir bien reflêchi, arrêta ſon choix ſur la perſonne de Dom Zozime, nommé dans le monde Pierre Foiſil, Prêtre du Dioceſe de Séez, qui avoit toûjours vécu depuis qu'il avoit pris l'habit dans le Monaſtere d'une maniere à être diſtingué par ſa pieté, ſa ferveur, ſon exactitude & ſon zele, & qui dans le monde même s'étoit toûjours acquitté avec édification des emplois de ſon état, qu'il avoit nommé Prieur depuis quelque temps aprés l'avoir fait paſſer par d'autres Offices de ſa maiſon, dont il avoit rempli les devoirs au grand contentement de la Communauté; homme ſimple & pieux, mais plein de l'eſprit de Dieu & de celui de ſon Abbé, qui devint ſi humble depuis ce choix, choſe rare ! qu'il en paroiſſoit moins habile, Religieux ſans reproche, digne d'être quelque choſe de plus dans l'Egliſe.

Ceux qui ont parfaitement connu le cœur de Monsieur l'Abbé de la Trappe, si un cœur aussi grand peut-être tout à fait connu, savent eux seuls combien il fut touché de ces bontez du Roy & d'une grace si grande ; son humilité lui faisoit trouver plus de plaisir dans l'acceptation que ce Prince faisoit de la démission qui le dépoüilloit de son Abbaye, que son ambition ne lui en avoit fait trouver autrefois dans la nomination par laquelle il avoit été revêtu de tant d'autres. Il écrivit à Sa Majesté pour lui en rendre ses tres-humbles actions de graces ; & cette Lettre sera un monument éternel & de la reconnoissance du sujet, & de l'estime qu'en faisoit un si grand Monarque. La voicy :

SIRE,

Je n'ay point de termes pour exprimer à Votre Majesté à quel point je suis penetré de l'excés de ses bontez & de toutes les graces dont elle me comble. Il semble que Dieu veuille recompenser dés ce monde cet attachement si inviolable que j'ay toû-

jours eu à Votre Personne sacrée; & je puis dire qu'aprés Jesus-Christ & son Eglise sainte, rien n'a été plus avant dans mon cœur, & qu'il n'y a rien à quoi je me sois appliqué davantage qu'à inspirer la même disposition à ceux qui m'ont écouté, & dont la divine Providence m'a confié la conduite & la charge.

La verité est, SIRE, que le sujet de notre application principale a été de recommander sans cesse à Dieu tout ce qui regarde Votre Majesté pour l'éternité comme pour le temps, nous continuerons de le faire jusqu'au dernier soupir de nos vies, & de lui demander qu'il abbatte sous ses pieds ceux qui ont eu la temerité de s'élever contr'elle & de s'opposer à ses desseins, que l'on peut dire être remplis d'une sagesse & d'une justice infinie. Enfin qu'il prolonge ses jours & qu'il les rende heureux, non seulement pour son propre avantage, mais encore pour la gloire de l'Eglise & pour le bonheur de l'Europe. Je la supplie tres-humblement de croire qu'on ne peut rien ajoûter à la fidelité inviolable, non plus qu'au profond respect avec lequel je suis, SIRE, de Votre Majesté, &c.

Cette Lettre fut presentée au Roy

par Monsieur l'Archevêque de Paris à qui elle avoit été addressée, avec un Mémoire raisonné, qui contenoit la nomination de Dom Zozime. Ce Mémoire expliquoit en peu de mots les sentimens de Monsieur l'Abbé de la Trappe pour la conservation du bien qu'il avoit plû à Dieu d'etablir dans son Monastere.

Il n'y a point de doute, dit-il au Roy, *qu'un Abbé Regulier ne soit pour cela un des principaux moiens.*

1. *Comme il a plus d'autorité que n'en a pas un Prieur, sa conduite est beaucoup plus considerée, sa parole & son exemple fait plus d'impression, les inferieurs y prennent plus de confiance, & se contiennent davantage dans l'obéïssance.*

2. *Ceux qui dans l'Ordre seroient disposez par un esprit d'envie à traverser un bien qu'ils n'approuvent pas, sont moins en état de le faire & de l'entreprendre, la Charge d'Abbé étant fixe & constante, leur est un obstacle qui les arrête.*

3. *La paix s'y conserve avec beaucoup plus de facilité que dans les lieux où il y a des changemens & des élections, n'y ayant rien de plus ordinaire que de voir des hom-*

mês se partager dans ces rencontres par inclination ou par interêt.

De penser à un Religieux étranger, je n'y ay point vû d'apparence; comme il auroit son esprit particulier, il ne quitteroit pas ses principes, ses sentimens & ses maximes, pour en prendre de nouvelles, ainsi il seroit plus capable de détruire le bien qu'il trouveroit établi, que de le conserver & de l'avancer.

LE ROY lut la Lettre & le Memoire d'un bout à l'autre, & ordonna à Monsieur de Paris de dépêcher frere Chanvier au Pere de la Chaise, avec la Lettre & le Mémoire, pour lui servir d'instruction, pour mettre Dom Zozime sur la feüille. Incontinent aprés elle fut portée au Secretaire d'Etat du mois qui fut chargé de l'expedition & de l'envoyer à Rome.

Il semble que Dieu vouloit relever la gloire de son serviteur par l'éclat avec lequel tout cecy se passa, & donner à une humilité si profonde un relief qui confondit ceux qui lui avoient tant reproché d'avoir retenu cette pauvre Abbaye, en lui donnant des Rois pour panegyristes.

Le Brevet est du 20 Juin 1695

LE ROY, le jour de cette affaire donna par occasion une feste à *Trianon*, au Roy & à la Reine d'Angleterre. Sa Majesté sçachant combien leur amitié & leur estime s'interessoit pour Monsieur de la Trappe, leur dit qu'il venoit de faire une chose qui leur seroit agréable ; & la leur compta. Leurs Majestez qui avoient eu le bonheur de voir de leurs yeux une personne d'un si rare merite, & son admirable Monastere, furent d'autant plus sensibles à la grace qu'il venoit de recevoir de la main du Roy ; & elles l'en remercierent d'une maniere à faire connoître l'admiration où elles étoient, d'une vertu qui étoit le miracle de notre siecle, & qui seroit le desespoir des siecles à venir. Ce ne furent ensuite qu'Eloges que leurs Majesté, & les Courtisans firent à l'envi de Monsieur l'Abbé de la Trappe, & de ses Religieux; & l'on vît la Cour interrompre ses divertissemens, pour celebrer les loüanges d'un Abbé qui y avoit renoncé, ou plutôt se faire un plaisir de parler d'un courtisan, qui aprés en avoir fait ses delices, n'en trouvoit plus que dans la Penitence. Tels furent les Tro-

phées que le Roy voulut élever de sa propre main à la gloire de Monsieur l'Abbé de la Trappe, ou plutôt à la gloire de la pieté, de la Religion & de Dieu même, à quoy tous les desseins de Monsieur l'Abbé de la Trappe se rapportoient uniquement.

On vit alors cette Maison soûtenuë par la même main qui ébranle l'Univers, & de laquelle on s'étoit voulu servir pour la renverser de fond en comble. La Reforme de la Trappe eut le Sceptre pour appuy, la main de Justice pour deffense, la suprême autorité pour Patron. Le relâchement dêsespera alors de triompher de la Regle, l'orgueil de l'humilité; la calomnie de la verité, les libelles de l'integrité, les intrigues des autres Religieux, de la simplicité, la médisance de la pieté, tout fut confondu par l'approbation que receut Monsieur l'Abbé de la Trappe de la Puissance souveraine. L'envie n'avoit rien oublié pour obscurcir la grande reputation de Monsieur l'Abbé de la Trappe; diffamations, critiques, censures, mensonges, amis, credit, tout avoit été mis en usage, afin que sa reforme finit avec lui, toutes ses esperances & ses ef-

forts furent aneantis dans ce moment. Les Moines la croioient établie sur un sable mouvant, & ils la voyoient fondée sur la fermeté de la pierre, par la nomination d'un successeur que la penitence avoit elle-même élevé. La consternation des ennemis de la Trappe fut universelle, & ils se virent sans resource. Tout retentissoit au contraire à la Trappe de cantique de joïe, & les saints habitans de ce desert se prosternoient avec actions de graces aux pieds des Autels du Dieu vivant pour ménager ses misericordes & ses faveurs pour le salut & la prosperité d'un Prince qui venoit de leur accorder une grace qui affermissoit le bien que Dieu y avoit établi, & leur laissoit, pour ainsi dire, avec leurs austeritez, les clefs du Paradis entre les mains. L'amour de la Penitence sembla s'accroître & la ferveur se redoubler. Chaque Religieux regarda la grace que le Roy venoit de faire à la Maison, comme s'il l'avoit lui-même receuë, & crût avec raison que si la fidelité qu'il devoit à Dieu exigeoit de lui une pieté sans mesure, la reconnoissance qu'il devoit au Roy demandoit de lui une penitence sans bornes, & il regarda

la reforme soûtenuë avec tant de gloire, comme l'œuvre de Dieu & l'œuvre du Roy.

Le zele de ceux qui desiroient d'aller à Dieu par l'étroite voye de la penitence, n'étant plus retenu par la crainte du changement qu'on avoit toûjours apprehendé de voir dans ce Monastere, il fut rempli de Postulans de tous âges & de toute professions. L'ancien Abbé & le nouveau furent accablez des Lettres de ceux qui avant d'en entreprendre le voyage, vouloient s'asseurer de la reception, soit que la route fut longue pour eux, ou par la disposition de leurs affaires particulieres; enfin depuis l'établissement de la Reforme, la grace de la vocation n'avoit pas été si feconde; de sorte qu'il fallut allonger le chœur de trente-deux places & augmenter les autres lieux reguliers à proportion.

La joye que ressentit Monsieur l'Abbé de la Trappe d'être dépoüillé de sa charge, & la consolation qu'il recevoit de ce concours qui ne pouvoit être qu'un effet de la benediction de Dieu, fit sur lui une impression si sensible, que si on ne devoit pas s'attendre de le voir parfaitement guéri, sa santé en receut

un si notable soulagement sur la fin de l'Eté qu'on espera de le voir à la Toussaints dans tous les exercices de la Communauté, ausquels il avoit toûjours été si exact & si assidu, que les raisons qui l'obligeoient d'en dispenser ses Religieux n'étoient pas des raisons pour lui. On sera sans doute bien-aise de voir ici quels furent ses sentimens, aprés cette nomination de Dom Zozime. Voici ce qu'il m'en écrivit ;

Le 5. Juillet 1695. *On ne peut pas, Monsieur, être plus touché que je le suis des sentimens que vous me témoignez que vous avez eus sur ma maladie & sur la grace que je viens de recevoir de la bonté du Roy ; il est vrai que c'étoit la chose du monde que je desirois davantage, non seulement pour la conservation du peu de bien qu'il a plû à Dieu d'établir dans ce Monastere, mais pour mon propre repos, y ayant long temps que je souhaitois de me voir déchargé des soins que donne la conduite des autres & de me disposer aux derniers momens par une vie de retraite, d'humiliation & de silence. Dieu me l'a accordé, c'est un bonheur que je ne dois pas negliger, & dont je dois faire un saint usage. Ce que vous m'avez écrit, Monsieur,*

de

dit Dom Prieur me console, & j'ai une veritable joie de voir la maniere dont vous en parlez, &c.

Quelqu'un demandera peut-être d'où vient qu'il n'a fait sa démission qu'aprés le cours de tant d'années? Nous avons déja dit qu'il en avoit toûjours eu le dessein, mais il ne l'a dû faire ni plutôt ni plus tard. Il falloit achever l'œuvre de Dieu qui l'avoit choisi pour en être le Ministre; un autre que lui y auroit en vain travaillé, il ne falloit pas de moindres talens que ceux que Monsieur l'Abbé de la Trappe avoit receus du ciel pour y réüssir. L'entreprise étoit difficile, il falloit le caractere & l'autorité. Il devoit attendre le temps de Dieu, il falloit attendre le temps de la Cour. Afin que sa démission fut mieux receuë, il devoit la faire lorsque la sainteté consommée de ses Religieux pouvoit se passer plus facilement de ses soins; il devoit la faire lorsqu'il commençoit à joüir du fruit de ses grands travaux, pour ne penser uniquement qu'aux dernieres heures; il devoit la faire lorsque ses Solitaires penseroient moins à s'y opposer, par la crainte de le perdre d'une maniere plus

triſte & plus affligeante, accablé du poids de ſa charge & de ſes infirmitez. Il falloit la faire lorſque l'envie laſſée ne le perſecutoit plus au dehors, & que ſes ennemis étoient las de dire qu'il étoit un ambitieux & un ſuperbe, pour leur montrer qu'il ne l'étoit pas, & qu'il avoit pitié de leur foibleſſe.

Il devoit attendre le temps du Roy, & ce temps étoit celui auquel ce grand Prince, à la lumiere & à la penetration duquel rien n'échape, pouvoit mieux faire voir le cas qu'il avoit toûjours fait de ſon merite, & le peu de cas qu'il faiſoit de tout ce que l'envie avoit publié contre lui. En effet, la poſterité trouvera les écrits qu'on a faits contre cet illuſtre Solitaire, & comme elle apprendra en même-temps la grace qu'il a receu de la bonté du Roy, cette marque de ſa Protection lui ſervira d'Apologie.

Il devoit attendre que tout le monde fût convaincu aprés des accuſations infinies qu'il n'avoit point eu d'autre parti que celui de Jeſus-Chriſt, point d'autres ſentimens que ceux de l'Egliſe, & qu'il n'avoit jamais eu de part à tout ce qui en avoit troublé la paix. Il devoit enfin attendre que cette Commu-

nauté aujourd'hui si puissante, avec laquelle il semble que l'Auteur *des Entretiens de Timocrate & de Philandre* avoit dessein de les broüiller, parfaitement desabusée, mit le comble à sa gloire par ses applaudissemens & son approbation. Qu'il me soit permis de prier l'Auteur ou les Auteurs de la Lettre à Theodore de faire au moins maintenant à Monsieur l'Abbé de la Trappe la justice qu'il a toûjours meritée, & qu'ils lui avoient promise quand ils ont dit: *Qu'il feroit connoître que sa vertu va aussi loin que la plûpart se le persuadent, si se dépoüillant de sa qualité il ne faisoit plus autre chose que se taire & obéïr*, car voilà leurs desirs accomplis. Entretien pag. 145.

Cependant on sollicitoit à Rome avec toute la diligence possible les Bulles pour le Prieur Zozime nommé par le Roy sur le choix de M. l'Abbé de la Trappe pour lui succeder. Sa Sainteté les accorda à Monsieur le Cardinal de Janson avec cet éloge incomparable, *qu'il ne les accordoit pas tant à ses sollicitations, qu'à la grande consideration qu'il avoit pour l'ancien Abbé de la Trappe.* Elles arriverent en-

fin & furent fulminées le 28 Decembre ; il prit possession le même jour ; & Monsieur de Séez Evêque Diocesain le benit avec un appareil digne de la simplicité de la vie solitaire le 22 jour du mois de Janvier 1696. Tous les Religieux suivant la coûtume lui promirent obéïssance, & son Pere & son Maître fut le premier à lui rendre ce devoir. On vit ce grand homme accablé d'années & d'infirmitez, ce Docteur des Moines, la gloire de la solitude, ce reparateur de l'état Monastique, le plus grand ornement des Cloîtres ; ce restaurateur de l'Ordre de saint Bernard, le plus ferme appui de l'étroite Observance ; cet exemple des Reguliers, le plus zelé pour la discipline des Monasteres, & le plus fidéle aux pratiques de la penitence que les Fondateurs ont établies ; l'admiration des Papes & des Rois & de l'Eglise entiere, cette pure & vive lumiere de son siecle ; d'ailleurs cet homme né dans une condition élevée & dans une fortune éclatante, nourri dans les plaisirs, consommé depuis en vertu, en science, & dans la direction d'une telle œuvre que la sienne ; enfin

pour tout dire en une ſeule parole, on vit le grand Abbé de la Trappe proſterné aux pieds de ſon novice, de ſon profets, de ſon diſciple, lui voüer obéïſſance à la vûë & au milieu d'une nombreuſe Communauté qui étoit la ſienne, qu'il avoit formée de ſes propres mains, & ſi admirablement conduite l'eſpace de trente deux ans entiers.

L'on ne vit jamais mieux l'éloignement qu'il avoit de la ſuperiorité que dans le plaiſir qu'il trouva dans cette ſoumiſſion. Il le fit avec tant d'humilité, qu'on vit bien que ce cœur avoit toûjours été ſoumis à l'Ordre, & avec tant de majeſté qu'on vit bien que c'étoit un homme fort ſuperieur aux autres hommes, même dans ſa ſoumiſſion. Elevé au deſſus de ſes freres, il fut toûjours petit à ſes yeux, devenu leur égal, il fut encore plus grand aux yeux de ſes freres. Dans la ſuperiorité il avoit été le modéle achevé des Superieurs, deſcendu de cet état ſans tomber, il fut le parfait modéle des inferieurs. Il alloit au Chapitre le plus ſouvent qu'il le pouvoit, il s'y accuſoit de ſes fautes comme les au-

tres Religieux, & en trouvoit dont on ne savoit pas le nom, il y recevoit les humiliations & les corrections ordinaires, il proclamoit les autres selon la coûtume du Monastere; enfin aprés avoir appris à ses freres par sa parole à s'humilier & s'accuser des moindres fautes, il voulut leur en donner des leçons par ses exemples.

Comme on ne pouvoit plus lui alleguer le besoin qu'on avoit de sa vie pour le soutien de sa maison, sa santé lui fut plus indifferente que jamais. Il regarda les Bulles de son successeur comme des Lettres d'afranchissement qui le tiroient de la contrainte où le mettoit la complaisance qu'il avoit quelquefois pour ses freres. Il eut moins de pitié de lui-même que jamais. Comme il n'avoit point d'autre pensée que de se disposer au Jugement de Dieu par la penitence; il desira de vivre pendant le reste de sa maladie comme il avoit fait dans la santé. C'étoit le chagriner que de lui parler de soulagement: l'empressement de ses freres pour sa conservation ne fut jamais plus grand, & le desir d'achever son sacrifice ne fut jamais en lui plus ardent. Il ne prenoit rien de ce qu'on

le forçoit quelquefois de prendre de particulier qu'il ne se chargeât d'injures comme s'en estimant indigne. Il disoit souvent à un de ses amis qui le pressoit le plus sur cela, *Vous serez cause que je mourrai dans l'impenitence* ; & entendant un jour un frere Convers qui le servoit & qui lui disoit ce qu'il pouvoit pour l'obliger à prendre plus de nourriture, il se tourna vers un Religieux qui étoit là present, & lui montrant ce frere, il lui dit : *Voilà mon persecuteur.*

Il ne soûpira plus qu'aprés la retraite & le silence. Il vivoit comme un simple Religieux, & ne voyoit qu'avec peine ses plus intimes amis. Il ne se mêloit plus du Monastere que par obéïssance, & quelquefois quoique malgré lui par la deference de son Elisée qui n'employoit son autorité sur lui que pour avoir ses salutaires conseils en toutes choses. Ses Religieux & ses amis avoient en lui trop de confiance pour lui laisser goûter ce repos sans interruption. Les uns accouroient à lui dans leurs peines & dans leurs tentations ; ils ne pouvoient se passer de lui découvrir l'état de leur conscience, & les consolations

qu'ils en recevoient étoient ſi grandes, qu'ils en avoient encore plus d'envie d'y revenir. Les autres écrivoient ou venoient au Monaſtere. Il ne faiſoit point de réponſe aux uns, il refuſoit de voir les autres. La charité prenoit quelquefois le deſſus, & il accordoit ce qu'il eut deſiré qu'on ne lui eut pas demandé. Ceux qui le voyoient fondoient en larmes, & ne pouvoient voir ſans être touchez juſqu'au fond du cœur tant de maux & tant de patience; mais que ces viſites lui peſoient, & que ſon cœur en étoit affligé! Je voudrois, diſoit-il, quand on le preſſoit de voir quelqu'un, pouvoir trouver quelque endroit pour me cacher le reſte de mes jours, quelque antre, quelque caverne inacceſſible à toute la terre. Il tenoit ce langage particulierement quand il vouloit ſe diſpoſer à la Confeſſion & à la Communion; les entretiens même avec ſes freres lui étoient alors penibles; & il diſoit que pour éviter les converſations en ce temps-là, il ſe mettroit s'il le pouvoit au fond de la terre.

La joye que goûtoient les Religieux de vivre ſous les yeux de ces

deux Abbez qui n'avoient qu'un cœur & qu'une ame, ne se peut pas exprimer. Sensibles au delà de tout ce qu'on peut dire ; aux marques qu'ils venoient de recevoir de la protection du Roy, ils faisoient penitence avec joie n'ayant plus d'inquietude pour un triste avenir qui avoit été le seul sujet de leurs peines. Ils avoient ainsi double consolation, double protection, double instruction. Ce qu'il y avoit en ceci de plus admirable, c'est que l'ancien Abbé vouloit obéïr, & le nouvel Abbé ne vouloit pas commander : rare exemple de modestie qui merite bien d'être conservé à la posterité, où l'on trouve si peu de gens que l'élevation n'ait corrompus, & que la jalousie du gouvernement n'ait rendu ingrats envers leurs bienfaiteurs. On fait la cour à celui qui peut faire du bien, & on n'en a pas plûtôt reçû que le bienfait & le bienfaiteur est à charge. Cette vie nous en fournira bien-tôt un triste exemple aprés la mort de l'Abbé Zozime.

Ce digne successeur de Monsieur l'Abbé de la Trappe ne le fut pas long-temps, & il l'avoit ainsi conté ;

car on lui a oüi dire qu'il esperoit de la misericorde de Dieu de ne pas survivre à son admirable Pere, & malgré une santé fleurissante, soutenuë d'un temperamment vigoureux & qui sembloit inalterable, Dieu l'appella à lui aprés quelques mois de possession d'une Abbaye dont on le regardoit comme le support, & l'enleva par une maladie violente qui ne fut que de peu de jours. Sa mort fut celle d'un Abbé de la Trappe, & d'un parfait disciple d'un si grand maître. Elle fut predite par plusieurs Religieux contre toute apparence, & ils assurerent que leur ancien Pere verroit encore deux Abbez Reguliers de sa Maison. A peine la grandeur de leur foy put-elle consoler le maître & les disciples de la perte d'un si pieux Abbé. On n'en dira rien ici ; sa vie a été recuëillie avec soin & donnée au Public. On y verra sur tout avec plaisir quel étoit son attachement & sa tendresse pour M. de la Trappe dans tous les états où il s'est trouvé. Avant que de mourir il voulut faire un Prieur, & il exigea de son Pere & de son maître, qu'il en fit lui-même le choix, afin que son esprit presidât toûjours à

ſa Communanté au défaut de ſa perſonne.

Il eſt aiſé de juger quelles reflexions fit faire une mort ſi peu attenduë, & qui sembloit renverſer ſans reſource toutes les eſperances qu'on avoit conçûës, voyant l'Abbaye de la Trappe ſur une tête dont la bonne conſtitution faiſoit préjuger qu'elle gouverneroit long-temps. Ainſi Dieu ſe jouë de toutes les meſures que prennent les hommes, & nous apprend qu'un bras de chair n'eſt qu'un tres-foible appui. L'ancien Abbé croyoit bien-tôt mourir, & le nouvel Abbé n'avoit pas long-temps à vivre, & l'ordre de Dieu étoit qu'il ne vécût pas long-temps, afin que Monſieur l'Abbé de la Trappe receut du Roy des marques réïterées de ſon eſtime, & qu'on vît la pieté de Sa Majeſté auſſi attentive à la conſervation d'un ſi ſaint Monaſtere, qu'au gouvernement de l'Etat, dans une occaſion delicate où il s'agiſſoit de donner quelque atteinte à des droits dont les Princes ſont ſi jaloux.

L'Abbé Zozime qui venoit de mourir étoit le ſecond Abbé Regulier; qu

nommer un troiſiéme, c'étoit remettre pour jamais l'Abbaye en Regle. On n'avoit point d'exemple qui conſolât & qui fît eſperer. On en avoit qui faiſoient voir que le Roy avoit volontiers conſenti pour une fois de donner des Abbez Reguliers à des maiſons qui en avoient de Commendataires, pour en ôter le ſcandale, & y établir une pieté qui édifiât l'Egliſe. On en avoit peu où la reforme une fois introduite, le Roy eut nommé des ſucceſſeurs reguliers, & on avoit devant les yeux ce qui venoit d'arriver depuis peu à l'Abbaye du Val-Richer; mais on n'en avoit point d'une troiſiéme nomination qui fît, pour ainſi dire, changer de nature à un benefice ſecularisé dans ſon chef, pour le remettre pour toûjours ſur une tête priſe dans le Cloître.

Les amis que Monſieur l'Abbé de la Trappe avoit à la Cour virent la difficulté; & comme ils connoiſſoient parfaitement les manieres du païs où ils vivoient, ils eſtimerent ſelon toutes les regles de la prudence du ſiecle que ſi elle n'étoit pas inſurmontable, on devoit avoir des peines infinies à la

vaincre. Le grand penchant de Sa Majesté pour la Trappe leur étoit connu, & l'estime qu'il faisoit de l'ancien Abbé n'étoit ignorée de personne ; mais les Rois (& le bien de l'état le demande,) veulent conserver leurs droits qu'ils ont de nommer des Abbez Commendataires, & il n'est pas de la Majesté de commettre son autotité, aprés y avoir donné atteinte par la regularisation d'une Abbaye en la remettant en Commande par des nominations qui peuvent être contestées. Ces pensées étoient tres-justes & fort capables d'allarmer des cœurs qui tenoient à Monsieur l'Abbé de la Trappe par tant de liens que l'admiration, l'amour, la tendresse, & la charité avoit formez ; mais toute la justesse de l'esprit éclairé de la plus sage politique, ne pouvoit atteindre où le Roy étoit capable d'aller par des principes de religion & par les sentimens d'estime qu'il avoit pour Monsieur l'Abbé de la Trappe. Sa Majesté ne mettra point de bornes à ses bienfaits, comme le Ciel n'en a point mis aux graces qu'il a faites à cet illustre Solitaire.

Le coup que Dieu venoit de frap-

per avoit retenti jusqu'au fond des entrailles de ce grand homme, & un si triste événement avoit porté la douleur dans son cœur jusqu'où elle pouvoit aller sans se tirer de l'Ordre. Il vit le danger que couroit sa maison, & de toutes les raisons qui pouvoient le faire craindre, une seule ne lui échapa, & elles lui parurent même meilleures qu'elles ne le sont peut-être. Mais il en detourna ses yeux pour ne regarder que le Ciel dont il implora le secours, & repassant dans son esprit toutes les obligations qu'il avoit au Roy, il espera contre l'esperance, & sa confiance dans sa bonté royale fut si grande, qu'il se persuada que la difficulté qui se rencontroit dans la grace qu'il avoit à demander, seroit une raison pour l'obtenir de Sa Majesté qui se plaisoit à faire pour Dieu les choses les plus difficiles. Il en écrivit donc au Roy, & adressa sa Lettre à S. A. R. Madame de Guise, pour obtenir la nomination à l'Abbaye du Prieur qui venoit d'être fait.

L'affaire étoit trop importante pour souffrir de retardement. Madame de Guise parla au Roy dés le soir même

qu'elle receut le paquet; & Sa Majesté aprés avoir lû la Lettre qui étoit pour Elle, dit à cette Princesse, *qu'il n'avoit pas commencé un bien pour ne le pas continuer, & qu'il donnoit de bon cœur l'Abbaye au sujet proposé par Monsieur l'Abbé de la Trappe. Que neanmoins il y avoit une difficulté qui est celle dont nous avons parlé. Mais qu'il ne disoit pas cela pour se retracter, que quand bien même il en devroit perdre la nomination, il l'hazarderoit volontiers.* Tant il est vrai *que tout contribuë au bien de ceux qui aiment Dieu, qu'il a appellez selon son decret pour être Saints.* Ainsi la Trappe trouva sa conservation dans ce qui devoit hater sa ruïne, & le coup qui la devoit ébranler par une providence admirable, fut celui qui en assura la durée, & l'envie trouva de nouveaux sujets de desespoir dans les suites d'une perte qui avoit relevé toutes ses esperances. Le Roy accorda cette seconde grace avec les mêmes éloges dont il avoit accompagné la premiere, & sa bonté royale éclata en cette occasion avec tant de distinction pour Monsieur l'Abbé de la Trappe, que rien ne sera jamais capable d'en ternir la gloire.

Rom. 8. 28.

Sera-t-il permis à une plume des plus mediocres comme la mienne, de dire de ce grand Prince si fort au dessus de tous les éloges, que si par ses qualitez naturelles il l'emporte sur tous les hommes : que si par sa puissance & son Empire il est digne de toute la jalousie des Princes voisins qui ne peuvent s'empêcher de la faire éclater par leurs ligues ; que si par ses exploits il a effacé les conquestes les plus glorieuses des plus habiles & des plus heureux Conquerans ; que si par la sagesse de sa conduite il a appris aux plus grands politiques l'art de regner ; que si par tout ce qu'il a fait pour l'Eglise Catholique il a égalé & surpassé le zele des Monarques les plus religieux ; il vient de faire en cette rencontre une action qui sera regardée de Dieu avec d'autant plus de complaisance, que la vûë de Dieu y est plus pure, & qu'il maintient dans son service une portion si illustre du troupeau de Jesus-Christ, qu'il n'est glorifié d'une maniere plus pure que par les Anges du Ciel.

Il semble que les bons & heureux offices que S.A.R. Mᵉ de Guise continua

de rendre en cette occasion à la Trappe furent comme le sceau de ses bonnes œuvres. Elle fut surprise d'une espece de fausse pleuresie causée par un rhume mal menagé, & mourut à Versailles en cinq ou six jours avec de grands sentimens de penitence, de pieté, & de confiance en Dieu, & un grand mépris de la vie & de ses vanitez, laissant un digne exemple de vertu à la Cour où l'on découvrit ensuite tant d'aumônes & de bonnes œuvres qu'elle faisoit secretement, outre celles dans le continuel exercice desquelles elle avoit passé son édifiante vie, que tout le monde en eut de l'admiration. Le Roy qui l'aimoit & qu'elle aimoit aussi tendrement, la visita plusieurs fois & ne luy put refuser des larmes. Elle lui dit la derniere fois qu'elle le vit, *Qu'il étoit la seule chose qu'elle ne pouvoit s'empêcher de regretter, & qu'elle l'assuroit que si Dieu lui faisoit misericorde, comme elle l'esperoit, la premiere chose qu'elle lui demanderoit ce seroit la conservation de sa personne.* Monsieur le Curé de Versailles ne la quitta point pendant sa maladie, & ne cessa point d'admirer ses lumieres & sa pieté. Son Testa-

ment défendit étroitement toutes les ceremonies dûës à son rang & à sa qualité de petite fille de France ; & quoiqu'il lui donnât l'Eglise de saint Denys pour sepulture, elle choisit celles des Religieuses Carmelites de la ruë saint Jacques, ce qui fut fidélement executé. Marly servit de retraite à la Cour, jusqu'à ce qu'il ne restât rien d'elle au Château de Versailles.

La nouvelle de cette mort portée dans le desert de la Trappe trouva de la sensibilité dans des cœurs insensibles à toutes choses. L'ancien Abbé qui connoissoit tout le fonds de sa vertu plus que personne, puisque cette Princesse avoit vécu sous sa conduite & suivi ses conseils avec une entiere soumission, regrettoit la perte d'une personne dont la pieté édifioit la terre, & apprenoit à la grandeur même que l'élevation du rang qu'on tient dans le monde qui approche les hommes si prés de Dieu, & dont on se fait des obstacles de sanctification, en devoient être des motifs si on en faisoit l'usage qu'on devoit en faire ; & que plus elle étoit élevée au dessus de la bassesse des autres états, plus

elle devoit être soumise à Dieu par l'heureuse alliance qu'elle fit en sa personne de toutes les vertus avec les bienseances de sa condition. La Communauté ne put refuser des marques de sa douleur à sa plus ardente protectrice, chacun répandit son cœur devant Dieu, & tâcha de menager par ses larmes & ses prieres une misericorde sans retardement pour une Princesse qui devoit l'avoir déja obtenuë, parce qu'elle l'avoit faite aux pauvres sans delay, non-seulement en les secourant dans leurs besoins pressans, mais prevenant même leurs demandes & leurs desirs par une attention continuelle à toutes leurs necessitez.

Madame de Guise n'avoit pas toûjours regardé la Trappe des mêmes yeux dont elle la regardoit depuis plusieurs années. Quelque estime qu'elle eut pour Monsieur l'Abbé dont le rare merite lui étoit tres-connu depuis longtemps, & quelque grande que fut son admiration de l'austerité de son Monastere, son cœur avoit été prevenu d'abord, & ces vaines accusations de Jansenisme, dont on a déja tant parlé,

avoient été portées juſqu'à ſes oreilles. On ſçait qu'elle fut toûjours tres-oppoſée à tout ce qui en avoit la moindre apparence, & ce ne fut qu'aprés avoir été bien convaincuë que Monſieur l'Abbé de la Trappe ni ſes Solitaires n'avoient ni relations ni engagemens avec ceux qui en étoient accuſez, qu'elle leur donna avec ſon eſtime toute ſa confiance.

Cependant le nouvel Abbé aprés avoir reçu ſes Bulles & pris poſſeſſion à la tête d'une ſainte Communauté où l'eſprit de Monſieur l'Abbé ancien regnoit pleinement, étoit loüé de tout le monde du bon ordre d'une maiſon qui n'étoit que l'effet du zele de ſon illuſtre & ſage Reformateur. L'impreſſion qu'il avoit donnée à ce ſaint Corps étoit trop vive pour ſe ralentir ſi-tôt, bien qu'elle ne fût pas ſoûtenuë par la ſageſſe de la conduite & par la force des exemples ; on n'y voyoit encore rien de mauvais, on y trouvoit tout bon, les Religieux étoient d'ailleurs ſi remplis des actions de leur ancien Pere, que leur eſprit ne pouvoit être détourné de la conſideration d'une ſi grande vertu pour porter

leur vûë ſur un autre objet. Tel que ce nouvel Abbé dût être dans la ſuite, on eut dit à le voir qu'il étoit le plus ardent diſciple de l'ancien, dont pourtant ce recit fera voir qu'il fut le plus grand perſecuteur. Pendant le peu de temps où ce cœur ſe cacha avec ſoin pour ne pas laiſſer voir ſes veritables diſpoſitions, il aida à une tromperie dont chacun doit lui ſavoir bon gré, & que nous devons placer ici, parce que c'eſt ſon lieu par la raiſon que nous allons dire.

La demiſſion de Monſieur l'Abbé de la Trappe avoit fait beaucoup de bruit, ſoit à cauſe de ſa grande reputation, ſoit à cauſe du danger où il expoſoit ſa maiſon, ſoit à cauſe de la grande indifference avec laquelle il l'avoit faite, ſoit enfin parce que cela renverſoit tout ce que l'envie lui avoit reproché. Mais pendant que tout ce qu'il y avoit de gens dans le Royaume le canoniſoient ſur ce qu'il venoit de faire, ſes ennemis s'aviſerent de publier que c'étoit par vanité qu'il avoit pris ce loüable parti, comme c'étoit par la même vanité qu'on avoit dit tant de fois qu'il avoit pris celui de

la conſerver en ſe retirant du monde.

Parmi les preuves de cette vanité, on alleguoit ſes medailles dont il en parut alors une nouvelle. Je me trouvai à Roüen chez des perſonnes de qualité qui aimoient Monſieur de la Trappe, & qui ſur la ſuppoſition qu'il les avoit fait graver ou qu'il y avoit conſenti ne laiſſoient pas de le condamner. Je leur dis que Monſieur l'Abbé de la Trappe n'avoit pas plus de part à cette medaille dont ils me parloient, qu'à toutes les autres qu'on avoit faites; qu'il avoit eu toute ſa vie une oppoſition formelle à tout ce qui pouvoit donner lieu à de ſemblables vanitez; & qu'il avoit été impoſſible de le faire conſentir ſur cela à la moindre complaiſance, quoique ſes meilleurs amis l'en euſſent ſouvent preſſé.

Comme j'étois parfaitement inſtruit de toutes choſes, je leur fis dans le détail l'hiſtoire de ces medailles; je leur dis que la medaille qui fut faite il y avoit plus de vingt-cinq ans par le ſieur *Bertinet* qui étoit payeur des rentes, qui avoit un genie merveilleux pour ces ſortes d'ouvrages, fut priſe d'idée en le voyant paſſer à l'inſtitu-

tion où il étoit, comme on le voit imprimé au bas du buſte de la medaille : *Ex idaa*. Qu'il y en avoit une autre que le ſieur *Cheron* avoit travaillée, ſi cela ſe peut dire encore d'idée; parce qu'étant venu à la Trappe, il obſerva le mieux qu'il pût le Pere Abbé toutes les fois qu'il le vit à l'Egliſe; elle a pour revers : *Rediviva per illum Thebaïs*. Qu'il y avoit à la Trappe un buſte d'une terre particuliere fait par un habile artiſan qui avoit travaillé le bas relief & la Vierge de l'Autel de la Trappe; que ce buſte ayant été fait ſans ordre, l'Ouvrier en fit preſent à Monſieur Maiſne qui l'avoit caché avec tous les ſoins du monde, ne l'ayant jamais montré qu'à deux ou trois amis fideles qui prenoient autant d'intereſt que lui à ſa conſervation, ſachant bien que ſi Monſieur l'Abbé de la Trappe en avoit eu la moindre connoiſſance, il auroit été contraint de le briſer. En effet il étoit ſi éloigné de conſentir jamais à rien de ſemblable, que je ſavois pour l'avoir vû, que deux Peintres que l'on avoit envoyez de Paris pour le faire deſſigner pendant qu'il diroit la Meſſe, &

qui faisoient les postulans pour avoir les entrées plus libres & l'accez plus facile, ayant dit leur dessein à quelque personne de dehors, Monsieur l'Abbé de la Trappe qui en fut averti ne dit point la Messe ce jour-là, & ils furent obligez de s'en retourner sans même l'avoir vû.

Que la medaille qui venoit de paroître avoit pour modele un portrait de cire fait par un Religieux de la Trappe à la derobée sans la participation du Pere Abbé, & que ce Religieux avoit donné à des personnes de pieté qui le firent jetter en cuivre pour contenter leur devotion, ce qu'il étoit impossible d'empêcher.

Ce recit simple & exact fit convenir la Compagnie, qu'il y avoit un mécompte & une injustice horrible d'imputer à cette ame si humble ce à quoi elle n'a jamais pensé, & que cet homme divin n'apprenoit même qu'avec beaucoup de peine. C'est sans doute pour confondre ses ennemis que Dieu a fait travailler tant de mains differentes. Je ne puis à cette occasion m'empêcher de penser que la supercherie loüable que je vas raconter ne

soit

ſoit une recompenſe de l'humilité de cet illuſtre Solitaire. Il avoit toûjours deſiré de voir ſon nom effacé de la memoire des hommes, & Dieu fait élever à la gloire de ſon nom des monumens qui dureront autant que le bronze.

Les amis de M. l'Abbé de la Trappe voyoient avec beaucoup de peine le deperiſſement ſenſible qui arrivoit en ſa perſonne. Ils craignoient à tout moment de le perdre. Ils deſiroient d'avoir devant leurs yeux le portrait tiré d'aprés nature de ce grand homme, capable d'inſpirer la vertu par la ſeule vûë, & de rendre ainſi à la poſterité ſes exemples plus preſens par une voye ſimple qui diſoit tout par une image muette. La choſe paroiſſoit impoſſible ; cependant aprés avoir été concertée avec le nouvel Abbé, elle fut executée par l'adreſſe & la depenſe d'un des plus intimes amis de l'ancien Abbé ; lequel animé qu'il étoit du reſpect qu'il a toûjours eu pour cet homme incomparable, ne jugea rien d'impoſſible pour l'execution de ſon deſſein. On voit bien que je parle d'une perſonne qui a trouvé le

1696.

difficile ſecret d'allier toute la politeſſe du monde avec l'auſterité de la Religion. Je me fais violence de taire ſes vertus ; mais je ſçai que je lui ferois de la peine ſi je diſois tout ce que je devrois dire. Voici de quelle maniere la choſe ſe paſſa.

Rigault s'étant laiſſé perſuader, partit pour la Trappe. La perſonne qui l'employoit le ſuivit bien-tôt aprés. Y étant arrivez, on vit encore plus de difficulté dans l'execution qu'on n'en avoit prévû. Le temps le plus propre à la verité pour y réüſſir étoit celui qu'on prenoit. Monſieur l'Abbé de la Trappe malade étoit toûjours ſi recueilli en lui-même & ſi abîmé en Dieu, que les yeux ouverts il n'y voyoit point, & quelque part qu'il parût prendre à ce qui ſe paſſoit au dehors, la ſerenité de ſon viſage étoit plûtôt une marque de la joye de ſon cœur, que de l'attention de ſon eſprit. Toutefois il y avoit du danger ; car s'il s'étoit apperçu de la moindre choſe, il ne falloit plus eſperer de trouver d'accez auprés de lui ; on n'apprehendoit pas qu'il devinât, mais on avoit lieu de craindre qu'il ne vit qu'on étoit embaraſſé &

qu'il ne vint à penſer à autre choſe qui n'auroit pas moins embarraſſé que s'il avoit deviné. Enfin aprés bien des raiſonnemens, on convint que le meilleur étoit, que le Peintre regardât Monſieur de la Trappe avec toute l'attention qu'il lui ſeroit poſſible pendant deux ou trois entretiens qu'on pourroit avoir avec lui, & qu'enſuite il allât peindre en idée.

On fit paſſer le Peintre auprés de Monſieur l'Abbé de la Trappe pour un ami de la perſonne qui l'avoit amené, que la curioſité avoit fait venir pour le voir & ſon admirable Monaſtere. On le prévint ſur la difficulté que cet homme avoit de parler, afin qu'il ne fut pas ſurpris s'il ne diſoit rien ou au moins fort peu de choſe. Tout réüſſit comme il avoit été projetté, & en trois differentes fois qu'il le vit environ une demie-heure ou trois quarts d'heures chacune, il attrapa une reſſemblance ſi juſte & ſi parfaite qu'on en fut ravi de joïe & d'admiration, ſans que l'ancien Abbé ſe doutât de rien, bien qu'il fut un peu étonné du regard fixe de cet homme, de l'art duquel il ne ſe défia pourtant jamais. Le Peintre emporta ce thre-

ſor aprés avoir achevé la tête, & il prit ſur l'Abbé nouveau une legere forme de l'habit qu'il acheva à Paris. Ce fut un chef-d'œuvre ; tout autre que lui en eut été jaloux ; mais comme ſon cœur genereux ne penſoit qu'à la gloire de ſon illuſtre ami, il en donna pluſieurs copies, pour multiplier ſa preſence, & conſerva ainſi par cette innocente tromperie la figure d'un homme qu'il ſuffit de voir pour l'aimer.

Une amitié délicate & tendre eſt toûjours ſcrupuleuſe, & dans les choſes les plus raiſonnables elle a de la peine à ſe ſatisfaire aux dépens d'un ami qui a des volontez contraires, & qui a quelque raiſon de les avoir. Cet ami n'eut pas plutôt fait ce loüable larcin, qu'il conçut toute la peine que cela pourroit faire à un homme qui avoit toûjours deſiré qu'on ne pensât pas même qu'il avoit été. Le reſpect qu'il avoit pour lui le détermina à lui en écrire en partant de la Trappe, ne ſe trouvant pas aſſez fort pour reſiſter ou à ſes reproches ou à ſon chagrin, & ne pouvant cependant vivre ſans s'en accuſer, comme d'une faute, ſi c'en étoit une, & en avoit obtenu la remiſſion.

Une nouvelle ſi peu attendue lui cauſa une ſurpriſe extraordinaire & une douleur qu'on ne peut exprimer. Il accuſa ſa ſimplicité qui avoit été trompée; & ſon humilité allarmée ſe plaignit de ce que ne pouvant ignorer tous les empreſſemens que le monde avoit eu ſur cela. Il n'avoit pas pris d'autres meſures pour empêcher ces Portraits que l'approbation publique arrache malgré qu'on en ait, ne pouvant courir aprés le voleur, il lui fit cette réponſe : *Qu'un ancien Empereur Romain diſoit qu'il haiſſoit les traitres, & qu'il aimoit la trahiſon; mais que pour lui, il étoit tout au contraire, qu'il haiſſoit la trahiſon, mais qu'il aimoit le traitre.* Et ce Portrait fut la derniere bonne œuvre à laquelle le nouvel Abbé contribua.

Pour ſaints & habiles que ſoient les hommes, & au deſſus des autres par toutes les qualitez du cœur & de l'eſprit, ils ne ſont point infaillibles. Les plus grands Saints ſont même les plus faciles à ſurprendre, à cauſe de leur extrême charité. Le choix d'un ſucceſſeur qu'avoit fait ce grand & ſi renommé Abbé de la Trappe, ne répondit pas à ſon attente. Les infirmitez des

anciens Religieux l'obligerent de jetter les yeux ſur un nouveau Profez, que l'élevation corrompit. L'approbation que des Prélats lui avoient donnée lors de ſon entrée trompa la vigilance du ſaint Abbé. Il ſuppoſa trop bonnement qu'un homme ſorti d'un Ordre des plus Reformez de l'Egliſe en avoit la pieté & les ſentimens dans le cœur, dont il n'avoit que les apparences ; la Communauté approuvoit ce choix que l'on n'avoit pas eu trop le temps d'examiner, & ce choix étoit un myſtere d'enhaut. Judas fut choiſi de la main de Jeſus-Chriſt-même, & il faloit un Judas pour l'accompliſſement des Propheties. Jeſus-Chriſt ne ſe trompa pas dans ſon choix, mais il choiſit un homme capable d'executer la trahiſon qui devoit preceder ſa mort. Tel fut le choix que fit, par la permiſſion divine, Monſieur de la Trappe, d'une perſonne qui devoit cauſer tant de deſordres, & le trahir lui-même ſi honteuſement pour l'accompliſſement de la Prophetie d'un ſaint Religieux, dont nous parlerons bien-tôt. Si quelqu'un vouloit opiniatrement conteſter les raiſons d'un tel choix, tirées des évenemens de la vie

que nous écrivons, il peut dire que Monſieur l'Abbé de la Trappe ſe trompa, mais ainſi ſe trompa ſaint Auguſtin, pour n'alleguer point de moindre exemple, dans le choix d'un Evêque, dont il avoit eu plus de temps d'examiner la conduite. S. Aug. Ep. 261.

Il ne fut pas plutôt nommé, qu'il fit des ſorties & des démarches pour ſe faire voir, quoiqu'encore ſans caractere & ſans autorité qui firent juger que l'ancien Abbé ſe repentiroit bien-tôt de l'avoir choiſi. Il courut d'abord aux Clairets, & comme il crut ne devoir pas être ſatisfait des manieres de Madame l'Abbeſſe à ſon égard, il conçut le deſſein de renverſer une Maiſon qui édifioit l'Egliſe, dés qu'il auroit le pouvoir en main. On n'eut pas ſujet d'être content de cette viſite prématurée, il y jetta des ſemences de diviſion que Monſieur l'Abbé du Val-Richer avoit eu tant de peine à éteindre, & tacha de rompre l'union ſainte que l'ancien Abbé avoit procurée avec tant de ſageſſe & de charité.

Il ne fut pas plutôt bullé & beni qu'il y fit ſa viſite en forme; voulut ſe faire voir un plus grand Maître que

l'ancien Abbé qui l'avoit mis en ſa place, fit des Réglemens tirez de ſon eſprit particulier qui n'avoient jamais été d'uſage dans les maiſons les plus auſteres de l'Ordre; voulut même donner atteinte à des droits que Madame l'Abbeſſe croïoit appartenir à ſa dignité, ce qu'elle ne crut pas devoir ſouffrir. Comme les pratiques qu'il vouloit introduire étoient nouvelles, elle jugea à propos de s'y oppoſer; cette oppoſition l'irrita; & l'obéïſſance aveugle que l'ancien Abbé avoit trouvée dans cette Communauté, lui étoit encore plus inſupportable, parce qu'elle faiſoit voir une difference de reſpect qu'il croioit au moins autant meriter que lui. Il forma de nouveaux deſſeins contre ce Monaſtere. Il y prit des liaiſons particulieres; il menagea des intelligences ſecretes; il décrioit Madame l'Abbeſſe dans l'eſprit de celles qui voulurent écouter ſes raiſons; il y mit l'eſprit de parti, & fit tous ſes efforts pour aliener de leur Superieure, des cœurs que l'Ordre de Dieu veut qu'elle tienne dans ſa main.

Il ne falloit pas être Prophete pour voir qu'il ne penſoit qu'à établir ſa

propre gloire & ruïner celle que son ancien Pere pouvoit tirer de la reforme de cette Maison, où il pretendoit faire voir qu'il y avoit moins de bien qu'on n'en disoit. Comme ses intrigues n'eurent pas le succez qu'il avoit esperé; il se resolut à un coup d'éclat. Il fit signifier un Acte de renoncement à la conduite de cette Communauté, & abusant de la parole de Dieu, il secoua la poussiere de ses souliers contr'elle en signe de malediction, comme contre des ames rebelles & desobéïssantes, & pour les priver en même temps de tous les secours temporels & spirituels, il fit ordonner à ses Religieux de qui elle les recevoit, de se rendre sans délai auprés de lui à peine d'excommunication, la laissant ainsi sans Prêtre, sans Messe, sans Confesseur, sans Sacremens, sans Procureur; mais ces bons Solitaires estimerent que dans un cas qui devoit causer un si grand scandale, ils n'étoient pas obligez d'obéïr, & se contenterent d'informer leurs Superieurs majeurs, qui loüerent leur sagesse, & leur ordonnerent de continuer leurs fonctions jusques à la visite que Monsieur l'Abbé de Prieres devoit faire dans quelque temps.

Au mois de Juillet 1698.

La violence alla si loin que ne pouvant trouver dans sa dignité d'assez grandes forces pour ruïner la reputation de cette Maison, que l'ancien Abbé estimoit tant, il employa la main heretique du Gazetier d'Hollande pour se faire passer pour un grand Reformateur, & Madame l'Abbesse, contre la verité, pour une personne sans Reforme.

La Trappe ne fut pas plus heureuse que les Clairetz, & ce nouvel Abbé, mit l'ancien à des épreuves encore plus rudes & plus penibles qu'il n'avoit mis cette Abbesse, & Dieu avoit eu sans doute le dessein de l'y préparer par toutes les persecutions qu'il avoit endurées jusques alors, & qui n'étoient que les ombres de celles qu'il auroit à soûtenir en cette occasion, à laquelle une vertu commune eut succombé.

Le nouvel Abbé se fit d'abord un honneur de la foule des Postulans, & pour l'avoir il receut de petits sujets, ne se souciant pas du merite de ses enfans, pourvû qu'il fut Pere d'une posterité nombreuse; il leur inspira ses maximes, ses sentimens & ses pensées, & pretendant leur donner le double esprit d'Elie qu'il n'avoit pas, il leur faisoit perdre

celui de leur ancien Pere, qu'il eut pû facilement leur inſpirer. Les amitiez particulieres tant condamnées par l'ancien Abbé furent introduites; & le nouvel Abbé diſtingua ceux qui vivoient du premier eſprit, & ceux qui prenoient le ſien par les noms odieux de parti d'ancien ou de nouveau Bureau. Il tenoit des routes nouvelles de conduite, & pour faire de la Trappe ſon ouvrage, il ne penſoit qu'à détruire l'ouvrage de l'ancien Abbé pour établir, s'il étoit poſſible, ſa réputation ſur ſes ruïnes. Il ne parloit de la Trappe que comme d'une Maiſon preſte à tomber, pour ſe donner la gloire du rétabliſſement; bien que l'auſterité & la ferveur n'y eut jamais été plus grande, que quand il en prit le gouvernement, mais il préparoit les eſprits aux relâchemens qu'il vouloit introduire. Le merite de ſon Bienfaiteur lui rendit ſa vie onereuſe; il ne perdoit point d'occaſion de l'humilier & de le décrediter parmi les Religieux; il blâmoit ſa conduite, & il alla juſqu'à lui reprocher ſa dépenſe, qui ne paſſoit guéres celle qu'il faiſoit à Rome pour ſa nourriture, & le bois qu'il brûloit à ſon feu.

L'ancien Abbé bien loin de murmurer, avaloit à longs traits l'amertume de ce calice ; il excusoit en tout & par tout le nouvel Abbé & ses adherans qui étoient en petit nombre ; il les recevoit lorsqu'ils venoient le voir avec un visage guay, un air doux & tranquille. Il leur accordoit tout ce qu'ils desiroient de lui, & il n'avoit pour eux que de la complaisance. Il esperoit de gagner par-là des cœurs qui en avoient un si different du sien, attendant quelque moment favorable où il plût à Dieu d'arrêter le cours de tant de maux & sauver la Reforme sans blesser sa patience. Sa conduite à l'égard des Religieux qui étoient formez de sa main & qui avoient pour lui le plus grand attachement, étoit bien differente ; à peine pouvoient-il en estre écoutez dans une affaire si importante, où il ne s'agissoit de rien moins que du renversement de sa Maison, & il ne pouvoit entendre mal parler de son Superieur, bien qu'il fut convaincu qu'il y donnoit occasion par les relations qui lui en étoient venuës. Il gemissoit dans le secret de son cœur & répandoit des torrens de larmes devant Dieu, mais il voïoit perir

ſon Monaſtere à ſes yeux ſans pouvoir prêter la main pour le ſoûtenir. Il craignoit de manquer aux égards qu'il devoit à ſon Abbé, bien que ſa conduite fut tres-éloignée de ſon devoir & il attendoit de Dieu un ſecours puiſſant qui conſervât la pieté de ſon Monaſtere, dont il prévoïoit avec un tel chef la ruïne prochaine, ſans une aſſiſtance particuliere du ciel.

L'ancien Abbé fut beaucoup plus ſenſible à cette affliction qu'il ne l'étoit aux douleurs dont il étoit accablé ; c'eſt trop peu dire, il ſentit d'autant plus vivement le malheur de l'état preſent de ſon Monaſtere, qu'il aimoit infiniment ce Monaſtere & qu'il ſe haïſſoit ſoi-même. Il avoit conſideré la Maiſon que Dieu avoit confiée à ſes ſoins, comme un édifice bâti ſur la fermeté de la pierre, par la protection dont le Saint Siége l'avoit honoré, par celle que Sa Majeſté avoit eu la bonté de lui donner, en lui accordant ce troiſiéme Abbé regulier, & il eſperoit que le Roy lui continueroit la même grace, tant que ſes freres perſevereroient avec une fidelité conſtante dans la penitence qu'ils avoient embraſſée ; il s'attendoit

que ſon Monaſtere ſeroit *ſa joie & ſa couronne*, & d'avoir en mourant la conſolation d'y voir regner la paix & l'amour de la penitence ; & il voïoit tout ébranlé juſques dans ſes fondemens, il voïoit la paix alterée, & ceux qui devoient maintenir les auſteritez, les abandonner les premiers; en un mot il voïoit ſa maiſon menacée d'une ruïne totale par la mauvaiſe conduite de celui qui devoit en être la pierre angulaire. Tout cela toucha ſi ſenſiblement ſon cœur, qu'on peut dire que ce ne fut plus qu'une mer & un abîme de douleurs.

1697. Les choſes en étoient-là lorſqu'on vit paroître le Livre de l'*Explication des maximes des Saints ſur la vie interieure.* L'Egliſe étoit encore allarmée de tout ce qu'elle avoit vû dans l'affaire de Molinos, Prêtre ſeculier du Dioceze de
1687. Sarragoce en Eſpagne, dont elle avoit condamné ſoixante-huit Propoſitions heretiques & impies depuis quelques années; & l'Egliſe de France la plus pure d'entre les Egliſes Catholiques attentive au depôt de la ſaine doctrine
1694. qu'elle a toûjours conſervé avec beaucoup de ſoin, venoit de cenſurer pluſieurs Ouvrages qui favoriſoient les ſen-

timens de ce Docteur, chef des Quietistes, aprés un examen tres-serieux; cela fit qu'on regarda presque tous les Livres qui traitoient de cette spiritualité trop rafinée, comme on avoit regardé *le moyen court & tres-facile de faire Oraison*; *le Cantique des Cantiques interpreté selon le sens mystique*, *& la representation des états interieurs*, *la Regle des associez*, *& l'Ecrit des Torrens*, & quelques autres.

Le Livre de l'*Explication* ayant parû dans cette fâcheuse conjoncture, bien qu'il y eut beaucoup de difference, on y fit d'autant plus d'attention qu'il portoit un grand nom & qu'il sortoit d'une main reconnuë pour tres-habile. Monsieur l'Abbé de la Trappe qui étoit plus qu'un autre un homme d'Oraison, & à qui l'experience avoit appris la pratique la plus facile d'élever l'ame à la contemplation, dont il étoit un si grand maître, trouva à redire à cette *Explication des maximes des Saints*, & la part qu'il ne pouvoit s'empêcher de prendre à tous les maux de l'Eglise, l'obligea d'en écrire ses sentimens à Monsieur l'Evêque de Meaux qui a été de tout temps le Boulevart de la saine doctrine, le marteau des heretiques, & l'ennemi

declaré de toute illusion contraire à la verité & à la simplicité de la foy, qui l'avoit consulté là-dessus avec beaucoup d'instance. Ces Lettres doivent trouver ici leur place, peut-être Dieu s'en servira-t-il pour ramener aux veritables maximes, des personnes bien intentionnées qui sous la bonne foy de leurs directeurs, se sont laissez aller à des pratiques capricieuses que l'antiquité n'a jamais connues, & cela avec d'autant plus de raison que Rome même a estimé qu'il n'y avoit point d'homme plus capable de confondre toutes ces erreurs que Monsieur l'Abbé de la Trappe.

Mars 1697.

JE vous avouë, Monseigneur, que je ne puis me taire. Le Livre de M. de Cambray m'est tombé entre les mains. Je n'ay pû comprendre qu'un homme de sa sorte pût être capable de se laisser aller à des imaginations si contraires à ce que l'Evangile nous enseigne, aussi-bien que la tradition sainte de l'Eglise. Je pensois que toutes les impressions qu'avoit pû faire sur lui cette opinion fantastique étoient entiérement effacées & qu'il ne lui restoit que la douleur de les avoir écoutées; mais je me suis bien

trompé. On sçait que vous avez écrit contre ce systême monstrueux, c'est à dire que vous l'avez détruit ; car tout ce que vous écrivez, Monseigneur, sont des décisions. Je prie Dieu qu'il benisse votre plûme comme il a fait en quantité d'autres occasions, & qu'il lui donne la force, en sorte qu'il n'y ait pas un trait qui ne porte coup. Pendant que je ne puis penser à ce bel Ouvrage sans indignation. Je demande à notre Seigneur, qu'il lui fasse la grace de reconnoître ses égaremens. Dieu, Monseigneur, vous a choisi dans nos temps entre les autres hommes pour soûtenir la verité, & vous l'avez fait jusqu'ici en toute rencontre, & avec tant de succez, que je ne doute point que vous ne le fassiez encore dans celle-ci, avec le même bonheur, &c.

C'est la premiere Lettre qu'il écrivit à Monsieur l'Evêque de Meaux, avant qu'il eut lû ses Ouvrages, & voici ce qu'il lui dit aprés qu'il les eut receus.

JE n'ay reçû que depuis deux jours le Livre que vous m'avez fait l'honneur de m'envoyer. Je ne vous diray point, Monseigneur, qu'il a surpassé mon attente, mais 14. Avril [illegible]7.

bien que j'y ay trouvé dans le peu que j'en ai déja lû, tout ce qu'on pouvoit desirer pour l'établissement de la verité & pour la destruction de l'erreur, & que rien ne peut être plus capable de desabuser ceux qui se sont laissez aller à leurs folles imaginations, & de prévenir les esprits qui pourroient écouter les mêmes extravagances. Vous traitez les choses avec une profondeur & une étenduë digne de Vous, Monseigneur, & quoique Dieu ait donné à tout ce qui sort de votre plume une benediction particuliere, il me semble que ce dernier Ouvrage en a été encore plus favorisé que les autres. Il est vrai, Monseigneur, que rien n'a jamais été plus important pour l'honneur de l'Eglise, pour le salut des fidelles & pour la gloire de Jesus Christ, que la cause que vous soûtenez. Car en verité si les chimeres de ces fanatiques avoient lieu, il faudroit fermer le Livre des divines Ecritures, laisser l'Evangile quelques saintes & quelques necessaires qu'en soient les pratiques, comme si elles ne nous étoient d'aucune utilité. Il faudroit, dis je, compter pour rien la Vie & la conduite de Jesus Christ toute adorable qu'elle est, si les opinions de ces insensez trouvoient quelque croyance dans les esprits, & si l'autorité

n'en étoit entierement exterminée. Enfin c'est une impieté consommée, cachée sous des termes extraordinaires, des expressions affectées, sous des phrases toutes nouvelles, qui n'ont été imaginées que pour imposer aux ames & pour les séduire.

Nous ne manquerons point de prier Dieu, Monseigneur, qu'il touche les cœurs, qu'il éclaire les Esprits, & qu'il s'en rende tellement le Maître, qu'ils profitent des instructions que vous leur donnez; les uns en abjurant avec sincerité l'erreur qu'ils ont embrassée, & les autres en la regardant comme le renversement de toute la pieté Chrétienne, &c.

Les plus grands Prélats de l'Eglise Gallicane s'éleverent contre ce Livre, & en renverserent les raisonnemens avec une vivacité de lumiere & une force d'érudition qui le fit bien-tôt tomber des mains de ses Lecteurs. Monsieur de la Trappe fut prié d'écrire; mais comme on ne pouvoit rien ajoûter à ce qui étoit sorti de si sçavantes plumes qui avoient le caractere & l'autorité, il crut ne devoir pas écouter cette proposition; comme on ne peut plaire à tout le monde, c'est beaucoup de plaire

Voyez la Lettre de M. de Meaux parmi ces pieces.

aux plus sages. Il se trouva des gens qui desapprouverent les deux Lettres que nous venons de rapporter, dans la supposition qu'il les avoit écrites sans necessité pour se mêler dans une dispute où il n'étoit point appellé; mais elles n'avoient pas été faites pour être communiquées, & il s'en plaignit à Monsieur de Meaux, qui lui en fit ses
27. Juin 1697. excuses. *Je n'avois point dessein*, lui dit-il, *que vos Lettres sur le sujet du Quietisme fussent répanduës, &c. C'est par là qu'elles ont été communiquées, & je vous puis dire qu'elles ont édifié l'Eglise. Elles ont été jusqu'à Rome, où l'on a été comme ailleurs, ravi de voir la sainte union des Villes & des Paroisses avec le désert. On lui vouloit faire croire qu'il ne savoit pas prier, puisqu'on vouloit introduire une Oraison qui lui étoit inconnuë.*

L'Auteur de ce Livre ne demeura pas sans defense; il étoit une source intarissable de doctrine; il repliqua, & appella dans ses repliques toute la tradition & tous les mystiques à son secours; si la verité ne l'avoit arrêté, un torrent de Livres sur cette matiere auroit inondé le monde. Ses repliques furent refutées; cependant Innocent XII l'ayant fait

examiner, le condamna avec vingt-trois Propositions qui en avoient été extraites par un Bref du 12. Mars 1699. & celui qui l'avoit composé se soumit à cette décision avec tant de docilité, qu'il édifia plus l'Eglise par la simplicité de son obéissance au saint Siege, qu'il n'y avoit fait naître de contestations par la subtilité de ses articles sur l'Oraison où peu de gens pouvoient atteindre, & ce Livre servit à faire connoître & la sublimité d'un genie qui avoit pû s'élever si haut, & l'humilité profonde d'un Autheur qui avoit si peu d'attache à ses lumieres, qu'il s'étoit soûmis dans l'instant même, sans restriction, sans vouloir se deffendre par la distinction fameuse *du fait & du droit.*

Sa soûmission est du 9. Mars 1799.

Monsieur de Cambray fit un aveu aprés avoir lû ces deux Lettres qui prouve encore plus sa bonne disposition & sa docilité, & il fait trop d'honneur à Monsieur l'Abbé de la Trappe pour n'être pas rapporté. Ce Prélat, aprés les avoir lûes, dit: *Je suis bien fâché d'être si fort condamné par un homme que j'estime tant, s'il m'avoit fait la grace de m'addresser ces Lettres à moi-même, j'aurois peut-être pris les sentimens d'un*

Extrait d'une Lettre de M. l'Abbé de Dilleur à M. de la Trappe.

si grand homme pour une decision contre moi.

Le Lecteur ne trouveroit peut-être pas bon, qu'on ne lui dît rien de la source de ces nouvelles opinions & de ses principes, & il auroit dautant plus de raison de le trouver mauvais, qu'il aura pû facilement s'appercevoir que nous n'avons rapporté les deux Lettres de l'ancien Abbé de la Trappe, que pour faire voir son attachement à la saine doctrine, & qu'il ne s'étoit servi, pour élever ses Religieux à la plus haute perfection, que des pratiques le plus generalement receuës, ayant été de tout temps l'ennemi declaré de toute nouveauté. Voici qu'elle fut la source de tant d'illusions.

Les Saints qui avoient reconnu la vanité des objets sensibles, qui avoient senti la tyrannie du monde, qui goutoient combien le Seigneur est doux, ont dit souvent penetrez des douceurs celestes, que Dieu étoit trop aimable par lui-même & pour lui-même, qu'il ne falloit l'aimer qu'à cause de ses perfections infinies, qu'il n'y avoit point d'autre bonheur que d'être soumis à sa volonté, & que dans ses plus longs

& plus âpres tourmens on devoit l'aimer uniquement comme dans la beatitude même; ſentant de plus en plus la force de l'onction qui les élevoit vers le ciel ; ils vouloient s'abandonner à des mouvemens ſi doux & ne ſuivre que des attraits ſi puiſſans. Cet état où l'ame eſt comme tranſportée par la grace leur paroiſſoit incomparable ; pour s'y maintenir ils vouloient ne ſe rien approprier, ſe dépoüiller de tout attachement à la terre, de leur propre eſprit, de leur propre volonté ; ils vouloient ſupprimer tout autre deſir que celui du Créateur, mourir interieurement à toutes les créatures. Toûjours remplis de l'eſprit ſaint qui les conduiſoit, ils repreſentoient aux autres l'état où ils étoient parvenus, cet état heureux où l'homme n'eſt plus ce qu'il étoit, où ſes inclinations ſont changées, oû il ne s'attache qu'à l'objet infiniment aimable, comme il ne s'attachoit qu'à des objets infiniment trompeurs.

Pour exprimer tant de grands ſentimens, les Saints ont ſouvent employé les mots de pur amour, de ſainte indifference, d'état paſſif, d'abandon, de

desappropriation, de mort interieure, de transformation. Ces mots ont suffi aux esprits superbes & pointilleux, pour former une spiritualité inconnue à l'Eglise, & enseigner une doctrine qui n'est qu'un enchaînement d'illusions. Voilà l'origine de tant d'erreurs, en voici les principes.

Ils posent pour premier principe, que la pureté de l'amour dans l'homme voyageur consiste à ne goûter que Dieu dans la simplicité de son être. Leur second principe est, que c'est une imperfection incompatible avec le pur amour que de desirer d'être heureux, même dans l'éternité, à moins que ce desir ne soit une pure soûmission à la volonté de Dieu, qui veut que nous souhaitions le bonheur; enfin ils ont pour troisiéme principe, que l'acquisition du pur amour dispense de tout ce que les ames communes sont obligées de faire pour leur sanctification.

Ces imaginations se détruiroient d'elles-mêmes, s'il n'y avoit pas en nous un principe qui les soûtient. Pendant que la raison, la tradition, le fond même de notre être s'y oppose, un orgueil secret les approuve, l'esprit flatté d'une

d'une apparence d'heroïſme dans le deſintereſſement qu'il imagine, s'ébloüit lui-même par ſon propre ouvrage & ſe perd dans ſes propres penſées. Nous n'en dirons pas davantage, parce qu'il ſuffit pour l'occaſion qui nous fait parler, & le monde a été aſſez inſtruit par les écrits des illuſtres Prelats qui ont attaqué, c'eſt à dire, qui ont détruit toutes ces vaines imaginations des Quietiſtes.

Cette digreſſion, quoiqu'elle ſoit ici dans l'ordre des temps, auroit été peut-être renvoyée en un autre endroit, ſi nous avions pû nous reſoudre à raconter tout d'une ſuite la conduite du nouvel Abbé à l'égard de ſon ancien Pere & de ſon Monaſtere. Nous n'en parlons qu'à regret, & nous n'y revenons que par force; mais la verité de l'hiſtoire nous y contraint.

Comme ce ſucceſſeur de l'Abbé Zozime avoit de tres-grandes idées de lui-même, il ſe mit en tête d'entreprendre de faire une maiſon qui fut ſon pur ouvrage, & ſelon les projets connus par toutes ſes demarches, il y a bien de l'apparence qu'il cherchoit à ſe faire un nom, & à ſe de-

faire en même-temps de tous les sujets qui l'incommodoient à la Trappe, pour la renverser en n'y gardant que des Religieux reçus & élevez de sa main, car le pretexte des infirmes n'étoit qu'une pure illusion. L'Abbaye de Lestrée qui étoit anciennement de l'Ordre, lui ayant paru fort propre à son dessein, il traita avec Messieurs des Missions Etrangeres qui avoient les pouvoirs necessaires de Monsieur l'Evêque de Quebec. En consequence de ce traité, il se mit en possession ; & comme il y avoit une Religieuse établie & qui y avoit un droit acquis, il l'épouventa tellement par ses menaces & par d'autres manieres encore plus blâmables, qu'elle lui abandonna son poste. L'ancien Abbé ne put approuver cette resolution, & le Roy ayant été informé de cet établissement fait contre les fotmes de l'Etat, & son autorité qui doit necessairement intervenir, fit retirer le nouvel Abbé & ses Moines; ce nouvel Abbé en eut toute la honte, & la Religieuse reprit sa place.

Dieu tâchoit ainsi par ces mauvais succez de faire revenir le nouvel Abbé à lui-même, & le porter à se renfer-

mer dans son Monastére sans se faire tant de vains pretextes pour en sortir. Cependant l'ancien Abbé souffroit toûjours avec la même patience les rigueurs extrêmes d'un tel Superieur, & éprouvé comme l'or est éprouvé dans la fournaise, il n'avoit point de bouche pour s'en plaindre. Il ne parloit qu'à Dieu, & il lui demandoit avec toute l'instance possible de permettre plûtôt qu'il ne restât pierre sur pierre dans le Monastere, que de le voir tomber dans le relâchement d'où sa bonté l'avoit retiré. Il faisoit ce saint usage de ses souffrances qu'il presentoit sans cesse à Dieu, pour en obtenir le bouleversement plûtôt que d'y voir encore rétablir l'impenitence qu'il en avoit bannie, & il avoit cette confiance que Dieu ne permettroit pas un tel malheur.

Les discours qui commençoient à se répandre du nouvel Abbé dans le monde, & qui n'étoient pas avantageux, commencerent à faire esperer que Dieu n'abandonneroit pas une maison où il avoit été servi jusqu'alors avec tant de fidelité. Le Roy en ayant été informé ordonna au R. Pere de la Chaise de lui

écrire ſur cela fortement, ce qui fut fait avec tout le zele que ce ſage Confeſſeur de Sa Majeſté a toûjours fait paroître pour la Reforme de la Trappe. Ne ſachant comment ſe ſoûtenir dans un pas ſi gliſſant, & où il ne le pouvoit guere par lui-même, il eut recours à l'ancien Abbé qu'il maltraitoit tant, & trouva dans ſa charité un remede à ſon mal qui deſlors eut été mortel. Il envoya donc pour réponſe au R. P. de la Chaiſe une Lettre de l'ancien Abbé pleine de bons témoignages de ſa conduite, qui calma cet orage prêt à fondre.

Ce n'étoit pas neanmoins le deſſein de Dieu que le nouvel Abbé reſtât dans ſa place. Il ne l'y avoit mis que pour ſe ſervir de ſa main, afin d'épurer d'une maniere extraordinaire l'ame de l'ancien Abbé qu'il avoit tirée de l'ordre commun, & il vouloit que ſon perſecuteur lui mît ſur la tête une couronne précieuſe composée de toutes les mortifications que ſes mauvaiſes diſpoſitions lui pouvoient faire imaginer. Mais Dieu ſe laſſa de voir tant ſouffrir ſon ſerviteur, il voulut punir celui qui en étoit le Miniſtre;

& pour le punir, il permit qu'il tomba dans une faute qui le porta à se demettre de son Abbaye par une espece de miracle. Il envoya cette demission par un exprés à M. L. C. D. C. qui étoit parfaitement informé de sa conduite, qui la donna à Monsieur l'Archevêque de Paris pour la mettre entre les mains du Roy, ainsi que ce Prelat en étoit supplié par une Lettre du nouvel Abbé. Il n'y a rien dans la vie de Monsieur l'Abbé de la Trappe qui fasse voir une providencee de Dieu plus particuliere sur la Trappe ni une protection plus sensible que cette demission, qui n'auroit jamais été faite, si elle ne l'avoit été dans le temps & les circonstances qu'elle le fut, & que la charité m'oblige de taire. Aussi s'en repantit-il peu de temps aprés, & n'oublia rien de tout ce qui pouvoit le maintenir.

Il y trouva d'abord assez de facilité, parce que le R. P. de la Chaise qui n'étoit pas encore informé de tout le détail de sa conduite, ayant pensé que la demission du nouvel Abbé ne venoit que de l'embarras d'esprit ou de l'étonnement où il étoit, à cause de l'affaire de Lettrée & de la lettre qu'il

lui avoit écrite sur les bruits qui couroient par le monde, dont il étoit fort revenu depuis celle qu'il avoit reçu de l'ancien Abbé, representa au Roy tant de choses, que Sa Majesté consentit volontiers qu'on ne parlât plus de la demission, & il l'écrivit même au nouvel Abbé.

Cette Lettre le rassura, fortifia ses desirs, releva ses esperances, & lui fit prendre des mesures pour se conserver dans un poste d'où Dieu le vouloit chasser. Mais il arriva que le R. P. de la Chaise apprit dans ce même-temps d'un intime ami de l'ancien Abbé l'indigne procedé du nouvel Abbé à son égard; ce traitement l'irrita, & il resolut d'écrire à l'ancien Abbé pour savoir ce qu'il desiroit qu'on fit de cette demission & de celui qui l'avoit faite. Comme le zele de la maison de Dieu le faisoit agir, cette Lettre fut si pressante & si précise que Monsieur de la Trappe ne pût éluder, & il se vit obligé de lui mander que le successeur de Dom Zozime devoit être destitué, & qu'un excellent Solitaire qu'il lui nomma devoit être mis en sa place, si c'étoit le bon plaisir du Roy.

Cependant le nouvel Abbé qui ne la quittoit qu'à regret, fit tous les efforts imaginables pour s'y soûtenir. Quand on ne quitte que par contrainte un état élevé que son independance seule feroit aimer, la nature qui veut rompre les liens dans lesquels les assujettissemens la tiennent enchaînée, cherche sans cesse à y remonter. Quand l'humilité ne nous fait point descendre, l'orgueil humilié & non pas aneanti ne fait que soupirer aprés l'élevation. Les cœurs les plus humiliez ne sont pas les plus humbles, & les états qui semblent faire profession d'humilité ne sont pas toûjours ceux qui la pratiquent davantage. Il faut être un autre Abbé de la Trappe pour se demettre sans se repentir, & vivre inferieur où l'on avoit si longuement & si glorieusement commandé. Le successeur de Dom Zozime avoit gouté le plaisir d'être le maître ; il ne pouvoit penser sans douleur qu'il en alloit être privé. Il fit donc presenter une Requeste au R. P. de la Chaise signée de presque tous les Religieux de la Trappe, qui demandoient qu'il fut conservé, & qu'on n'eut aucun égard

à la demiſſion qu'il avoit faite. Cet artifice fut ſans ſuccez, parce que le Confeſſeur du Roy ſavoit bien ce que peut l'autorité ſur des inferieurs timides qui regardent les moindres prieres comme des commandemens, & dans la verité elle avoit été ſurpriſe, les Religieux ayant cru bonnement ſur ſa parole ſigner quelque acte capitulaire qui concernoit les affaires de la maiſon, dont la Regle veut que l'Abbé ſoit le Maître.

Comme il n'y contoit peut-être pas trop, il mit d'autres pieces en œuvre. Il écrivit au R. Pere Lucas Jeſuite une Lettre qui penſa lui donner toute la ſocieté pour appui. Il y accuſoit l'ancien Abbé & ſon Monaſtere de Janſeniſme, & ſoutenoit cette accuſation par tous les endroits qu'ont accoutumé de la ſoutenir ceux qui l'avancent tous les jours contre tant d'autres ſans fondement. Il s'imaginoit profiter du temps pour faire ſes affaires, & faire ſervir à ſon rétabliſſement celui que l'ancien Abbé ſeroit obligé de donner à ſa juſtification. Quelque fond qu'il fit ſur cette piece, il vit bien qu'une des meilleures ſeroit un bon certificat de celui qui l'a-

voit choiſi. Il le lui demanda ſous des pretextes aſſez ſpecieux qui lui firent pitié, & il ne put s'empêcher de lui accorder dans l'eſperance qu'il en deviendroit meilleur, & dans la crainte de contribuer le moins du monde à faire finir ſes propres humiliations.

En ce temps-là la Cour alla à Fontainebleau ; notre nouvel Abbé y accourut, & fit valoir ſon prix à un certificat ſorti d'une ſi bonne main, & dont il connoiſſoit bien le merite & la conſequence. Cela diſpoſa les eſprits à écouter ſes raiſons, & rendit le Pere de la Chaiſe plus traitable. La Lettre au Pere Lucas avoit neanmoins porté ſon coup. Comme l'eſprit prevenu eſt facile à convaincre, cet homme artificieux crut qu'il devoit achever de vive voix ce qu'il avoit ébauché par cet écrit. Il dit donc au Reverend Pere de la Chaiſe que l'ancien Abbé avoit l'eſprit affoibli ; qu'il étoit entierement gouverné par des ſeculiers Janſeniſtes ; que l'infirmité de ſa main lui ôtant le moyen d'écrire, laiſſoit à ſon Secretaire celui d'abuſer de ſa confiance, & d'écrire comme ſi çût été lui ; & que la perſecution qu'on lui

ſuſcitoit ne venoit que de ſon oppoſition à tout ce qui ſentoit ce parti, & de l'acharnement avec lequel ce parti le vouloit chaſſer, pour mettre un Janſeniſte à ſa place, qui fit de la Trappe un autre Port-Royal.

C'étoit-là un terrible abîme à combler. Outre que cela donnoit au nouvel Abbé une ~~cabale~~ protection puiſſante, que cela lui rendoit le Pere de la Chaiſe entierement favorable, & tous les Jeſuites ſes protecteurs ardens, ſon affaire devenoit par-là en quelque ſorte un affaire d'Etat, & mettoit l'ancien Abbé en danger de n'être plus écouté, parce qu'il pouvoit devenir ſuſpect & au Roy & au Pere de la Chaiſe. Ce fut à ce coup que le demon crut avoir *engouti le Jourdain*, & perdu la Trappe ſans reſource, en y conſervant pour Superieur celui qui étoit le plus grand ennemi de ſes pratiques & de ſa penitence.

Comme ceux qui s'intereſſoient à la conſervation de la Trappe faiſoient obſerver de prés la conduite de ce Religieux qui mettoit tout en uſage pour faire réüſſir ſes mauvais deſſeins, ſon voyage de Fontainebleau ne fut pas

ignoré de ſes amis : le Frere Chanvier en porta la nouvelle à l'ancien Abbé, & eut bien de la peine à lui perſuader qu'il l'avoit fait. Cette ame noblement ſimple, qui depuis ſa retraite n'avoit jamais mal penſé de perſonne, ne pouvoit croire qu'un homme qui avoit autant beſoin de penitence pût ſe donner tant de mouvemens pour conſerver un rang dont il devoit s'eſtimer heureux de deſcendre. Il eut encore plus de peine à lui perſuader la baſſeſſe de tous ces artifices dont nous venons de parler, mais à la fin il le perſuada. Son voyage à la Cour ne fut que de peu de jours, parce qu'il vouloit le tenir ſecret. L'ancien Abbé qui ne ſçut ſon retour que dans le même-temps qu'on lui apprenoit ſon depart, l'envoya prier de venir à l'infirmerie. La Lettre adreſſée au Pere Lucas étoit la plus importante, il lui en fit d'abord d'honnêtes reproches ; il lui dit qu'il ſavoit bien le contraire, & qu'on avoit toûjours vécu dans ſa maiſon dans une ſimplicité bien oppoſée à tant de queſtions dont les Solitaires ignoroient tous les ſujets. Comme il nia conſtamment cette Lettre, Monſieur

de la Trappe lui en demanda un desaveu par écrit, & Dieu permit qu'il le donna tel qu'on le pouvoit desirer, c'est à dire conforme à la verité. Il fut envoyé en Cour, & mis entre les mains de la souveraine Puissance, & donna au Roy & à son conseil de conscience toute l'indignation que meritoit une si indigne calomnie.

Pendant que tout cela se passoit, les amis que Monsieur l'Abbé de la Trappe avoit à la Cour, & qui s'étoient déja apperçus que le R. P. de la Chaise n'étoit plus si bien disposé, en ayant appris la cause, penserent serieusement à en empêcher les suites. Le temps étoit précieux, & il n'y avoit pas un moment à perdre. On ne vouloit point redire ce que Monsieur de la Trappe avoit dit tant de fois dans la même occasion, on chercha donc d'autres moyens. La providence en fournit un admirable, & qui ne pouvoit pas manquer d'avoir son effet. Comme on ne vouloit faire de la peine à personne, on en eut beaucoup à se resoudre de s'en servir; mais enfin la gloire de Dieu l'emporta, & fit passer par dessus toutes sortes de considerations humaines.

Un ami de l'ancien Abbé d'une probité à être cru sur sa parole, & d'un merite à être écouté, avoit sur cela un secret qui disculpoit entierement la Trappe, & je puis dire avec verité que ce n'en étoit pas un pour moi. L'impression que la Lettre au Pere Lucas avoit faite n'étoit pas entierement levée par le desaveu dont nous avons parlé. Il ne restoit plus qu'un jour pour la detruire, avec tout ce que le nouvel Abbé avoit avancé; il falloit donc quelque chose de bien précis, sans quoi la decision de cette affaire lui eut été avantageuse. Son extrême delicatesse sur le secret le retint quelques momens, l'importance de l'affaire l'entraîna. Il vit que ce qu'il croyoit être un secret n'en étoit plus un, dés lors que sa revelation pouvoit servir à empêcher la ruine de celui qui l'avoit confié; qu'il n'y avoit point d'apparence que celui qui le lui avoit dit voulut qu'il fut gardé dans des circonstances où il le decouvriroit lui-même; & qu'enfin ce qu'il avoit à dire n'alloit à accuser personne, mais à purger un innocent d'un tres-rare merite, d'une accusation aujourd'hui tres odieuse, qui

interessoit la pureté de sa foy, & empêcher le renversement d'un fameux Monastere de Penitens, ce qui interessoit toute l'Eglise.

Cet ami si zelé courut donc trouver un Prelat qui étoit extrêmement des siens, & qui étoit bien connu pour être opposé à tout ce qui s'appelloit Jansenisté. Il lui dit ce qui l'amenoit, & il ajouta en même-temps qu'il savoit mieux qu'un autre les sentimens de Monsieur l'Abbé de la Trappe là-dessus; qu'il connoissoit des personnes qu'il avoit détournez d'entrer dans ce parti, ayant été consulté sur ce qu'il en pensoit; il lui fit là-dessus un petit détail que nous croyons devoir taire, & que nous avons sçu nous-mêmes de l'ancien Abbé avec d'autres circonstances qui ne furent pas dites; que la conversation étant un jour tombée sur ce sujet, & l'ayant même pressé jusqu'à lui opposer le sentiment de feu Monsieur l'Evêque d'Aleth son intime ami, il l'avoit assuré que ce Prelat étoit tres-opposé au Jansenisme, quand il l'avoit consulté là-dessus avant sa retraite, comme nous l'avons fait voir dans le premier Livre, & qu'il n'y

étoit entré que long-temps aprés à la persuasion de feu Madame de Longueville : que Monsieur l'Abbé de la Trappe avoit écrit quelque chose sur cette matiere qu'on trouveroit aprés lui, & par où ses veritables sentimens paroissoient à découvert, bien éloignez de ceux qu'on appelle Jansenistes, & je puis assurer qu'il m'a fait l'honneur de me le montrer il y a long-temps, & il le fit dans des circonstances de maladie qui le doivent rendre plus venerable.

Aprés avoir fait à cet illustre Prelat dont le zele est connu de toute la terre, ce juste rapport auquel la prevention la plus outrée sera obligée de se rendre, cet ami de Monsieur de la Trappe lui parla à fond de l'état present du Monastere, & le pria d'en empêcher la ruine. Lui seul le pouvoit, parce qu'avec l'accés il avoit l'estime & la confiance des puissances qui pouvoient servir utilement, & faire connoître la verité au Roy. Ce Prelat faisoit beaucoup de cas de Monsieur l'Abbé de la Trappe, & il fut ravi de trouver une occasion de lui donner des marques de sa consideration. Il lui

avoit fait l'honneur de l'aller visiter, il en connoissoit toute la pieté, & il se faisoit un plaisir d'aider à maintenir une maison où la penitence avoit trouvé un azile dans l'affoiblissement des temps. Il fit repeter à cet ami ce qui touchoit le Jansenisme, & il l'assura en l'embrassant qu'il n'avoit jamais cru Monsieur de la Trappe Janseniste, & que cependant ce qu'il venoit de lui dire le combloit de joye. Il se fit laisser un memoire de quelques lignes, & il promit de ne rien oublier de tout ce qui pouvoit menager un heureux succés. En effet, il en écrivit aussi-tôt à une personne de tres-grande consideration & d'une pieté éminente, afin qu'informée de la verité, elle pût parler efficacement à Sa Majesté.

Cette instruction jointe au desaveu de la Lettre au Pere Lucas fit un grand effet, & l'affaire prit un autre tour. Le lendemain jour de la decision, le Roy l'examina avec son Confesseur avec la derniere precision ; & aprés avoir pesé toutes choses au poids du sanctuaire, Sa Majesté voulut être informée de la verité de l'exposé d'un homme que le

desaveu de la Lettre au Pere Lucas rendoit visiblement suspect de calomnie, par Monsieur l'Abbé de la Trappe même, qui devenoit, pour ainsi dire, par la bonté royale de ce grand Prince, le maître d'une cause où il avoit un si grand interêt; Dieu l'ayant ainsi reglé de toute éternité, comme la suite de sa vie l'a fait voir, que tout ce que ses ennemis feroient pour sa ruine ne serviroit qu'à sa gloire. Il fut donc arrêté que le Pere de la Chaise envoyeroit en diligence à la Trappe une personne de confiance porter une Lettre à l'ancien Abbé, avec ordre de la lui rendre en main propre, de l'entretenir seul, & de découvrir s'il avoit effectivement l'esprit affoibli, & s'il étoit, comme on le disoit, en proye aux personnes qu'on accusoit de le gouverner, avec défenses de voir qui que ce fut de la maison, & sur tout le nouvel Abbé.

Cette Lettre étoit une rëiteration de la premiere dont nous avons déja parlé; il y étoit consulté sur la demission du nouvel Abbé, & sur le successeur qu'on lui devoit donner, en cas qu'il estimât qu'elle dût être acceptée de Sa

Majeſté. Cet envoyé executa ſa commiſſion avec beaucoup de fidelité. Il deſcendit chez Monſieur de ſaint Loüis, & le Frere Chanvier auquel il fut adreſſé prit les heures les plus commodes pour l'entrevuë, dés qu'il eut appris que c'étoit de la part du Pere de la Chaiſe; en ſorte qu'il vit Monſieur de la Trappe ſeul à ſeul tout le temps qu'il voulut ſans être vû de perſonne. Il revint plein du merite de ce grand homme, & tout-à-fait indigné contre ceux qui l'avoient voulu faire paſſer pour un vieillard imbecille, & obſedé par ceux qui étoient auprés de lui. Il crut en l'entendant parler entendre la ſageſſe elle-même; & il lui vit un caractere d'eſprit ſi élevé qu'il jugea qu'il ne pouvoit être gouverné que par l'Eſprit ſaint. Monſieur l'Abbé lui lut ſa réponſe avant de la lui donner, & lui dit qu'il le faiſoit, afin qu'il ſçut que c'étoit-là ſon veritable ſentiment, & qu'il pût en aſſurer le Reverend Pere de la Chaiſe; & l'ayant cachetée en ſa preſence, la lui mit entre les mains, en le remerciant de ſes peines. Cet envoyé rapporta les choſes comme nous venons de les raconter. Il

n'en fallut pas davantage aprés une réponſe ſi poſitive & ſi ſure. Le nouvel Abbé demeura exclus, & ainſi la Trappe fut garantie du naufrage dont elle avoit été menacée pendant un ſi furieux orage excitée par l'impenitence & l'orgueil du nouveau Bureau.

On voit dans cet exemple que ſi la pieté n'eſt exacte, elle degenere bientôt en dereglement, & qu'il ne faut pas tant qu'on s'imagine pour s'aveugler, pour s'égarer, pour ſe perdre, & meriter dans peu de temps l'abandonnement de Dieu. Monſieur l'Abbé de la Trappe avoit eu aſſez d'ennemis au dehors, ils ne lui avoient trouvé que trop de ſageſſe, il ne manquoit à la gloire de ſa patience que d'être inſulté par un de ſes enfans comblé de ſes bienfaits, & de l'être juſqu'à être traité de fol & d'imbecille, ce que perſonne n'avoit encore oſé. Auſſi ſa vertu n'a-t-elle jamais paru avec plus d'éclat, & on le verroit encore mieux, s'il nous étoit permis de tout dire, que dans les humiliations & les reproches qu'il avoit à ſouffrir tous les jours de la main de celui qu'il avoit mis à ſa place, il en faiſoit ſes delices, & il

n'auroit jamais consenti à sa destitution sans un évenement des plus extraordinaires qui l'y determina.

L'accusation du Jansenisme dont il avoit été tant de fois accusé & tant de fois purgé, se renouvelloit d'une maniere plus fâcheuse, & paroissoit plus plausible dans la bouche de ce nouvel Abbé, que dans celle de ses ennemis ; mais elle n'en étoit que plus calomnieuse. Il avoit entre ses mains la piece justificative que nous avons vantée, & il étoit d'autant plus coupable que l'injustice de son accusation lui étoit plus connuë. Dieu permit aussi qu'il en eut la confusion, & Monsieur l'Abbé de la Trappe sortit de cette affaire la plus delicate qu'il eut eu de sa vie, comblé d'honneur & de gloire.

J'avouë que je n'ay jamais pu comprendre surquoi l'on pouvoit fonder une accusation de cette nature, sinon que c'est quelquefois un beau pretexte quand on veut nuire. Depuis que la paix a été donnée à l'Eglise, la justice voudroit qu'on ne donnât à aucun homme ni à aucun corps un nom de parti sans des fondemens legitimes. Le Roy l'a défendu par ses Arrêts, les

Evêques par leurs Ordonnances; il ſeroit temps de s'y ſoumettre, & ne pas renouveller des querelles que l'Egliſe & l'Etat ont jugé à propos d'aſſoupir. Mais qu'il me ſoit permis de dire dans la neceſſité où l'on nous met de parler, que Monſieur l'Abbé de la Trappe a eu toute ſa vie un tres-grand éloignement de tout ce qui s'appelle parti Janſeniſme. Il n'en vouloit voir ni livres ni écrits. Il parle à un Docteur en ces termes:

Je ne ſavois rien du Livre dont vous me parlez, notre ignorance de ce qui ſe paſſe dans le monde eſt plus grande que jamais, & je puis même dire qu'elle eſt volontaire. Pourquoi les hommes font-ils tant parler d'eux, c'eſt une ſi belle choſe que le ſilence. Et à un Eccleſiaſtique; *Pour ce qui eſt, Monſieur, de l'éclairciſſement que vous me demandez, je vous dirai que vous pouvez répondre avec beaucoup de verité à ceux qui parlent de moi ſans me connoître, qu'une perſonne qui s'eſt entierement retirée pour pleurer ſes pechez & faire penitence, n'a garde d'entrer dans les diſputes & les conteſtations des hommes, que je fais une profeſſion ſincere de vivre dans le ſilence comme*

1673. Tome I. Lettre C.

dans la ſolitude, & de n'avoir jamais de part à tout ce qui en put troubler la paix & la tranquilité, & qu'il n'y a rien dont je ſois moins capable que de me mêler des choſes auſquelles je ne puis penſer ſans ſortir de mon état, dont un des principaux avantages eſt d'être comme caché dans la face de Dieu hors des bruits & des agitations du monde.

La conduite de Monſieur l'Abbé de la Trappe a toûjours été conforme à ſes paroles. Pendant qu'il vivoit dans le monde, l'amour qu'il avoit naturellement pour la verité l'attachoit à la ſaine doctrine. Il ſigna & approuva tout ce qui fut fait dans l'aſſemblée generale du Clergé de 1656. dont il étoit deputé ſur l'affaire de Janſenius. Or chacun ſçait que cette aſſemblée receut avec reſpect le Bref du Pape du 29. Septembre 1654. qui lui étoit adreſſé, & declara conformément à icelui, & à la deliberation de l'aſſemblée de 1654. confirmée par ce Bref, que dans les cinq propoſitions la doctrine de Janſenius contenuë dans ſon livre intitulé *Auguſtinus* étoit condamnée par la conſtitution de ſa ſainteté du 30 May 1653. & pour ſon exe-

cution renouvella & confirma par ſon decret tout ce qui avoit été deliberé par les trois aſſemblées de 1643. 1654. & 1655. Il ſemble qu'on ne peut rien dire de plus fort en faveur de Monſieur l'Abbé de la Trappe pour le temps qui a precedé ſa retraite. Non-ſeulement il a ſigné le formulaire, mais il l'a autoriſé, & je puis dire qu'il avoit ſur cette ſignature des ſentimens plus forts que tous ceux qui en ont ſoûtenu l'obligation avec plus de chaleur, dont on peut juger par ce principe qui a été ſa Regle infaillible; *qu'il ne falloit pas ſeulement ſe ſoumettre aux deciſions de l'Egliſe, mais qu'il falloit ſuivre ſes moindres inclinations.* Et depuis ce temps-là il a encore avancé cette verité en quelque endroit de ſa réponſe au traité des études Monaſtiques.

Il ne changea point d'opinion en changeant d'habit, au contraire ces ſentimens qu'il porta du monde dans le Cloître, s'y fortifierent d'autant plus qu'il ſe croyoit plus particulierement obligé de ſe ſoumettre aux ordres du ſaint Siége. La Lettre au Maréchal de Bellefonds n'en eſt-elle pas une preu- Du 30. Novemb. 1678.

ve? Les injures qu'elle lui attira de la part de ceux qui se font un honneur d'être d'un autre sentiment, n'en sont-elles pas un autre ?

La Trappe n'auroit qu'à produire, si elle les a, les Lettres de M. D. S. L. & de M. de Tr. avec les réponses de Monsieur l'Abbé pour nous en donner une des meilleures, & sans replique; on y verroit à combien de solicitations & de menaces il a resisté, & avec quelle force. Mais si elles ont été detournées, nous avons la declaration de ce grand homme par écrit, que nous placerons ici, avec d'autant plus de joye, qu'elle nous a été communiquée, suivant l'ordre de Sa Majesté, par Monsieur l'Evêque de Chartres, & qu'elle fera plaisir à l'Eglise, à qui elle rendra sa memoire plus venerable, aprés avoir dit quelle en fut l'occasion.

Nous avons dit dans le troisiéme livre, que la Lettre qu'il écrivit au Maréchal de Bellefonds, qui exprimoit si nettement ses sentimens sur les questions du temps, quelque claire & précise qu'elle fut, n'avoit pas tellement contenté les esprits, qu'il n'y restât encore quelque doute, & nous

avons

avons fait voir qu'étant même pressé par S. A. R. Madame de Guise d'avoir quelque égard à la foiblesse de ceux qui lui sembloient à elle-même en demander trop, il avoit refusé d'en dire davantage, parce qu'il croyoit s'être assés expliqué. Cependant comme il reçut quelque tems aprés des nouvelles difficultez sur cette Lettre, il crut que ce ne seroit pas violer *la gravité* du silence que de les éclaircir. Voici les reflexions qu'on lui envoya.

La reputation de Monsieur l'Abbé de la Trappe *est si generalement établie sur le sujet de la pieté, de l'austerité de la vie, & du reste de son merite personel, que ce n'a pu être sans une extrême joye de ceux qui aiment veritablement l'Eglise, qu'ils ont lû la Lettre qu'il a écrite depuis peu à* Monsieur le Maréchal de Bellefonds, *& qu'ils y ont reconnu, combien un Solitaire si illustre temoigne redouter de passer pour taché des nouvelles opinions. En effet à prendre bien le sens naturel de la soumission qu'il montre avoir eu sans restriction ni modification pour le Pape & pour son Evêque; l'on ne peut que battre des mains, & remercier Dieu d'une telle declaration:*

mais comme ceux qui avoient pris déja des impressions sur toutes les choses qui avoient fait courir les bruits dont il parle, ne peuvent pas s'assurer encore si aisément d'un pareil avantage, à moins que Monsieur l'Abbé de la Trappe *ne prenne entiérement le soin de les lever. Voilà ce qu'ils peuvent dire de leurs craintes, qu'il lui sera bien facile de guerir; car enfin ce qui leur donne quelques soupçons aprés le passé, est de voir qu'il prenne à tache d'instruire Monsieur le* Maréchal de Bellefonds, *qu'il est Thomiste, nom duquel se veulent couvrir quelque deguisez sectateurs des nouveautez: & qu'il fasse sans que l'on lui demande une maniere de dissertation touchant le relâchement des mœurs, que chacun convient être opposé à la Religion, & qu'ensuite il fasse profession d'aller chercher les Regles de la Morale dans l'Ecriture & dans les Peres seulement, puisqu'encore que l'une & l'autre soient originairement des sources précieuses, d'où decoule une grande partie des regles de nos mœurs; neanmoins elles sont si remplies de divers textes qui mal-entendus ont formés jusqu'à present les Heresies. Elles demandent pour les mettre en usage des personnes si consom-*

mées dans la connoissance de la tradition, ainsi que dans l'étude des Loix Canoniques & Civiles, qui ont tant de part aux consultations des consciences, & elles sont d'ailleurs si vastes & si répanduës dans des livres composez en des langues peu connuës aux deux tiers du monde qui approchent des Sacremens, que l'on retomberoit dans l'embarras ou quelques-uns des Messieurs du parti ont jettez & les Confesseurs & les Penitens, condamnans de leur autorité les Casuistes dont toute l'Eglise tire tant de fruit, trouvant les matieres réduites en traitez metodiques, par des hommes d'une pieté & d'une habilité au moins aussi reconnuë, que celle d'une partie de ceux à qui il faudroit recourir sur les principes de Monsieur l'Abbé de la Trappe, *& ne faudroit-il pas qu'il aprît en tel cas ceux à qui il voudroit que l'on s'addressât, & voudroit-il, par exemple, que sur des sujets mêlez de Theologie, & de Jurisprudence, que l'on ajoûtât plus de foy à un Curé de la Campagne ou d'une Ville même, qui n'auroit fait au plus qu'un cours de Theologie, qu'à un Jurisconsulte fameux, ou à un Religieux consommé dans la regence de trente années de Theo-*

logie, & dans les cas particuliers d'usage dans le monde, que l'on ne connoît bien qu'aprés beaucoup de tems passé au Confessional. Mais pour remedier aux apprehensions vrai-semblablement mal fondées sur ce sujet, il n'y a que trois choses à faire, aprés lesquelles on ne craindra point de s'abandonner à la joye d'une telle profession, qui doit être d'autant plus claire que personne ne la demandoit, & qu'elle est du propre mouvement de conscience de Monsieur l'Abbé de la Trappe *qui dit qu'il se va taire ensuite pour toûjours. La premiere est de dire que ce n'est pas seulement par l'esprit d'uniformité & d'une soumission humaine, qu'il a signé le formulaire, mais qu'il tient par une consequence necessaire tirée de la question de droit, que par l'obligation derivante de la foy, l'on doit suivre ce que le Pape a decidé, tant à l'égard des cinq Propositions, qu'à l'égard du sens de Jansenius, & que par sa propre experience & sa propre lecture; il est convaincu que les cinq Propositions condamnées, sont dans Jansenius & dans le sens de cet Auteur; car c'est le dernier retranchement du parti que l'on n'a pû encore forcer, & auquel on reconnoît les fidelles partisans de cet Auteur. La*

seconde que quoi qu'il suive l'opinion de ceux qu'on nomme Thomistes ; il tient que l'on peut suivre en conscience l'opinion des Jesuites qui lui est opposée.

Et la derniere, que quoi qu'en effet son erudition, son goût & son loisir le portent à aller chercher les cas de conscience dans l'Ecriture & dans les Peres : il tient les Casuistes de beaucoup d'utilité à l'Eglise, & qu'il marque même ceux qui lui plaisent davantage, car sans tout cela l'on pourroit possible redouter qu'il n'y ait en la Lettre écrite quelque mistere approchant de ces professions de Foy, qui ont surpris quelque tems la simplicité de ceux qui n'examinoient point le fond des distinctions cachées sous les termes en apparence tels que l'on les pouvoit desirer ?

Comme rien n'est plus précieux que la Foi, il fit une declaration qui doit contenter tout le monde, ou l'on ne sera jamais content de rien. La voici de mot à mot.

Je declare sur le premier article que j'ai signé simplement les Constitutions des Papes touchant la condamnation du Livre de Jansenius, sans distinguer, ni separer les matieres, & j'ai cru, & je crois encore, que les Propositions qu'ils

ont condamnées, sont dans les Ouvrages de cet Auteur, & dans son sens, non pas pour le savoir par mon experience, ni pour les y avoir vuës de mes propres yeux (comme on pretend que je le doive dire) puisque je n'ai jamais lû les écrits de cet Auteur; mais parce que les Souverains Pontifes l'ont défini de la sorte, & que j'estime que le chef de l'Eglise, reçoit de la part de Dieu une assistance, une lumiere, & une particuliere protection, non seulement dans la décision des dogmes, mais encore dans les choses qui ont rapport à l'édification de la foy, & qui concernent la direction des peuples, & le gouvernement de l'Eglise.

C'est ainsi qu'il s'explique à l'égard des matieres decidées, qui veulent une soumission aveugle; pour celles qui ne le sont pas, & qu'on traite differemment dans les Ecoles de Theologie, voici ce qu'il en dit, & qui fait voir sa sagesse.

2. *Je n'ai jamais eu la pensée de condamner les opinions touchant la grace, qui sont contraires à celles de saint Thomas, & je n'ai garde de croire que ceux qui les tiennent, ne soient pas en sureté de conscience, puisqu'on les soutient dans*

les Ecoles de Theologie, & que l'Eglise veut bien qu'on les y enseigne.

Mais parce que ses sentimens sur les Casuistes étoient regardez de quelques-uns comme une autre espece de Jansenisme dont on lui faisoit une objection, il crut ne devoir rien relâcher sur un article qui sembloit faire regarder l'Ecriture, comme si elle n'étoit pas la regle des mœurs, aussi-bien que celle de la foy, & il s'en explique avec beaucoup de force. Nous ferons voir dans le sixiéme Livre article xxiv. en parlant de l'Ecriture Sainte, que rien n'est plus juste que ce sentiment, sans prejudicier au merite de ces Auteurs en ce qni regarde ce qui dépend des loix humaines.

3. *Pour ce qui regarde les Casuistes, je ne puis pas dire, comme on témoigne le desirer, que je les crois utiles à l'Eglise, étant aussi persuadé que je le suis, qu'ils lui ont fait de grands maux, & que plusieurs d'entre eux, par des subtilitez metaphisiques, de faux raisonnemens, & des inventions purement humaines, ont rendu soutenables quantité d'opinions contraires à la pureté des mœurs*

& aux veritez Evangeliques : ils ont appris aux hommes des déréglemens qu'ils ne connoissoient pas : ils ont trouvé le secret d'étouffer le remord des consciences, & ont donné des expediens, & des moyens pour violer sans scrupule, & sans crainte les loix les plus saintes de la nature & de la religion.

J'ai toûjours consideré la plupart de ces nouveaux Ecrivains comme des gens qui s'ingeroient, & qui n'avoient ni caractere, ni mission, que celle qu'ils s'étoient donnée eux-mêmes, & qui se separant des voyes & des regles saintes, que les Peres & les Docteurs de l'Eglise avoient suivies, travailloient à fortifier les inclinations de la nature, & à favoriser les vices, autant que les autres avoient eu d'application à les combattre & à les détruire.

Je ne nie pas qu'il n'y en puisse avoir dont les sentimens soient plus purs, & plus Chrétiens, mais je dis en general, que si j'étois de profession à donner des avis, il n'y a rien que je déconseillasse davantage, que la lecture de ces sortes d'Auteurs, & la confiance dans ceux qui en suivent, & qui en prennent les maximes. J'en parle par experience, car

la charge dans laquelle je ſuis, m'ayant engagé à voir un grand nombre de perſonnes de toutes ſortes de profeſſions, qui ſe ſont preſentées depuis plus de vingt années dans ce Monaſtere, pour embraſſer la vie Religieuſe, & m'ayant obligé d'entrer dans le fond de leurs conſciences, & dans le détail de leur vie, j'y ai trouvé de la part des Directeurs & des Confeſſeurs des ignorances, des tromperies, des ſeductions, qui ne m'ont pas fait moins d'horreur que de compaſſion.

Ce qu'il ajoûte en faveur de l'Ecriture Sainte eſt trop beau pour être traité ici ſuccintement, & merite d'être renvoyé au xxiv. article du ſixiéme Livre, où nous en ferons voir l'excellence. Si c'eſt être Janſeniſte, j'avouë qu'en ce ſens je ſuis Janſeniſte avec lui, & que toute la terre le ſera, car je crois indubitablement que l'Ecriture eſt la regle des mœurs, comme la regle de la foy.

Tout ce que nous avons dit, fait voir que jamais homme ne fut moins Janſeniſte que l'Abbé de la Trappe, peut-être trouvera-t-on même qu'il y en a peu qui ſoit moins Janſeniſte de fait que lui, même parmi les anti-

Janſeniſtes. Ce que nous allons dire le fera voir auſſi clair que s'il étoit écrit avec les rayons du Soleil, comme parle un Pere.

Nous avons dit qu'il avoit reſiſté aux ſollicitations les plus preſſantes, & aux menaces les plus terribles, & qu'il n'en avoit pas été plus Janſeniſte pour cela. On eut beau lui dire pour intereſſer ſa reconnoiſſance que Monſieur Nicole avoit écrit à un de ſes amis, *qu'il aimeroit mieux qu'on lui coupât le bras droit, que de rien écrire de deſavantageux à ſa perſonne & à ſon ouvrage* : ce cœur ſi genereux crut que ce ſeroit l'être trop, que de faire pour ſa reputation particuliere un ſi grand ſacrifice, il alla toûjours ſon chemin ; & plus on le preſſa, plus on le menaça, plus on l'intereſſa, moins il fut Janſeniſte. La Lettre que nous allons rapporter en convaincra tout le monde.

Il reçut de deux perſonnes, qui hors le peché originel, j'appelle ainſi ceux qui ont épouſé des ſentimens que l'Egliſe rejette, meriteroient beaucoup de conſideration, des Lettres fulminantes, qu'on auroit de la

peine à croire être l'ouvrage des gens si rigides & d'une morale si severe, si leur nom écrit de leur propre main n'en faisoit foy, où on l'assiege de tous côtez. L'un sur tout, pour lui faire dire qu'il avoit eu tort de signer ce *Formulaire*, & de ne pas retenir à la Trappe des personnes suspectes au Roy, & que le parti des Jansenistes, comme on parle, n'est autre chose, qu'une alliance *de personne unies pour la défense de la verité, & que ce n'est pas une cabale d'une autre nature que celle qu'on reprochoit aux premiers Chrétiens*, prend toutes sortes de formes, en sorte que sa Lettre a tous les caracteres qu'on peut employer pour convaincre ou pour étonner. Il honore, il méprise, il absout, il condamne, il exhorte, il prie, il menace, il éleve sa voix, il l'abbaisse; ici c'est un éloge, là une satyre; tantôt c'est une instruction, tantôt un sermon dans les formes; d'un côté c'est une condamnation presque absoluë; de l'autre, c'est une tres-humble requeste: Rien de tout cela ne fut capable de l'ébranler, & ne servit qu'à faire voir invinciblement,

l'opposition que Monsieur de la Trappe avoit à tout ce qui s'appelle Jansenisme. La réponse courte & inflexible, qu'il fit à cette longue & foudroyant Lettre en est une preuve autentique. La voici.

Réponse de Monsieur l'Abbé de la Trappe à Monsieur D....

MONSIEUR,

J'ai fait toute l'attention possible sur la Lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, & je vous dirai sincerement qu'aprés en avoir examiné toutes les raisons, & les avoir pesées devant Dieu, avec une application toute particuliere ; bien loin qu'elles m'ayent causé le moindre doute & le moindre scrupule sur ma conduite passée, à l'égard des choses dont vous me parlez, au contraire je me suis trouvé plur affermi que jamais, & tout à fait persuadé que j'ai suivi en cela la volonté de Dieu ; & ma conscience, aprés l'avoir consultée, ne me dit autre chose par tous ses mouvemens, sinon, que

j'y dois perseverer jusqu'à la mort. C'est la resolution dans laquelle je suis. J'ay bien du déplaisir de ce qu'il ne m'a pas été possible d'entrer dans vos sentimens, & de vous témoigner en cette occasion, comme je ferois en toute autre que je suis avec beaucoup de verité & de respect, &c.

Nous aurions cent choses à ajoûter, mais nous ne voulons dire précisement que ce qui est necessaire, parce que notre dessein est de n'offenser personne, & que nous voulons autant qu'il nous sera possible, conserver les regles de la charité en écrivant la vie d'un homme qui en a eu une si generale pour ses plus grands ennemis.

Bien qu'on n'eut pas eu le temps de s'expliquer dans un si grand détail sur une affaire de cette importance, on en avoit dit assés ; la Lettre de Monsieur l'Abbé de la Trappe que l'envoyé avoit apportée fit le reste, & acheva de déterminer la Cour. Il lui suffit d'avoir appris que ce grand homme n'avoit point l'esprit affoibli, comme on se tuoit de le dire, pour suivre aveuglement ses lumieres, & le Roy & le Pere de la Chaise regarderent le chemin qu'elles leur mon-

troient comme le ſeul par où le bien pouvoit être conſervé dans cette ſainte Maiſon. On vit dans ce même moment le Pere de la Chaiſe, qui n'avoit enviſagé que la plus grande gloire de Dieu, agir avec le même zele qu'auparavant. Il écrivit à l'ancien Abbé, & lui manda que le Roy vouloit choiſir ſur trois ſujets. Dom Jacques de la Cour qui étoit diſtingué entre ceux-là, par une approbation particuliere, fut preferé par le Roy. Il avoit toûjours fait paroître un grand zele pour la perfection monaſtique ; & pendant dix ou douze années il avoit formé de ſa main les plus excellens Religieux en qualité de Maître des Novices : Il avoit eu même la conduite de la Communauté comme Soûprieur ; & on peut dire, qu'il étoit depuis plus de vingt ans l'exemple du deſert. Il ne faiſoit que revenir de Bourgogne, où il avoit été envoyé pour aider un Abbé à mettre la Reforme dans un Monaſtere qui demandoit de grands travaux & de grands ſoins, & il y avoit fait admirer ſon experience & ſon habileté. Monſieur l'Abbé de la Trappe avoit

pensé à lui aprés la mort de l'Abbé Zozime, mais il étoit alors perclus de tous ses membres, & sa mauvaise santé fut cause qu'il ne fit pas alors d'autre justice à son merite, que de l'estimer digne de la Crosse. Ce voyage l'ayant gueri, par la bonté de l'air du païs, il la lui mit à la main dés qu'il en trouva l'occasion. Sa conduite à l'égard de l'ancien Abbé a fait voir qu'il étoit digne de cette preferance, & celle qu'il tient depuis sa mort, fait esperer qu'il soutiendra cet honneur, en conservant dans sa Communauté l'esprit & les pratiques de son pieux Reformateur.

Les épreuves que Monsieur l'Abbé de la Trappe avoit eu à soutenir pendant le cours de cette affaire, depuis la mort de l'Abbé Zozime, avoient donné de nouvelles forces à son ame, mais beaucoup diminué celles de son corps. A tous les maux que nous avons touché en passant, Dieu avoit ajouté des coliques tres-douloureuses, dont il étoit presque sans cesse déchiré : une aversion si extraordinaire de tout ce qu'on pouvoit lui donner à manger, que le peu de nourriture

qu'il prenoit, lui étoit un ſupplice ; une toux qui ne le quittoit point, & qui étoit quelquefois ſi violente, qu'elle le reduiſoit à des extrémitez qui faiſoient tout craindre ; ſa poitrine en étoit ſi échaufée & ſi ébranlée, qu'on ne peut comprendre qu'il ait pu en ſupporter les efforts, & cette incommodité avoit cela de particulier, que comme elle remuoit les humeurs, elle renouvelloit toutes les douleurs des playes de ſa main. Bien qu'il ſupportat tous ſes maux avec une patience invincible, une fermeté inébranlable, & un courage inoüi, une gayeté & une liberté d'eſprit qui ſurprenoit, & qu'il n'y eut point d'eſperance de les voir ceſſer, on peut dire qu'il commença de reſpirer quand il vit ſa Reforme à l'abri, & ſa Communauté ſoutenuë, & il conta pour rien des maux qui n'étoient que pour lui.

Comme le bien de la Trappe demandoit que le ſucceſſeur de Dom Zozime en eut bien-tôt un autre, le Brevet de la nouvelle nomination ne fut pas plutôt expedié que le Frere Chanvier ancien donné de ce Monaſtere, qui avoit tres-utilement ſervi en

cette occasion, homme également plein de pieté, d'esprit & de sens, partit pour Rome, afin d'y hâter l'expedition des Bulles de Dom Jacques de la Cour qui venoit d'être nommé.

Monsieur de Pont-Chartrain qui connoissoit Frere Chanvier pour l'avoir vû souvent à l'occasion des petites affaires de la Trappe, que ce Ministre regardoit comme les siennes, lui donna une Lettre de credit pour sa route, & pour toute l'Italie, la plus étenduë qu'il est possible, sans nulle restriction, promettant de rendre & de payer en son propre & privé nom, sur les acquits de ce digne Frere, toutes les sommes qu'il pourroit prendre & emprunter. Rare exemple de confiance & de zele desinteressé, qui merite bien d'être transmis à la posterité, pour faire voir le cas que ce grand Ministre faisoit de la vertu de Monsieur l'Abbé de la Trappe, & ce qu'il seroit capable de faire au-dessus de tant d'actions de pieté & de justice qui le rendent tous les jours recommandable, si Dieu lui en fournissoit les occasions.

Le Frere Chanvier trouva toute

l'Italie pleine de la gloire de notre grand Reformateur. Tous ceux qui purent le connoître ne se lassoient point de l'interroger & de l'entendre, & envioient le bonheur de la France, d'avoir devant ses yeux un si grand exemple. Etant arrivé à Rome il fut ravi de voir l'admiration où cette Cour étoit de sa vertu. Quelques simples que fussent les recits qu'il leur faisoit de ses pratiques & de l'austerité de son Monastere pour ne les pas trop relever, on les regardoit comme des merveilles qui étonnoient, & dont on ne croyoit plus les hommes capables. Delà chacun se répandoit en éloges qui ne finissoient point.

Monsieur le Cardinal de Boüillon qui étoit sur les lieux, voulut loger le Frere Chanvier, le defraya, & fit son affaire de la sienne. Il presenta au Souverain Pontife la Lettre que cet Abbé lui écrivoit, & elle en fut reçûë avec toute la bonté & l'estime possible. Il donna le *gratis* entier, dans un tems auquel il avoit été prié de n'en plus accorder, & ajouta au *gratis* tant de marques d'affection & de tendresse pour Monsieur de la

Trappe, qu'il fit voir qu'il le regardoit comme *la gloire & l'ornement de son siécle*, ainsi que son predecesseur l'avoit appellé, & il se recommanda à ses prieres & à celles de ses Solitaires. Innocent XI.

Le Frere Chanvier n'eut pas plutôt ses dépêches qu'il ne pensa qu'à partir. Mais auparavant le Pape voulut le voir, & il eut l'honneur d'être admis à baiser les pieds de sa Sainteté. On eut dit que c'étoit une audiance importante, tant elle fut longue. Sa Sainteté que le zele de la Religion animoit, voulut apprendre de sa bouche ce qu'elle avoit lû dans les *devoirs de la vie Monastique*, & en voulut entendre le moindre détail. Bien que cette lecture l'eut étonnée, elle le fut encore plus quand elle en entendit la pratique, & ce Frere n'en rapporta pas une, que le Pape ne donnât des marques de son admiration par ses paroles & par l'action de ses mains. Enfin il lui permit de se retirer, plutôt lassé de le retenir à genoux que de l'écouter, aprés lui avoir ordonné de dire à Monsieur de la Trappe de sa part de conserver sa santé qui étoit précieuse à l'Eglise.

Tout ce qui ſe paſſa dans ce voyage fourniroit un juſte volume de loüanges, ſi nous voulions raconter tout ce que nous en ſavons; Dieu diſpoſoit ainſi toutes choſes aprés ces differens événemens qui avoient jetté la deſolation dans les cœurs, pour ménager de nouveaux applaudiſſemens dans les contrées les plus reculées, & faire voir que ſon bras tout-puiſſant ne les avoit permis que pour procurer à Monſieur l'Abbé de la Trappe plus de reputation & de gloire. Chacun à l'envi faiſoit des honneurs à ce Frere pour en rendre à ſon Abbé. Cependant il faiſoit toute la diligence poſſible pour ſe rendre à ſon Monaſtere où il étoit attendu avec beaucoup d'impatience, à cauſe de l'état des choſes. Mais il ne pouvoit aller auſſi vîte qu'il eut bien voulu.

Il paſſa par l'Etat de Toſcane, & en trouva tous les paſſages gardez par ordre du grand Duc qui vouloit lui parler. Ce Prince n'avoit jamais pû oublier tout ce qu'il avoit admiré dans Monſieur l'Abbé de la Trappe quand il le vit à Florence, lors de ſon voyage qu'il fit à Rome pour les

affaires de la Reforme, & il se faisoit un grand plaisir d'apprendre de ses nouvelles par une personne de sa maison. Quoiqu'il en reçut souvent des Lettres, & qu'il lui écrivit lui-même tous les mois, il crut qu'il sauroit de ce Frere des choses particulieres qui le consoleroient & l'édifieroient tout ensemble. Etant arrivé à Pise il fut au Palais recevoir les ordres de Son Altesse, & il en fut reçu avec de grandes demonstrations de joye. Ce Prince lui fit cent & cent questions. Tantôt il lui parloit de Monsieur l'Abbé de la Trappe, tantôt des Religieux, tantôt du Monastere, & du Monastere & des Religieux, il revenoit toûjours à Monsieur l'Abbé qu'il avoit uniquement en vûë dans toutes les demandes qu'il faisoit. Ce qu'il apprit du détail de la regularité & de la discipline de cette Maison le fit souvenir de ce genie vaste & étendu qu'il lui avoit remarqué autrefois, où dominoit l'amour de l'ordre. Tout ce qu'il lui raconta de l'austerité de sa vie & de sa maison, le fit souvenir du zele avec lequel il lui avoit parlé des affaires de son Observance, & du

desir qu'il avoit de voir rétablir les pratiques primitives, & il ne put s'empêcher de marquer à ce Frere que tout ce qu'il venoit de lui dire, & dont il savoit déja la meilleure partie, étoit si extraordinaire, qu'il lui paroissoit toûjours nouveau, & qu'il étoit bien-heureux de voir ce qu'il voyoit.

Si tout cela fit plaisir à ce Prince, ce qu'il lui rapporta de sa mauvaise santé l'affligea; & pour faire voir l'interest qu'il prenoit à sa vie, il envoya par present à Monsieur l'Abbé de la Trappe une cassette de remedes rares & exquis faits en sa *Fonderie*, qu'il donna au Frere avec un long memoire de leur usage. Il le chargea aussi d'une Lettre pour notre illustre Abbé tout à fait respectueuse & Chrétienne, il lui demanda avec instance part en ses prieres, & de ses nouvelles & de ses instructions. Cela fait, ce Prince lui permit de continuer sa route aprés lui avoir offert de l'argent, des chevaux, des carosses & toutes sortes de secours.

Le Frere Chanvier n'épargna ni peines ni fatigues, pour regagner les

momens qu'il avoit donnez au grand Duc par respect & par reconnoissance, & arriva enfin à la Trappe avec les Bulles pour Dom Jacques de la Cour. Elles furent presqu'aussi-tôt fulminées, & le nouvel Abbé prit possession.

Son Predecesseur qui s'attendoit à voir prolonger davantage son pouvoir mourant, ne le vit pas expirer sans douleur. Sa demission avoit été une espece de miracle, Dieu la lui avoit pour ainsi dire, arrachée ; l'affaire finie, il lui ouvrit les yeux qu'il lui avoit fermez pour en défaire la Trappe, & lui laissa sentir pour se venger de lui, toute la honte d'une destitution devenuë forcée, pour le ramener, s'il étoit possible, à son devoir, par une telle confusion. Mais les projets d'un cœur qui n'aime pas le bien, ont beau être renversez, les intrigues déconcertées, les cabales dissipées, l'orgueil humilié & comme réduit en poudre, l'esprit resiste toûjours & ne se rend jamais. Ainsi cette installation de Dom Jacques ne se fit pas dans la paix qu'exigeoit le respect dû au Roy qui l'avoit nommé, au Pape qui l'avoit pourvû, à l'an-

cien Abbé qui l'avoit choisi. Deux Religieux, devoüez par un aveuglement qui ne se peut comprendre, à l'Abbé qu'on destituoit, ou plutôt à leurs passions qu'il flattoit, firent du bruit dans le Chapitre. La presence de leur ancien Pere, qu'on fut obligé d'y apporter pour les retenir, ne fut pas capable de les arrester. La Communauté fremissoit à la vûë d'une insolence qu'elle détestoit, & les assistans qui devoient servir de témoins, lassez d'une conduite qui leur paroissoit si étrange, se porterent à des ménaces qui leur firent craindre un moment quelque chose de pis que la honte de se voir les deux seuls d'un si grand nombre, qui n'approuvoient pas une institution si Canonique ; mais l'extrême bonté de leur ancien & si venerable Pere, n'avoit garde de les abandonner au juste zele de leurs saints Freres, & de ses amis.

Le plus seditieux voulut se retirer le même jour ; & au lieu du cachot qu'il avoit merité au jugement même de Monsieur de Citeaux, on lui donna tous les secours dont il eut besoin pour le faire commodement. Il s'arrêta

rêta à Paris, & y débita tout ce dont une telle ame pût être capable. Le Predeceſſeur du nouvel Abbé & deux de ſes confidens ſe retirerent auſſi quelque temps aprés. Le premier ne pouvant vivre particulier & ſoumis, où il avoit ſi mal gouverné, & les autres ne pouvant ſoûtenir la perte de leur crédit, & encore moins une penitence ſi rigide à laquelle on ne vouloit pas ſouffrir qu'on donnât la moindre atteinte, & c'étoit là toute ſa troupe.

Ainſi ſe termina avec benediction & gloire pour la Trappe une intrigue ſoûtenuë par tous les endroits qui pouvoient la faire rëüſſir; mais il n'y a point de puiſſance ni de conſeil contre le Seigneur. Aprés quoy la Trappe délivrée de ces eſprits remuans & inquiets & amateurs de choſes nouvelles, redevint auſſi calme & tranquille, que s'il n'y avoit jamais eu d'orage, ſemblable à la mer, qui dans la plus grande bonace, ne laiſſe pas de faire quelques efforts pour jetter à la côte des cadavres qu'elle ne peut ſouffrir dans ſon ſein ennemi de toute impureté, mais qui n'agitent que la ſurface de l'eau, & qui n'en eſt pas plûtôt déli-

vrée, qu'on diroit qu'elle n'a souffert aucune émotion, parce que l'agitation n'a pas penetré jusqu'au fond de ces abîmes. Tel fut l'état de ce saint Monastere pendant tout ce terrible vacarme; & il est vrai de dire, qu'un étranger n'y eut pas reçû moins d'édification dans le plus fort de la tempête, que dans le temps de sa plus grande tranquillité. Tout rouloit entre cinq ou six personnes, à l'exception desquelles presque tous les Solitaires vivoient dans une ignorance aussi parfaite de cette affaire, que de toutes celles du monde, & le petit nombre à qui la necessité l'avoit apprise, étoit précisement comme ne le sachant point, parce qu'on leur en disoit tres peu de chose.

Comme le Successeur du dernier Abbé s'étoit donné des mouvemens fort extraordinaires pour n'en avoir pas un si-tôt, Dieu ne se contenta pas d'avoir disposé les choses d'une maniere tres-singuliere pour le porter à donner sa démission, il voulut aussi faire connoître par un évenement presqu'incroyable que son intention étoit qu'un autre fut mis en sa place, de

l'aveu même d'une des perſonnes les plus intereſſées à ſa conſervation.

Cet Abbé dépoüillé avoit un frere Docteur de Sorbonne, homme de mérite & de ſavoir, & ſur tout qui n'eſt point viſionnaire. La chûte de ſon frere d'une place que Monſieur l'Abbé de la Trappe avoit renduë ſi celebre dans l'Egliſe, lui paroiſſoit ſi humiliante, qu'il faiſoit les derniers efforts pour l'y maintenir. Il revenoit un jour de la Trappe à Paris, aprés s'être abouché avec ſon frere, & il étoit déja dans le bois de Boulogne, rêvant profondement à cette importante affaire pour en ménager le ſuccés, & en trouver l'heureuſe iſſuë, lorſqu'il fut ſurpris d'un orage furieux qui devoit être une leçon pour lui. Le Ciel ſe broüilla tout d'un coup, l'air fut obſcurci par l'épaiſſeur des nüées, les éclairs formoient un jour affreux, & le tonnerre qui grondoit ſur ſa tête faiſoit un bruit confus & horriblement éclatant, capable d'étonner la conſtance même. C'en étoit aſſez pour faire peur, mais c'en étoit trop peu pour inſtruire; mais ce qui devoit l'inſtruire, fut ce qui lui fit

plus de peur. Du milieu de toutes ces horreurs, il sortit une voix qui lui fit entendre distinctement ces paroles : *Dequoy te mêle-tu ? Prens bien garde à ce que tu fais* ; & il fut en même-temps renversé de son cheval par terre.

Il ne lui fut pas difficile de s'appercevoir que le Ciel prenoit en main la deffense de l'ancien Bureau, & que sa cause étoit celle de Dieu, puisqu'il en devenoit l'Avocat. Comme la crainte est la mere des vœux & des promesses, il promit à Dieu de consulter des gens habiles & pieux. Il consulta en effet, mais l'exposé qu'il fit n'étant pas conforme à la verité, la consultation n'empêcha pas ses poursuites, qui eurent l'heureux succés que nous avons dit, c'est-à-dire l'exclusion de son Frere.

Cette voix terrible retentissoit encore à ses oreilles, lorsque cette exclusion fut resoluë à la Cour. Il vit alors les amis de Monsieur l'Abbé de la Trappe qui s'y étoient les plus interessez. Il fut même à la Trappe parler à cœur ouvert à ce que son Frere appelloit l'ancien Bureau : sa conscience timorée s'attendrit de tout ce qu'il

apprit ; il se condamna lui-même d'avoir tant fait pour son Frere. Il fut affligé de n'avoir rien appris plûtôt ; fit des excuses sinceres de toutes les démarches qu'il avoit faites ; & assura que s'il avoit été instruit de sa conduite, il auroit été le premier à se déclarer contre lui.

L'évenement extraordinaire arrivé à ce Docteur, & qu'on tient de lui-même, ne doit faire de la peine à personne dans un siecle, où sous prétexte de la grande simplicité des anciens, il semble qu'on s'accoûtume peu à peu à ne rien croire de ce qui les auroit ravis d'admiration. On ne peut pas dire que ce fut la voix de la conscience de ce Docteur, qui est un fort bon esprit, & qui fut fort étonné d'une pareille avanture, qui lui fit imaginer qu'il entendoit ce qu'il n'entendoit pas ; elle ne crie que quand on va contre ses lumieres, & ce Docteur croïoit avoir raison de faire ce qu'il faisoit. Il y a donc quelque chose de plus. La voix qui se fit entendre à Saul & qui le renversa de son cheval par terre, est-elle éteinte, & n'y a-t-il plus de Dieu en Israël qui se mêle des affai-

res des hommes ? La voix qui se fit entendre à saint Pierre, s'est-elle évanoüie pour jamais dans les airs ? Cet amas confus de voix qu'on oüit autrefois retentir dans le Temple, ne suffit-il pas pour nous convaincre ? Les
8. Juillet. Vies des Saints sont pleines de pareils évenemens : Saint Procope Martyr au milieu des foudres & des éclairs entendit une semblable voix. On lit la même chose dans la vie de saint Arsene, dans celle de saint Ambroise, de saint Elzear, Comte d'Arian. On seroit infini si on vouloit en rapporter tous les exemples. Il ne faut pas faire l'esprit fort contre Dieu. Mais est-ce force d'esprit que de contester toutes les merveilles les plus publiques, & les conduites les plus admirables de sa sagesse pour le salut des hommes ? Ou plûtôt n'est-ce pas en marquer visiblement la foiblesse, que de nier tout ce qu'on ne peut comprendre ? Il restera toûjours, quoy qu'on en puisse dire, que Dieu a fait en faveur de Monsieur l'Abbé de la Trappe des choses incroyables. Mais elles le sont d'autant moins que l'orage & les desordres dont nous venons de parler,

avoient été prédits par un ſaint Religieux mourant, qui s'appelloit Dom Abraham. Prophetie affligeante pour une Maiſon, qui pendant le gouvernement de Monſieur de la Trappe avoit joüi d'une paix ſi profonde & conſervé une charité ſi entiere. Le plus grand miracle que Dieu ait fait pour la Trappe en cette occaſion, où il a été facile au Lecteur d'en remarquer plus d'un, ce n'eſt pas d'avoir fait entendre une voix en ſa faveur, mais d'avoir diſſipé tant de médiſances, de calomnies, d'intrigues, d'excés, de violences, & donné à Monſieur l'Abbé de la Trappe une patience aſſez héroïque pour voir tout cela ſans mourir de douleur.

Que ſi quelqu'un trouvoit à redire qu'on en fit le récit avec des circonſtances ſi fâcheuſes dans ce temps-cy, qu'il ſe ſouvienne que ſaint Matthieu le premier Evangéliſte, que S. Marc diſciple de ſaint Pierre, & ſaint Luc qui ont tous écrit leur Hiſtoire du vivant de ce Chef du College Apoſtolique, & le premier même par un ordre exprés des Apôtres, ſelon ſaint Epiphane, n'ont pas laiſſé de parler de

son renoncement sans taire son nom. Saint Paul même qui a écrit son Epître aux Galates plus de dix ans avant la mort de saint Pierre, dit, qu'il lui résista en face devant tout le monde, parce qu'il étoit réprehensible, à cause du déguisement dont il usoit, & qu'il ne marchoit pas droit selon la verité de l'Evangile.

Ce récit étoit nécessaire, parce que cette affaire a fait beaucoup de bruit, pour arrêter l'impression qu'auroit pû faire sur les esprits & les discours & les Lettres qu'on a répandu par tout pour la deffense d'une cause si déplorée; mais on s'est réduit dans les bornes que la charité prescrit, & on a supprimé dans ce dessein beaucoup d'incidens, qui auroient encore mieux fait comprendre quelle fut la pésanteur de la Croix dont Dieu chargea l'ancien Abbé, & combien de vertus il eut à pratiquer dans un temps, où à tout moment il avoit occasion de les pratiquer toutes.

Cependans ses autres maux ne faisoient qu'augmenter, & la paix & le repos qui succedoit au déchirement qu'il avoit senti dans l'affaire que nous

venons de raconter, ne fit que lui rendre encore plus indifferente une vie ſujete à de ſi étranges viciſſitudes. Le déſir de ſortir d'une terre étrangere où la piété & la penitence trouvoit tant d'ennemis, fut en lui plus animé que jamais. Si on lui diſoit qu'il vivroit encore & qu'on ſouhaitoit qu'il vécut. *Que méditez-vous?* répondoit-il, *Pourquoi me déſirez-vous une vie qui me retient en ce monde, & qui m'empêche de m'aller rëünir avec Jeſus-Chriſt. Je vous proteſte que je n'ai pas de plus grand déſir que de la voir finir, pour n'être plus en état d'offenſer Dieu, & pouvoir joüir de ſa préſence.*

Il étoit dans ces diſpoſitions lorſqu'il arriva à la Trappe, une femme qui aſſura fermement qu'elle le guériroit. Cette aſſurance la fit recevoir, & lui attira de la confiance. Les Religieux à qui leur Office donne la liberté de parler, entendirent cette propoſition avec joïe, & preſſerent l'ancien Abbé de ſe faire porter à la baſſe-cour du dehors pour la voir, juſqu'à lui être importuns. Il avoit l'eſprit & le cœur trop détaché de la

vie pour donner dans des sollicitations qui alloient à lui faire faire une démarche pour la prolonger, qu'il n'auroit pas pardonné à un autre. Il se souvenoit du reproche que saint Bernard avoit fait à un Abbé de se servir de la main d'une femme pour paîtrir son pain. Il ne voïoit point de raison qui pût avoir amené cette femme du bout du Royaume à la Trappe, & il eut été au desespoir de servir de prétexte pour l'y arrêter un seul instant. On lui en avoit écrit, & au nouvel Abbé des merveilles. Il vouloit bien croire ceux qui lui en écrivoient sur leur parole; mais pour éviter les piéges qu'on rencontre souvent en ces occasions, il n'en vouloit pas faire l'expérience; il la croïoit contraire aux veritables Regles, & à la préparation à la mort dans laquelle il devoit vivre. Il regarda cette proposition & cette visite faite par une femme à des gens qu'on ne voit point, comme une tentation; & pour arrêter tous ces empressemens, il dit: *Qu'on avoit beau faire, qu'il ne la verroit point absolument, que ces manieres étoient nouvelles, & que tout ce qui étoit nouveau lui*

étoit suspect; que Dieu pouvoit le guérir s'il le vouloit; que pour lui il ne le désiroit pas; mais que quand il auroit assez peu de vertu pour le désirer, il seroit tres-fâché de l'être par une démarche si blâmable, & que la vie à ce prix étoit plus à charge que la mort. Elle apprit cette résistance, & n'en fut pas tout-à-fait contente: *Et bien*, dit-elle alors, avec une confiance qui ne sied pas aux faiseurs de miracles, *s'il meurt ce sera sa faute.* Un Capitaine, dont il est parlé dans l'Ecriture, a été loüé d'avoir eu honte de mourir de la main d'une femme. Monsieur l'Abbé de la Trappe le sera à jamais d'avoir laissé cet exemple au Desert, & de n'avoir pas voulu faire un seul pas hors de son Cloître pour recevoir la guérison d'une telle main, par une voïe extraordinaire, mais la durée de la vie de ce grand homme avoit été prédite par quelques-uns de ses Religieux à la fin du siecle, & nous y voici enfin arrivez.

Tous ses maux redoublerent alors, & se firent sentir d'autant plus vivement, que sa foiblesse étoit plus grande, & qu'on ne pouvoit l'aider par

la nourriture, parce que l'aversion qu'il en avoit ayant encore augmenté, son dégoût étoit si extrême, qu'excepté un petit morceau de pain & de beure qu'il mangeoit à quatre heures du matin, tous les autres alimens lui étoient insupportables : mais sa vertu brilloit aussi d'un nouvel éclat ; ceux qui étoient auprés de lui remarquoient que sa piété & son amour pour Jesus-Christ croissoit à mesure qu'il approchoit de la mort. Il parloit de Dieu plus souvent, & avec plus d'ardeur & d'onction que jamais, quoique ses douleurs fussent plus vives & plus continuelles ; il adoroit sans cesse toutes ses volontez ; il le benissoit & disoit fort souvent : *Mon Dieu, ayez pitié de moy* : lorsqu'on lui disoit, qu'on compatissoit à ses maux, mais que le bon usage qu'il en faisoit, étoit d'une grande édification, il répondoit : *Par la grace de Dieu, je ne m'impatiente pas, mais je suis si éloigné de souffrir ces petits maux, avec les mêmes dispositions que les Saints qui en ont enduré de si grands, que j'ai bien sujet de craindre que ce ne soit sans aucun mérite que je souffre.* Il se recommandoit ensuite à

leurs prieres, & leur disoit, que c'étoit avec justice que Dieu le châtioit pour ses pechez.

Il alloit encore cependant tous les jours à la Messe, quoique sa foiblesse fut extrême, soûtenu par un Convers. Il commençoit par adorer la tres-sainte Trinité, & s'appliquoit ensuite au saint Sacrifice avec une devotion qui attendrissoit, & il disoit, qu'il falloit préferer cette maniere d'y assister à toutes les autres. A l'élevation des saints Mysteres, on lui voyoit redoubler sensiblement sa ferveur; & comme il faisoit effort pour prier vocalement, on lui entendoit dire: *Christe Salvator mundi, miserere mei.* [Jesus-Christ Sauveur du monde, ayez pitié de moy.] Il disoit encore dans le mouvement si vif de cette componction, dont il a parlé si divinement dans le Chapitre 15. *De la sainteté & des devoirs de la vie Monastique: Tibi soli peccavi:* [J'ai peché contre vous seul.] Et ensuite: *Cor mundum crea in me, Deus: & spiritum rectum innova in visceribus meis.* [Purifiez mon cœur, ou plûtôt créez en moi un cœur pur; créez en moi cette pureté intérieure, & renouvellez

dans le fond de mon ame, l'esprit de pieté & de justice, par lequel je vous revere & vous aime plus que toutes choses, & je tende droit à vous dans tous mes désirs & dans toutes mes actions.] Et quelquefois : *Adoramus te Christe, & benedicimus tibi, quia per sanctam crucem tuam redemisti mundum.* [Nous vous adorons, Seigneur Jesus-Christ, & nous vous benissons de ce que vous avez racheté le monde par votre sainte Croix.] Pratiques d'autant plus sublimes qu'elles sont plus simples, & font voir que Monsieur de la Trappe ne s'est pas élevé à cette haute perfection qui a attiré les yeux & l'admiration de l'Univers par son esprit particulier ; mais par les pratiques les plus communes de l'Eglise.

Aprés Jesus-Christ rien n'étoit plus profondement gravé dans son cœur que l'amour de la sainte Vierge. Il l'avoit toûjours honorée d'un culte particulier, & depuis qu'il fut retiré à la Trappe, bien qu'il évitât avec beaucoup de soin toute curiosité, & qu'il voulut que la pauvreté se fit voir par tout jusques dans l'Eglise par la

ſimplicité de ſes ornemens ; il ne pût s'empêcher, ayant rencontré un habile Sculpteur, de faire la dépenſe d'une ſtatuë de la ſainte Vierge, pour la placer ſur le Maître-Autel qui a été admirée, celle qui y étoit ne lui paroiſſant pas convenable. Mais ſe trouvant alors plus libre & plus en état de lui offrir ſes prieres, il le faiſoit avec une devotion ſinguliere. Il diſoit ſouvent, qu'il n'y avoit rien qui lui fut plus ſenſible que ce qui regardoit ſon honneur, & il recommandoit à ſes Freres, comme une marque preſque certaine de prédeſtination, & comme la pieté la plus digne des Solitaires. *Hymnus in ſolitudine degentium.* Saint Ephrem.

La charité qu'il avoit toûjours eu pour ſes Freres ſe fit encore plus remarquer dans cet état. Ils étoient ſi pénétrez des marques qu'ils recevoient de ſa bonté, & des paroles toutes de feu qu'il leur diſoit, qu'ils fondoient en larmes, & ils y étoient d'autant plus ſenſibles qu'ils voyoient la peine qu'ils avoit à parler, mais il ne mettoit pas parmis ſes peines, celles qu'il avoit pour eux. Il ne diſoit pas une parole qui n'inſpirât, ou qui n'exprimât le

ſentiment de quelque vertu, ou qui n'en fut la pratique.

Il y avoit tant de choſes en lui qui attiroient, qu'il n'étoit pas poſſible de le regarder ſans l'aimer & de le voir ſouffrir avec une conſtance ſi héroïque ſans être rempli de douleur & de confuſion : ſes ſeuls regards perçoient les cœurs, & on voyoit en lui une douceur, une modeſtie, un recüeillement qui n'étoit pas de la terre : en un mot, il avoit plûtôt le viſage d'un Ange que d'un homme. Tranquille dans l'état du monde le plus violent parmi des ſouffrances infinies, il ſe vit enfin réduit à reſter ſur ſa chaiſe de paille ; étrange demeure depuis deux heures du matin juſqu'à ſept heures du ſoir, ſans oſer ni pouvoir changer de ſituation, aprés avoir paſſé la nuit ſur une paillaſſe piquée qui le fatiguoit par ſa dureté, au lieu de ſervir à le ſoulager des fatigues d'une ſi pénible journée ; & cependant conſervant toûjours la même ſerenité, la même liberté d'eſprit, la même élevation à Dieu, n'écrivant plus, ne travaillant plus que pour ſoi-même, ne voyant preſque perſonne, & s'occupant ſans

cesse des choses éternelles avec un cœur immense, & récitant tous les jours le Pseautier entier outre ses Offices ordinaires, en sorte qu'alors sa priere étoit sans intermission, & son adoration continuelle. Il avoit besoin de cette consolation pour se rendre plus supportable la peine qu'il avoit de ne pouvoir plus assister aux divins Mysteres par son extrême foiblesse, & de se voir réduit à souffrir pour y participer, qu'on lui apportât dans sa chambre le Corps de Notre-Seigneur. Il le recevoit les Fêtes & les Dimanches & quelquefois même plus rarement à cause des circonstances de son état, ce qui étoit une vraïe penitence pour un homme qui avoit toûjours conseillé la fréquente Communion, & qui la regardoit comme la source des benedictions & de graces, & il ne lui fallut gueres moins de force pour soûtenir cette privation, que la vivacité de ses plus grandes douleurs.

Enfin les momens heureux de sa récompense arriverent, ce fruit étoit mur pour l'éternité. Le Ciel voulut joüir d'une ame qu'il préparoit depuis si long-temps par un amas de maux, à

la beatitude qui lui étoit destinée dés l'origine du monde. Cette victime avoit reçû trop de coups depuis sa retraite, & principalement dans les six années de sa maladie, pendant lesquelles il semble que Dieu se faisoit un plaisir de la purifier par des douleurs & des infirmitez & des humiliations sans nombre & sans mesure, pour la laisser souffrir plus long-temps. Ce grand homme avoit passé par l'eau la plus amere des afflictions, & par le feu le plus violent des persecutions, & sa constance n'en avoit pû être ébranlée; Dieu n'y voïoit plus rien d'humain, il voulut donc finir un spectacle si digne de lui, aprés avoir donné une si belle & si longue fête aux Anges & un si grand exemple à la terre dans les combats & les souffrances de cet illustre Solitaire. Ses maux redoublerent tout à la fois vers le vingtiéme Octobre 1700. & firent craindre à ses bien-aimez enfans la perte de leur cher pere.

Il se ménageoit si peu dans l'extrémité de cette maladie, qu'on ne pouvoit en attendre autre chose. Rien n'est plus beau que ce que lui écrivit sur

ſes diſpoſitions Monſieur l'Evêque de Sètz dans ſa Lettre du deuxiéme Octobre 1700. qui eſt vingt-quatre jours avant ſa mort, & on doit le rapporter icy pour l'édification publique. *Vous pouvez bien juger, Monſieur*, lui dit-il, *de l'inquiétude de mon cœur pendant que je ſai la fluxion qui vous eſt ſurvenuë ...... ma douleur eſt d'autant plus vive que je ſai la peine que l'on a pour vous engager à recevoir les adouciſſemens neceſſaires à des malades. Car j'ai éprouvé qu'à moins d'une raiſon de pieté, toute autre conſideration, ſans en excepter même votre complaiſance pour vos amis qui vous honnorent, eſt encore trop foible pour vous faire rien relâcher de tout ce que vous inſpire votre amour pour la penitence.*

Il n'eſt pas aiſé de repréſenter icy qu'elle fut la douleur & la crainte de tous ces ſaints Solitaires. Ils environnerent les Autels du Seigneur; ils lui adreſſerent des prieres ardentes mélées de larmes & de ſoupirs; leur ſilence, que l'étonnement leur impoſoit quelquefois, n'étoit pas moins éloquent que leurs ſupplications, & n'étoit pas auprés de Dieu un interceſſeur moins

puiſſant ; ils trembloient de perdre celui dont l'ombre ſeule, ainſi qu'autrefois celle de ſaint Pierre, les guériſſoit de toutes leurs maladies, & leur donnoit de nouvelles forces. Un remede qui lui fut donné à propos de ceux de la *Fonderie* du grand Duc que ce Prince lui avoit envoyez, en abondance, le ſoulagea tellement qu'on vit renaître l'eſperance de toutes parts, mais tôt aprés la douleur n'en fut que plus amere & plus profonde. La ſuppuration de ſa main, qui dés le quatorze avoit commencé de prendre un autre cours, ceſſa tout d'un coup ; la fluxion qui ſe déchargeoit par là ſe jetta ſur ſa poitrine, l'acrimonie de l'humeur qui paſſoit par la gorge la lui écorcha ; il s'alluma une fiévre ardente, & il dit lui-même que les momens approchoient.

Le nouvel Abbé crut être obligé de faire avertir Monſieur l'Evêque de Sètz du danger où étoit leur ancien & bien-aimé Pere ; ce Prelat en ayant été informé y accourut en toute diligence, pour avoir l'affligeante conſolation de le voir encore un moment avant que le Ciel l'enlevât. Ce Prelat

Evêque Diocesain de la Trappe regardoit ce saint Desert comme les brebis choisies & la benediction du reste de son troupeau, & leur saint Reformateur comme le plus grand Maître de la vie spirituelle. Il y venoit si souvent qu'il s'y étoit accommodé une Cellule au Dortoir dont il faisoit ses délices; vivoit dans la Maison comme un simple Religieux, assidu aux Offices du jour & de la nuit, & ne mangeoit qu'au Refectoir & comme la Communauté.

Ce Prelat trouva ce saint homme dans sa chaise accoûtumée, l'esprit libre & tranquille, mais tout brûlant de l'amour de Dieu, & plus encore, s'il étoit possible, qu'il n'avoit jamais été. Il lui témoigna la joïe qu'il avoit de mourir entre les bras de son Evêque, & le remercia de son voïage avec cette politesse qu'il avoit puisée de la Cour, & que la grace avoit perfectionnée dans le Cloître. Il lui marqua le désir qu'il avoit de lui déclarer tous les pechez de sa vie passée par une confession generale; & aprés s'être mis tous deux en prieres, il la fit avec des sentimens si grands & si parfaits & une

memoire si exacte, que ce Prelat en demeura penetré jusqu'au fond du cœur. Il lui demanda à son tour ses avis pour lui-même & pour la conduite de son Diocése. Monsieur de la Trappe les lui donna par obéïssance avec beaucoup d'humilité, mais avec tant de lumieres, un esprit si dégagé & si sublime, que ce Prelat connut d'une maniere sensible que ce grand homme ne parloit plus de lui-même, & qu'il étoit éclairé d'en haut. Il le quitta ensuite pour lui laisser prendre quelque repos, & se retira également plein d'admiration, de douleur & de joïe.

Cependant les maux de Monsieur l'Abbé de la Trappe croissoient de plus en plus. Il passa la nuit sans fermer l'œil, mais si occupé des grands sentimens que Dieu lui donnoit de ses misericordes, qu'il en oublia ses douleurs dans un avant-goût sensible du bonheur éternel dont il alloit joüir.

Cet enyvrement des douceurs celestes où son ame étoit comme ravie hors d'elle-même, ne l'empêcha pas de penser à ses Freres qu'il alloit quit-

ter. Il voulut leur consacrer quelques-uns de ses derniers momens. Il avoit passé sa vie à former à la pieté ces ames bien-aimées que Dieu lui avoit données dans la solitude, il vouloit finir sa vie en les exhortant d'y perseverer, & de cent cinquante personnes ou environ dont la Communauté se trouvoit alors composée aucun ne fut excepté de sa charité paternelle. Il les distingua tous par des avis propres à leurs états & à leurs offices differens & à toutes leurs dispositions, & il leur parla d'une maniere si précise, si exacte, si divine, si touchante, si pleine de lumiere, de grace & d'onction qu'il n'y en eut pas un qui ne s'en retournât comblé joïe & de douleur en même-temps, fondans en larmes, mais instruits & fortifiez d'une maniere à tout vouloir & à tout entreprendre pour la conservation du bien établi par un tel homme, si visiblement inspiré de Dieu.

Il fit ce grand effort aprés avoir assisté au Sacrifice non sanglant qui fut offert dans sa chambre, & reçût des mains du nouvel Abbé, comme le gage précieux de son bonheur éter-

nel, le Corps de ſon Redempteur, l'extrême onction, & l'abſolution de l'ordre avec les ſentimens d'un homme déja en poſſeſſion du Ciel, & s'être ménagé toutes les graces en communiant le jour précedent pour gagner le Jubilé.

Depuis ces divins momens il demeura tranquille dans ſa chaiſe en ſilence & en contemplation, goûtant intérieurement combien le Seigneur eſt doux, & laiſſant entendre ces paroles au milieu de ſes plus grandes foibleſſes, qui marquoient l'attention de ſon cœur. *O éternité ! quel bonheur, ô mon Dieu, d'être une éternité avec vous.* Il répondoit ſi à propos & ſi admirablement à tout ce que lui diſoit le peu de gens qui étoient reſtez auprés de lui, que quelque idée qu'ils euſſent d'un ſi grand homme, ils le trouvoient encore plus grand dans ſa défaillance. Son eſprit étoit ſi tranquille, que rien ne lui échapoit, & ſa vertu ſe faiſoit voir par tout. Monſieur de Sètz lui ayant parlé de ſes Religieux ſous le nom de ſes enfans, il répondit auſſitôt : *Monſeigneur, par la grace de Dieu, depuis quelques années, je ne ſuis plus*

qu'un

qu'un simple Religieux de la Communauté comme les autres. Ils sont mes freres & non pas mes enfans. Il venoit de baiser un Crucifix avec sa pieté ordinaire; & pour témoigner avec quelle soumission & quelle joïe il faisoit à Dieu un sacrifice de sa vie, il baisa une tête de mort qui étoit au pied de la Croix. Il le présenta ensuite à un Religieux qui baisa l'image du Christ sans baiser la tête de mort, comme il le remarqua, il lui présenta de nouveau, en lui disant vivement : *Baisez donc la tête de mort, mon Pere, pourquoy ne la baiserez-vous pas? baisez la, & aimez la*; ce que ce Religieux regarda comme une Prophétie de sa mort qui arriva peu de temps aprés.

Cependant cette vive lumiere, une des plus éclatantes d'Israël, étoit sur le point d'être éteinte. Il sentit sa vivacité s'affoiblir, sa vie ceder à l'empire de la mort, ses forces l'abandonner : Il est temps, s'écria-t-il alors, de me préparer la paille & la cendre, afin que je meure dans la penitence, comme mes freres y sont morts. Ces paroles firent frémir tous ceux qui les entendirent; car jamais homme ne fut

ſi tendrement aimé. L'on fut avertir Monſieur l'Evêque de Séez & le Pere Abbé d'aujourd'huy qui étoient au Refectoire. Ils accoururent à l'Infirrie, & le trouverent doucement occupé à la préparation du bucher de deſſus lequel, comme un holocauſte de bonne odeur & de paix, il devoit s'envoler dans le ſein du Pere des miſericordes. Il ſe découvrit, s'inclina, & avec cette ſerenité qu'on a tant admirée dans ſaint Bernard, & qui l'a accompagné juſques dans la mort même, & avec un doux ſourir, il leur expliqua ce qu'il faiſoit. Un moment aprés la paille & la cendre ſuffiſamment & proprement étenduës ſur le plancher, il y fut mis comme le dernier des Freres, s'aidant lui-même à s'y mettre, autant qu'il étoit en état de le faire.

Ce n'étoit gueres là le temps de lui parler du Roy, mais Dieu le permit, afin qu'il donnât à Sa Majeſté juſqu'au dernier ſoupir des marques de ſa fidelité & de ſa reconnoiſſance. M. de Séez lui demanda s'il ne vouloit rien faire dire à ce grand Prince pour ſa Communauté, il le pria, *d'aſſurer*

le Roy de sa fidelité, que s'il plaisoit à Dieu de lui faire misericorde, il ne cesseroit de lui demander la conservation & la sanctification de sa Personne sacrée, & la prosperité de l'Etat. Qu'il supplioit Sa Majesté de proteger le Monastere pour y entretenir le bien comme il avoit déja fait tant de fois, & de l'oublier pour tout le reste. On lui parla aussi du Roy d'Angleterre, pour lequel il avoit commencé une Lettre quelque jour auparavant, que son mal n'avoit pû lui permettre d'achever, & il pria qu'on lui en fit ses excuses. Il se souvint de Madame des Clairetz, & dicta la Lettre que nous avons fait imprimer avec son Eloge funebre. Il n'oublia pas les obligations qu'il avoit à ...... & à .... & il pria le Pere Abbé de leur mander qu'il s'étoit souvenu d'eux jusques sur la paille & sur la cendre, & qu'il étoit plein de reconnoissance des grands services qu'ils lui avoient rendus en des occasions tres-importantes où il y alloit de la ruïne de son Monastere. Relation page 18.

Cette victime étoit étenduë sur cet Autel attendant les derniers ordres du Tout-puissant, lorsque la Commu-

nauté entra, c'eſt-à-dire tout ce qu'il en pût tenir dans ſa petite chambre, le reſte occupa la porte & le corridor. Tous fondoient en larmes ; à peine pouvoient-ils retenir leurs cris. Toutes les qualitez éminentes qui l'ont rendu & le rendront à jamais venerable à l'Univers, ſe préſentoient en foule à leur eſprit ; ſa tendreſſe, ſes bontez, ſes ſoins, ſes ſecours, ſa douceur, & ſa charité pour eux. Ils perdoient un ami, un conſeil, un ſoutien, un guide, un confident, un pere, & le meilleur des peres, & ils regardoient, comme l'ayant déja perdu, celui qui leur alloit être ravi dans l'intervalle d'un ſoupir.

Leur ſaint Pere de deſſus la paille & la cendre comme de deſſus un thrône radieux, pouſſant une voix mourante d'une poitrine qui commençoit déja à ſe remplir, leur fit une exhortation, non-ſeulement touchante, mais forte, mais vive, mais pathetique, mais pleine des lumieres divines qui commençoient déja à l'éclairer. Il leur parla de leurs devoirs, de l'excellence de leur état, & de ce que Dieu attendoit d'eux pour la reconnoiſſance de les y avoir appellez & ſoûtenus. Il les ex-

horta d'une maniere puissante à se maintenir dans la pureté de leur Regle & de leurs pratiques ; il leur en fit voir la sainteté & la necessité ; il les pria avec humilité de lui pardonner ses fautes & ses mauvais exemples. Il se recommanda tendrement à leurs prieres : enfin, imitant l'Apôtre bien-aimé, dont il portoit le nom, il finit comme lui en conjurant ses Disciples de s'entraimer les uns les autres, avec des manieres tendres & affectives capables d'inspirer la charité qu'il leur recommandoit avec tant d'instance. Ensuite se recüeillant en lui-même, aprés les avoir tous assurez que s'il lui étoit permis d'avoir du regret à la perte qu'il avoit faite du libre usage de sa voix, sa douleur seroit de ne leur pouvoir faire entendre, combien ils lui étoient chers, & avec quelle tendresse il les conservoit tous dans le fonds de son cœur ; il ne pensa plus qu'aux misericordes qui l'attendoient, dont il parut tout penetré.

On commença les Prieres des Agonisans, ausquelles il répondit toûjours avec une onction & une presence d'esprit admirables. Monsieur de Séez qui

étoit auprés de lui à genoux tenoit une de ſes mains entre les ſiennes, & lui recommençoit de temps en temps quelques-uns des Verſets des Pſeaumes les plus touchans & les plus propres à ſon état, que ce ſaint homme achevoit auſſi-tôt, & quelquefois il en diſoit de lui-même, faiſant ſouvent des ſignes de reſpect & de reconnoiſſance au Prelat qui l'aſſiſtoit.

Comme il jettoit de temps en temps quelques regards ſur ſes Religieux, il s'apperçut que l'on avoit pouſſé la porte de ſa chambre, ce qui pouvoit faire de la peine à ceux qui n'avoient pû y trouver place, il eut encore l'attention & la tendreſſe pour eux de faire ſigne qu'on l'ouvrit. Monſieur de Séez qui l'entendit le premier le fit obéïr, & il l'en remercia avec tout l'agrément imaginable.

Enfin, les momens du Seigneur approchans & l'uſage de la voix ayant abſolument manqué, ce St Abbé entra dans un recüeillement profond, fixa ſes yeux ſur le Crucifix, pouſſa divers ſoupirs pleins d'ardeur, de reſignation & de gratitude, qu'on diſtinguoit par les ſignes qu'il en donnoit, & par les

demi mots peu articulez que ſon courage & le feu divin dont il étoit embraſé, formoient juſques dans la mort même, & ſur le midi & demi le vingt-ſixiéme Octobre 1700. ſans le moindre effort, ſans même que tant d'yeux attentifs à le regarder s'apperçûſſent du moment, cette grande & ſainte ame s'envola du milieu de ſes chers enfans dans le ſein d'Abraham, & alla joüir avec les élûs, les Solitaires & les Prophetes de la place que Dieu lui avoit préparée avec ſes bien-aimez dés le commencement du monde, dans une tranquillité profonde, & dans une confiance digne de tant de marques qu'il avoit reçûës de ſa miſericorde & de ſa bonté.

Ainſi mourut, ou pour parler plus juſte, ainſi triompha de la mort & du monde à la ſuite de ſon divin Maître, qu'il avoit ſuivi par tout depuis ſa retraite dans une voïe ſemée d'épines, le Tres-Reverend Pere Dom Armand Jean le Bouthillier de Rancé, Abbé & Reformateur de la Maiſon-Dieu Notre-Dame de la Trappe de l'Etroite Obſervance de l'Ordre de Cîteaux, le prodige de ſon ſiecle, le ſoûtien de

la ſaine doctrine, l'admiration des Papes & des Rois, le Reſtaurateur de la vie ſolitaire, l'honneur de ſon païs, l'une des plus brillantes lumieres de l'Egliſe, le Bernard de nos jours. Il avoit ſoixante-quatorze ans neuf mois & dix-ſept jours, trente-ſix ans & quatre mois de Profeſſion & cinq ans quatre mois & vingt-ſix jours de démiſſion volontaire. Son viſage abatu, paſle & deffait par l'auſterité de la penitence & la longueur de la maladie prit une ſérénité extraordinaire, il parut plein & vermeil comme s'il eut été encore vivant; & on peut dire que la mort, dont tous les traits ſont terribles, n'eut rien en lui que d'aimable & qui ne donnât de l'envie, & il y paroiſſoit une douceur & une majeſté qui inſpiroit l'eſtime, le reſpect, l'amour, la veneration. Il eſt vrai auſſi que le privilege des ſerviteurs de Jeſus-Chriſt, comme le ſaint Eſprit nous l'apprend, eſt de ne point connoître ni les difformitez, ni les horreurs de la mort.

C'eſt un exemple qui nous apprend à mourir & à deſirer la mort; mais s'il fait cet effet, il faut qu'il en faſſe

un autre, qui eſt d'inſpirer le mépris du monde, puiſque c'eſt par le peu de cas qu'en a fait cet illuſtre mort, & par le détachement où il a été de toutes ſes douceurs, de ſes amuſemens, de ſes plaiſirs, de ſes grandeurs, de ſes richeſſes, qu'il s'eſt rendu digne d'obtenir de Dieu la grace de terminer ſa courſe, dans cette paix, cette tranquillité, ces conſolations, que tous ceux qui ont vécu dans l'amour du monde n'ont jamais éprouvées.

Que l'on ne s'étonne point ici qu'un penitent, tel que celui dont j'écris la vie, n'ait témoigné en mourant que de la confiance; & qu'ayant paſſé prés de trente-ſept années dans la contemplation la plus ſublime, & l'étude la plus profonde, de ſes miſeres, & de la majeſté de Dieu, la frayeur de ſes jugemens n'ait toutefois point trouvé de place dans ſon cœur aux momens redoutables, qui épouventent ſouvent les plus ſaints: outre que la charité parfaite bannit la crainte, il eſt certain, comme ce ſaint Abbé le diſoit lui-même, que *depuis que l'on ne veut dépendre que de Dieu, il ſe peut dire que tout eſt fait, & qu'on s'eſt rendu*

superieur à tout ce qui pouvoit faire de la peine, & donner de l'inquiétude. Ce grand homme qui a un génie sublime joignit une science profonde, avoit abandonné à la fleur de son âge tout ce que de si rares talens lui promettoient, quelque fortune qu'il pût esperer du monde enyvré de lui, & qui lui rendoit une justice parfaite. Au milieu d'une famille fleurissante & bien avant dans le ministere, & de mille succés qui lui étoient arrivez tous plus heureux l'un que l'autre, il écouta Dieu dés qu'il parla à son cœur; & comme un autre Abraham, sans balancer un moment, il quitta le monde, les plaisirs, la Cour, son train, une fortune riante, des richesses, les grands établissemens qu'il avoit déja; & qui plus est encore il se separa d'un grand nombre d'amis également illustres, délicieux & fideles. Il se retira à la campagne; il consulta les hommes les plus saints & les plus éclairez; il n'épargna ni peines ni voïages pour connoître la volonté de Dieu sur lui, par l'organe de ceux sur qui l'esprit saint reposoit: enfin, il se retira dans la solitude, & parmi des travaux

qu'aucun homme n'eſt capable ni digne de repreſenter, & pour leur diverſité & pour leur nombre & pour leur terrible poids; il commence, il établit, il ſoûtient : enfin il acheve un ouvrage qui donne de la joïe aux Anges, de la terreur aux demons, & un étonnement aux hommes, qui les y fait accourir de tous les bouts du monde, pour voir de leurs yeux ce qu'ils ne peuvent croire, & ce qui fait la merveille de nos jours.

Un tel homme donc qui entreprend avec tant de ſageſſe, qui ſoûtient malgré les orages avec tant d'égalité, & qui finit avec une ſainteté auſſi conſommée; un homme qui a rompu pour Dieu les liens du monde les plus forts, qui a mené la vie la plus dure, qui a ſouffert tant & de ſi horribles perſecutions, & d'une maniere ſi admirable, qu'il s'eſt toûjours également trouvé inébranlable; un homme qui a été inſenſible & à la réputation la plus éclatante & la plus haute, & aux traits les plus empoiſonnez des calomnies, & des trahiſons les plus noires : en un mot, un homme tellement embraſé de l'amour de ſes ennemis, qu'aucun ſans

exception ne la pû pousser plus loin, comme nous le ferons voir dans le Livre suivant: Un tel homme, dis-je, qui n'a jamais eu que Dieu en toutes ses actions, pour fin & pour Regle, plus instruit encore par les divins rayons de sa lumiere & de sa grace, sent bien qu'encore que tout ce qu'il a fait ne soit rien, les misericordes toutesfois, sont pour ceux qui ont fait le mieux & le plus qu'ils ont pû, & il s'y abandonne tout entier, & sans reserve. Il n'a voulu que Dieu, il n'a rien voulu qu'en Dieu, il n'a rien voulu que pour Dieu; sa justice ne l'effraye point, son ineffable misericorde l'attire, & cette confiance en est un effet. *Une vie retirée*, a-t-il dit lui-même cent fois, *est le veritable chemin d'une mort paisible, & pour mourir dans l'amour, & dans la joïe des choses éternelles. il faut avoir vécu dans le mépris & dans la haine des choses du temps.*

C'est une ingratitude, selon saint Augustin, de ne pas remarquer ce que Dieu fait en nous, comme de nous l'attribuer, & c'est une disposition digne d'un veritable Chrétien, de re-

connoître par un aveu ſincere, & dans un humble ſentiment de ſoi-même, les graces que nous recevons de ſa miſericorde. Il ſavoit que Dieu avoit pitié de ceux qui avoient conſervé ſa crainte : & il eſperoit de ſa bonté qu'il acheveroit au jour de Jeſus-Chriſt ce qu'il avoit commencé en lui ; verſé qu'il eſt à conduire les hommes des précipices les plus bas, des deſordres & des crimes les plus énormes à la vie la plus parfaite, & à la mort la plus précieuſe devant Dieu, il ſe dit à ſoi-même dans ce dernier moment, ce qu'il a dit à tant d'autres, & il ſe le dit encore avec un ſentiment plus vif de reconnoiſſance, puiſqu'il ſe connoît bien davantage que les autres ne pourroient ſe faire connoître à lui. En un mot, moins un homme compte ſur ſes œuvres, plus il a de confiance en la miſericorde de Dieu, dont il connoît le grand beſoin qu'il a, & rien n'humilie davantage une ame qui a de la Religion, que de ſe voir ſi favoriſée & ſi indigne de tant de faveurs.

Bene placitum eſt, Domine, ſuper timentes eum. Pſ. 146. 11.

Un homme en cet état reconnoît que Dieu a fait en lui de grandes

choses, parce qu'il a daigné regarder l'humilité de son serviteur, & pour lui rendre toute la gloire qui lui est dûë, espere tout de lui. Enfin, ceux qui ont eu la consolation de voir mourir le saint Penitent, dont nous écrivons la vie, ont trouvé sa mort pleine d'humilité, de componction, de reconnoissance, de charité, de pieté, & sur tout d'un desir ardent de s'unir à Dieu pour jamais. Que peut craindre une ame qui a prevenu par la penitence toute la rigueur des jugemens de Dieu, qu'il a, pour ainsi dire, épuisée? Celui que ses jugemens même ont consolé toute sa vie, lors même qu'il les regardoit comme des flots impetueux élevez sur sa tête prêts à l'engloutir, ne peut en être effrayé à la mort, & la mort doit être douce à celui qui l'a méditée sans cesse, & qui, comme lui, l'a regardé pendant plus de quarante ans comme l'unique azile d'une ame persecutée par les passions.

Cet heureux affranchissement de toute apprehension de la mort, à ce que disent les Saints, en est la récompense : *Et dans la verité*, dit encore

Monſieur de la Trappe, *une perſonne qui renonce à tout, qui ſe dépoüille de tout, & qui ſe met la premiere dans le nombre de celles dont elle ſe ſepare pour ſe donner à Jeſus-Chriſt avec plenitude de cœur, & qui le prend uniquement pour ſon partage, doit regarder & deſirer la fin de ſa vie comme le commencement de ſon bonheur.*

Monſieur de Séez laiſſa paſſer les premiers mouvemens de la douleur des Religieux, & de la ſienne qui étoit preſque auſſi vive. Enſuite il leur fit une exhortation touchante ſur ce qui venoit de ſe paſſer à leurs yeux, & leur propoſa, pour profiter des dernieres paroles de leur ſaint Abbé, de renouveller ſur le champ leurs vœux en preſence de ſon venerable corps. En même-temps il s'éleva un murmure confus de cent voix differentes, mêlé de cris & de ſanglots, mais qui marquoit avec quelle ardeur ces dignes diſciples deſiroient de le faire; & dans le moment chacun fit ce renouvellement avec une ferveur angelique, qui auroit touché les cœurs les plus endurcis.

Aprés quelques prieres, & qu'on

eut laissé satisfaire un peu leur profonde douleur, en demeurant auprés des restes précieux de ce cher Pere, ils retournerent presque tous à leurs exercices, tandis qu'un petit nombre resta dans cette chambre, qu'on peut dire sanctifiée par un si long & si saint sacrifice.

Sur le soir ce precieux corps fut porté dans le chœur, sans autre marque de distinction que sa crosse de bois, qu'on mit entre ses bras. Tant qu'il fut exposé, le chœur ne désemplit point jour & nuit, exceptez les heures de l'Office des Religieux qui ne pouvoient se lasser de regarder leur cher Pere pendant qu'il leur étoit permis, & de prier autour de son corps, de lui parler comme s'il étoit encore en vie, de le baiser mille fois, & de l'arroser de leurs larmes.

Il fut mis en question s'il ne seroit point enterré dans l'Eglise, ou au moins dans le Chapitre, mais son extrême desir d'attendre la resurrection des Corps au milieu de ceux de ses chers Enfans, comme il avoit vécu au milieu d'eux, marqué en tant de rencontres, & particulierement par sa fosse qu'il avoit creusée lui-même, &

depuis bien des fois reparée au milieu du Cimetiere, prévalut au respect.

Deux jours aprés Monsieur de Séez en fit la ceremonie aprés avoir celebré pontificalemeut la grand'Messe, parce qu'on voulut faire revêtir cette fosse de briques, pour marquer la veneration qu'on avoit pour des os que la penitence avoit si particulierement sanctifiez. Ce retardement fit plaisir à ses chers enfans, qui ne pouvoient se resoudre à se voir privez pour jamais de le considerer en ce monde. Pendant ce temps-là, les Seculiers accoururent en foule pour voir mort celui qu'ils n'avoient pas eu la consolation de voir vivant, ou qu'ils n'avoient vu qu'en passant.

Quoiqu'il y eût prés de trois fois vingt quatre heures que cette grande ame avoit abandonné sa prison, elle ne se sentoit en rien de la corruption ordinaire. Le visage parut toûjours serain, majestueux, & comme celui d'un homme enseveli dans un sommeil doux & tranquile.

Il fut donc enterré, selon son desir, au milieu de ses disciples, seule

digne ſepulture pour lui, & pendant la ceremonie Monſieur de Séez ne put s'empêcher de dire, qu'*il étoit encore aſſés jeune pour oſer eſperer de tirer ce ſaint corps du tombeau.*

On ne doit pas omettre une remarque importante, pour manifeſter les deſſeins de Dieu pour l'avenir ſur la Maiſon de la Trappe & ſur ſon ſaint Reformateur. Comme on chantoit des Pſeaumes, ſuivant la coutume, durant la ceremonie de l'enterrement, dans le moment qu'il fut mis dans la foſſe & qu'on l'enterra, le chœur chantoit ces Verſets du Pſeaume 131. *Si vos enfans gardent mon alliance, s'ils obéïſſent à mes commendemens que je leur enſeignerai* [& qu'ils imitent votre foy & l'affection que vous avez euë à mon ſervice, [*je leur ferai la même grace, & je la continuerai encore à leur poſterité : de ſorte qu'eux & leurs enfans ſeront aſſis éternellement ſur votre Throne. Car le Seigneur a choiſi Sion & la Ville de Jeruſalem pour y être le lieu où ſeront ſon Temple & le centre de la Religion, il l'a choiſie pour ſa demeure. C'eſt le lieu de mon repos, j'y reſiderai* [toûjous au milieu de mes Serviteurs qui m'y ado-

Si cuſtodierint filii tui teſtamentum meum, & teſtimonia mea hæc quæ docebo eos: & filii eorum uſque in ſæculum, ſedebunt ſuper ſedem tuam, quoniam elegit Dominus

reront en esprit & en verité] *j'y habiterai, parce qu'il m'a plu de la choisir*] pour mon Royaume & mon Sanctuaire.]

Sion, elegit eam in habitationem sibi. Hæc requies mea in sæculum sæculi: hic habitabo quoniam elegi eam. Ps. 131.

La nouvelle de cette illustre & précieuse mort ne tarda pas à voler par tout, & fut portée au Roy par le Pere de la Chaise. Sa Majesté qui avoit toûjours tendrement aimé Monsieur l'Abbé de la Trappe, prit un douloureux plaisir à en écouter toutes les circonstances, & ne put lui refuser des larmes. Il en parla même assés souvent pendant quelques jours avec des termes magnifiques, & fut sur tout attentif à la raconter aux trois Princes ses Petits-Fils, sans en perdre la moindre circonstance, & à leur faire remarquer quelle est l'extrême difference de la mort des Justes & de celle des Pecheurs.

Sa Majesté voulut aussi voir quelques-unes des Relations qui coururent aussi-tôt manuscrites, de cette mort precieuse devant Dieu & devant les hommes, & il lut celle de Monsieur de Séez. Le Pere de la Chaise écrivit à l'Abbé de la Trappe d'aujourd'hui une Lettre pleine de dou-

leur & de respect pour un si grand homme, & il y parle de celle qu'avoit ressenti le Roy, & de la protection dont Sa Majesté honoroit cette Maison presque orfeline, ausquels on ne peut rien ajouter. Je crois que le Lecteur sera bien aise de la trouver ici.

Du 30 Octobre 1700. *Monsieur, on ne peut être plus sensible que je le suis à la perte que vous avez faite de votre saint Abbé.*

Ses exemples fructifieront long-temps, non-seulement dans votre vertueuse Communauté, mais encore dans tout le monde Chrétien.

Le Roy, à qui j'ai fait le recit de cette mort precieuse devant Dieu, en a été veritablement touché, & de ce que j'ai eu l'honneur de lui dire de la part du défunt.

Votre Maison sera agréable à Dieu, & édifiera l'Eglise de plus en plus, tant qu'on y suivra les intentions, & qu'on y pratiquera les Reglemens de son vertueux restaurateur.

Vous pouvez toûjours compter sur le desir sincere que j'ai de contribuer à votre sainte satisfaction, & de bien vous témoigner en votre particulier que je suis parfaitement, &c.

Je ne dois pas oublier ici qu'un nombre considerable d'Eglises de Paris, & des Provinces témoignerent leur douleur & leur respect, par des services solemnels, ou le concours fut tres-grand. On imprima son éloge Funebre, & on en auroit vu plusieurs, si on n'avoit apprehendé que cela fit tort à la Vie qu'on alloit écrire.

Comme jamais homme n'avoit été plus generalement estimé pendant sa vie, jamais homme ne fut aussi plus universellement regretté aprés sa mort. Ce seroit une chose infinie, si on vouloit rapporter ici les témoignages qui font voir en quelle estime il étoit auprés des Papes, des Nonces, des Cardinaux, & des plus saints Evêques de l'Eglise de France. Les Rois, & les Reines, les Princes & les Princesses, les Ministres d'Etat, & tous les autres grands du monde se faisoient un honneur de marquer dans toutes les rencontres l'estime qu'ils faisoient de sa personne. Sa reputation qui avoit volé dans tous les Royaumes, & jusques dans les nations les plus reculées, l'avoit fait admirer par tout, & par tout il a été regretté comme une des

plus vives lumieres de l'Eglise & du monde. Tout ce qu'il y a de gens qui ont entendu parler de sa vie, quelques diverses que soient leurs mœurs, quelques differens que soient leurs interêts, ont cru pleurer en le pleurant, la perte commune de la terre. Il sera pour jamais en benediction à tous ceux qui en entendront parler, & son nom passera dans l'éternité malgré la malignité, l'injustice & l'opposition des temps.

Si tous les gens de bien, & même les honnêtes mondains regretterent chacun en sa maniere cette perte si generale & si grande, presque tous ceux au contraire que la splendeur de sa conduite & de ses sublimes actions avoit trop éclairez, se rejoüirent de se voir enfin délivrez d'un modéle si difficile à suivre, mais aussi ce fut tout, & les marques publiques de douleur & de bonté que le Roy avoit données en cette occasion, arrêterent les plumes & les langues perfides les plus empoisonnées. Il échappa neanmoins quelques Relations miserables de cette mort, dont les feüilles desavoüées & volantes, ne chantoient,

que le delaissement & le desespoir, & dont toutes les parties portoient tant, & de si évidentes marques d'une noire fausseté & du plus impudent mensonge, qu'elles tomberent toutes d'elles-mêmes, sans qu'il fut besoin que personne daignât les refuter.

Là finit la vie de celui qui fit de la solitude *les delices & le Jardin du Seigneur*, & qui malgré la corruption des temps, fit voir un monde nouveau, & de nouveaux hommes, en les formant sur le modéle de *la nouvelle creature renouvellée en Jesus Christ*, & retracée dans l'imitation de la sainteté de ces vives lumieres de l'ancien desert, dont les exemples lui étoient toûjours presens. Aussi n'eut-il jamais dans l'esprit que ce renouvellement, ce qui lui fit prendre pour sa devise, comme il nous l'a appris lui-même ces belles paroles: *Novos cœlos & novam terram expectamus*: [Nous *attendons selon sa promesse, des nouveaux cieux & une nouvelle terre dans lesquels la justice habitera*] c'est à ce renouvellement que nous avons eu dessein de porter tous les hommes en leur proposant des exemples qui leur en four-

Tom. 1. Lettre 72.

2. Petr. 3. 13.

nissent des moyens assurez, & en leur faisant connoître les vertus, les maximes, les sentimens, & l'esprit de l'illustre Solitaire, dont nous venons d'écrire la vie, & c'est ce que nous allons continuer de faire dans le Livre suivant.

Fin du cinquiéme Livre.

SOMMAIRE

SOMMAIRE
du Sixiéme Livre.

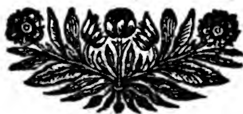
I. *ALliance des paroles avec les œuvres dans la conduite de Monsieur l'Abbé de la Trappe.* II. *Portrait de Monsieur l'Abbé de la Trappe. Usage que fit la grace de toutes ses qualitez naturelles & acquises.* III. *Des dispositions interieures de M. l'Abbé de la Trappe.* IV. *De sa soumission à la volonté de Dieu ; necessité & avantages de cette soumission ; combien Monsieur l'Abbé de la Trappe a excellé dans cette vertu.* V. *De son amour pour Dieu : quel est le fonds & l'origine de ce grand precepte d'aimer Dieu ; de quelle maniere on le doit entendre ; & ce que l'on doit faire pour s'en acquiter.* VI. *De l'ardent amour de Monsieur l'Abbé de la*

Trappe pour Jesus-Christ & l'Eglise. VII. *De son humilité. Combien M. l'Abbé de la Trappe a aimè & pratiqué cette vertu: qu'elle n'empêche pas qu'on ne s'apperçoive des effets de la misericorde de Dieu: que les humiliations sont plus pour les grands que pour les autres.* VIII. *De sa simplicité; prudence de ce saint homme dans ses conseils.* IX. *De la patience de M. l'Abbé de la Trappe à souffrir les injures: Tendresse qu'il avoit pour ses ennemis: Ses sentimens sur les calomnies: Son indifference pour sa justification: que les Grands sont assujettis aux mêmes regles de l'Evangile.* X *De la vigilance & sollicitude de M. l'Abbé de la Trappe pour le salut de ses freres; confiance qu'ils avoient en luy.* XI. *Des procez: quels sont sur cela les sentimens de M. l'Abbè de la Trappe; combien on doit les éviter: conduite de Monsieur l'Abbé de la*

Trappe en ces rencontres. XII. *Du desinteressement de M. l'Abbé de la Trappe: Son amour pour la pauvreté.* XIII. *De ses grandes aumônes. Sentimens de M. l'Abbé de la Trappe sur l'obligation qu'on a d'en faire, sur tout dans les Monasteres. De sa grande confiance en Dieu; effet de cette confiance.* XIV. *Quelle fut la sagesse de la conduite de M. l'Abbé de la Trappe pour établir & conserver la charité entre les freres. Regles pour les proclamations.* XV. *De l'esprit de mortification de M. l'Abbé de la Trappe.* XVI. *Du grand amour de M. l'Abbé de la Trappe pour la retraite & le silence, & combien il fuyoit la conversation des hommes; que la retraite est aussi pour les gens du monde; quelle est la nature de cette retraite. Maxime de M. l'Abbé de la Trappe à ce sujet.* XVII. *Du mépris que M. l'Abbé de la Trappe faisoit du monde &*

de ses vanitez. Sentimens qu'il avoit de ses fortunes & de ses plaisirs, de l'Opera, du jeu. XVIII. *Ses sentimens sur les conseils evangeliques; qu'on est dans l'obligation de les garder, quand on ne peut sans cela observer les preceptes.* XIX. *Ses sentimens sur le peché veniel. Le nom seul de peché luy faisoit horreur. Combien le peché veniel est à craindre.* XX. *De la fuite du peché. Erreur des pecheurs, & de leur devotion à la sainte Vierge.* XXI. *De la Priere. De sa necessité & de son excellence. Qualitez d'une bonne priere. Assiduité de Monsieur l'Abbé de la Trappe à la priere. Excellente instruction pour la bien faire.* XXII. *De la pensée de la mort; que cette pensée est consolante: De la vuë des jugemens de Dieu. Quelle est l'utilité de cette meditation. Monsieur de la Trappe en estoit sans cesse*

occupé. XXIII. *Sentimens de M. l'Abbé de la Trappe ſur les amitiez humaines ; de quelle maniere il aimoit ſes amis : Ses ſentimens ſur leur élevation & leurs diſgraces.* XXIV. *De l'excellence de l'Ecriture Sainte & de ſa plenitude ; diſpoſitions neceſſaires pour en profiter. Sentimens de M. l'Abbé de la Trappe ſur la lecture des Autheurs prophanes.* XXV. *De l'Eternité ; quelle impreſſion elle faiſoit ſur M. l'Abbé de la Trappe.* XXVI. *Recapitulation ; quelle impreſſion le recit de ſes actions, de ſes ſentimens & de ſes vertus doit faire ſur nous.*





LA VIE DE M. DE RANCÉ ABBÉ ET REFORMATEUR du Monastere de la Trappe.

LIVRE SIXIÉME.

Qui contient son esprit, sa conduite, ses sentimens, & ses maximes.

I.

Alliance des paroles avec les œuvres dans la conduite de Monsieur l'Abbé de la Trappe.



IL manqueroit quelque chose à la vie de Monsieur l'Abbé de la Trappe, si aprés avoir raconté ses actions, nous ne rapportions pas sa doctrine, ses maxi-

mes, & ses sentimens, pour en faire connoître parfaitement le merite par le portrait fidele de son esprit & de son cœur, qui en est la veritable source. Tout n'est souvent icy bas qu'imposture; les uns imposent par leurs œuvres, les autres par leurs paroles, il faut foüiller jusques dans le fond du cœur pour juger des unes & des autres, & y considerer le prix & la valeur des actions les plus saintes, & des discours les plus edifians. *Les actions exterieurement saintes*, a-t'on dit autrefois pour affoiblir l'éclat de la grande reputation de Monsieur l'Abbé de la Trappe, *ne sont pas toujours des preuves infaillibles de la probité, & les bonnes paroles ne sons point pareillement des marques certaines de la vertu.* Il faut en effet, dit son Apologiste qu'il y ait un accord invariable entre ces deux choses, si on veut ôter l'equivoque. L'histoire Ecclesiastique nous apprend, » qu'il y a eu des heretiques, qui accu- » sant la vie commune des fideles de re- » lâchement & de tiedeur, ont fait une » profession exterieure de suivre les maxi- » mes les plus serrées & les plus rigou- » reuses de l'Evangile : & l'Eglise n'a-

Lettre d'Eusebe à Theodore dãs les Entretiens de l'Abbé Jean, page 7. & 8.

Tertul. adversf. Marc. lib. 4.

t'elle pas la douleur de voir encore aujourd'huy parmy ſes enfans une infinité de libertins & d'hypocrites, qui par une adreſſe malheureuſe, ſçavent faire de leurs paroles les plus ſaintes, un voile dont ils couvrent leur iniquité, & dont même ils bandent les yeux de ceux qu'ils eſtiment avoir aſſez de lumiere ou de curioſité pour découvrir la malignité de leur conduite ſecrete? Pour en faire un juſte diſcernement, il faut aprofondir ſoigneuſement les actions de ces derniers, & écouter indifferamment leurs paroles; & examiner au contraire ſcrupuleuſement les paroles des premiers, & paſſer legerement ſur leurs actions.

Ces deux choſes qui ſe trouvent toujours diviſées dans les heretiques & dans les hypocrites, s'allient d'une maniere admirable dans les Elûs & les Fideles. *La ſainteté*, dit ſaint Baſile, *eſt comme un arbre myſterieux & ſacré dont la racine eſt dans le cœur, & dont les branches s'étendent dans toutes les parties de leur corps & dans toutes les puiſſances & les facultez de leur ame: les paroles en ſont comme les fleurs, & les actions en ſont les fruits.*

Tel fut le caractere de Mr l'Abbé de la Trappe, & un cœur plein de Dieu, ne pouvoit exprimer dans ses paroles ny dans ses œuvres, que les effusions & les mouvemens de l'Esprit saint dont il êtoit animé. Il en a même plus fait qu'il n'en a dit; car son humilité nous a caché tant de pratiques de penitence & de pieté, dans lesquelles il a êté quelquefois surpris, quoy qu'il ne voulut que Dieu pour témoin, que sa vie telle que nous l'écrivons, ne pût donner qu'une idée assez imparfaite de sa conduite; & les égards qu'il avoit pour la foiblesse du siecle, l'ont obligé de temperer tellement les veritez qu'il nous a expliquées, que ses paroles ont êté beaucoup au dessous de ses exemples & des sentimens de son cœur.

II.

Portrait de Monsieur l'Abbé de la Trappe; Usage que fit la grace de toutes ses qualitez naturelles & acquises.

Dieu qui avoit reglé les penchans du cœur de Mr l'Abbé de la Trappe,

d'une maniere conforme aux desseins éternels qu'il avoit sur luy, avoit donné à son ame des sentimens fort élevez. Il ne pouvoit s'attacher à rien de mediocre, & il n'aimoit que ce qui portoit un caractere élevé. Son esprit êtoit solide, ferme, vif; il avoit de la justesse, de la droiture, de la sincerité. Il êtoit rigide, égal, équitable, éclairé, délicat, amateur du bon ordre, plein de discernement. C'estoit un esprit fort, vaste, genereux, bienfaisant, desinteressé, attaché à la verité, prévenant, penetrant, universel, facile, abondant, net, agréable, éloquent, tendre, fidele, amateur de la gloire; c'estoit pour tout dire en un mot, un esprit de sisteme & du premier ordre, qui avoit tous les caracteres qui pouvoient le rendre recommandable.

Dieu luy avoit donné une phisionomie si heureuse, & elle estoit si ravissante, que quand il n'auroit pas eu toutes ces rares qualitez en un si eminent degré, elle eut esté capable de les suppléer. Il suffisoit de l'avoir veu, pour desirer de le voir encore, & jamais homme ne receut de Dieu un plus grand ascendant sur les cœurs de

tous ceux qui avoient le bonheur de l'approcher ; aussi l'on peut dire, que le Ciel n'avoit rien oublié de tout ce qui pouvoit relever la perfection d'un ouvrage qu'il s'estoit formé pour luy-même.

Tel fut Monsieur l'Abbé de la Trappe aux yeux du monde, & c'est le fond sur lequel la grace travailla ; l'homme celeste fut enté sur l'homme terrestre, pour apprendre aux hommes le saint usage qu'ils peuvent faire des qualitez naturelles & acquises, qu'ils n'ont receu du Createur, que pour en faire hommage à leur Redempteur.

Le Ciel sanctifia toutes ces qualitez pour regler sa conduite, son esprit & son cœur, & les faire servir à son salut & à sa gloire. Il n'en changea point le caractere, il leur offrit seulement un objet plus digne de l'occuper. Il se servit de l'élevation de l'esprit de Monsieur l'Abbé de la Trappe, pour luy faire voir la bassesse de tout ce qui amusoit les hommes ; le neant du temps également composé de ce qui est, de ce qui n'est plus, & de ce qui n'est pas encore, & le tout de l'Eternité qui en renferme toutes les differences, sans

être sujete à ces vicissitudes dont son immobilité la garantit : Et on peut dire avec verité que cette vuë & ce regard fut le principe de tous ces grands sentimens de pieté qui ont tant fait admirer Monsieur l'Abbé de la Trappe, & de ce mépris qu'il avoit pour toutes les choses humaines qui en ont fait un homme crucifié à l'égard du monde. Tout ce qui passe luy paroissoit indigne du moindre de ses regards, & d'une petitesse à faire pitié. L'amour qu'il avoit pour la gloire, en general, & qui l'avoit fait aspirer à celle du monde, fut la passion par laquelle Dieu le fit soûpirer aprés la gloire des Saints : Dieu trouva dans la solidité de son esprit, dequoy le détacher de toute vanité ; dans la fermeté dequoy l'attacher à luy invariablement ; dans sa vivacité un zele qui l'y attachoit sans ménagement, & qui le faisoit avancer dans ses voyes à pas de geant : dans sa rigidité, le desir d'une vie austere & exacte ; dans sa justesse, un choix exquis des moyens pour arriver à la perfection, sans prendre jamais le change : dans sa droiture, une pureté d'intention qui le déterminoit aux voyes

les plus ſeures ; dans ſa ſincerité, une horreur pour toute hypocriſie, qui eſtoit en luy ſi grande, qu'on peut dire, que jamais homme n'entra plus avant dans la ſimplicité de l'enfance Chrêtienne tant recommandée par le Seigneur. Dieu trouva dans ſon équité une juſtice inflexible, qui le portoit à luy rendre autant que ſes forces pouvoient le luy permettre, tout ce qu'il luy devoit, & qui luy donnoit un deſir ardent de racheter le temps qu'il avoit dérobé à ſon ſervice, par une digne penitence. L'égalité de ſon eſprit fut la ſource de ſon uniformité & de ſa perſeverance dans les pratiques de pieté, que l'inconſtance humaine regarde comme une des choſes les plus difficiles : La grandeur de ſes lumieres luy donna une connoiſſance profonde de l'étenduë des vertus qu'on reſſerre ordinairement dans des bornes ſi étroites, qu'on en ruine la perfection : Sa délicateſſe, une exactitude ſur les moindres choſes qui luy faiſoit deteſter les fautes les plus legeres comme les plus énormes. L'amour du bon ordre ſervit à l'aſſujettir comme le dernier des Religieux aux Regles preſcriptes : Son

grand diſcernement luy fit choiſir parmy les biens ceux qui eſtoient les plus parfaits ; la force d'eſprit aidée de l'amour de la verité, ſoûtint la vivacité de ſa foy, anima ſa confiance, & le ſoûmit à l'autorité de Dieu. Bien loin de faire de cette force, l'uſage qu'en fait d'ordinaire la raiſon témeraire de ceux qu'on appelle eſprits forts, elle fut la regle & la meſure de ſon obéïſſance. Cet eſprit ſi vaſte ne pouvoit être touché que par des raiſons divines, & toutes celles qui êtoient tirées de la grandeur & de la puiſſance de Dieu êtoient chez luy déciſives. Il êtoit entierement dans ces principes des ſaints Peres ; que Dieu qui eſt incomprehenſible, ſe plaiſt à agir d'une maniere incomprehenſible ; qu'il faut en croire Dieu quand il nous parle de luy-même, & ne chercher point d'autre raiſon de ce qu'il commande que ſa volonté & ſon pouvoir ; que l'on pouvoit examiner les établiſſemens & les conduites des hommes ſur la poſſibilité des choſes, parce que c'êtoit la ſphere de leur activité ; mais que dans la Religion, les veritez tiroient leur certitude de leur impoſſibilité apparente. Sa ge-

nerosité servit à le mettre au dessus de toutes les difficultez qu'il devoit rencontrer en son chemin, & à achever l'œuvre de Dieu; son inclination bienfaisante, à sa charité; son desinteressement à un amour de Dieu plus pur; sa tendresse naturelle, à un amour plus affectif; son esprit prévenant, à aller au devant de tout ce qui pouvoit plaire à Dieu au de là de ses devoirs ordinaires: sa curiosité, *pour découvrir dans les voyes anciennes qu'elle étoit la plus parfaite, pour y marcher*: sa fidelité pour tenir à Dieu ses promesses, & accomplir tout ce qu'il avoit droit d'exiger de luy aprés tant de graces. Son esprit estoit un esprit de sisteme, afin que la prudence fut la regle de sa conduite, & qu'il n'entreprit rien dont le bon ordre n'assûrât le succés; Enfin cette plenitude, cette facilité, cette abondance, cette netteté, cet agrément furent les sources intarissables de son éloquence, & Dieu s'en servit pour sanctifier les Cloistres & le monde.

III.

Des dispositions interieures de Monsieur l'Abbé de la Trappe.

Il est aisé de juger quel fut l'interieur d'un homme si favorisé. Son cœur fut toujours tranquille au milieu de tant d'orages que la malice excita contre luy. Calomnies, médisances, injures, persecutions, rien ne fut capable d'en troubler la paix. Il posseda toujours son ame dans la patience, & toute la vivacité de son naturel sembloit amortie quand il avoit occasion de souffrir; la serenité de son visage en devenoit même plus grande, & toute l'attention humaine n'y eut pû remarquer dans ces occasions desagréables, la moindre alteration. Content du témoignage de sa conscience, soutenu de la presence de Dieu, qu'il ne perdoit jamais de vuë, il se moquoit des jugemens des hommes, estant uniquement occupé à se disposer à la mort & au jugement de Dieu, où se feroit la revision de toutes ces atroces accusations. Il avoit en Dieu une si vive confiance,

& il avoit tellement ses yeux & son cœur dans sa main, que comme il ne luy eut pas esté possible de les en détourner, il luy eut esté tout à fait impossible de former un seul desir indépendamment de sa volonté sainte, à laquelle il fut toujours extremement soumis, & qui estoit l'unique régle de sa conduite. Tout estoit chez luy, ou permission divine, ou disposition de providence. Son cœur avoit un tres-grand éloignement de toutes les choses du monde; la vertu y conserva toujours un souverain empire, & on ne l'a jamais vû se démentir dans la pratique d'aucune. Toujours interieurement appliqué, son air estoit si modeste, qu'il a esté souvent reconnu à sa seule modestie dans sa maison, & une fois au milieu de Paris; & si penitent, qu'on voyoit qu'il estoit également & le disciple & le maître de la penitence. Ses occupations exterieures qui êtoient continuelles ne luy ont jamais causé la moindre dissipation, & nonobstant cette gayeté de visage qui donnoit à sa conversation des agréemens infinis, son maintien seul faisoit voir, que sa charité qui l'obligeoit de se répandre, ne luy

faisoit rien relâcher de l'attention qu'eut exigé la pieté la plus austere. Il êtoit aisé de remarquer qu'il conversoit avec les Anges, pendant qu'il s'entretenoit avec les hommes; & cette solitude interieure qui fermoit son cœur à tout ce qu'il y avoit de sensible, ne luy laissoit pas perdre d'un seul moment la vuë des choses eternelles. Pour tenir son esprit dans cette assiete, il méprisa toutes les sciences profanes ou inutiles, & ne permit à son esprit de s'attacher qu'à la science des Saints. La solidité épineuse d'une science qui n'enseigne que Jesus-Christ crucifié, qui estoit le modele sur lequel il travailloit sans cesse à sa sanctification, dont l'Apôtre se glorifie, luy fit connoître toute la vanité de celle à laquelle il donne l'enfleure pour appanage. Il trouvoit dans les divines Ecritures une plenitude qui ne luy laissoit rien à desirer. Les livres qu'il avoit le plus souvent dans les mains, êtoient l'Imitation de Jesus-Christ qu'il lisoit & relisoit sans cesse, l'Art de bien mourir du Cardinal Bellarmin, l'Echele sainte de saint Jean Climaque, & les Vies des Peres des Deserts qu'il avoit lû plus de dix ou douze fois. Sa vie se

paſſoit dans une oraiſon continuelle, & il donnoit à une ſi ſainte occupation la meilleure partie du temps qu'il pouvoit avoir à luy. Il en faiſoit ſes delices, & il n'y a jamais rien éprouvé de tout ce que la nouvelle myſticité nous vante tant, bien qu'il y ait receu beaucoup de conſolations, de lumieres & de graces. Il ne fit jamais aucun retour ſur luy-même, & tous les detours dans leſquels l'amour propre ſe déguiſe ou ſe cache, eſtoient tellement anneantis en luy, qu'il n'agiſſoit que pour Dieu, & il ne pouvoit comprendre qu'on puſt être aſſez malheureux pour dérober un ſeul grain de l'encens qui doit être conſumé pour ſa gloire. Son détachement de tout ce qu'il y a de créé êtoit ſi grand, que bien qu'il fût le plus tendre amy qui fut jamais, les fortunes qui arrivoient à ſes amis ne luy ont jamais arraché le moindre compliment, & il regardoit comme des infortunes toutes les fortunes du ſiecle. La mortification de ſes paſſions eſtoit la plus grande attention de ſon cœur, mais il ne fut pas long-temps à les aſſujettir, juſques à n'en point avoir les moindres ſentimens, & ils ne pouvoient ſubſiſter avec

ces régles si pures & si étenduës des vertus qu'il nous a enseignées, & qui n'estoient que les pures expressions de ses pratiques & des sentimens de son cœur. Sa douceur & sa charité estoient extrémes, sans que son zele luy en fit jamais violer les loix. Son cœur estoit comme celuy de saint Jean, une fournaise du divin amour, & il parloit de Dieu d'une maniere & si magnifique & si touchante, qu'il embrasoit tous ceux qui l'entendoient. L'amour qu'il avoit pour Jesus-Christ étoit tendre & affectif; celuy qu'il avoit pour les pauvres n'en estoit que le rejaillissement, & il regarda toujours le soin de pourvoir à leurs besoins, comme l'un de ses premiers devoirs; il aima pour l'amour de luy ses ennemis plus que soy-même, il les recommandoit sans cesse à Dieu; quand il les voyoit, il les embrassoit avec tendresse, il leur marquoit même de la confiance, il alloit jusques à croire, ne voyant point de bonne raison de leur conduite, qu'ils pouvoient en avoir quelqu'une qu'ils ne disoient point, à laquelle ils n'auroient rien à répondre s'ils la luy avoient dite. Son humilité estoit profonde, & il

Caminus quidam divini videbatur incendii. Damian.

Voyez son éloge funebre

regardoit le néant d'une vertu qui fait le merite de toutes les autres, comme un trésor d'une richesse inestimable. Il aimoit le mépris, & il avoit une aversion infinie pour les loüanges. Il croyoit sincerement que tout ce qu'il faisoit n'en meritoit aucune, & ne paroissoit estre quelque chose que par comparaison aux desordres les plus grossiers. Il s'estimoit le dernier de sa Communauté en vertu & en grace, & il préferoit les sentimens de ses Religieux au sien presque dans toutes les occasions. Quelque talent que Dieu luy eut donné pour la conduite des autres, son cœur estoit tres-éloigné de l'envie de commander; il ne pouvoit comprendre qu'un fardeau d'un poids infiny, pût estre un sujet de vanité à quelqu'un, & ce n'est pas la moindre des victoires qu'il a remportées sur luy-même, d'avoir esté Superieur si long-temps, pour ne pas affliger ses Religieux & ses amis. En un mot tout n'estoit dans cette ame, que pureté, qu'amour, que charité, que patience, que simplicité, que droiture, qu'humilité, que mortification, que desinteressement, que zele, que lumiere. Si vous me demandez qu'elle estoit

la vertu dominante de M. l'Abbé de la Trappe, en qui toutes les vertus ont esté en un degré si éminent, qu'on peut dire qu'elles se surpassoient les unes les autres, je vous diray, que generalemeut parlant, l'amour de l'ordre a esté la source feconde d'où ont coulé toutes les merveilles qui l'ont tant fait admirer ; que si vous me demandez qu'elles ont esté en particulier ses vertus cheries, je vous diray que c'est la charité, l'humilité & la mortification interieure & exterieure. Mais il est temps de donner des exemples de ce que nous venons de dire de ses dispositions dans sa conduite, ses sentimens & ses maximes, aprés avoir averty le Lecteur qu'il ne nous est pas possible de tout dire, & qu'une matiere si vaste demanderoit un ouvrage à part, que nous pourrons entreprendre, si le public paroît content de cet essay, & en desirer davantage.

Ordinavit in me charitatem.



I V.

De la soumission à la volonté de Dieu ; necessité & avantages de cette soumission ; combien Monsieur l'Abbé de la Trappe a excellé dans cette vertu.

Bien que la nouvelle mysticité ait abusé de la doctrine des Saints sur la soumission à la volonté de Dieu, pour jetter les ames dans une indifference qui revolte le sens commun ; Il est certain que toute la perfection chrêtienne dépend de cette soumission comme de cette volonté qui n'a en vuë que nôtre sanctification. Ceux qui ont mieux connu les voyes de Dieu, & qui ont eu plus de pieté & de lumiere, ont toujours dit que cette volonté sainte devoit être nôtre Regle, qu'il ne faloit faire que ce que Dieu vouloit, qu'il ne faloit vouloir que ce qu'il vouloit ; qu'il ne faloit le vouloir que par ce qu'il le vouloit, & qu'il ne faloit le vouloir ny le faire que de la maniere qu'il le vouloit. Ils ne pensoient en établissant ces sentimens qu'à rabattre sur elles-

Voyez le Livre de la pureté de l'intention attribué à M. de la Trappe.

Les sources de la

elles mêmes les ames qui s'occupoient plus de la beatitude des Saints, que des dangers ausquels elles estoient exposées sur la terre ; Ils ne pensoient qu'à détacher d'elles-mêmes les ames qui regardoient plutôt le merite de leurs œuvres, que leur propre indignité ; en demandant d'elles la même disposition où elles seroient si Dieu ne s'étoit pas servy d'elles pour les faire : Ils ne pensoient qu'à calmer l'inquietude des ames qui s'agitoient sur les desseins de Dieu par rapport à elles, & leur faire comprendre, qu'il sçait seul ce qui nous convient, & qu'il ne nous reste autre chose à faire, que de nous laisser conduire dans la voye de ses commandemens : Ils ne pensoient enfin qu'à s'opposer à la vaine complaisance qu'une ame peut prendre dans sa vie pure, en luy faisant entendre que ce n'estoit pas sur elle-même qu'elle devoit s'arrêter, mais uniquement sur son modele, sans reflechir sur ce qui pouvoit plaire en elle.

vraye & de la fausse devotion chap. 6.

Cette reflexion nous a paru importante dans ce temps auquel nous écrivons, afin que chacun sçache ce que es Saints ont voulu dire par ces expref-

ſions : que *le deſir du ſalut eſt bon ; mais qu'il eſt encore plus parfait de ne rien deſirer ; que ſi nous pouvions ſervir Dieu ſans merite, nous devrions deſirer de le faire ; que ſoit pour ce qui regarde l'exterieur, ſoit pour ce qui regarde l'interieur, nous ne devons rien vouloir, que ce que Dieu voudra pour nous* ; que l'ame déſintereſſée *n'aimoit plus les vertus, ny parce qu'elles ſont belles & pures ; ny parce qu'elles preparent la récompenſe eternelle ; mais ſeulement parce qu'elles ſont la volonté de Dieu.* Les ſentimens de Monſieur l'Abbé de la Trappe ſur cette ſoumiſſion à la volonté de Dieu, nous en feront voir la neceſſité & les avantages ſans le moindre danger d'erreur, parce qu'il n'a ſuivy que les régles communes ſans tant rafiner.

Maximes chrêtien. DLXII. Tom. 1.

C'eſt une heureuſe neceſſité, dit-il, *d'aimer tous les états, dans leſquels Dieu veut que nous ſoyons ; & nous devons ſuivre dans un dégagement & dans une indifference parfaite tous les mouvemens de ſa providence divine : c'eſt à luy à decider dans tout ce qui nous concerne, & à nous à adorer ſes jugemens, & à nous y ſoûmettre.* Il ajoûte, que *ſi cette verité eſtoit autant connuë & pratiquée, qu'elle le devroit eſtre, la terre*

seroit changée en un Ciel, & les hommes en des Anges veritables.

Pour en rendre la pratique plus precieuse, il fait voir qu'elle est des plus purs siecles de l'Eglise. *Les Chrêtiens*, dit ce saint homme, *dans les premiers temps de l'Eglise, estoient incessamment occupez de Dieu & du desir de luy plaire. Ils n'avoient qu'une affaire dans ce monde, qui estoit d'avancer sa gloire & son service. Sa volonté seule estoit leur regle en toutes choses : & comme ils ne vouloient qu'elle & qu'elle ne manque jamais de s'accomplir, ils estoient toûjours contens, & joüissoient d'une paix profonde.* Ibid. CXXXVI. Tom. 2.

Il ne voyoit presque aucune bonne œuvre hors de cette disposition. *Tout est amour propre*, disoit-il, *on se cherche par tout, & dans les resolutions mêmes qui sont les meilleures, on se conduit d'ordinaire par de mauvais motifs. On quitte, par exemple le monde, parce que le monde ne plaît plus, ou que l'on craint de ne plus plaire au monde. On s'imagine dans cette disposition-là que l'on trouvera mieux son compte d'estre à Dieu; mais on le veut d'une maniere si imparfaite & si indigne de luy, que de vouloir de la sorte, & ne le pas vouloir, c'est la même chose. C'est ce* Maximes manuscrites, page 271.

qui fait qu'il y a tant de devots & de devotes, & si peu de conversions sinceres; que tant de gens font profession de pieté, & que le nombre de ceux qui en ont, est si petit. La pieté n'est qu'une apparence & qu'un masque, si elle n'est solide, & afin qu'elle le soit, il faut n'avoir que Dieu, sa gloire & nostre sanctification devant les yeux, & se mettre uniquement dans sa dépendance & dans sa main.

Instruct. morales. Instruct. VII. Il regardoit cette soumission à la volonté de Dieu comme le fondement du salut. *Nostre salut, disoit-il, est attaché à la paix de nôtre cœur, que nous n'aurons jamais qu'en nous abandonnant dans une soumission entiere à toutes les volontez de Dieu sur nôtre personne pour l'éternité comme pour le temps. Nous devons être convaincus, que l'unique moyen de ne rien hazarder, est de se tenir devant luy dans une dépendance generale, sans bornes & restrictions, & de trouver sa volonté écrite par tout dans les maux comme dans les biens, dans ce qui nous déplaît, comme dans ce qui peut nous agréer davantage.*

Il inculquoit sans cesse qu'hors de Maximes manuscrites page 173. cette soumission, il n'y avoit par tout que trouble, qu'inquietudes & qu'inconstance. *Les choses sont en repos*, disoit-

il, *lorsqu'elles sont dans leur place & leur situation naturelle ; celle de nostre cœur est le cœur de Dieu ; & lorsque nous sommes dans sa main, & que nostre volonté est soumise à la sienne, il faut par necessité que ses inquietudes cessent, que ses agitations soient fixées, & qu'elle se trouve dans une paix entiere, & une tranquillité parfaite.*

Il enseigne que c'est se tromper que de se tirer de cet ordre. *Les ames aussi bien que les corps se tournent & se retournent pour chercher une situation qui soit commode & qui leur convienne ; mais quoyqu'elles fassent, il n'y en a qu'une où elles puissent trouver leur repos, c'est celle que Dieu leur a destiné, En un mot, il faut être précisément ce qu'il veut que nous soyons, & à moins que d'être entierement dans sa main, dans sa dépendance, & en la maniere qu'il luy plaist, la vie n'est qu'une revolution d'embarras, d'ennuis, & dinquietudes, & tout ce que les hommes qui n'ont ny ces sentimens ny ces vûës peuvent faire de mieux, est de s'abuser pour un temps, & de se cacher leur misere : la prudence des mondains ne peut aller plus loin ; & ce qu'il y a de plus pitoyable, c'est que les plus habiles sont ceux qui sçavent*

Instruct. morales. VII.

mieux l'art de se tromper.

Il ne voyoit point d'autre consolation pour se soûtenir dans tous les differents evenemens de la vie. *Il faut respecter*, disoit-il, *en tout les ordres de la divine providence, & recevoir avec une soumission égale tous les differens évenemens, puisque souvent Dieu nous traite avec plus de misericorde, lorsqu'il permet que les choses qui seroient le moins selon nostre cœur nous arrivent* ; Il ne voyoit point d'autre moyen pour en profiter, & pour les faire regarder aux Chrêtiens comme un pur effet de sa misericorde.

Instruct. morales. VII.

Voyez les maximes tom. 2. maxime. CCXCI.

Ces instructions de Monsieur l'Abbé de la Trappe, sur la soumission à la volonté de Dieu, ont esté les plus purs sentimens de son cœur, & les grandes régles de sa conduite, & on peut dire que jamais homme n'en eut plus de besoin. *On a besoin pour conserver la paix*, dit-il dans une de ses lettres à S. A. R. Madame de Guise, *de regarder Dieu, & tous les evenemens qui se rencontrent en nôtre chemin, comme nous venant de la disposition de sa providence, à laquelle on est obligé de se soumettre. Je vous assure, Madame, qu'il n'y a qui que ce soit á qui cette instruction soit plus necessaire*

Du 24. Mars 1694.

qu'à moy, j'ay occasion de la pratiquer tous les jours de ma vie, & la verité est qu'il n'y en a point où je n'aye matiere de rendre le bien pour le mal, & de prier Dieu qu'il pardonne à ceux qui ne me font aucun quartier, & qui au contraire me donnent des marques de l'envie du monde la plus maligne & la plus envenimée. Il sçavoit qu'inutilement on veut ce que Dieu ne veut pas, il vouloit ce que Dieu veut, & rien davantage : Il s'en tenoit à sa volonté sainte, parce qu'il sçavoit qu'elle conduisoit tout avec une sagesse infinie, n'agissant en nous que pour nous rendre parfaits & bien-heureux. Que les biens où les maux vinssent en foule, il recevoit tout d'un cœur égal. Il sçavoit, & il nous l'a dit, qu'*on rencontre tout en Dieu quand on s'y abandonne sans reserve, où il arreste les mauvais desseins des hommes qui auroient envie de nous nuire ; ou s'il luy plaist de leur laisser la liberté de parler ou d'agir, il nous rend par des consolations sensibles ce qu'ils ont pretendu nous ôter par l'iniquité de leurs intentions.* Il estoit persuadé que si *la malignité des hommes n'a point de bornes dans son activité, ny dans ses desseins, elle en avoit dans les conseils de*

Maximes chrêtien. Tom. 2. LVIII.

Instruct. morales VII.

Dieu, qui ne permet pas que les demons, ny les hommes mal intentionnez qui en sont les ministres, fassent dans ce monde tout le mal qu'ils y voudroient faire. Qu'il tire sa gloire de toutes choses; & quoy qu'il n'abandonne jamais le party des gens de bien, il arrive tres-souvent qu'il ne se declare point pour eux, permettant qu'ils vivent & qu'ils meurent dans la souffrance. C'est dans cet esprit qu'il addressoit souvent à Dieu cette priere : *Vous réglez tout comme il vous plaist, Seigneur, lorsqu'il semble le plus que les hommes disposent de tout selon leur volonté. On ne trouve que des ruines & des précipices lorsqu'on s'écarte de vôtre volonté; malheureux l'homme que vous abandonnez à sa propre volonté, & qui refuse de vous obeïr: car il sera dans la revolte contre soy-même, & il ne goutera ny paix ny joye dans le temps, non plus que daus l'Eternité.*

Tome 2. Lettre 3. Sa maxime generale estoit qu'il ne faloit rien entreprendre, qu'il ne fut evident que Dieu le demandoit de nous.



V.

De son amour pour Dieu ; quel est le fonds & l'origine de ce grand precepte d'aimer Dieu. De quelle maniere on le doit entendre, & ce que l'on doit faire pour s'en acquitter.

L'amour de Dieu est si essentiel à la pieté qu'elle luy doit sa naissance, son progrés & sa perfection. Il est le sein qui luy donne l'estre, le berceau où elle prend accroissement, le Thrône qui la fait regner, & qui luy donne sur les passions un souverain empire. Il est la source de toutes les bonnes œuvres, le seul motif qui leur donne le prix, l'ame qui leur donne la vie. » L'amour de Dieu doit entrer dans toutes les actions & dans tous les endroits de la vie d'un Chrêtien, & saint Augustin nous enseigne (*C. 23. de morib. Eccles.*) que bien vivre, n'est autre chose qu'aimer Dieu de tout son cœur, de toute son ame, & de tout son esprit : Il reduit toutes les vertus à la charité ; il dit qu'elle prend

Tom. 1. de la sainteté & des devoirs de la vie Monastique ch. 7. q. 11.

» des noms differens selon ses mouve-
* mens, ses exercices, & ses applica-
» tions differentes; qu'elle s'appelle tan-
» tost temperance, lorsqu'elle empêche
» que nulle volupté ne corrompe l'amour
» que nous portons à Dieu : tantost force,
» lorsqu'elle fait que nulle adversité ne
» nous en separe; tantost justice, quand
» elle ne souffre pas que l'on serve à d'au-
» tre qu'à luy, & tantost prudence, quand
» elle veille pour discerner les choses, de
» peur qu'on ne se laisse surprendre par
» l'artifice & par le déguisement.

Instruct. morales. IV. 1. Cor. 3.

Elle a entre toutes les vertus cela de recommandable qu'elle ne meurt point. *Tout passe*, dit Monsieur de la Trappe, *comme l'Apôtre nous l'apprend; la foy cesse par la vision claire des veritez que l'on ne connoissoit qu'avec confusion & obscurité; l'esperance cesse de même par la jouïssance des choses que l'on a esperées; les propheties s'anéantissent; les langues ne sont plus d'aucun usage; la science s'abolit : mais la charité toute seule est d'une étenduë qui ne connoît ny bornes ny limites.*

Tous les Saints en ont fait les mêmes eloges, & ils en ont tellement senty l'impression & reconnu l'excellence,

qu'ils ont travaillé ſans ceſſe à s'établir dans la charité, & n'ont agy que par ſon mouvement. C'eſt ce qu'on voit dans les vies de ces grands hommes, dont les exemples nous raviſſent, & c'eſt ce qui ſe fait le plus remarquer dans la conduite & les ſentimens de Monſieur l'Abbé de la Trappe.

En effet quelle autre main que celle de la charité auroit pû l'arracher du ſein des créatures & du milieu des plaiſirs ? quel autre feu que celuy de la charité auroit pû conſommer & détruire tant d'attaches, & rompre tant de liens qui l'attachoient au monde ? quelle autre lumiere auroit pû luy faire ſi parfaitement connoître la vanité de tout ce qui paſſe ? Quelle autre force que celle de la charité auroit pû luy donner aſſez de courage pour entrer dans la carriere de la penitence, & d'une penitence ſi auſtere, & s'y ſoutenir ſi longtemps ? quels autres yeux que ceux de la charité auroient pû luy faire voir de ſi prés qu'il l'a vû les choſes eternelles ? de quelle autre ſource enfin pouvoit partir cette humilité profonde, ce déſintereſſement ſans exemple, ce zele ſans bornes, cette patience heroïque, que de

l'esprit de charité qui l'animoit.

Tous les ouvrages qu'il nous a laissez en sont les preuves ; & tout y respire dans toutes les pages ce feu divin dont il estoit embrasé. Il ne faut que l'entendre pour en estre bien convaincu. Il croyoit que personne ne pouvoit se défendre de cet amour, & que tout le monde estoit forcé de convenir de l'excellence du commandement que Dieu nous a daigné faire de l'aimer. *De ce nombre d'hommes*, disoit-il, *qui connoissent Jesus-Christ, j'entens de ceux-même qui l'offensent & qui s'en éloignent, comme de ceux qui l'aiment & qui l'adorent, il n'y en a pas un, si on interrogeoit sa conscience, & si on le portoit à faire une attention serieuse sur toutes les choses que Dieu a faites en sa faveur, dans l'ordre de la grace, comme dans celuy de la nature, qui ne convint que le plus doux & le plus agréable des commandemens que Dieu a fait à l'homme est celuy de l'adorer, de le servir, & de l'aimer.*

Maximes chrêtien. CCCVII. Tom. 1.

Il parle sans cesse du bonheur de ceux qui aiment Dieu sans reserve. *Que l'on est heureux*, dit-il, *quand rien ne nous separe de Dieu. Heureux celuy qui peut dire à Dieu dans un vif senti-*

Maximes chrêtien. DLXV. Tom. 2.

ment de ses bontez, ce que luy disoit le Prophete : Mon Dieu, qu'y a-t'il dans le Ciel, aussi bien que sur la terre que je puisse desirer, si ce n'est vous ? *Ce sont des paroles de benediction qui devroient être incessamment dans la bouche des personnes qui luy sont consacrées, & qui l'ayant pris uniquement pour leur partage, ne peuvent plus sans la plus grande des infidelitez, aimer quelque chose avec luy, qu'elles n'aiment pas pour l'amour de luy.*

Il vouloit que tout le temps de la vie se passât dans l'amour, & il regardoit comme un crime d'en donner un seul instant à toute autre occupation vuide de ce sentiment. *C'est user du temps,* disoit-il, *contre l'ordre de Dieu, & contre la destination qu'il en a faite ; que de l'employer à autre chose qu'à l'aimer & qu'à luy obeïr : toute la vie de l'homme ne consiste qu'à aimer Dieu & à observer ses Commandemens.* *Ibid.* CCCXIX.

Bien que la charité que nous devons avoir pour Dieu ne soit pas une chose qui s'enseigne; *car,* dit Monsieur de la Trappe, *c'est une chose si essentielle à un Chrêtien, mais à toute créature raisonnable d'aimer Dieu autant qu'elle le peut aimer, qu'elle n'a pas besoin pour cela* *Basil. in Regul. fus. q. 2.* Instruct. morales IV.

d'un precepte particulier ; cependant il avoit un desir si ardent de faire entrer tous les hommes dans ses sentimens qu'il a voulu les instruire sur le fonds & l'origine de ce premier des devoirs.

Devoirs de la vie Monast. ch. 7. q. 1. tom. 1.

Il dit d'abord que *comme entre tous les preceptes divins, celuy d'aimer Dieu, est le premier & le plus indispensable ; il n'y en a point aussi, dont l'obligation soit plus claire & plus evidente. Il semble,* ajoute-t'il, *qu'elle ne puisse être ignorée que de ceux qui sont assez aveugles, & assez malheureux pour ne le pas connoître ; & l'on peut dire que si les Cieux, & tout ce que l'Univers enferme, nous parlent incessamment de sa magnificence & de sa gloire ; ils nous disent en même temps l'obligation que nous avons de l'aimer. Car seroit-il possible que l'on sçut qu'il est l'Auteur de tous ces ouvrages ; que toutes ces merveilles sont les effets de sa bonté & de sa puissance ; qu'elles ont pris dans cette source infinie de toutes sortes de richesses, ce qui éclate en elles de bon & de beau, & que l'on ne crût pas que l'on est obligé de l'aimer.... quand Dieu n'auroit jamais prononcé ces paroles : Vous aimerez le Seigneur vôtre Dieu, nous ne laisserions pas d'estre dans l'obligation de l'aimer.*

Deuter. c. 6. v. 5.

Il sort ensuite du sein de toutes les autres créatures pour faire voir à l'homme cette obligation dans son propre cœur. *Interrogez*, dit-il, *vôtre propre conscience ; considerez avec une sainte attention toutes les choses que Dieu a faites en vôtre faveur, dans l'ordre de la grace, comme dans celuy de la nature ; pensez qu'il vous couvre de sa protection contre un nombre presqu'infiny d'ennemis invisibles ; qu'il vous preserve de mille accidens qui vous menacent ; que c'est luy, comme dit le Prophete, qui vous pardonne toutes vos iniquitez ; qui guerit vos foiblesses & vos maladies ; qui délivre vôtre vie de la puissance de la mort ; qui vous remplit de biens & des marques de sa bonté ; qui contente tous vos desirs ; qui prend vôtre défense contre ceux qui vous font injure, & qu'enfin il vous comble de misericordes. Pour lors vos entrailles se trouveront émuës : vous ne connoîtrez plus ny de devoir, ny de precepte, que celuy de l'aimer ; toute vôtre consolation sera d'épancher vôtre cœur en sa presence ; vous n'aurez ny assez de temps, ny assez de moyens pour luy donner des témoignages de vôtre reconnoissauce : & vous vous récriez comme le Prophete, par des trans-*

Ibid.

Psal. 102.

Ibid. v. 1. & 2.

ports continuels ; ô mon ame benissez le Seigneur ; qu'il n'y ait rien en moy qui ne rende gloire à son saint nom , & ne perdez jamais le souvenir de ses graces & de ses bien-faits.

Il ne faudroit plus demander aprés cela , ajoute-t'il , *de quelle maniere on doit aimer Dieu ; toutes ces considerations parlent assez d'elles-mêmes : & si elle ne sont pas également entenduës , c'est à cause que c'est le langage du cœur : il en faut avoir un pour l'entendre , & la plûpart des hommes n'en ont point.*

Comme son cœur ne respiroit qu'amour , il en connoissoit parfaitement l'étenduë , & il a voulu nous expliquer celle d'un precepte si important pour nous porter à un amour parfait.

Ubi supra q. 2. *Nous aimons Dieu de tout nôtre cœur ,* dit-il , *quand nous allons & que nous nous unissons à luy par tous les mouvemens de nôtre cœur , & que nous y attachons toutes ses affections. Nous l'aimons de tout nôtre esprit , quand nôtre esprit s'occupe de luy , qu'il est le principal objet de nos pensées , & que le plus grand de nos soins est de considerer ses beautez , & de mediter ses veritez eternelles. Nous l'aimons de toute nostre ame , quand nous le regardons*

dans l'usage que nous faisons de toutes les facultez de nôtre ame, & que nous employons nôtre homme tout entier exterieur & interieur pour le servir & pour luy plaire. Nous l'aimons de toutes nos forces, lorsqu'en luy rendant une obeïssance exacte dans toutes les choses qu'il nous a prescrites, nous l'avons devant les yeux; & qu'observant jusqu'au moindre de ses commandemens, nous nous le proposons pour l'unique fin de toute nôtre conduite, selon cette parole de l'Apôtre, quoy que vous fassiez, faites-le au nom de Jesus-Christ. Ad Coloss. c. 3. v. 17.

Il enseigne ensuite de quelle maniere on doit s'acquitter d'une si grande obligation. *Si vous voulez accomplir ce precepte, vous aimerez le Seigneur.... Aimez Dieu comme les enfans aiment leur Pere; unissez-vous à luy par l'aspiration, par le desir de vôtre cœur; n'y laissez rien entrer qui n'ait rapport à la gloire de son nom. Faites autant que la fragilité & l'inconstance humaine le peut permettre, qu'il soit l'objet unique ou principal de toutes vos pensées, la fin de vos paroles, & de vos actions. Ne negligez rien des choses qu'il vous a prescrites, faites que le soin que vous aurez d'obeïr à ses volon-*

tez, n'ait point d'autre but que celuy de luy plaire ; ayez le devant les yeux, com-
1. Cor. 10. *me vous l'ordonne l'Apôtre dans les choses mêmes les plus naturelles & les plus necessaires.*

Il repetoit dans toutes les occasions, & sans se lasser, que ce seroit bien se tromper que de faire consister l'obligation d'aimer Dieu dans une obeïssance purement exterieure & litterale, où le cœur n'auroit point de part. *Il y a deux illusions*, disoit Monsieur de la Trappe, *qui sont également condamnables, à l'égard du precepte d'aimer Dieu.*
Maximes chrêtien. CCCXIII. Tom. 1. *La premiere est de ceux qui se figurent, & qui disent qu'ils aiment Dieu, & qui cependant se dispensent de l'observation de ses preceptes, & ne donnent en cela aucune marque sensible de leur amour. La seconde de ceux qui tombent dans un inconvenient tout opposé : ils multiplient leurs actions, ils sont exacts dans l'accomplissement des devoirs d'une pieté toute exterieure, & ils font consister l'obligation d'aimer Dieu, dans une justice purement legale, sans croire qu'il soit necessaire de l'aimer par le sentiment, & par le mouvement du cœur.*
Ibid. CCCLXIII *La charité de Dieu*, ajoutoit il, *est une disposition toute interieure ; & quoy qu'elle*

s'exprime par les œuvres, & qu'elle se declare par les actions des sens; neanmoins elle reside dans le cœur, c'est le cœur qui aime veritablement. L'amour est une affection du cœur: quand le cœur n'agit point, il n'y a point de veritable amour.

Mais direz-vous peut-être, d'où vient que l'amour de Dieu est si rare dans les hommes? c'est répond, Monsieur l'Abbé de la Trappe, *qu'ils sont partagez & emportez par d'autres amours. Ce nombre presqu'infiny d'objets qui les environnent, tend incessamment des pieges à leur fidelité. Tout ce qui frappe leurs sens, frappe leur esprit, & entre presque toujours dans leur cœur; le penchant qu'ils ont aux créatures est si grand & si continuel, qu'ils se laissent gagner par leurs moindres attraits, comme s'ils étoient sans force & sans deffense. Si on échappe,* disoit-il, *aux attaques de l'ambition, on ne resiste pas à celles de l'avarice; si on méprise les plaisirs, on se laisse aller au desir de la reputation & de la gloire; & souvent la paresse abbat ceux qui ont surmonté les passions les plus vives & les plus violentes.* Ces obstacles qui ne se trouvent pas dans la solitude estoient un des motifs qui la luy faisoient re-

Devoirs de la vie Monast. ch. 7. q. 2. tom. 1.

garder avec plus de complaisance. Que les gens du monde demandent sans cesse à Dieu de les lever, en luy disant du fond de leur cœur : *Seigneur dont les commandemens sont des faveurs & des graces, donnez-nous vôtre amour que vous nous commandez, & commandez ce que vous voudrez.*

Instruct. morales. IV.

Dieu consideré en luy-même ne fut pas le seul objet de l'amour de nôtre saint solitaire, son cœur se tournoit sans cesse vers Jesus-Christ, que l'amour a sacrifié pour le salut du monde, & il ne voyoit rien de plus capable d'élever l'ame à Dieu, quoy qu'en dise la nouvelle mysticité, qu'un objet si touchant. Et peut-on sçavoir sa Religion, & ignorer que la justice ne peut ny s'acquerir ny se conserver par une autre voye, que par l'influence continuelle de Jesus-Christ, & qu'on retombe dans l'abîme au moment qu'on cesse de l'invoquer. Le parfait Christianisme consiste à le connoître, & à l'exprimer. *Il est,* dit Monsieur de la Trappe, *le fondement unique sur lequel tous les états interieurs sont fondez : il est le centre sacré, où ils se rapportent, il est l'objet adorable vers lequel ils tendent ;*

Entret. de l'Abbé. Jean. XII pag. 649.

c'est luy seul, en un mot, qui soit digne d'estre dans le temps, le terme de toutes les pensées & de tous les desirs des hommes, comme il est le seul qui soit digne d'être dans l'eternité le terme de la connoissance, & de l'amour de Dieu son Pere. C'est ce que l'article suivant fera voir.

VI.

De l'ardent amour de Monsieur l'Abbé de la Trappe pour Jesus-Christ & l'Eglise.

Toute la fin du Christianisme, dit cet homme crucifié, *est, comme le remarque S. Ambroise de faire passer le Chrêtien en Jesus-Christ. C'est*, ajoute-t'il, *le plus illustre effet de la grace, c'est pour ainsi dire, son dernier effort : Car comme l'effet de la gloire, selon l'Apôtre, est de consommer en Dieu, chef & terme de la gloire* [a] *: l'effet de la grace est de consommer en Jesus-Christ chef & terme de la grace* [b]. *C'est luy qui termine tout en terre, comme le Pere termine tout dans le Ciel. C'est luy qui*

Entret. De l'Abbé Jean. XII. pag. 656.

a *Ut sit Deus omnia in omnibus.*
b *Ut sit omnia in omnibus Christus.*

icy bas consomme tout en soy par sa sainteté, de la même sorte que le Pere là-haut consomme tout en soy par sa beatitude.

Ibid. pag. 651. Aprés avoir donné de Jesus-Christ une idée si digne & si élevée, il soûtient, *qu'un des plus grands exercices de la solitude est de s'appliquer plus particulierement à l'adoration & á l'expression de la vie humaine du Fils de Dieu,* Ibid. pag 657. *à la meditation & à l'intelligence de ses loix & de ses mysteres.* Il dit, *que c'est peut-être pour nous découvrir ce secret, que le Sauveur n'a operé ses plus grands mysteres, n'a fait ses plus illustres miracles, & n'a enseigné ses veritez les plus* Ibid. pag. 658. *sublimes que dans la solitude.* Il en fait avec plaisir le dénombrement: *C'est,* ajoûte-t'il, *où il a esté prédit, où il a esté conçû, où il est né, où il a vêcu, où il a esté baptisé, où il a esté tenté, où il a presque toûjours enseigné, où il s'est transfiguré, où il a prié, où il a esté trahy, où il est mort, où il a esté mis dans le sepulchre, où il est ressuscité, d'où il est monté au Ciel, où il a envoyé son Esprit saint, & où il viendra un jour juger tous les hommes.*

Il ne pouvoit faire ces reflexions si consolantes, sans se laisser aller à des

transſports, qui marquoient l'excés de ſon amour pour Jeſus-Chriſt. *O qu'il eſt doux*, diſoit-il au Prêtre Euſebe, *de le conſiderer dans ſes differens âges & dans tous ſes états, de luy voir verſer des larmes dans ſa Créche & ſur le tombeau du Lazare, & épancher ſon ſang dans la Circonciſion & ſur la Croix! Qu'il y a de plaiſir de le prendre tantoſt de deſſus le ſein de ſa Mere, tantoſt d'entre les bras de Simeon, & tantoſt aprés qu'il eſt détaché de l'inſtrument de ſon ſupplice! Qu'il eſt delicieux de baiſer ces yeux, cette bouche, & ce viſage que les Anges deſirent contempler, de coller ſes lévres & ſes joües ſur ces mains, ſur ces pieds, & ſur ce cœur, qui ont produit tant de merveilles! Qu'il y a de gloire à eſtre admis dans la chambre de ce Prince de paix, & de ce Roy de gloire! Qu'il y a enfin de bonheur à regarder ce cher Maître, à l'écouter, à luy parler, à recevoir ſes ordres, à les executer, à l'honorer, à le loüer, à le prier, à ſe nourrir de la parole ſacrée qui ſort de ſa divine bouche, à imiter ſes actions, à ſe transfigurer en luy, à le tranformer en ſoy, & à ſe conſommer dans ſon unité.*

Entret. XII pag. 655.

La ſeule penſée de tous les maux que

le peché luy avoit fait souffrir déchiroit son cœur, & à peine pouvoit-il trouver des paroles pour en exprimer les sentimens. *Est-il bien possible,* disoit-il à son cher Eusebe, dans les entretiens qu'il eut avec luy, *de penser aux terribles extremitez où le peché l'a reduit, de ne pas déterminer plûtost à souffrir mille enfers qu'à commettre jamais contre luy l'offence la plus legere? Malheureux que nous sommes! le peché ne l'a-t'il pas assez persecuté durant tout le temps de sa vie mortelle? & pourquoy donc voudrions-nous tâcher de faire renaître ce monstre abominable qu'il a détruit par la mort, & dont il a triomphé sur la Croix? Pouvons-nous ignorer que si cet adorable Redempteur est descendu du Trône de sa gloire, c'est, pour parler ainsi, le peché qui l'en a arraché: que s'il est né dans une pauvreté si prodigieuse, que de n'avoir trouvé pour retraite qu'une étable ruinée, & pour berceau qu'une vieille auge & deux poignées de paille, c'est le peché qui l'a reduit à cette extrême indigence: que s'il a esté obligé de s'enfuir dans une terre étrangere & barbare pour éviter la cruauté d'un malheureux Prince, c'est le peché qui l'y a chassé; que s'il a souffert pendant trente-trois*

Entret. IV. page 575.

trois années tant de miseres, & essuyé tant de disgraces, c'est le peché qui les luy a fait naître, & qui les luy a procurées: que si dans les jours de ses douleurs il a esté déchiré de mille coups, c'est le peché qui luy a fait ce sanglant outrage: que si sa teste sacrée a esté percée de cruelles épines, c'est le peché qui les a produites: que s'il a esté élevé sur un infame gibet, c'est le peché qui l'y a cramponné: que s'il est mort dans les douleurs & dans l'imfamie, c'est le peché qui les luy a faites: & que si enfin il a esté l'esclave de la mort, l'objet de la rage du demon, & comme un signe exposé à la contradiction des hommes, c'est le peché qui l'a abbaissé jusqu'à cette honteuse servitude. Luc. 2. 34.

Il ne pouvoit retenir ses larmes quand il parloit de l'ingratitude des hommes qui pensent si peu à Jesus-Christ qui a tant fait pour eux. *O Eusebe*, dit-il à cet heureux confident de ses pensées les plus secretes qu'il croyoit ensevelies dans ce moment dans un éternel oubly, *en jettant un profond soupir, que parmy ceux que la lumiere divine à éclairez, & que son Esprit a separez du monde, il y en a peu qui s'appliquent avec autant d'ardeur & de contention* Entret. de l'Abbé Jean. XII. pag. 652.

qu'il est necessaire, à étudier, pour ainsi dire, Jesus-Christ & ses mysteres, par la lecture & par la meditation des divines Ecritures & des Livres saints, par l'expression & l'imitation de sa vie! Il n'y a rien toutefois, dit nostre bien-heureux Pere, *de plus essentiel à l'état Chrêtien, que de connoître Jesus-Christ promis, Jesus-Christ donné, Jesus-Christ possedé. Et il n'y a rien de si digne d'arrester l'esprit & le cœur d'un homme, qui desire se conduire d'une maniere qui ne soit pas indigne de Dieu, que ce Dieu-Homme, pour qui tout a esté fait, & par qui tout a esté refait.*

Ut supra. Son zele éclatoit en plaintes aprés toutes ces considerations. *Qui dans le monde cependant*, disoit-il, *s'employe & s'attache à connoître sa grandeur, son merite & son excellence, à adorer* la plenitude de la divinité qui habite en luy corporellement & substantiellement, *à penetrer ses veritez, à connoître l'économie de ses graces, à contempler ses états, & à mediter ses mysteres?*

Ibid. p. 653. Il ne pouvoit se taire sur les obligations que les Chrêtiens avoient d'imiter Jesus-Christ, & d'en retracer les exemples dans leur vie. *Un Chrêtien*,

disoit-il, *doit estre une vive & excellente image de Jesus-Christ, exprimer son être dans son être, son corps dans son corps, son ame dans son ame, ses pensées dans ses pensées, ses desirs & ses amours dans ses amours & dans ses desirs; ses paroles & ses actions, dans ses actions & dans ses paroles; ses graces & ses vertus avec proportion, dans ses vertus & dans ses graces: sa conduite & sa vie, dans sa vie & dans sa conduite, c'est-à-dire son innocence & sa pureté, sa pauvreté & son indigence, sa patience & sa douceur, son humilité & sa modestie, son silence & sa retraite, son amour & sa sainteté. C'est ce grand principe*, ajoûtoit-il, *sur lequel, pour parler ainsi, roule toute la perfection du Christianisme, que l'Ecriture inculque en une infinité d'endroits. Je n'aurois jamais fais si je voulois les raporter, n'y ayant presque point de chapitre, principalement dans les Lettres de S. Paul, de S. Pierre & de S. Jean, qui ne marquent formellement, que tous les Chrêtiens sont obligez d'estre des copies & des images de Jesus-Christ*. Il eut voulu graver profondement dans leur cœur des veritez si essentielles, & c'est ce desir d'embraser tous les cœurs de l'amour de Jesus-Christ, qui a produit son *Trai-*

Rom. 8. 29. Ibid. 13. 14. 2. Cor. 4. 10. 11. Galat. 3. 27. Ibid. 4. 19. Ephes. 4. 24. ad Philipp. 2. 6. 1. Joann. 2. 6.

té abbrégé des obligations des Chrêtiens; qui établit divinement cette obligation, auquel nous renvoyons le Lecteur.

L'amour qu'il avoit pour l'Eglise couloit naturellement de cette source, & il a toujours préferé ses interests & ses avantages aux siens propres qui alloient même à la gloire de Dieu. C'est dans ce dessein qu'il a refusé plusieurs sujets dont la dignité, la reputation, le merite & la science auroient tenté tout autre personne. *Pour ce qui est de M. . .* écrit-il à un de ses amis; *il est trop utile au monde pour penser à s'en retirer, & je suis persuadé qu'il ne trouvera personne qui soit de son avis sur le sujet de sa retraite. Il faut qu'il y ait des gens qui meurent dans le combat. Nous ne sommes pas dignes de luy, ny de l'opinion qu'il a de nous.*

Lettres de pieté, Tome 1. Lett. 39.

Il dissuada un Ecclesiastique d'une tres-grande erudition, & connu par ses excellens ouvrages, de venir à la Trappe par la même raison. *Je ne me tiens ny capable, ny appellé de Dieu pour donner conseil à personnne*, c'est ainsi qu'il s'explique avec luy dans une de ses Lettres; *cependant je ne puis m'empêcher de vous dire que je ne croy pas que vous en*

Ibid. Lettre 52.

trouviez qui entre dans la pensée que vous avez de vous retirer du monde pour passer le reste de vos jours dans la solitude & le silence. Les considerations qui vous donnent ce sentiment sont generales ; & si elles estoient suffisantes & décisives, l'Epouse de Jesus-Christ se trouveroit destituée de bons Ministres & dans une étrange desolation. Dieu connoît quelle seroit ma consolation de vous voir sanctifier nostre desert par vos exemples ; mais le zele que l'on doit avoir pour le bien de son Eglise, veut que l'on préfere les avantages publics aux utilitez particulieres, & si Dom Paul & Dom Arsene n'avoient eu des raisons personnelles que vous n'avez point, je n'aurois eu garde d'approuver leur retraite, ny de recevoir leurs engagemens.

C'estoit-là une des Regles de sa conduite, & il avoit toujours esté dans ce sentiment. *J'entre tout-à-fait, Monsieur,* écrit-il à un Docteur de Sorbonne, *dans vos sentimens sur le besoin de l'Eglise, non seulement par soûmission d'esprit, mais par mes propres pensées ; & je ne voudrois pour rien du monde recevoir aucun de ceux qui peuvent la servir, à moins de reconnoître en eux une vocation fort évidente.*

Lettre de pieté 70. du 17 Aoust 1673.

le dépoüiller d'une dignité dont il redoutoit le poids, & dont il s'estimoit indigne. Nous avons sur ce sujet tant de choses à raconter, que ce seroit abuser de la patience du Lecteur, que de l'amuser à des redites, necessaires dans une autre histoire, où l'on craint l'épuisement.

En effet par quelqu'endroit qu'on considere M. l'Abbé de la Trappe, on n'y verra qu'humilité. La vie qu'il avoit menée dans le monde en estoit pour luy une source feconde, & on ne l'a jamais entendu parler de luy qu'avec mépris, ou même avec indignation, & c'estoit le motif le plus animé de sa gratitude envers Dieu qui l'avoit retiré dans le desert. *Heureux celuy*, disoit-il,
Tom. 1. Lettre 32. *qui se tient caché dans une condition vile & méprisable; car bien qu'il y ait du danger par tout, c'est assurément où il y en a le moins. Je vis dans cette persuasion, & je loüe Dieu tous les jours de ma vie de ce qu'il a changé mon cœur sur ce point-là, quoy qu'il soit miserablement engagé dans quantité d'autres passions.*

Le sentiment qu'il avoit de ses bonnes œuvres depuis sa retraite du monde, n'estoit gueres different de celuy

qu'il avoit de sa vie passée. Il disoit souvent qu'il y avoit beaucoup de mal dans sa vie & fort peu de bien, & qu'il en « estoit du peu de bien qu'il y avoit en « luy, comme d'un gros tas où il semble « qu'il y a beaucoup de froment, lequel « est mêlé d'une telle quantité de « paille & d'ordures, que lorsqu'on l'en « a séparé, à peine en reste-t'il autant « qu'on en peut tenir dans le creux de la « main : que dans la verité, lorsque Dieu « auroit fait la discussion de sa vie, il s'y « trouveroit tres-peu de bien.

Jamais homme ne fut plus petit à ses yeux ; à l'entendre tout ce qu'il faisoit n'estoit rien en comparaison de ce qu'il auroit dû faire, & *sa vie n'estoit pas une ombre de celle de ses Peres* & de ses Fondateurs ; tantost il se plaignoit de luy-même de ce qu'il faisoit si peu avec tant de secours : *Dieu me donne tant de moyens de travailler à mon salut*, disoit-il sans cesse, *mieux que je ne fais, & j'ay si abondamment dans l'état où je suis tout ce que peut desirer un grand pecheur pour faire penitence, que je tremble dans la veuë du compte que je dois rendre à Jesus-Christ au jour du jugement des misericordes qu'il m'a faites, entre lesquelles je mets la con-*

Tom. 1. Lettre 17.

noissance qu'il me donne de l'obligation dans laquelle est une ame qui a esté assez malheureuse pour perdre la grace, de n'interrompre que le moins qu'il luy est possible le cours de ses gémissemens & de ses larmes. Cependant à peine ay-je commencé de m'affliger, quelque sentimens que j'aye de mes devoirs en ce point-là.

Tantost il se couvroit de confusion, & il estoit saisi de crainte par le bas sentiment qu'il avoit de ses œuvres, à la veuë du compte qu'il devoit rendre à Dieu du temps qu'il avoit si mal employé: *Que répondray-je, helas!* disoit-
IV. Entret. page 188. il au Prêtre Eusebe, *au jugement de mon Dieu, lorsqu'il me demandera, comme je sçay qu'il me doit demander, un compte si exact & si rigoureux de toutes les années, ou plûtost de toutes les heures, & même de tous les instans, je ne dis pas de la vie que j'ay passée dans le monde, puisqu'ils sont perdus, & que cette perte sera jusqu'à mon dernier soupir le sujet continuel de ma douleur; mais je parle de tous les momens qui se sont écoulez depuis que je suis enfoncé dans ce desert, desquels, helas! je doute que j'aye fait un aussi saint usage que je devois.* Son humilité le pressant encore davantage,

Grand Dieu, s'écrioit-il, *ne puis-je pas dire que* les angoisses m'environnent & me pressent de toutes parts. *Mais encore une fois, si depuis le temps que la misericorde divine m'a conduit dans cette solitude pour racheter le temps, les jours de ma vie passée ayant esté si mauvais, j'avois tâché de faire ce rachapt par de dignes fruits de penitence, j'aurois quelque sorte de lieu de me consoler dans ma douleur; mais j'y ay, ce me semble, toujours vécu avec tant de rélâchement, que je ne puis y faire réflexion sans estre saisi d'une extrême crainte.* Il ajoûtoit, & rien n'est plus humble que cet aveu; *J'estimerois toutefois n'estre pas assez sincere, si je ne vous confessois point que je ressens de certains mouvemens dans mon cœur qui me défendent de perdre l'esperance & le courage. Oüy, Eusebe, je conçois un desir veritable & sincere de sortir de cette langueur où j'ay vécu jusqu'à present, & de me sacrifier entierement à la penitence. C'est donc aujourd'huy que je veux commencer tout de bon à me convertir. Et qui peut douter qu'ayant le cœur aussi dur & aussi insensible que je l'ay, ce ne soit la main droite du Tres-haut qui fait ce changement.*

Daniel 13.

Il eſtoit ſi plein de toutes ces penſées, qu'il ne pouvoit cacher ſes ſentimens, & elles ſe laiſſoient voir dans toutes les occaſions qu'il en avoit. *Il eſt vray*, écrit-il à un Religieux de ſes intimes amis, *qu'on m'a cru mort en bien des endroits, quoy que ma maladie ne m'ait pas reduit à une extremité qui pût donner ſujet aux bruits qui en ont couru. Dieu ne m'a pas trouvé en état d'eſtre preſenté à ſon jugement, & me laiſſe encore ſur la terre tout miſerable que je ſuis, pour y faire ce que je n'y ay pas encore fait, qui eſt de pleurer mes pechez & travailler inceſſamment à les effacer de deſſus le Livre de la juſtice. Vous vous plaignez, mais j'ay beaucoup plus de raiſon de le faire que vous; car lorſque je me conſidere, ma vie ne me paroît qu'un ſonge, & quoy que je faſſe profeſſion d'en mener une tres-pauvre, & que je le ſois par état, je ne me vois point vuide des choſes dont je devrois l'eſtre. Cependant Dieu qui m'a comblé de ſes miſericordes, m'en demandera un grand compte; le nombre des graces qu'il m'a données pour me ſanctifier, eſt un poids dont je ne ſçaurois preſqu'empêcher que la veuë ne m'accable: Jugez de ce que peut faire en moy celle de mes pechez.*

Tom. 1. Lettre 7.

Mais quand il venoit à considerer sa vie par rapport à celle que ses freres menoient, son humilité le rendoit insupportable à luy même, & il en parloit avec le dernier mépris. Rien n'est plus beau que ce qu'il en écrivit à Monsieur l'Evêque de Grenoble. Aprés luy avoir representé les dispositions où étoient ses Freres de perseverer avec courage jusqu'à la mort dans la penitence qu'ils avoient embrassée ; il ajoûte: *Je vous parle des dispositions de mes Freres, car pour les miennes elles sont pitoyables, & je me trouve, quand je me regarde, si contraire à ce que je devrois estre, qu'il me faudroit des siecles entiers pour me remettre dans l'état auquel je les vois, & je connois parfaitement par ma propre experience, qu'il faut une vertu que je n'ay point, pour s'appliquer à sanctifier les autres & à se sanctifier soy-même.* On trouve dans ses écrits des discours encore plus forts. Cette estime qu'il faisoit de ses Freres marquée en tant d'endroits l'obligeoit à déferer à leurs sentimens toutes les fois qu'il le pouvoit, & il ne les a jamais humiliez sans se faire la derniere violence.

Cet amour de l'humilité luy donnoit

de l'aversion pour les loüanges au delà de tout ce que nous pourrions en dire. *Un pauvre pecheur*, disoit-il au Prêtre Eusebe, *qui songe qu'il a un Dieu à appaiser par sa penitence, qu'il a un Enfer à éteindre avec ses larmes, & un Paradis à recouvrer par ses travaux, n'a pas, à mon avis, le temps de s'amuser à examiner ce que disent ou ce que pensent les hommes, dont les divers jugemens ne peuvent ny le condamner ny le justifier. Jugez de là, Eusebe, si je n'aurois pas lieu de fremir & de trembler dans la juste crainte que ma penitence ne fut point recevable, si les sentimens du monde pouvoient faire quelque impression sur mon esprit.*

Entret. VII. page 357.

Il s'abaissoit à mesure qu'on l'élevoit. *Au reste, ma tres Reverende Mere*, écrit-il à une Superieure de Religieuses, *ne nous loüez plus, je vous en conjure, mais faites par vos prieres que nous meritions de l'estre, & que nous devenions en effet ce que vostre bonté toute seule vous fait croire que nous sommes.* Et à un Docteur de ses amis : *Je ne puis vous celer que vôtre charité a fait sur mon cœur les impressions du monde les plus profondes & les plus vives, mais qu'elle n'y a causé nul élevement. Car outre un poids effroyable de mi-*

Tom. 1. Lettre. 83.

Ibid. Lettre 46.

feres qui m'accablent, & qui ne me laissent pas le temps de respirer; je sçay que c'est le propre de la charité quand elle est telle que Dieu nous l'a donnée, de figurer du bien où il n'y en a point, & de grossir de foibles dispositions, en sorte qu'elles paroissent quelque chose, quoy qu'elles ne soient en effet rien de considerable.

Il n'y a que l'humilité elle-même qui puisse parler comme fit M. de la Trappe à un Superieur qui le prioit de luy dire ce que Dieu luy avoit fait connoître dans l'oraison: *Vous sçavez*, luy dit-il, *qu'il ne s'explique pas aux grands pecheurs en la maniere qu'il fait à ses Saints, comme je suis du nombre des premiers, il ne m'est pas possible de vous satisfaire. J'ay trop de sincerité pour vous debiter mes imaginations comme des choses réelles, & je n'ay pas assez de vertu pour que Dieu daigne se communiquer à moy, & me declarer ses desseins par la voye de la priere; je ne laisseray pas de vous dire sur des principes qui sont de luy, &c.* *Ibid. Lettre 47.*

Mais si les loüanges luy estoient insupportables, le mépris luy estoit cher. Eusebe luy ayant dit qu'il sembloit non seulement qu'on devoit avoir une sainte indifference pour tous les senti-

mens des hommes, mais qu'on devoit craindre leur estime, & aimer leur mépris, il luy fit cette réponse : *Ouy*
VII En-tret. pag. 352. *certes, ce mépris doit estre bien cher à un serviteur de Jesus-Christ, puisque c'est le caractere le plus illustre de ses disciples. Mais qu'il doit estre precieux à un pauvre penitent comme moy ! Je me rends justice, mon cher Eusebe ; je sçay, je sçay que je ne merite que d'estre foulé aux pieds de tout le monde, comme en estant la honte & l'opprobre, & que je suis indigne que l'on jette seulement les yeux sur moy, si ce n'est pour me regarder avec dédain & avec horreur.* C'est dans cette même disposition qu'il écrivit ces paroles à
Tom. 2. Lettre 74. Madame de Guise. *V. A. R. a trop de bonté d'avoir de la peine quand on parle de moy autrement qu'elle ne voudroit ; on me rend justice quand on me censure, & si par hazard on le faisoit en quelque chose où je ne fusse pas si coupable, il y en a une infinité d'autres sur lesquelles on ne me dit mot, quoy que je ne sois pas innocent.*

On ne finiroit point, si on vouloit rapporter là dessus tous les sentimens de son cœur. Sa conduite y a esté conforme, & il les a exprimé dans toutes les actions de sa vie. On se contentera de

quelques exemples. En voicy un entre les autres, lequel quoyque le dernier en date doit eſtre rapporté le premier à cauſe de ſon excellence.

Il ne ſe fut pas pluſtôt démi de ſa charge, qu'il penſa tres-ſerieuſement à regarder ſon Abbé comme tenant à ſon égard, comme le dit ſa Regle, la place de Jeſus-Chriſt, & à luy donner toutes les marques poſſibles de ſon amour, de ſa confiance, de ſon reſpect & de ſa ſoumiſſion. Et comme au lieu qu'il conduiſoit, il devoit être conduit, il crut être dans l'obligation de ſe faire parfaitement connoître à celuy qui de ſon diſciple & de ſon fils eſtoit devenu ſon Maître & ſon Abbé, & à pratiquer ce qu'il avoit enſeigné à ſes chers enfans. Il luy fit donc un détail de toute ſa vie, & commençant à ſon premier âge, il n'obmit rien de tout ce qui pouvoit l'humilier, & devant Dieu, & à ſes yeux juſques aux moindres circonſtances, mais avec des manieres ſi touchantes, que Dom Zozime ne ſurmonta la peine qu'il avoit à l'écouter, que par la conſolation qu'il trouvoit dans l'humilité de ce ſaint homme, qui encheriſſoit ainſi ſur les exemples des ſiecles paſſez,

Reg. 2.

Devoirs de la vie Monaſt. ch. 8. q. 14

par une conduite qui n'en avoit point. Il eut desiré, s'il eut esté possible s'en faire mépriser.

Il cherchoit tellement à s'humilier, qu'il avoit ordonné à son Confesseur de veiller sur luy, & de le reprendre quand il le trouveroit en faute. On trouvera peut-être ce que l'on va dire petit, mais ceux qui sçavent quelle doit estre la delicatesse d'une ame qui veut plaire à Dieu, le trouveront d'autant plus grand. C'est un usage à la Trappe, que l'amour de la pauvreté a introduit, de couvrir de parchemin ou de papier les livres dont on se sert; Mr l'Abbé de la Trappe en laissoit un à sa place sous le cloître qui ne l'estoit point, son Confesseur l'en advertit, & il ne manqua pas de le couvrir. Il l'avertit une autre fois qu'il avoit craché hors des crachoirs, & depuis ce temps il prit garde de ne le pas faire. J'avouë que c'est une grande simplicité dans le Confesseur; mais il faut reconnoître aussi que cest une grande humilité dans Mr de la Trappe, mais c'est en même temps une preuve éclatante de son rare merite, que son Confesseur n'ait trouvé que ces deux fautes à reprendre en luy.

Un Religieux de l'Ordre le consultant un jour sur ce qu'il auroit à faire, si on luy demandoit son avis pour établir quelque Superieur, ou choisir quelque Abbé, il luy répondit : Que l'on ne pouvoit s'imaginer quelle est la grandeur des obligations d'un Moine, à qui Dieu a confié le soin des ames, & parlant de luy-même, il ajoûta : *Que s'il connoissoit un autre Religieux tel qu'il se connoissoit luy-même, il ne conseilleroit jamais de l'admettre au gouvernement.*

On l'a vû quelquefois s'accuser luy-même, & se dire les choses les plus humiliantes pour s'être mépris dans une correction, & s'accuser de promptitude & d'inconsideration.

Il ne pouvoit souffrir qu'on le traita avec la moindre distinction dans les petits services dont il avoit quelquefois besoin. On luy avoit ordonné de prendre tous les matins un petit morceau de pain bis pour occuper la chaleur naturelle ; Celuy qui en avoit receu l'ordre, le luy apporta sur une assiete couverte d'une serviette blanche, un couteau fort propre, & une tres-petite caraphe de cidre. *Qu'est-ce que cela, mon Frere,* s'écria-t'il ? *Une collation, ou un déjeûner en forme avec*

toutes les façons du monde? Allez, mon Frere, reportez tout cela, je n'en veux point. Et il ne consentit enfin de le prendre, qu'à condition qu'on le luy apporteroit au bout d'un couteau, qu'on mettroit seulement auprés de luy.

Il y a dans sa vie cent actions de cette nature, qui font voir que ses ennemis avoient grand tort de reprocher l'orgueil à une ame si humble, jusqu'à inventer des mensonges pour le faire servir de scandale aux foibles. On l'accusa de signer en Evêque, ne mettant au bas de ses Lettres qu'Armand Jean Abbé de la Trappe, & de se servir encore du cachet & des armes de sa maison : Comme il a répondu luy-même à cette accusation, il est juste de la placer icy : *Ces personnes*, repliqua-t'il à ceux qui luy en

Description de l'Abbaye de la Trappe.

» parloient, s'abusent bien, car encore
» que je pusse signer de la maniere qu'ils
» reprennent, sans qu'on dût y trouver à
» redire, puisque beaucoup d'autres en
» ont usé ainsi, & qu'il y a même plu-
» sieurs Lettres de saint Bernard, où il
» a signé simplement Bernard Abbé de
» Clervaux, il ne m'est point arrivé d'é-
» crire mon nom sans mettre un F au de-
» vant; Et pour le cachet dont nous nous

ſervons, c'eſt celuy de l'Abbaye, où il « y a deux chevrons qui font partie des « armes du Fondateur, comme l'on peut « voir dans les voûtes de noſtre Egliſe. *Je ſerois bien malheureux*, continua-t'il, *ſi aprés avoir quitté tout le train & les commoditez que je poſſedois dans le monde pour me ſauver plus ſeurement, je conſervois encore un ſi foible deſir d'honneur, & mettois mon ſalut au hazard, en m'attachant à un point de vanité ſi ridicule. Mais il faut que le malin eſprit ſe meſle toûjours de nos affaires.*

Quelque bas ſentiment qu'il eût de luy même, il ne croïoit pas que l'humilité empechât qu'on ne s'apperçut des miſericordes de Dieu. *C'eſt une ingratitude*, diſoit-il, *de ne pas remarquer ce que Dieu fait en nous, auſſi bien que de nous l'attribuer, & c'eſt une veritable reconnoiſſance digne d'un Chreſtien de reſſentir par un aveu ſincere & avec une humilité profonde les graces que nous recevons de ſa miſericorde. Il eſt permis*, ajoûtoit-il, *ou plutoſt neceſſaire, ſelon le ſentiment des Saints, de nous appercevoir des effets que nous recevons de la miſericorde de Dieu, & il ne faut pas ſous pretexte d'une humilité mal reglée fermer tellement les yeux ſur nos*

Inſtruct. morales VI.

propres actions, que l'on n'y voye rien qui fasse croire que Dieu s'en mesle. Car s'il arrive qu'on n'y trouve que des maux, & qu'on ny découvre rien qui marque qu'il a soin de nous, & que nostre salut luy est cher, le moyen de luy donner des témoignages de cette reconnoissance si sainte & si indispensable; je dis indispensable, parce que toute la pieté n'est qu'un commerce continuel entre Dieu & la creature, dans lequel Dieu nous donne incessamment par l'effusion de son St Esprit, des témoignages de sa charité & de son application paternelle, & nous luy rendons ce que nous recevons de luy par des actions de graces non interrompuës, par le mouvement de nos cœurs, comme par la rectitude de nos actions.

Il explique ensuite une difficulté qui merite quelque éclaircissement: Comment-il se peut faire qu'un homme avancé dans la vertu parle sincerement, quand il dit qu'il est la lie du monde, & le plus méprisable des hommes. Car cette objection luy fut faite par un de ses Religieux devant qui il avoit parlé de soy-même avec beaucoup de mépris, sur ce que le Religieux luy disoit du bien qu'il faisoit dans l'Eglise, & qu'il repoussa par ces paroles, avec un mouve-

ment d'indignation qui le fit lever de ſon ſiege : *Mon Frere celuy qui plante & celuy qui arroſe n'eſt rien.*

Les plus parfaits, dit ce ſaint homme, que l'humilité avoit-elle-même inſtruits, *ſont ceux qui approchent de Dieu de plus prés, qui luy eſtant plus étroitement unis que les autres par la grandeur de leur charité, en recoivent plus de lumieres. Comme ils ſe regardent avec plus de penetration, ils remarquent & diſcernent en eux juſqu'aux moindres défauts & aux moindres taches ; à meſure qu'ils s'élevent, leurs lumieres augmentent, leurs connoiſſances deviennent plus profondes, ils voyent tout, ils apperçoivent tout, rien ne leur échape ; les imperfections, les maux les plus legers leur ſont ſenſibles, ils ſont même touchez de ceux qu'ils ne commettent point, parce qu'ils ſçavent qu'ils ſont toujours prêts d'y tomber pour peu que la main de Dieu ceſſât de les ſoûtenir & de les défendre. Et comme ils ont inceſſamment cette ſource de cupidité & de convoitiſes qui peut en un moment inonder le champ de leur cœur ; ils n'ont que trop de ſujet de ſe mettre au deſſous de ceux dont ils ne connoiſſent pas les miſeres, de penſer & de dire, ſans craindre d'exagerer, & de n'eſtre pas ſinceres, qu'ils ſont*

Inſtruct. morales. VIII.

les derniers de tous les hommes.

Il estoit tellement convaincu de la necessité de cette vertu, qu'il n'estimoit la pieté sincere que quand l'humilité en estoit l'ame. *Tout peut estre faux*, disoit-il, *dans ceux qui croyent penser serieusement à leur salut, & il n'y a rien de plus ordinaire que de se tromper dans la veuë de ses œuvres : l'humilité seule est exempte de ce mécompte, parce qu'elle ne peut venir que de Jesus-Christ. On fait assez de longues oraisons, de lectures, d'actions de charité exterieure ; mais de vivre dans une sincere humilité, c'est quelque chose de tres-rare.* En un mot c'est l'amour de cette vertu qui luy a fait renouveller les pratiques des humiliations des Anciens, & elle seule peut luy en avoir dicté le beau Traité qu'il en a fait.

Il ne pouvoit souffrir que les gens Ibid. du monde renvoyassent cette vertu dans les Cloîtres. *Le Precepte de s'obeïr les uns aux autres*, disoit ce docteur de l'humilité, *par le sentiment d'une humilité sincere est pour les Chrêtiens qui vivent dans le monde comme pour ceux qui sont retirez dans les Cloîtres. Cependant il n'y a point d'obligation moins connuë,*

&

& qui ait parmi eux moins de cours & moins d'usage. Ce sentiment le faisoit éclater en reproches. L'orgueil, ajoûtoit-il, *les passions, les interests, broüillent la plûpart des gens du siecle, & les tiennent les uns à l'égard des autres dans une opposition & comme dans une revolte continuelle; & chacun d'eux ne jette presque jamais les yeux sur son prochain, qu'il ne le regarde comme son rival ou son concurrent, & par consequent comme son ennemi.*

Il prêchoit sur les toits que tous ceux qui veulent être à Dieu devoient marcher par cette voye, & que la grandeur même la devoit suivre, parce qu'elle en avoit encore plus de besoin. *Si on pouvoit se persuader*, disoit-il, A. S. A. R. M. de Guise, *comme il est vray, que c'est Dieu qui humilie & non pas les hommes, on n'auroit point de peine à s'abbaisser sous sa main; mais on considere ceux dont il se sert, comme les veritables auteurs des rencontres qui blessent, on ne peut s'empêcher de les ressentir, & d'y avoir de l'opposition; ainsi à moins d'une vertu, qui est plus rare qu'on ne peut dire, ses soins sont inutiles, ils ne profitent de rien; & ces occasions, bien loin d'estre d'aucun secours, ou*

Lettres de pieté Tom. 2. LXXXI.

d'aucun avantage, ne font que nuire : Cependant, Madame, luy-dit-il, *cette voye toute désagréable quelle est, est la seule par laquelle il faut que les gens qui sont à Dieu marchent & se conduisent... Elle est même plus pour les grands, & pour ceux qui ont les premiers rangs dans le monde, que pour ceux qui sont dans les fortunes mediocres, parce que si leur grandeur n'étoit balancée, & que Dieu ne leur fit pas connoître qu'il y a quelque chose au dessus d'eux, ils l'oublieroient, & ne penseroient point qu'ils sont d'une condition mortelle. D'ailleurs comme d'ordinaire ils tiennent dans l'humiliation ceux qu'ils regardent au dessous d'eux, Dieu leur fait sentir qu'ils sont sous sa dépendance, qu'ils ne doivent pas en toutes choses écouter ce que leur puissance, & leur authorité leur inspire. En un mot,* dit-il, *cela leur doit donner des dispositions & des sentimens plus humains & plus moderez, & qu'ils n'auroient pas sans doute, si tout plioit devant eux, s'ils n'avoient rien à supporter de la part des hommes, & qu'ils n'en reçeussent que des hommages & des encensemens, & c'est une marque que la misericorde de Dieu s'étend sur tous, & qu'il n'y a qui que ce soit qu'elle n'embrasse.*

C'eſt ainſi que parloit ce grand Maître d la vie ſpirituelle, qui ſçavoit que l'humilité étoit la gardienne de toutes les vertus. Mais ſi elle les garde, elle eſt elle-même tres difficile à garder, la vaine gloire luy fait une guerre ſi cruelle, qu'elle tire ſouvent des forces de ſes victoires mêmes, puiſqu'elle s'augmente par les vertus, ce qui a fait dire à St Auguſtin, que lorſqu'un homme ſe réjoüit d'avoir ſurmonté l'orgueil dans quelque bonne action qu'il a faite, cette joye même qu'il en reſſent eſt cauſe que l'orgueil leve la tête, & dit: *Je ſuis encore vivant, pourquoy triomphez-vous? Et c'eſt pour cela même que je ſuis vivant, parce que vous triomphez.* *Lib. de nat. & gratiâ c. 31.*

VIII.

De la ſimplicité de M. l'Abbé de la Trappe; prudence de ce ſaint homme dans ſes conſeils.

Si Jeſus-Chriſt n'avoit pas recommandé à ſes diſciples la ſimplicité de la colombe, aprés leur avoir recommandé la prudence du ſerpent; & ſi Tertullien n'avoit dit pour en faire voir

le merite, qu'elle pouvoit toute seule connoître Dieu & le faire connoître aux autres ; & que la prudence au contraire quand elle estoit seule, n'estoit propre qu'à l'offenser & à le trahir, nous n'aurions eu garde de compter parmi les vertus de M. l'Abbé de la Trappe une vertu si décriée parmi les hommes, & qu'ils ne traitent que de folie ou de foiblesse, & qui paroît peu convenir à un caractere si élevé. Mais comme selon la maxime du Sage, l'homme *marche assurément quand il marche simplement*, ce genie sublime y mit toute son adresse & sa sa politique. Il ne pouvoit juger mal de personne, il se laissoit facilement persuader qu'il y avoit du bien où il n'y en avoit point, & il aimoit mieux estre trompé que d'hazarder d'estre injuste ou peu charitable. Il nous a expliqué sur cela ses sentimens d'une maniere si simple & si humble, qu'il est juste de l'en croire sur sa parole. *Il est vray*, dit-il à son A. R. Madame de Guise, *que je suis aisé à tromper ; car comme pendant que j'estois dans le monde, j'avois cette miserable maxime de croire toujours le mal afin de croire le*

Tertull. advers. Valentinian.

Deridetur justi simplicitas.

Lettre. de pieté Tom. 2. XXXVI:

vray, par la mauvaise opinion que j'avois de la sincerité des hommes; il m'a paru que je ne pouvois mieux reparer le déréglement auquel j'ay esté si sujet, qu'en prenant une voye toute contraire.

Il luy parle encore avec plus d'ouverture de la simplicité de sa conduite dans une lettre qui n'a pas encore paru, à laquelle il donne la charité pour regle. *Il est vray, Madame,* dit-il encore, *que j'ay pris pour bon ce que Monsieur de N. m'a dit sur le sujet de... & je luy avoüeray franchement que depuis que j'ay voulu me donner à Dieu & penser à mon salut, j'ay pris pour maxime, ou plûtost j'ay regardé comme une obligation constante de la charité, de donner aux intentions des hommes le sens le plus favorable qu'elles peuvent avoir, & j'ay mieux aimé me tromper en croyant le bien où il n'est pas, que de m'exposer à croire le mal, où il se pourroit faire qu'il n'y en auroit point: Toutes les fois, Madame, que l'Epistre du jour d'hier* (c'estoit celle du Dimanche de la Quinquagesime tirée du Chapitre 13. de la premiere Epistre de saint Paul aux Corinthiens) *que V. A. R. lut sans doute avec beaucoup de soin, me tom-*

Du 12 Fevrier 1694.

be entre les mains, elle me fait trembler, 1. pour moy qui suis le plus infidele de tous les hommes, mais encore pour toutes les personnes ausquelles l'ordre de Dieu veut que je prenne quelque interest, quand je pense que les regles qui y sont prescrites, sont des loix sans l'observation desquelles il n'y a point de salut.

V. A. R. dit que ma politique a fait que je luy ay caché le memoire que Mr de N. m'avoit laissé; sur cela elle me permettra de luy dire deux choses. L'une.. L'autre que la charité veut que l'on taise out ce qui peut indisposer, & qu'on ne dise que ce qui peut contribuer à adoucir, & à concilier les esprits; ce sont des ménagemens que tous ceux qui ont Dieu devant les yeux doivent garder dans leur conduite; ce sentiment, Madame, dont je suis penetré plus que jamais, me fait croire que je ne suis gueres propre pour le commerce des hommes, qui ont peine à s'accommoder de ces manieres qu'ils considerent comme une simplicité outrée, ou comme une delicatesse excessive.

Cette disposition n'êtoit pas en luy passagere, mais continuelle, & elle se découvroit toutes les fois qu'il avoit occasion d'en parler. *Je vous avoüe ingenu-*

ment, écrit-il à une personne de qualité, que je suis fort aisé à tromper, parce que j'ay toutes les peines du monde à croire le mal, & en general les hommes sont toûjours plus méchans que je ne les pense. Lettre de pieté Tom. 2. xcv.

Mais que cet homme si simple, quand il falloit examiner les voyes & les conduites des hommes estoit prudent, quand il s'agissoit de s'expliquer sur les voyes & les conduites de Dieu! bien qu'on l'ait traité *d'un spirituel outré*, parce qu'à l'égard des observances Monastiques, il avoit des maximes rigides, dont les exemples des Saints ne luy permettoient pas de s'écarter; on voit dans tous les conseils qu'il donne aux autres une sagesse qui fait encore plus admirer son austerité.

Pour ce qui est de la pensée que vous avez de vivre dans l'abstinence de viande, je l'admire; C'est ainsi qu'il parle à un Evêque de ses amis, qui l'avoit consulté; *mais je ne puis croire que vous deviez l'executer. On la regardera comme une nouveauté éclatante; on dira que vôtre table doit être commune & hospitaliere, & que cependant vous en bannissez tout le monde. Quand vous vous reduiriez aux regles de l'Eglise, quand vous vous contenteriez de* Lettres de pieté Tom. 1. xci.

cette frugalité si prescrite, quand vous retrancheriez toute delicatesse, toute superfluité, il y auroit peut-être en cela plus d'exemple & d'édification, que dans ce retranchement qui paroîtra un excés, & qui selon toutes les apparences ne sera approuvé de personne.

Il écrit à une Dame de qualité qui vouloit passer le Carême dans une abstinence trop rigoureuse, ces paroles pleines de discretion & de sagesse : *Ma pensée est, Madame, que vous devez passer le Carême avec toute l'exactitude que vôtre santé vous pourra permettre, sans vous flatter, garder tous les jeûnes, & faire le soir une collation si simple & si frugale, que vous donniez à la coûtume, ce que vous ne pourrez luy refuser. Cependant ne faites rien qui puisse alterer vôtre santé ; car ma crainte est, & ce doit être la vôtre, que si vous entreprenez quelque chose de trop fort, vous ne vous mettiez en état de faire le moins, & qu'à la premiere incommodité qui vous arriveroit, toute vôtre famille ne vous tombât sur les bras, pour vous obliger à des temperammens, qui seroient également contre les mesures que vous auriez prises, & contre vôtre devoir.*

Lettres de pieté Tom. 2. III. Lett.

Mais parce qu'il ménageoit toûjours

les interests de la grace & de la pieté, afin que ce que la prudence luy faisoit pour ainsi dire perdre d'un côté, la sagesse le fit regagner d'un autre; il ajoûte une excellente instruction à un conseil si moderé. *Il y a*, luy dit-il, *une mortification à pratiquer, qui ne laisse pas d'avoir ses peines, & par consequent son merite; c'est de ne manger que des choses communes, & de s'abstenir de celles qui vont plus au goût & au plaisir qu'à la necessité. Quand vous vous prescrirez en cela des loix, & que vous y joindrez la pieté interieure, les conversations édifiantes, les assistances aux prédications & aux Offices de l'Eglise; je suis persuadé que Dieu sera content de vostre conduite, & qu'il n'en exigera pas davantage d'une personne qui se trouve dans les engagemens où vous estes. Le principal est que vous veilliez sur vous-même & sur vos humeurs, & que vous travailliez avec application à moderer ce qui s'y peut rencontrer de trop humain, de trop naturel & de trop vif; c'est le veritable sacrifice que Dieu demande de ceux qui le servent, & duquel on peut s'acquitter dans tous les temps. Je vous dis cela, Madame,* ajoûte-t'il, *parce*

que j'ay toujours remarqué que l'abstinence des sens coûte beaucoup moins que celle de l'esprit.

Il avoit sur la discretion une maxime admirable qu'il insinuë à un Abbé de son Ordre: *Que la discretion quand elle est exempte de tout rélâchement, & de toute condescendance charnelle, est une vertu plus grande que la penitence.*

Lettre 20. Tom. 2.

Il écrit à une personne affligée que sa douleur portoit à entreprendre de nouvelles mortifications, qu'elle ne doit rien ajoûter à celles qu'elle pratiquoit déja. *Non seulement*, luy dit-il, *cette rencontre-cy ne vous est point une raison d'augmenter vos penitences, au contraire elle vous en est une de ne rien faire au delà des mesures que vous avez prises; de crainte que si vous alliez plus loin, il ne s'y mêlât des motifs & des considerations humaines, qui en détruiroient tout le merite, & qui empêcheroient que vostre sacrifice n'eût l'agrément, & ne fut receu avec la benediction que vous en aviez esperée: La victime doit estre toute pure, & il n'y doit rien entrer qui puisse en alterer l'integrité.*

Lettres de pieté. Tom. 2. Lettre. 1.

Cette prudence & cette sagesse faisoit qu'il estoit ennemi déclaré de toutes

les voyes & les conduites singulieres. Il écrit à une Superieure qui avoit pris une resolution extraordinaire sur des exemples qui ne l'étoient guéres moins, & qui la tiroient hors de son état, que *les actions extraordinaires des Saints ne sont point des exemples que l'on doive suivre, puisque Dieu ne les a permis qu'afin qu'ils fussent des marques de sa toute-puissance, & comme ils en estoient les effets, qu'ils excitassent l'admiration des hommes, & non pas qu'ils en fussent imitez.*

Lettres de pieté Tom. 1. Lettre 55.

Telle estoit la prudence de M. l'Abbé de la Trappe, quand il s'agissoit de donner des conseils sur des pratiques sur lesquelles ny les Régles des Fondateurs, ni l'Evangile n'imposoit point d'obligation. La discretion étoit sa régle, & il se défioit toûjours du zele de ceux qui en vouloient faire davantage que Dieu & les Saints ne leur avoient commandé. Mais pour les preceptes il avoit une grande exactitude, comme on le va faire voir dans l'article suivant.



IX.

De la patience de M. l'Abbé de la Trappe à souffrir les injures : De sa Tendresse pour ses ennemis : Ses sentimens sur les calomnies : Son indifference pour sa justification : que les Grands sont assujettis aux mêmes regles de l'Evangile.

La corruption est si grande, dit M. l'Abbé de la Trappe, *qu'il ne se peut* Instruct. morales. XX. *que le bien ne rencontre d'extrêmes oppositions. On voit souvent l'accomplissement de la parole du Prophete : Celuy qui s'est retiré du mal a esté exposé en* Isai. 59. *proye. Car il suffit de ne point avoir de part à l'iniquité pour devenir le but de la calomnie & de la violence. La sainteté même n'est pas capable de nous mettre à couvert pendant nostre vie des calomnies, ny de fermer la bouche à nos ennemis. Dieu*, dit cet homme que la grace avoit formé à la patience, *n'arreste pas toujours l'envie des hommes, c'est la seule des passions contre laquelle il n'y a point de rempart, & il faut compter que tant qu'il y aura du merite & de la*

vertu, il y aura de la médisance & de l'envie.

C'est une leçon dont la vie de M. l'Abbé de la Trappe a fait voir la verité. On eut crû qu'une conduite si sainte qui avoit esté l'admiration des Papes & des Rois, & qui avoit reçû des éloges de la bouche de tout ce qu'il y a de plus grand & de plus saint en France & ailleurs, en auroit reçeu de tout le monde, ou auroit du moins imposé silence à la malignité la plus envenimée ; mais rien n'a esté capable d'arrester les plumes ni les langues de ceux qui n'estoient irritez que par la consideration de l'austerité qui luy attiroit tous ces éloges. En un mot si jamais homme ne fut plus estimé, jamais homme ne fut plus calomnié, ni persecuté avec plus de fureur, & il pouvoit avec verité s'appliquer ces paroles de saint Augustin : » Nous servons, dit ce Pere, de spectacle au monde, aux Anges, & aux hommes. Les Anges nous loüent, les hommes nous chargent d'opprobres, ou plûtost les Anges nous approuvent, & les Anges nous haïssent ; les hommes nous loüent, & les hommes nous blâment, puisque parmy les Anges il y en a de Saints qui nous approuvent, & qu'il y en a de

August. in Psal. 38. Spectaculum sumus Angelis & hominibus. Angelis lau-

» prévaricateurs ausquels nous déplaisons » par nostre bonne vie, & que parmi les » hommes les bons nous estiment, & » loüent nostre maniere de vie, & les » méchans s'en mocquent, & se raillent » de nostre conduite, & ces deux diffe» rens traitemens nous font voir à droit & » à gauche des combats à soûtenir, & des » armes pour nous deffendre.

La calomnie répandit par tout son venin mortel contre luy, & pour l'insinuer plus facilement elle emprunta la bouche de quelques personnes que la sainteté de leur profession & la dignité de leur caractere rendoient plus venerables. Qui auroit pû s'imaginer en effet qu'une telle fureur eut trouvé entrée dans des cœurs celestes & des hommes penitens, où tout jusqu'aux habits ne respiroit au dehors que la pieté la plus austere? Toute la terre estoit pleine de leurs médisances, & ils trouvoient des gens assez faciles pour les croire sur leur parole, quelques incroyables qu'elles fussent. Elles estoient presque toutes fort étranges, & d'une nature à faire beaucoup de peine à la patience mesme, on les choisit parmy ce qu'il y avoit de plus venerable & de plus saint dans la

dantibus, hominibus vituperrnatib. imò & Angelis laudanib. & vituperantib. & hominib. laudantib. & vituperantib. à dextris & à sinistris habemus pugnam & arma, quià & Angelis benè vivendo placemus, & pravaricatorib. Angelis benè vivendo displicemus, & sanctis viris placet vita nostra, & mali irridenrvitam bonam nostram.

Religion, & de plus choquant dans la conduite, & chacun laissa son imagination s'égarer à son gré pour forger ce qui estoit le plus capable de ruiner la reputation d'un homme si digne de respect & d'imitation.

L'un publioit que dans son Monastere on ne prioit point la sainte Vierge, bien que son image soit élevée sur le maître-Autel, qu'on y dise tous les jours une Messe à son honneur, & son Office, au commencement duquel on dit toûjours l'*Ave* à genoux profondément incliné; l'autre soûtenoit que les Religieux n'y communioient point, bien que M. de la Trappe ait toûjours conseillé la frequentation des Sacremens, & qu'elle se pratique à la Trappe autant qu'en lieu du monde, & on en voit plusieurs exemples dans les relations des morts de la maison. Reglem. Tom. 2. pag. 80. & 326.

Nous nous contenterons de rapporter ce qu'il en a écrit dans ses maximes Chrêtiennes. *La rareté des Communions*, dit-il, *condamne un grand nombre de gens, sans qu'ils y pensent. Ceux qui vivent dans le monde se couvrent du pretexte des engagemens & des affaires differentes dont ils se croyent legitimement occupez.* Reglem. Tom. 1. a. 11. Tom. 1. Maxime 366.

Ceux qui sont dans la retraite alleguent des indignitez prétenduës. Mais Jesus-Christ jugera les premiers sur ce que se donnant uniquement aux choses de la terre, ils ne ménagent pas des momens pour celles du Ciel : Les autres ne seront pas traitez avec moins de rigueur ; car le défaut de préparation n'est point une excuse pour ceux qui dans le dessein de Dieu doivent s'élever incessamment à une pieté consommée.

Celui-cy assuroit que les Prêtres sonnoient la Messe, mais qu'ils ne la disoient point, bien que les Reglemens portent en termes exprés qu'ils la diront *tous les jours, quoy qu'il soit utile de s'en priver quelquefois par esprit de penitence ; ce qu'ils ne feront pas néanmoins sans la permission du Superieur.* Celui-là que la Trappe rejettoit les prieres pour les Morts, quoy qu'il y ait tous les jours une Messe pour eux qui ne s'obmet que le jour de Pâques, de Noël, de la Pentecoste, & du S. Sacrement, ausquels jours même il se dit la Collecte *Deus veniæ largitor*, & qu'on dise leur Office à toutes les Feries. Ces accusations sont si criantes, & celle-cy entre les autres me paroît si odieuse, que j'estime qu'il est necessaire de rapporter ses

Reglem. Tome 1. a. 1.

Ibid. Lettre 2. p. 328.

propres paroles pour expliquer ses sentimens.

Il ne faut point de commandement, dit ce Saint persecuté qu'on épargnoit si peu, *pour se croire obligé à prier pour les Morts. Il suffit pour cela d'estre Chrêtien, & d'avoir de la foy, non pas une foy morte qui peut se trouver dans les ennemis de Dieu, mais une foy vive accompagnée d'amour, sans laquelle ce sera sans merite & sans recompense que l'on aura pris le nom & la qualité de Chrêtien.* *Ibid. pag. 294.*

Car quel moyen de sçavoir ce que l'on nous apprend de l'état des ames dans le Purgatoire, & comme quoy Dieu punit par le feu tout ce qui n'a point esté lavé dans l'eau de la penitence, & qu'on peut les soulager en arrestant le bras de Dieu qui est toujours levé pour leur faire ressentir la severité de ses jugemens, & ne les pas secourir. Si celuy qui voyant son frere dans quelque necessité ne l'assiste pas, & resserre sur luy les entrailles de sa compassion, n'a point, selon saint Jean, cette charité sans laquelle il est mort, & n'appartient point à Jesus-Christ; comment peut-on s'imaginer que l'on en a, & ne pas donner tout le secours que l'on peut à des ames qui sont dans des necessitez si pressantes, & dans l'impuis-

sance de se procurer par elles-mêmes la moindre diminution des maux qu'elles endurent.

Ce qu'il ajoûte de l'obligation des Moines en particulier de prier pour les morts est trop édifiant pour n'être pas rapporté : *Si donc*, poursuit ce saint homme, *il suffit d'avoir de la foy pour se croire obligé de prier pour les morts, il faut que les Moines qui doivent l'avoir plus ardente & plus animée que le reste des Chrêtiens, soient plus touchez de ce devoir que les autres hommes, sur tout y estant obligez par des motifs & des considerations si puissantes, je veux dire les intentions & les volontez de ceux qui ont fondé leurs Monasteres, qui ne leur ont donné des revenus qu'à condition qu'ils solliciteroient par des prieres instantes & continuelles la misericorde de Dieu pour le repos de leurs ames*, &c.

Pag. 495.

On ne se contenta pas d'attaquer sa foy, on décria encore sa conduite. On en fit *un Jupiter fulminant qui avoit toûjours les éclairs dans les yeux, & les foudres dans les mains*. On representa ses Religieux comme de pauvres esclaves qui n'obéïssoient que par force. A leur dire ce St Abbé n'étoit qu'un ambitieux, &

ses solitaires les victimes de sa vanité: on en parla comme des gens qui avoient *la tête cassée*, & de leur Reformateur comme d'un indiscret qui ne cherchoit qu'à se faire valoir, & à se distinguer par sa singularité. Enfin que ne dit-on point contre luy, & à quelles épreuves ne mit-on pas sa patience? la pieté apparente de ses ennemis imposa tellement à une des premieres têtes du Royaume, qu'on luy entendit dire qu'il falloit envoyer des soldats à la Trappe pour renverser de fond en comble le Monastere. Qu'eussions-nous fait, & qu'eussions-nous dit? ou plûtost que n'eussions-nous pas fait, & que n'eussions-nous pas dit dans des rencontres si délicates? M. l'Abbé de la Trappe seul estoit capable de soûtenir un si gros poids d'afflictions sans murmurer, & sans ouvrir seulement la bouche pour se plaindre.

On m'écrit, Madame, c'est ainsi qu'il parle à S. A. R. Me de Guise, au sujet de tous ces écrits calomnieux qui inondoient la terre, *qu'il y a de nouvelles critiques contre moy; & que ce qui oblige d'écrire, est qu'on est fâché que tout ce qu'on dit ne fasse aucune impression sur moy, s'ils attendent pour cesser d'écrire que ce*

Lettre du 8. Fevrier 1693. non imprimée.

qu'ils peuvent reprendre me cause de la peine & m'impatiente, ils ne sont pas à bout, car jusqu'icy Dieu m'a donné sur cela une fort grande paix, & j'espere qu'il me l'a conservera, & qu'il ne permettra point qu'il se souleve en moy aucun de ces sentimens qui soient contraires à ceux que Dieu nous commande d'avoir pour nos ennemis. Le chapitre 5. de S. Matthieu impose d'étranges obligations à tous les Chrêtiens, & pourveû qu'on les ait devant les yeux, on trouvera de grandes facilitez pour pardonner ces injures.

Et dans une Lettre du 28. Janvier 1694. *Le memoire qu'on avoit envoyé contre moy au Roy a êté répandu de tous côtez, & il n'y a point de mal que certains Moines n'essayent de me faire, par les bruits qu'ils sement par le monde, le principal est pour ceux qui sont l'objet de l'envie & de la malignité des hommes de sçavoir qu'il y a une providence qui s'étend sur tout, & qui souvent arrête les effets de leur mauvaise volonté. Je pense que si quelque chose peut obtenir cette grace de la bonté de Dieu, c'est de conserver la paix & la charité en luy sacrifiant le ressentiment que produiroit l'injustice, si on écoutoit les mouvemens de la nature; c'est un grand prin-*

cipe pour demeurer dans une ſituation tranquille au milieu des tempêtes qui nous ſont ſuſcitées, & il n'y a perſonne, Madame, quelque rang qu'il tienne dans le monde qui n'ait beſoin de ſe ſoûtenir ſur ces fondemens; car il n'y a qui que ce ſoit qui ne porte avec ſoy ſa ſenſib·lité, & qui ne trouve en ſon chemin des avantures qui luy déplaiſent: En un mot, on a beſoen d'une vertu ſuperieure, ſans quoy on dépendroit de la deverſité des evenemens, & la vie ne ſeroit qu'une incertitude & une agitation perpetuelle.

La verité de ces ſentimens parut dans toute ſa conduite, & il fit voir que s'il n'y a point de vertu dans le Chriſtianiſme qui ſoit plus oppoſée à nos inclinations que l'oubli des injures & le pardon des ennemis, c'eſtoit cependant la plus commune inclination de la charité, & que c'eſtoit le premier mouvement qu'elle donnoit quand elle regnoit pleinement dans un cœur. Auſſi Monſieur l'Abbé de la Trappe avoit pour ſes ennemis un amour qui alloit juſqu'à la tendreſſe, il les voyoit avec plaiſir, quand ils venoient à la Trappe, il leur tenoit meilleure compagnie qu'aux hôtes les plus diſtin-

guez, il leur accordoit ce qu'il auroit refusé à toutes sortes de personnes, il leur donnoit autant qu'il le pouvoit des marques de sa confiance, & cela se fit voir principalement à l'égard d'un Abbé de son Ordre, qui en avoit tres-mal usé avec luy, jusqu'à se vouloir passer pour luy faire plaisir du plus utile de ses Religieux ; ce qu'il auroit fair sans les grandes oppositions de la Communauté, qui le pria de ne pas priver sa maison d'un si grand exemple. Un Religieux qui s'apperçut de cette grande consideration qu'il avoit pour cet Abbé, ne pût s'empêcher de luy dire, s'il ne se souvenoit plus de tout ce qu'il avoit fait contre luy, *tout cela est passé* : luy répondit-il simplement : *Je n'y songe plus, ne faut-il pas pardonner à ses ennemis?*

Il fit augmenter l'aumône ordinaire à de certains Religieux qui publioient contre luy des choses horribles à penser. Il n'obmit rien de tout ce qu'il fut capable de faire pour un Gentil-homme, qui ne pensoit qu'à luy susciter des procés, & dit pour toute raison à ceux qui luy en parloient, *l'Evangile nous oblige à faire du bien à nos ennemis.*

Un Payſan avoit fait au Monaſtere de grandes injuſtices ſans que M. l'Abbé voulut s'oppoſer à ſes violences par les voyes de droit. Il tomba dans la pauvreté ; ſon Curé qui parloit à M. de la Trappe pour les pauvres, n'oſoit en faire mention, lorſqu'il s'en informa luy-même, & ayant appris l'extremité où il eſtoit reduit, il ordonna au Cellerier de luy donner abondamment tout ce dont il pourroit avoir beſoin. On ne finiroit point ſi l'on vouloit tout dire ; mais peut-on faire plus que ce qu'il a fait, en faiſant celebrer tous les jours à la Trappe une Meſſe pour les ennemis de ſa maiſon & de ſa perſonne.

Ce fut là ſa diſpoſition éternelle que rien ne luy fit changer. *Mais je m'apperçois*, *Madame*, dit-il à Madame de Guiſe dans une de ſes Lettres, *que de mes amis même, au moins de ceux qui diſent qu'ils en ſont, ont peine de ce que les choſes que l'on répand contre moy ne m'en font point. Quand les calomnies ne font point d'impreſſion ſur ceux contre qui on les forme, elles retournent contre ceux qui en ſont les Auteurs, & je puis dire par la grace de Dieu (car c'eſt purement*

son ouvrage) que je me sens de bronze à l'égard de ceux qui m'attaquent; je dis par rapport au ressentiment de ce qu'on appelle injure, car d'ailleurs mon cœur est tendre pour eux, je les plains du mal qu'ils se font en prétendant m'en faire; je prie Dieu pour eux, & ce me seroit une joye veritable de pouvoir les servir; voilà, Madame, ma situation, & je veux bien qu'elle soit connuë de tout le monde.

Si Dieu retiroit du monde quelqu'un de ses ennemis, on ne sçauroit croire avec quel soin il les recommandoit aux prieres de ses Freres, & avec quel zele il imploroit pour eux la misericorde du Seigneur.

Il se presente encore à mon esprit un fait entre mille autres, qui me paroît trop beau pour être oublié. Il se preparoit un jour à dire la Messe, lorsqu'on luy apporta un Livre qui venoit d'être imprimé contre luy. On luy en lut quelques lignes, il jetta les yeux sur le reste, & il en vit assez pour comprendre que la satyre s'étoit épuisée pour le composer. *On ne pouvoit*, dit-il alors, *m'apporter rien qui fut plus propre pour me disposer à dire la Messe; car plus on me déchire, & on me traite avec injustice, plus je sens mon*

Livre intitulé *Les veritables motifs de la conversion de M. l'Abbé de la Trappe.*

mon cœur attendri pour ceux qui tiennent à mon égard cette conduite, plus je me ſens porté à leur pardonner, & à prier pour eux, & plus j'ay de confiance que Dieu me fera miſericorde.

Ce qu'il penſoit des calomniateurs & des calomnies, ne ſervoit pas peu à conſerver une ſi ſainte diſpoſition. *Le monde ne merite pas*, diſoit-il ſouvent, *que l'on ait tant d'égards pour luy, il faut aller ſimplement, & le laiſſer dire. Celui qui fera dépendre ſa paix de la maniere dont il lui plaira de penſer ou de parler de ſa conduite vivra dans l'inquiétude.* Inſtruct. morales, XX.

Il n'y a rien de plus puiſſant, ajoûtoit-il, *pour faire que Dieu nous juge dans ſa bonté & dans ſa clemence, que d'eſtre jugez des hommes ſans compaſſion & ſans juſtice, pourvû que nous demeurions dans la charité & dans la paix, & que nous le prions de faire miſericorde à ceux qui nous la refuſent.* Ibid. De là naiſſoit cette indifference ſurprenante pour ſa juſtification dans tout ce qui ne regardoit que ſa perſonne.

Il avoit dans ces occaſions ces paroles ſi remarquables à la bouche : *Si ma reputation eſt de quelqu'utilité, Dieu ſçaura bien m'en donner, & me rendre celle*

qu'on me ravit injustement; sinon, que la volonté de Dieu soit faite, que son saint nom soit beni. Il est permis à un Evêque d'avoir soin de son honneur & de sa reputation, parce qu'elle luy est necessaire pour le bien des peuples, mais pour un Religieux il n'y a point de reputation qui luy soit deuë, & qui luy appartienne. Il n'est que pour estre méprisé & deshonoré, que pour estre un homme d'opprobre & d'abjection, & que pour retracer en sa vie les hontes & les confusions de Jesus-Christ en souffrant en paix & en silence les injures les plus atroces & les calomnies les plus noires & les plus deshonorantes. C'est là sa destination, c'est là toute sa gloire.

Le Prêtre Eusebe nous a conservé un precieux monument de cette disposition, & l'on peut dire que la plus sainte antiquité ne nous fournit pas de plus grand exemple. *Pour la conduite que vous m'avez témoigné qu'observent à mon égard ceux qui n'estiment point que la vie des solitaires de ce desert merite leur estime & leur approbation*, luy disoit nostre saint Abbé, *je la trouve si juste que je ne croy pas l'estre jamais assez peu, non seulement pour en former la moindre plainte, mais pour en concevoir même la peine la plus legere, Je vous*

' l'Entret. VII. page 254. & suivantes.

proteste, mon cher Eusebe, continuoit ce persecuté & ce martyr de la fureur de l'envie, (*& quand je vous parle ainsi, ne doutez point que je ne vous parle avec toute la sincerité de mon cœur*) *oüi Dieu sçait que je suis dans une telle disposition, que quand les derniers des hommes me feroient les plus sanglans outrages, je ne me donneray jamais la liberté de dire qu'ils me traitent de cette façon sans équité; je n'en aurois pas même la moindre créance. Ce juste juge* qui porte la lumiere dans les tenebres les plus profondes, & qui découvre les plus secretes pensées des cœurs, *sçait avec quel amour j'embrasserois ces chers persecuteurs. Et comment seroit-il possible que je ne cherisse point tres-tendrement ceux dont la Justice veut bien se servir pour me faire expier mes pechez? Ne puis-je point douter s'il agrée mes mortifications & mes travaux, luy qui a dit* qu'il ne mangeoit point la chair des taureaux, & qu'il ne beuvoit point le sang des boucs? *Je suis au moins certain qu'il a promis* de ne point mépriser un cœur contrit & humilié, & de faire reposer son esprit sur ceux *qui souffrent patiemment le mépris, & qui se plaisent dans l'anéantissement. Vous ne sçauriez*

Ps. 45.

Ps. 50.

enfin vous imaginer combien j'ay de joye de me voir ainsi condamné des hommes, dans l'esperance secrete que je conçois que cette condamnation que je souffre de tout mon cœur, me fera éviter celle de Dieu.

Si je sçavois, repartit M. l'Abbé de Entret. VIII. page 364. la Trappe au Prêtre Eusebe qui luy demandoit quelques éclaircissemens sur ce qu'on disoit de luy dans le monde, *que vous ne me les demandassiez que pour avoir lieu de nous mieux défendre contre ceux qui ne font nulle difficulté de se declarer nos ennemis; il est constant que je ne consentirois jamais de vous les donner.* » *Car* 1. Reg. 16. » *qui* sçait si le Seigneur ne leur a pas » commandé de m'outrager & de me maudire? *Ne serois-je pas bien temeraire si je m'opposois à ses desseins: Lorsque je me suis engagé de vous justifier nostre conduite, je vous ay, ce me semble, assez fait entendre dans quelle veuë je desirois vous faire cette sorte de manifeste, pour vous ôter tout lieu de croire que j'eusse aucune autre intention,*

Cette indifference dont nous parlons alloit jusqu'à prier ses amis de ne se point interesser à sa défense. *Cessez, Eu-* Entret. VIII. p. 404. *sebe*, disoit cet illustre penitent, *de vous opposer à ceux qui s'efforcent par leurs calomnies de noircir nostre vie. Qui peut sça-*

voir en effet, pour me servir de l'expression du Prophete, si le Seigneur ne leur a pas commandé de nous persecuter? & qui de nous dans ce juste doute sera si hardi que de vouloir resister à ses ordres? Outre qu'il est constant que si vous continuiez à laisser agir vostre zele, vous vous mettriez en danger de nous rendre un desservice tres-considerable, en prétendant nous obliger; d'autant que vous nous priveriez de la benediction que le Sauveur a promise à ceux qui souffriront persecution pour la justice.

Le Prêtre Eusebe trouva ce sentiment si extraordinaire, que pour connoître plus à fond une vertu si rare, il fit semblant de contredire une disposition qu'il admiroit. Il luy dit donc » qu'un Religieux d'un certain Ordre, ayant trouvé qu'il y avoit de certaines choses dans un ouvrage sorti d'une des meilleures plumes du siecle, qui, selon son sens, ne favorisoient pas assez l'état regulier; cette croyance, ou pour mieux dire, cette imagination avoit allumé tellement sa bile qu'il n'avoit pû s'empêcher de faire une réponse anonyme, qui, à son avis, estoit la plus mordante & la plus satyrique qu'il se souvint d'avoir jamais vûë.

Ibid. 450.

Cette objection ne servit qu'à découvrir davantage le caractere de son cœur & de son esprit. *Ce bon Religieux*, repliqua M. l'Abbé de la Trappe, *croit apparemment avoir quelque raison qui justifie sa conduite. Pour nous, Eusebe, dont la reputation n'est peut-estre pas si importante à l'Eglise que celle de son Ordre, nous sommes si éloignez de former le dessein de nous défendre contre ceux qui pourroient prendre celuy de nous attaquer, que je puis même vous assurer, que tant qu'il y aura de la crainte de Dieu dans cette maison, l'on ne manquera point de le prier pour eux avec une application tres-particuliere, comme pour des personnes dont Dieu se veut servir pour assurer & pour consommer la penitence par laquelle nous nous efforçons d'appaiser sa justice. Qui sçait, helas! si peut-estre nostre propre volonté ne se trouve pas dans nos jeûnes & dans nos mortifications? du moins sommes-nous certains qu'elle ne se rencontrera pas dans nostre patience.*

Jugez donc, mon cher Eusebe, ajoûta-t'il, *si le desir efficace que le Seigneur nous a inspiré de faire de dignes fruits de penitence, ne doit pas, pour dire ainsi, non seulement nous ôter les armes de la main,*

& nous empêcher de repousser ceux qui nous attaquent, de quelqu'esprit qu'ils puissent estre animez; mais s'il ne doit pas même nous porter à nous opposer au zele de ceux à qui la charité pourroit inspirer le desir de nous défendre, en les exhortant à embrasser avec nous ces chers ennemis. Il est bien-seant, pour me servir de l'expression du Sauveur, que les Saints accomplissent toute justice; il faut pareillement que les pecheurs, & sur tout des pecheurs aussi miserables que nous sommes, pratiquent toute sorte de penitences.

Il inspiroit autant qu'il luy estoit possible cette conduite à tous ses amis, & on estoit forcé de ceder à ses prieres, & de suppprimer des écrits où il se trouvoit trop bien justifié. C'est ce qui m'arriva à moy-même, lorsque pour répondre aux *Entretiens de Thimocrate & de Philandre*, je fis imprimer en 1685. le Livre qui a pour titre, *La conduite & les sentimens de M. l'Abbé de la Trappe, pour servir de réponse à l'Auteur, &c.* Il fut si allarmé du détail où j'estois entré, sur ce qu'on luy en écrivit avant que de l'avoir vû, qu'il ne cessa point de m'en écrire que je ne luy eusse promis de l'empêcher de paroître; ce que

Voyez sa lettre parmi les pieces.

la tendresse que j'avois pour luy, m'obligea d'accorder à son humilité.

L'Auteur de ces entretiens avoit avancé d'étranges calomnies contre M. l'Abbé de la Trappe. Tous ses amis convenoient qu'il ne falloit pas faire un ouvrage en forme pour y répondre, mais ils estoient pourtant d'avis qu'il en dit un mot dans la preface de la seconde édition de ses *Eclaircissemens*. Il se rendit à leurs sollicitations; mais il n'eut pas plûtost fait ce qu'ils souhaitoient, qu'il en eut de la peine, & ne voulut jamais consentir qu'on l'imprimât. Comme l'original m'est resté entre les mains, le Lecteur sera sans doute bien aise de trouver icy cette piece, dont la suppression fait une si belle preuve de ce que nous avançons.

Depuis la premiere impression de ces éclaircissemens, il a couru par le monde un libelle imprimé à Cologne contre le Livre de la sainteté & des devoirs de la vie Monastique. Le Critique qui l'a composé fasché sans doute de ce qu'il manquoit de bonnes raisons pour combattre un ouvrage solide & fondé sur la fermeté de la pierre, se contente d'y former quelques difficultez d'une maniere qui fait assez voir sa foi-

blesse & son impuissance ; il tourne son chagrin contre l'Auteur, & il attaque sa personne avec toute la malignité & la violence possible.

Quoy qu'on n'ait aucune envie de se justifier de ces accusations, on ne garderoit pas le même silence sur les objections qui regardent les veritez ; mais outre qu'elles ne valent pas la peine qu'on y réponde, c'est qu'elles ont esté refutées par avance avec beaucoup d'autres dans ces éclaircissemens, que l'on donna en ce temps-là au public.

Cependant quelque silence que l'on se soit prescrit, on se sent obligé d'avertir par le seul motif de la charité, que tous les faits contenus dans ce libelle sont supposez, qu'il n'y en a pas un seul de veritable, depuis le premier qui est la lettre circulaire écrite aux Evêques de France par le Cardinal de Retz, jusqu'à celle qu'on asseure estre entre les mains d'un Pere de l'Oratoire, touchant l'opinion de Descartes & de Jansenius, & que le Critique a travaillé sur de mauvais memoires, ou qu'il ne les a imaginé que pour donner plus de jour à son dessein, & pour en favoriser l'execution.

Mais aprés tout, l'Autheur du Livre

de la vie Monastique veut bien que son nom soit flétri, qu'il soit pour jamais effacé de la memoire des hommes, que l'on le couvre de honte & de confusion, au lieu de cette fausse gloire à laquelle on prétend qu'il aspire, & il s'estime trop heureux d'avoir pu contribuer en quelque chose à celle de Jesus-Christ, & à la consolation d'un grand nombre de personnes qui pouvoient avoir des intentions & des desirs, mais qui manquoient de connoissances & de lumieres : Et on peut dire des maximes & des veritez saintes qu'il a avancées ; que si elles ont fait des impressions de mort sur quelques ames rebelles & endurcies, elles ont fait, & font encore sur quantité d'autres des effets tout contraires ; aliis quidem odor mortis in mortem, aliis autem odor vitæ in vitam.

Instruct. moreles. XX. Mais comme des dispositions si saintes n'ont pas empêché les ames les plus élevées de resister quelquefois aux calomnies & aux calomniateurs, Mr l'Abbé de la Trappe dans quelques occasions particulieres où il y alloit de la gloire de Dieu, n'a pas laissé d'écrire des lettres assez fortes ; mais dans la verité il ne l'a jamais fait par l'interest de sa propre gloire, & bien loin de faire

un seul pas, ny dire une seule parole pour sa défense, il avoit sans cesse dans le cœur ces paroles qu'il dit autrefois au Prêtre Eusebe ; *si mes ennemis ne sont pas satisfait de tant d'accusations, je consens de tout mon cœur qu'ils m'appellent, s'ils veulent, un extravagant & un insensé.*

Toutes les instructions qu'il a données tendoient à inspirer à tout le monde les mêmes dispositions, mais principalement aux grands du monde qui trouvent dans leur rang même des obstacles encore plus grands, pour garder le precepte de la dilection des ennemis, que le reste des hommes, & qui ont plus de peine à s'accommoder du plus important de tous les Commandemens que Jesus-Christ nous ait fait ; voicy comme il parle à Madame de Guise.

Voilà, Madame, ce que l'Evangile nous apprend, & c'est sur cela que tout Chrêtien doit fonder l'état de sa vie de quelque qualité qu'il puisse estre ; il n'y a qu'une Evangile qui est pour les Princes & les Maistres de la terre, comme pour les autres ; il n'y a qu'une voye qui conduise au Royaume de Jesus-Christ. Il l'a promis à tous ceux qui ont l'avantage de porter son nom, tous sont également obligez de le suivre, Janvier 1693. non imprimé.

il n'en a jamais dispensé, & n'en dispensera personne.

C'est ce qu'il insinuoit sans cesse à cette Princesse en des termes qui font voir combien il en estoit pénetré. *Dieu veut de vous*, luy disoit-il à ce sujet, *ce sacrifice, quoy qu'il vous coûte. Car non seulement vous n'iriez pas aussi loin que vous devez aller, mais vous retourneriez sur vos pas; vostre état seroit pire que si vous n'aviez jamais rien fait, & vous seriez du nombre de ceux qui selon la declaration que Jesus-Christ en a faite, ne sont point propres pour son Royaume. Enfin, Madame, pensez & dites-vous souvent, que les regles que Jesus-Christ nous a données, regardent tous les hommes, qu'il n'a point fait des voyes particulieres pour les Grands de la terre, qu'il les a assujettis comme les autres à sa loy, & qu'à moins qu'ils ne pratiquent tout ce qu'il a enseigné de la maniere dont il faut se conduire à l'égard du prochain, & particulierement ce qui concerne l'obligation de vouloir du bien à ceux qui font du mal, toute leur religion ne leur servira de rien, toutes leurs œuvres leur seront inutiles, & n'auront rien moins que fruit qu'ils en esperent En un mot Dieu*

Lettres de pieté, XXIV.

veut qu'on endure les injustices, que l'on conserve la paix avec tout le monde, & que l'on ne donne aux autres ni occasion, ni sujet de la perdre.

X.

De la vigilance & sollicitude de M. l'Abbé de la Trappe pour le salut de ses freres : Confiance qu'ils avoient en luy.

Il ne faut que lire ce qu'il a écrit sur ce sujet, pour voir dans ses sentimens quelle a esté sa conduite. Car pour parler comme il a fait, il faut avoir vécu comme il a vêcu. Il veut qu'un Superieur regarde cette vigilance dont nous parlons comme une obligation qui doit occuper sans cesse son cœur & emporter toute l'attention de son esprit. *Il faut qu'il se persuade*, dit ce digne Abbé, *qu'entre tous ses devoirs, celuy qui luy est le plus propre & le plus essentiel est de veiller à la garde de ses freres : Que la vigilance est la premiere & la plus importante des qualitez d'un Pasteur ; Et que le fruit de toutes les peines qu'il prend pour*

Devoirs de la vie Monastique, tom. 1. ch. 2. q. 9.

la conservation & l'augmentation de son troupeau, dépend du soin avec lequel il s'applique à le connoître, afin de luy procurer tout ce qui peut luy estre utile, & d'éloigner tout ce qu'il voit capable de luy nuire.

Ibid. Il allegue des exemples pour rendre cette verité plus sensible. *Un laboureur*, dit il, *qui aprés avoir cultivé & ensemencé son champ le néglige, & n'a pas le soin d'empêcher que les oyseaux ne mangent le grain qu'il y a semé, ou qu'il ne soit étouffé par les méchantes herbes qui ne naissent que trop dans les terres les plus fertiles, ne trouvera rien moins que la moisson qu'il a esperée; de même si un Superieur se contente de donner l'instruction à ses freres, quand même il joindra l'exemple à la parole, il n'en fait point assez, s'il n'empêche que cette semence divine ne se dissipe par le vent des tentations, & par les impressions malignes du demon, dont les ames les plus saintes ne sont pas exemptes.*

Ibid. Il cherche dans le sein de Dieu-même un modele de cette vigilance si necessaire. *Il faut donc*, ajoutoit-il, *qu'à l'exemple de celuy qui, selon le Prophete ne ferme jamais ses yeux sur ses Elûs, les*

Ps. 110. 4.

siens soient incessamment ouverts sur ses freres, qu'il les soûtienne par sa vigilance, qu'il soit present à tous leurs besoins, & qu'il leur donne la main selon les états & les diverses dispositions dans lesquelles ils se rencontrent, qu'il fortifie les foibles, qu'il éclaire les aveugles, qu'il releve ceux qui sont abbatus, qu'il console les affligez, qu'il excite ceux qui sont dans la langueur, qu'il encourage les pusillanimes, qu'il exhorte les négligens, qu'il arrête ceux qui marchent avec trop de vitesse, qu'il redresse ceux qui s'égarent, qu'il tempere le Zele qui n'est pas selon les regles, qu'il reprenne les defauts, qu'il corrige les vices, qu'il tienne en tout, à l'égard des uns & des autres, une juste balance, & qu'il se transforme en mille manieres differentes, afin qu'ils trouvent dans son Ministere toute l'utilité qu'ils en doivent attendre, & qu'il puisse dire luy-même avec l'Apôtre: je me suis fait tout à tous, pour conserver à Jesus-Christ toutes les ames, dont il a plû me donner la charge.

Ps. 20. 4.

1. ad Cor 9. 23.

Il vouloit que cette attention & cette application d'un Superieur fût continuelle. *Personne ne trouve étrange*, disoit-il, *qu'un Magistrat consume sa vie, & donne tout son temps à l'exercice de sa*

Devoirs de la vie Monastique, ch. 9. q. 10.

charge; qu'un Theologien passe les jours & les nuits dans l'étude de la science Ecclesiastique; ni que le Ministre d'un Prince s'applique tout entier aux interests & au gouvernement de l'Etat. Il faut aussi qu'un Superieur, qui est chargé d'une affaire beaucoup plus grande, (puisque la conduite d'une ame est quelque chose de plus important, comme disent les Saints, que le gouvernement de tout un monde) fasse toute son occupation de l'employ que Dieu luy a donné; qu'il le regarde comme l'unique objet de ses soins, & qu'il se prépare par une sollicitude continuelle au compte rigoureux que Dieu luy demandera un jour de ce trésor sacré dont il l'a rendu dépositaire.

Ibid. Ce que saint Benoît dit aux Superieurs estoit sans cesse dans sa bouche, & encore plus dans son cœur. Ce grand Saint *veut*, disoit-il, *qu'un Superieur se souvienne incessamment du compte qu'il doit rendre à Jesus-Christ des ames qu'il luy a confiées; que ce sentiment fasse tout l'ordre, & regle tout l'état de sa vie; c'est à cette pensée qu'il le rappelle en toutes les occasions, afin que cette obligation luy soit tellement presente, qu'il n'y ait rien qui soit capable de l'en distraire. Il declare que si le Pere de famille ne*

Bened. in sua Reg. c. 2.

trouve pas dans son troupeau tout le profit qu'il en espere, qu'il l'imputera à la négligence du Pasteur, & qu'il ne sera point déchargé des ames qui sont sous sa conduite qu'il n'ait apporté tous les soins & toute la diligence pour la guerison de leurs maladies, & pour la correction de leurs mœurs; en sorte que quand il paroîtra au jugement de Jesus-Christ, il luy puisse dire avec son Prophete: Je n'ay point caché vos justices dans mon cœur, je leur ay declaré vos volontez saintes, ce sont eux qui m'ont méprisé.

Et veritablement, continuë-t'il, *à moins que ce ne soit son unique affaire; comment est-il possible, ainsi que le veut ce grand Saint, qu'il entre dans le détail de tout ce qui le regarde, qu'il puisse connoître le caractere de leur esprit, leur temperamment, toutes leurs qualitez bonnes ou mauvaises; le degré de leurs vertus, leurs infirmitez & leurs maladies spirituelles; diversifier sa conduite selon ses connoissances; mener les foibles par la main, porter les autres entre ses bras, selon l'expression du Prophete; & se tenir toujours prés d'eux pour les secourir dans les moindres mouvemens & les moindres agitations qui leur arrivent.*

Ibid.

Isaie 40. 2.

Il parloit continuellement à ſes Religieux de cette obligation, afin de les porter à eſtre de plus en plus exacts dans l'obſervance de leur Regle : L'attention qu'il faiſoit à leur conduite ne fut jamais interrompuë un ſeul inſtant : Il ne parloit d'autre choſe à ceux à qui il avoit confié une partie de ſes ſoins. Enfin ſa vie ſe paſſoit à leur donner des avis, à prévenir leurs tentations, à ménager leurs eſprits, & comme la ſentinelle de la maiſon d'Iſraël, il regardoit de tous côtez pour voir s'il ne découvriroit pas de loin quelqu'ennemi qui eut conjuré leur perte.

Qu'on ne s'imagine pas que tant de viſites qu'il a reçû, que tant d'ouvrages qu'il a composez, tant de lettres qu'il a eſté obligé d'écrire, ayent retardé cette vigilance, & dérobé à ſes freres un temps qu'il tenoit preſque pour perdu, quand il eſtoit employé à autre choſe. Ceux qui l'ont le mieux obſervé, ſçavent qu'il quittoit à certaines heures & à certains momens les perſonnes les plus qualifiées, pour ſe rendre auprés de ſes Freres, ou les attendre dans ſon cabinet, & s'il ne le

faiſoit pas dans l'inſtant qu'il avoit accoutumé, on s'appercevoit facilement de ſon inquiétude.

Bien loin que ſes ouvrages & ſes lettres ayent rien ôté à ſa vigilance, la vigilance dont nous parlons ſert extremement à les rendre encore plus recommandables. Et on les trouveroit encore plus dignes de loüange, ſi on ſçavoit quel peu de temps il y employoit, & à combien d'autres choſes il eſtoit obligé de ſe partager; comme ce que nous en avons dit dans le quatriéme Livre ne ſuffit pas pour le bien faire entendre, nous ajoûterons ici que dans le peu de temps qu'il avoit pour écrire ou pour dicter; il quittoit & reprenoit cent fois la plume, laiſſant un ſens imparfait, même ſouvent une lettre commencée, pour parler à un Religieux qui avoit recours à luy pour les moindres choſes, qu'il auroit pû renvoyer à une autre heure ſans inconvenient.

Il ſeroit difficile de faire comprendre quels furent les fruits de cette vigilance, à l'égard de quelques Religieux qui avoient moins de pieté que les autres, & même peu de Religion, qu'il

ramena à leur devoir par cette assiduité infatigable, supportant leurs défauts, le mépris de sa personne & de ses avis, leur continuelle opposition à ses sentimens, souffrant les injures, ne leur parlant qu'avec des ménagemens infinis, en sorte qu'on eut dit qu'ils estoient en quelque maniere les Superieurs de leur Abbé, rapportant tout à leur salut, se consolant par l'esperance que Jesus-Christ conserveroit des ames qu'il avoit rachetées de son sang, les pressant à temps & à contre temps, fondant pour eux en larmes aux pieds des Autels, se jettant même à leurs genoux, & leur faisant paroître d'autant plus de bonté, qu'ils en estoient plus indignes, ce qui les faisoit revenir à eux-mêmes.

Il eut esté bien difficile que les Religieux n'eussent pas eu une entiere confiance pour un Superieur qui ne vivoit que pour eux. Aussi ne pouvoit-elle pas estre plus grande. Ils n'avoient rien de caché pour luy, leurs cœurs estoient dans ses mains, c'est ce qu'on n'avoit jamais vû, c'est ce qu'on ne pouvoit comprendre, & que les Visiteurs ne pouvoient assez admirer : ce fut inutilement qu'il leur permit de se confesser

à quelques Religieux qu'il choiſit, ils ne pouvoient ſe reſoudre à écouter une autre voix, & ils auroient crû tout perdre, s'ils en avoient eu ſeulement la penſée. De cette confiance reſultoit une union ſi parfaite de l'Abbé avec ſes Religieux, que leur accord ſi merveilleux eſtoit une parfaite image du Ciel, & on peut dire qu'elle eſtoit la ſource de toutes les benedictions celeſtes; on a remarqué que les Religieux n'avançoient ou ne reculoient dans la vertu, qu'à proportion de cette confiance, qui eſtoit, pour ainſi dire, comme la meſure du progrés qu'ils y faiſoient.

Un Religieux de la commune Obſervance vint à la Trappe, dans le deſſein de faire penitence avec ces ſaints Religieux. Il pouſſa les choſes ſi loin que la penitence de la Communauté n'eſtoit que l'ombre de la ſienne. Il perſevera quatre années dans cette auſterité, mais parce qu'il n'avoit pas une confiance pleine & entiere pour ſes avis & pour ſes ſentimens, il ſe retira enfin dans ſon Monaſtere, & mourut proprietaire & voleur.

Il arriva à ce ſujet une choſe à Mr l'Abbé de la Trappe qui merite bien

d'être racontée. Un Superieur qui avoit passé plus de trente ans dans la conduite des cloîtres, étant venu dans son Monastere pour luy demander ses avis, cet humble solitaire crût devoir profiter des lumieres d'un homme que l'experieuce devoit avoir rendu tres-habile dans l'art des arts. Ce Superieur commença son instruction par luy dire, que la premiere chose dont il devoit être persuadé, & qui devoit estre comme le fondement de sa conduite, c'estoit que les Religieux avoient moins de confiance en leur Superieur qu'en tout autre. Trouvez bon que je vous interrompe, luy repliqua Mr l'Abbé de la Trappe, & que je vous dise, que mes Religieux en ont en moy une si grande, que je les connois mieux tous qu'ils ne se connoissent eux-mêmes. Ce Superieur fut si surpris de ce qu'on luy disoit, qu'il ne put trouver des paroles pour s'expliquer, & finit là son avis en luy disant seulement *qu'il estoit le seul Superieur dans toute l'Eglise, à qui Dieu avoit fait une telle grace.*



XI.

Des procez : quels ſont ſur cela les ſentimens de M. l'Abbé de la Trappe ; combien on doit les éviter : conduite de Monſieur l'Abbé de la Trappe en ces rencontres.

Quelque extraordinaire qu'ait parû le ſentiment de Mr l'Abbé de la Trappe ſur les procez, on peut dire en general, que rien ne convient moins à des perſonnes qui ne devroient avoir qu'un cœur & qu'une ame que des conteſtations qui les diviſent à l'infini. Si le monde n'eſt pas dans la diſpoſition de profiter d'une morale ſi ſainte, il faut cependant la luy propoſer ; peut-être reſpectera-t'il les lumieres de Mr l'Abbé de la Trappe qui ne ſont puiſées que dans l'Evangile.

Il ſe plaint d'abord de ce que l'inſtruction que Jeſus-Chriſt nous donne, lors qu'il nous dit : *Si quelqu'un vous oſte ce qui vous appartient, ne le redemandez pas*, eſt receuë des hommes avec trop

Devoirs de la vie Monaſtique, ch. 16. q. 8. Tom. 2.

d'indifference. *On dit assez que de ne point plaider, de quitter son bien plustost que de le deffendre par des procez & par des voyes contentieuses, c'est un conseil Evangelique, que tous les Chrêtiens sont obligez de l'observer comme un precepte, dans la preparation interieure & dans la disposition du cœur. Mais c'est une chose étrange que personne ne s'apperçoive du cas & de la circonstance dans laquelle ce conseil doit avoir un effet exterieur, & tenir lieu de commandement, & que ceux même qui ont des maximes plus severes, & qui font profession d'une pieté plus exacte, sont les premiers à trouver des raisons qui les en dispensent. Veritablement si on jugeoit en cela de l'intention de Jesus-Christ par ce que nous voyons tous les jours faire aux hommes, on n'en croiroit autre chose, sinon, qu'il auroit voulu seulement nous proposer une verité, & une perfection purement speculative, sans avoir aucun dessein qu'elle passât dans nos actions & dans nos œuvres.*

Ibid. Il combat ensuite l'injustice de cette indifference par S. Paul: *Cependant*, ajoûte-t'il, *cet Apôtre, aprés avoir repris les Corinthiens de ce qu'ils avoient entr'eux des differents & des disputes, & qu'ils*

qu'ils les portoient devant les tribunaux des Payens, leur dit, c'est deja un peché parmi vous de ce que vous avez des procez les uns contre les autres; pourquoy ne souffrez-vous pas plûtost qu'on vous fasse tort? pourquoy n'endurez-vous pas plûtost qu'on vous prenne ce qui vous appartient? 1. Cor. 6. 7.

Comme c'estoit un esprit d'une grande precision, auquel rien ne pouvoit échaper, afin qu'on ne donnât point à ces paroles de l'Apôtre trop d'étenduë, car il ne vouloit rien d'outré, il s'explique ainsi: *Si nous ne pouvons pas*, dit-il, *dire que saint Paul ait estimé que tout procez & toute contestation fut elle-même un peché & un violement de la loy de Dieu, nous pouvons au moins assurer qu'il a crû que c'estoit un défaut & une imperfection, & qu'il estoit si difficile de garder les mesures d'une juste défense dans les contestations qui se forment parmi les hommes; de demeurer dans les regles de moderation & de douceur, que Jesus-Christ nous a prescrites, & d'estre tellement maîtres des mouvemens de son cœur, que jamais la charité ne se trouve blessée, qu'il n'a point fait difficulté de dire à ceux qui ont des differends & des procez; vous offensez* S. Devoirs. Ibid.

Dieu ſi-toſt que vous plaidez, non pas que plaider abſolument ſoit offenſer Dieu; mais parce qu'il eſt preſqu'impoſſible de plaider que vous ne l'offenſiez.

Ibid. Il fait voir enſuite quelles doivent eſtre les maximes de noſtre conduite dans les conteſtations, par celles de l'Evangile qui nous ordonne d'offrir noſtre manteau à ceux qui veulent nous ôter noſtre robe, de ne point reſiſter au mal qu'on nous veut faire, & de ne point intenter des procez pour r'avoir les choſes que l'on nous a priſes; d'où il tire cette excellente inſtruction. *Tout Chrêtien*, dit-il, *eſtant diſciple de Jeſus-Chriſt, eſt obligé de recevoir ces paroles, dans la préparation de ſon cœur, comme un commandement; non ſeulement il doit eſtre dans une volonté ſincere d'abandonner ſes biens, ſon honneur, & tout ce qui luy peut eſtre ravi par l'injuſtice & la violence des hommes, auſſi-toſt qu'il connoît que Dieu le demande de luy, & qu'il s'y voit engagé par l'intereſt de ſon ſervice & de ſa gloire; mais il faut encore lorſqu'il eſt obligé de reſiſter au mal, & qu'il eſt contraint de s'oppoſer aux deſſeins de ceux qui veulent luy ôter ce qui luy appartient, qu'il ſoit auſſi détaché de*

Math. 5. v. 39. & 40.

ses interests par ses dispositions interieures, que si réellement il en avoit abandonné la conservation & la défense... De sorte que du côté du cœur & des dispositions secretes, il ne doit point y avoir de difference entre un Chrêtien qui repousse une injure ou une injustice, & un Chrêtien qui la souffre.

Et parce que ce n'estoit point assez, pour donner des regles certaines de conduite, de nous enseigner quelles devoient estre à cet égard les dispositions du cœur, il vient à la pratique, & il nous apprend que Dieu ne veut pas également de tout le monde l'execution & l'effet exterieur: *Il propose*, dit-il, *la perfection à tous les hommes; mais il n'appelle pas tous les hommes à la perfection: Ainsi cet enseignement*, si quelqu'un vous ôte ce qui vous appartient, ne le redemandez pas, *est un conseil pour les uns & un commandement pour les autres. Il est un conseil pour le commun des Chrêtiens, bien qu'en quelques occasions ils soient obligez de le prendre à la lettre, & de l'executer comme un precepte: Mais pour ceux que Dieu destine à une vie parfaite, qu'il éleve à une vertu superieure, & qu'il place dans des* Vii supra

états qui demandent d'eux une pieté éminente, il leur tient lieu d'une obligation : La volonté de Dieu est qu'ils l'accomplissent pae leurs œuvres, & il y a trespeu de cas dans lesquels il leur soit permis de le regarder simplement comme un conseil.

Il descend ensuite aux Religieux, & il induit de ces grands principes, que Dieu les ayant appellez à ce quo la Religion Chrêtienne a de plus grand & de plus saint, & leur profession les engageant à travailler sans cesse à se rendre des hommes parfaits, ils sont obligez de suivre en toutes rencontres les avis de Jesus-Christ, & de pratiquer les conseils Evangeliques ; & que par consequent les contestations leur sont interdites. Il établit ce sentiment si digne de la pieté des Cloîtres, par les témoignages d'une foule de Saints, & sur tout de saint François de Sales.

Ep. spir. 66.

Mais parce que *la malice du jour est grande*, il ajoûte qu'il y a cependant des rencontres extraordinaires & des occasions importantes, l'interest de Jesus-Christ, l'édification de l'Eglise, & la défense de la verité, qui peuvent les contraindre de sortir de cette regle generale, & de s'opposer à l'in-

justice des méchants, & qu'alors leur resistance sera sainte, ce que la prudence & la charité Chrêtienne doivent déterminer. Qu. 91 ch. 16. tom. 2.

Il inspiroit autant qu'il le pouvoit ces sentimens à tout le monde. *Il ne se peut, Madame,* écrit-il à une personne du premier rang, *qu'on ne loüe Dieu de voir V. A. R. dans les sentimens qu'il luy a inspirez. Elle a grande raison de ne vouloir point d'affaires, les évenemens en sont toûjours douteux, & pour les embaras ils sont toûjours certains; Enfin il se trouve que pour des interests de petite consequence on s'engage dans des peines & des soins considerables. V. A. R. ne manquera point de gens qui luy diront qu'il faut entreprendre. Mais outre qu'en ne le faisant pas, elle s'épargnera bien des inquiétudes, elle donnera au monde un exemple de desinteressement qui ne luy est point connu, & je suis persuadé, Madame, que V. A. R. fera mieux de consulter le fond de son cœur, que non pas les gens du Palais, dont les avis sont toûjours captieux, & qui ne demandent qu'à embarquer les personnes qui leur témoignent de la confiance.* M. de Guise.

La conduite de Monsieur l'Abbé de

la Trappe a esté conforme à ses sentimens. Ou il renonçoit dans les affaires les plus justes, ou il s'en remettoit à des arbitres, & pour empêcher les Avocats d'en user envers ses parties, comme ils ont accoutumé, il leur prescrivoit ce qu'ils devoient dire, en sorte qu'ils n'exposoient que le fait au grand Conseil, quand il estoit contraint de se défendre.

Son cœur estoit si éloigné de toute chicane, qu'un jour le Cellerier du Monastere luy ayant demandé, si en cedant, comme il le luy avoit ordonné, une dixme contestée avec N. il vouloit bien qu'on fit une opposition, il luy répondit avec une force extraordinaire : » Gardez-vous en bien, mon
« Frere, on sçait l'aversion que j'ay pour
« les procez ; n'en est-ce pas un com-
« mencé que l'on n'arrestera pas quand
« on voudra ? & si on ne veut pas le
« suivre, pourquoy faire cette démar-
« che, pour donner de gayeté de cœur
« occasion au scandale ? & s'animant de
« plus en plus : Je vois bien, ajoûta-t'il,
« que vous ne serez jamais que des chi-
« canneurs : Je n'auray pas un demy pied
« de terre sur le visage, que l'on ou-

bliera ſur cela tout ce que j'ay dit ; „
vous plaiderez pour trente ſols, mais „
Dieu vous punira, & vous donnera „
ſa malediction, & retirera pour lors „
ſon eſprit de deſſus vous.

Il avoit eſté contraint d'abandonner à un Procureur une affaire qu'un Curé avoit faite au Monaſtere, car il eſtoit preſque toujours defendeur, pour la pourſuivre en Juſtice reglée. Les arbitres mêmes que ce Curé avoit choiſis l'avoient condamné. Ne ſe voyant plus de reſſource, il pria le Gentil-homme de ſa Paroiſſe d'en écrire à M. de la Trappe, pour le ſupplier de luy accorder les mêmes faveurs qu'il luy avoit offertes avant la condamnation, & il y conſentit : Il ajoûta en faiſant le recit de cette „
conteſtation, que ſi elle s'eſtoit pouſ- „
ſée, ou que le Curé fit naître quel- „
que nouvel incident, il prieroit Dieu „
de tout ſon cœur que l'on perdit ce „
procez, quelque juſte qu'il fut, avec „
dépens & avec honte, afin qu'on n'en „
entreprit jamais. "

Il avoit ſur cela une ſi grande délicateſſe, qu'il ſe repentit dans un certain procez, d'avoir envoyé à un Ju-

ge une declaration de ses veritables sentimens, où il s'abandonnoit entierement à son jugement, le priant de luy faire perdre sa cause, si son droit n'estoit pas incontestable, regardant cette conduite comme une sollicitation.

Nous pourrions rapporter plusieurs exemples de cette conduite, mais cela nous meneroit trop loin. Que si l'on veut dire qu'il a permis qu'on ait pourtant soûtenu quelques procez, on répond que cela est vray, mais rare, qu'il y a presque toujours esté forcé, que de grands & sages Magistrats ont quelquefois voulu qu'il suivit des procez tres-justes, qu'il consentoit de perdre ou d'abandonner, & qu'il en a si bien usé avec ses parties, qu'elles en estoient moins disposées à s'accommoder; ce qui faisoit que les affaires demeuroient des temps infinis en arbitrage. Son désinteressement étoit si grand, qu'il remettoit tres-souvent les dépens qui luy étoient adjugez. Il regardoit les biens d'un certain œil qui les luy faisoit infiniment mépriser, bien loin de rien faire pour les acquerir ou pour les conserver, comme nous l'allons faire voir.

XII.

Du désintereſſement de M. l'Abbé de la Trappe, & de ſon amour pour la pauvreté.

Si l'experience ne nous apprenoit que les perſonnes qui ont tout quitté, ne ſont pas les moins intereſſées, nous ne mettrions pas le déſintereſſement au nombre des vertus particulieres de M. l'Abbé de la Trappe. Mais quand l'intereſt ne ſeroit pas une des maladies de noſtre ſiecle, dont la contagion a penetré le Cloître & le Sanctuaire, on trouveroit peu d'exemples qui euſſent porté plus loin le deſintereſſement.

Il ne veut pas que les Religieux puiſſent faire de nouvelles acquiſitions, par le ſeul motif de s'agrandir & de poſſeder plus de biens, de revenus & de domaines. Devoirs de la vie Monaſt. ch. 21. q. 7.

Les raiſons qu'il en rend ſont des plus édifiantes & des plus ſolides. *Premierement*, dit-il, *s'ils ſont Religieux par l'eſprit & la pieté, & non point ſeulement par l'habit & par la profeſſion, ils aimeront la pauvreté, & cher-*

f v

cheront les moyens d'estre encore plus pauvres qu'ils ne sont pas. Or ce desir, ajoûte-t'il, *est incompatible avec celuy d'acquerir de nouveaux biens.*

Secondement, s'ils acquierent, il faut que ce soit de leur necessaire ou de leur superflu. Le premier selon la destination de Dieu doit estre employé à leur subsistance & aux besoins de leur Monastere. L'autre appartient aux pauvres de Jesus-Christ; & s'en servir pour faire des acquisitions, c'est augmenter ses revenus, & se rendre riche du bien d'autruy.

Troisiémement, ces sortes d'acquisitions sont contraires à l'esprit des Saints & aux intentions de l'Eglise, dont on peut voir les preuves dans son Livre.

C'est par cet esprit de desinteressement qu'il condamne avec tant de force & de justice les receptions interessées dans les Monasteres. Il regarde ce desordre comme la source de la corruption de nos jours; le desinteressement ayant esté selon luy le premier principe de la sanctification des Cloîtres. *Comme les vocations estoient pures*, dit-il, (*dans la naissance des Communautez Religieuses*) *qu'il n'y avoit rien d'humain, & que Dieu se trouvoit tout*

Ibid. q. 9. & suiv.

Ibid. q. 8.

seul dans le motif, dans le dessein & dans l'accomplissement, rien aussi ne faisoit obstacle aux impressions de sa grace. Son saint Esprit se répandoit avec plenitude, & l'on peut dire que les Cloîtres étoient alors autant de Sanctuaires, & que les ames qui s'y consacroient à Jesus-Christ, faisoient par l'éminence de leur vertu & par la pureté de leur vie, l'ornement & la principale beauté de sa maison.

Enfin cet or si épuré ne laissa pas de se ternir & de perdre son éclat. La vertu & la vie Monastique s'affoiblit dans la suite des temps, & entre tant de divers déréglemens qui la défigurerent, rien ne luy causa de plus grands maux que l'amour du bien, le desir d'en acquerir & de l'accroître. On prit & on exigea de l'argent de ceux qui vouloient entrer dans les Monasteres, particulierement dans les Communautez des filles; les receptions devinrent venales; on fit entrer cette profession Angelique dans une negociation honteuse; & l'esprit de Dieu s'en estant retiré, on y vit autant de desordre, de profanation & de scandale, qu'il y avoit eu autrefois de sainteté, d'exemple & d'édification.

Il y a dans la vie de M. l'Abbé

de la Trappe une infinité d'actions, qui font voir que ce qu'il a enseigné, n'estoit pas une pure speculation. Nous nous contenterons d'en rapporter quelques-unes.

Son Monastere estoit reduit à un tel état par toutes les dépenses ausquelles il avoit esté obligé, qu'en un certain temps il se trouva dans une necessité assez pressante. Un Abbé de l'Ordre lui ayant témoigné qu'il estoit dans le besoin, il ne pensa plus à sa propre indigence, & lui ceda douze cens livres qui estoient deuës à sa Maison par des particuliers.

Il ne vouloit pas qu'on pressât les Fermiers, & il a souvent donné des quittances de sommes tres-considerables pour ne les pas reduire à l'extremité.

Le Cellerier de la Trappe avoit prêté cent écus à un Prieur de l'Ordre. Ne pouvant fournir à la subsistance des pauvres, il pressa ce Superieur de les luy rendre, & il les apporta quelque temps aprés. Comme ce Cellerier avoit marqué beaucoup d'empressement pour retirer cette somme, comme pour l'en punir, M. de

la Trappe fit rendre les cent écus au Prieur.

Il se trouvera peu de Monasteres qui ayent eu autant d'occasions de s'enrichir par les liberalitez des Postulans ou des Novices. Rien à ses yeux ne suppléoit le défaut de vocation, & la vocation estoit un don qu'il estimoit plus que tous les trésors & que toutes les richesses. Il a refusé jusqu'à deux mille écus d'une seule personne qui demandoit d'estre reçûë, & tres-souvent d'autres sommes assez considerables, qu'il a rejettées avec mépris. Mais si Dieu se declaroit pour le pauvre, il le recevoit à bras ouverts; il faisoit plus, si les besoins des parens l'obligeoient de rester auprés d'eux pour les secourir, ou il faisoit venir à la Trappe des familles entieres qu'il entretenoit, ou il leur faisoit des pensions pour les aider à vivre.

L'amour qu'il avoit pour la pauvreté, que Jesus-Christ avoit consacrée en sa personne, estoit l'ame d'une conduite si desinteressée. Celuy qui ne desire rien, ne demande qu'à se dépoüiller même de ce qu'il a. On luy a oüy dire cent & cent fois, qu'il

auroit une joye extrême, s'ils ne possedoient aucuns biens, & qu'ils n'eussent pas mesme des bâtimens pour se loger. *Nous ferions*, disoit-il, *dans ces bois & autour de ces étangs des petites cabanes, comme les anciens Solitaires de la Thébaïde. Nous trouverions assez dequoy nous nourrir, & estant moins riches des biens de la terre, nous travaillerions davantage à acquerir les biens du Ciel.*

Description de l'Abbaïe de la Trappe, pag. 92.

Cet amour de la pauvreté fut une des raisons de la démission qu'il fit de son Abbaïe, & c'est encore par cet amour qu'aprés s'estre démis, il donna tous ses écrits à Dom Zozime son Abbé, & voulut qu'il en fut absolument le maître. Ceux qui sçavent l'étenduë qu'il donnoit à ce vœu, ne seront pas surpris de nous oüir dire, que ce dépoüillement en fait une partie. Mais les grandes aumônes qu'il a toujours fait, ont esté les plus grandes preuves de ce desinteressement, & il est necessaire d'en parler icy.



XIII.

De ses grandes aumônes. Sentimens de M. l'Abbé de la Trappe sur l'obligation qu'on a d'en faire, sur tout dans les Monasteres. De sa grande confiance en Dieu; effet de cette confiance.

Il n'y a rien en quoy les anciens Solitaires ayent montré plus de religion & plus de zele, que dans le soin qu'ils ont pris de secourir les pauvres, & il n'y a rien de possible que M. l'Abbé de la Trappe n'ait fait pour les soulager dans leurs besoins. Il voulut d'abord bâtir un hôpital à la Trappe pour y recevoir les passans, & y loger tous les pauvres du pays qui ne pouvoient gagner leur vie; & il eut executé une resolution si sainte, si des personnes d'une grande lumiere & d'une grande pieté, ne l'avoient convaincu, que les inconveniens de cet établissement étoient infiniment au dessus des avantages qu'il s'y figuroit. Il suppléa par

une liberalité qui tenoit de la profusion, à un dessein qu'une prudence Chrê-tienne ne luy avoit pas permis d'executer. Il disoit souvent au Cellerier, *Mon Frere, quand vous donnerez l'aumône, donnez largement, non des doubles ou des petites pieces, mais des pistoles, de maniere que le pauvre en soit secouru pour plus d'un jour, & que ce ne soit pas tant pour subvenir à son besoin present, qu'à sa faim à venir.*

Ce qu'il en a écrit dans ses Réglemens est conforme à cette instruction. *On aura grand soin*, dit il, *de secourir les pauvres, & outre le pain & les viandes communes du Refectoir qu'on leur donnera en la maniere accoutumée; s'il y en a quelqu'un qui ait un besoin particulier, on luy donnera jusqu'à un écu ou une demy-pistole selon sa necessité, ce qui s'entend des passans & gens qu'on ne connoît point. Car pour ceux du pays & du voisinage du Monastere on n'y met point de mesure, & on les assistera selon leurs necessitez, & autant que les biens du Monastere le pourront permettre, & le Cellerier aura un soin tres-particulier de s'informer de tous leurs besoins.*

Nous avons vû de nos yeux l'obser-

vation d'une ordonnance ſi ſainte. On donnoit deux fois la ſemaine une livre de pain à une foule de pauvres qui ſe preſentoient ; on dit une foule, parce que le nombre eſtoit tres-grand, le moindre eſtoit de treize cens, le plus fort de ſix mille. Il faiſoit habiller à l'entrée de l'hyver des quatre & cinq cens pauvres. Tout ce qu'il y avoit aux environs de la Trappe de veuves & d'orphelins recevoient des aſſiſtances particulieres en argent pendant toute l'année ; ce qui faiſoit une ſomme aſſez conſiderable. Il fit donner une fois à un paſſant qu'il avoit gardé à la Trappe plus de deux mois, qui eſtoit un pauvre tres-inſolent & dont il avoit eu beaucoup à ſouffrir, une ſomme de cent livres par mon Frere qui eſtoit alors Cellerier, & que ce pauvre eut bien de la peine à recevoir en écus d'or, voulant qu'ils fuſſent bien de poids. Sa charité s'étendoit encore plus loin, & il faiſoit traiter à Paris par des Chirurgiens, de pauvres garçons qui avoient recours à luy, & fourniſſoit à tous les frais ; il faiſoit apprendre des métiers aux uns, le Latin aux autres, & il ne vit jamais de neceſ-

ſité qui ne ſe pût loüer de ſa compaſſion. Il fit tenir une ſomme de deux cens livres à une pauvre fille convertie à la foy, bien qu'elle fut à plus de deux cens lieux de la Trappe, ſur l'avis qu'il eut qu'elle eſtoit dans la neceſſité. Sa vie, pour tout dire en un mot, n'a eſté que l'exercice d'une continuelle charité.

Comme l'inſtruction des ignorans eſtoit hors de la ſphere de ſa vocation par le ſilence & la ſolitude, pour pratiquer cette miſericorde ſpirituelle, il donna la ſomme de ſeize cens livres pour fonder à Mortagne une école de filles, que l'imprudence plûtoſt que la malice de ceux qui en ont eu la conduite, a fait ſupprimer depuis ſa mort, pour luy avoir donné un air de Communauté qu'on ne peut établir ſans la permiſſion expreſſe du Roy.

Je ne parle pas icy de la charité qu'on y exerçoit envers les hôtes, dont on y voyoit venir juſqu'à cinq ou ſix mille par an, ni de l'argent qu'il faiſoit donner aux Novices qui ſortoient de la Trappe, car ſi on vouloit tout dire dans le détail on ſeroit infiny.

On ne ſera point ſurpris aprés cela de

ses sentimens sur l'obligation qu'on a de faire l'aumône. *Il ne faut point*, dit cet homme si charitable, *de precepte pour donner l'aumône, il ne faut que la foy; car depuis qu'on croit que c'est Jesus-Christ qui souffre, que c'est luy qui tend la main, le moyen d'être Chrêtien, & de fermer la sienne, & de vouloir encourir ce reproche si sanglant; J'ay eû faim, & vous ne m'avez point donné à manger; J'ay eû soif, & vous ne m'avez point donné à boire; J'ay esté étranger, & vous ne m'avez point logé; J'ay esté nud, & vous ne m'avez point couvert; J'ay esté malade & prisonnier; & vous ne m'avez point visité. Je vous dis en verité, qu'autant de fois que vous avez manqué de faire ces choses au moindre de ceux qui croyent en moy; vous avez manqué de le faire à moy-même.*

Devoirs de la vie Monast. ch. 21. q. 41

Mat. 25.

Aprés avoir parlé aux Chrêtiens, il s'addresse aux Solitaires. *Les Moines des premiers siecles*, dit-il, *faisoient l'aumône de leur pauvreté, & ceux de nostre temps l'a doivent faire de leur abondance. Les premiers estoient aussi pauvres que ceux qu'ils assistoient de leurs charitez, & il n'y avoit que la grandeur & l'assiduité de leurs travaux qui leur donnoient les moyens de les secourir; mais pour les autres, les re-*

venus qu'ils ont receu de la pieté des Fidelles, les mettent dans le pouvoir aussibien que dans l'obligation de les soulager. Les uns donnoient, parce que leur foy estoit grande, & les autres outre cette raison qui les y engage, y sont encore obligez par un nouveau titre, qui est la volonté de leurs Fondateurs qui ne leur ont laissé des biens & des possessions qu'en les chargeant de cette double obligation, à sçavoir de s'employer incessamment auprés de Dieu pour l'expiation de leurs pechez, par les prieres, & par les aumônes.

Il estoit si penetré de cette obligation, que pour s'en acquiter avec plus d'abondance, il vendit une chapelle d'argent, que feuë Me la Marquise d'O avoit donnée à son Monastere.

Il est difficile & même impossible de comprendre, comment un mediocre revenu qui ne passe pas neuf à dix mille livres de rente a pû suffire à toutes ces dépenses & à celles d'une Communauté si nombreuse. Un autre que Mr l'Abbé de la Trappe n'auroit osé l'entreprendre. Mais il avoit en Dieu une si vive confiance, qu'il contoit beaucoup plus sur ses promesses, que sur les revenus de son Abbaïe. Comme il ne doutoit

point de ce qu'il a dit : Cherchez premierement le Royaume de Dieu & sa justice, & le reste vous sera donné avec abondance; il ne s'informoit jamais du Cellerier, s'il avoit de l'argent ou s'il n'en avoit point; il luy ordonnoit cependant d'en donner, & il s'en trouvoit assez. Il s'appuyoit tellement sur la protection divine, que le bruit s'étant répandu une fois que son Monastere étoit dans la necessité, il refusa de grandes aumônes que des personnes de pieté de ses amis avoient amassées pour le secourir.

Je ne diray point que les suites de cette confiance allerent jusqu'au miracle, & qu'en 1685. on s'apperçut sensiblement que la farine ne diminuoit point pendant plus de deux mois. Quel plus grand miracle voulons-nous voir, que d'avoir nourri tant de milliers d'hommes, & fait des dépenses qui surpassent entierement la recepte, avec des biens si mediocres? Mais je diray que Dieu combla cette confiance de benedictions particulieres.

L'année 1684. fut tout-à-fait sterile. C'estoit une pitié que de voir les terres de tout le canton, celles de la Trappe

sont presque les moindres, cependant les bleds estoient si beaux que tout le monde en étoit surpris. L'année suivante ne fut pas plus heureuse. Les Monasteres voisins avec de gros revenus n'avoient pû subsister qu'avec peine, la Trappe seule ne s'apperçut pas de tant de maux, & trouva dans une terre ingrate, sablonneuse & brûlée des ardeurs du Soleil, une abondance de legumes, que les laboureurs qui en connoissoient bien le fonds, regarderent comme une liberalité extraordinaire du Createur.

XIV.

Quelle fut la sagesse de la conduite de M. l'Abbé de la Trappe pour établir & conserver la charité entre les Fr.res. Regles pour les proclamations.

Devoirs de la vie Monast. ch. 10. q. 1. & suiv.

Il leur en fit voir d'abord la necessité & l'importance. Il leur dit que sans ce « parfait accord une congregation Mona- « stique n'estoit rien qu'une assemblage de « membres & de parties differentes, qui « n'ont entr'elles ni rapport, ni liaison,

ni veritable intelligence. »

Il leur inculquoit ſans ceſſe que cha- »
cun devoit conſiderer ſon frere comme »
ſon Superieur, ne reſiſter jamais à ſes »
ſentimens, eſtre toûjours prêt de quitter »
ſa volonté propre pour faire la ſienne, » *1. Reg. Bened. c. 72.*
le prevenir par ſon reſpect & par ſa dé- »
ference : ſe charger des travaux les plus »
penibles pour le ſoulager, vouloir bien »
être eſtimé coupable, pour faire qu'il »
paroiſſe innocent. Enfin, comme dit S. » *Regul. Brev. q. 175.*
Baſile, être ſenſible à tous les biens & »
à tous les maux qui luy arrivent, de ma- »
niere que les états differens où il ſe voit »
faſſent ou ſa douleur ou ſa joye. »

Il vouloit que les anciens Religieux rendiſſent obéïſſance aux plus jeunes, parce que cette obligation êtoit generale, & que la charité êtoit le lien & le fondement des Communautez Monaſtiques, & il rejettoit avec mépris tout ce qui êtoit contraire à ce ſentiment, les plus anciens êtant encore plus obligez de donner des exemples d'une charité plus parfaite, & d'une humilité plus profonde.

Il puniſſoit les moindres infractions avec la derniere ſeverité, & il vouloit qu'un frere obéît à un autre frere avec le

même reſpect, la même diligence qu'il luy auroit obéï à luy-même, ſans donner jamais par ſigne aucune marque de refus, ny de contradiction. Il eſt neceſſaire d'en rapporter quelques exemples.

Un Religieux ayant beſoin d'une poëſle de cuivre, pria par ſigne celuy qui la gardoit, de la luy prêter. Comme elle luy fut refuſée, il l'a demanda à Mr de la Trappe, lequel aprés avoir puni ſeverement celuy qui avoit fait cet injuſte refus, fit mettre en piece cette poëſle en preſence de tous les Religieux.

Il êtoit expreſſément deffendu, & le contraire eſtoit regardé comme une déſobéïſſance & une contradiction, lors qu'il arrivoit à un Officier du Chœur de tomber dans quelque omiſſion, d'interrompre ou de ſe joindre à celui qui fairoit ſon office ; un jour le Religieux qui faiſoit celuy de *l'Invitatoire*, ne chantant pas un verſet qu'il devoit chanter, le Chantre le commença pour luy ; ſoit ſurpriſe ou réflexion, cet Officier fit la faute de le chanter avec le Chantre, & il en fut puni par la diſcipline, & par huit jours de priſon.

Ces regles ſe gardoient avec tant de religion

religion, que deux Convers travaillant ensemble, l'un ayant fait signe à l'autre de se mettre sur une certaine pierre qui ne tenoit presque point, & où le danger estoit évident, sans que celuy qui faisoit le commandement s'en fut apperçeû, il obéit, & parce qu'il avoit hesité un moment à la veuë du peril, il s'en proclama au Chapitre comme d'une faute considerable; ce qui donna lieu à Mr de la Trappe de leur deffendre de se déferer dans ces sortes d'occasions.

Un autre Convers qui croïoit bien faire, donna un exemple bien different. Il travailloit à la couture, & parce qu'il croïoit s'y entendre, il fit à des draps quelque ouvrage que le Religieux qui avoit soin du vestiaire, luy avoit deffendu. Il fut proclamé de cette désobéïssance, & il en fut repris comme d'une action qu'on mettoit au rang des crimes. Mr l'Abbé luy fit ôter sa chappe, le fit manger à terre, luy fit prendre la discipline, fit casser l'assiette & l'écüelle de terre qui luy avoient servi, luy deffendit tout commerce, & enfin le fit prosterner pendant deux mois entiers dans le chœur des Convers toutes les fois

qu'ils y êtoient, & il eut une si grande horreur de cette legere contradiction, que le temps de sa penitence êtant fini, il pria ce digne Superieur de luy permettre de la continuer le reste de ses jours, ce qu'il ne pût obtenir.

Comme il sçavoit que les choses qui paroissent indifferentes, ne laissent pas quelquefois d'aigrir peu à peu le cœur, il est établi dans ce saint lieu, que toutes les fois qu'un Frere s'appercevra d'avoir fait, même sans y penser, la moindre chose à un autre Frere, il se mettra dans l'instant à genoux pour luy en demander pardon, & ne se relevera pas que son Frere n'ait receu sa satisfaction, & ne luy en ait donné des marques.

Comme il pouvoit arriver que l'on s'éloignât des régles de la charité dans les proclamations que son zele l'avoit obligé d'établir, il faisoit une attention particuliere à la maniere dont elles estoient faites. Si un Religieux en proclamant un autre usoit de quelque expression qui exagera la faute, s'il insistoit ou appuyoit sa proclamation, lors que le Superieur disoit quelque chose pour la diminuer, si'l se servoit de manieres de parler, ou d'un ton de voix,

qui ne marquât pas assez de charité, si sa proclamation estoit fondée sur quelque jugement qu'il faisoit de son Frere, & generalement toutes les fois qu'il n'y voyoit point cet amour que les Freres se doivent les uns aux autres, il luy faisoit prendre la discipline, & le faisoit souvent ou dîner ou prosterner aux pieds de celuy qu'il avoit proclamé. Il ne permettoit pas que l'on proclamât sur des doutes ou sur des soupçons : il vouloit que cela se fît avec fondement, simplement & en peu de mots. C'est ainsi que dans les choses mêmes qui pouvoient le plus aliener les esprits, Mr de la Trappe avoit trouvé le secret de les tenir unis à luy & entr'eux ; & c'est une des merveilles de sa Maison.

XV.

De l'esprit de mortification de M. l'Abbé de la Trappe.

L'histoire de ses actions a fait voir au lecteur que Mr l'Abbé de la Trappe a passé sa vie dans l'exercice continuel de la mortification. Ce fut un penitent rigide, ingenieux à trouver pour sa san-

fication particuliere des nouvelles routes d'austerité dans le Cloître, & à planter pour ainsi dire de nouvelles croix sur le Calvaire, & ses desirs estoient en cela si étendus, qu'on luy a oüi dire plusieurs fois, *que n'eut esté la crainte qu'il avoit de s'attirer une reputation qu'il ne meritoit pas, il n'auroit mangé qu'un potage sans autre chose, & que son plaisir seroit de se voir reduit à la derniere extremité, n'ayant que du pain & de l'eau, & de mourir en cet état.* Nous devons faire voir ici par quelques exemples, quelles estoient sur la mortification les dispositions de son cœur.

Le Frere qui estoit à la cuisine voulant regaler les Religieux le jour de Noël, fit la portion de chicorée blanche cuite dans le lait. Comme ce n'êtoit point un des metz qu'on avoit accoutumé de servir à la Communauté, il fit tout donner aux pauvres, & on ne mangea qu'un peu de fromage & des noix.

Celui qui avoit soin de la boulangerie ayant une fois, par mégarde, fait le pain plus blanc que de coutume, il fit donner aux pauvres toute la fournée qui estoit de trente pains de

deux livres & demi chacun.

Son attention estoit en cela si grande, & sa delicatesse si surprenante, que rien ne luy échapoit de ce qui interessoit l'austerité, & pouvoit en diminuer le moins du monde l'extrême rigueur. L'application de son cœur estoit là-dessus continuelle à l'égard des pratiques generalement établies ; mais il avoit encore plus de soin de profiter des occasions qui se rencontroient de se mortifier par des pratiques particulieres. Ce que nous allons dire le fait bien voir.

Comme il ne beuvoit que de la ptisanne, un Gentil-homme de ses amis lui envoya du petit cidre ; comme il se trouva par malheur excellent, aprés quelques jours il n'en voulut plus, parce, dit-il, qu'il estoit trop bon.

La ptisanne qu'on luy servoit, estoit quelquefois si vieille qu'elle prenoit un fort mauvais goût. Cependant il n'en disoit rien, & on ne s'en appercevoit que par hazard, bien qu'il fut sur cela naturellement difficile. Comme il ne trouvoit pas bon qu'on prist trop de soin de sa personne, il arrivoit souvent que pour le contenter on en pre-

noit trop peu. Ainsi en faisant pour plusieurs jours des boüillons aux herbes qu'il prenoit à son souper pour rafraîchir sa poitrine, ils devenoient si dégoûtans à force d'estre tant rechauffez, qu'il estoit impossible de les avaler; cependant il n'en disoit jamais un mot, & on ne le sçavoit que par occasion.

Voyez son éloge funebre.

C'est par cet esprit de mortification qu'il soupa une fois sans pain, & mangea de la salade sans aucun assaisonnement, parce qu'on avoit oublié de luy en servir, & qu'il s'estoit fait une loy de ne rien demander, ainsi qu'il se pratique à la Trappe.

C'est par cet esprit de mortification qu'il avoit ordonné qu'on servît son potage, quoy qu'il ne fut pas au Refectoir, pour le manger froid.

C'est par cet esprit de mortification qu'il se faisoit servir sous des pretextes specieux de santé, des herbes cuites à l'eau pour sa portion, afin qu'on ne lui en tint point de compte.

C'est par cet esprit de mortification, que pendant la chere année ayant une faim extraordinaire, il mangeoit moins qu'il n'avoit accoutumé, don-

nant moins à la nature, plus elle demandoit. Un Religieux s'estant trouvé dans la même disposition, il lui découvrit son infirmité, & il lui apprit son remede.

C'est par cet esprit de mortification qu'il endura les incisions qu'on faisoit à sa main sans marquer le moindre ressentiment de la douleur qu'on luy causoit. Le Chirurgien étonné qui ne croyoit pas que la constance pût aller si loin, s'imagina que la gangrene êtoit plus avant, & qu'elle le rendoit insensible. Dans cette pensée il lui demanda s'il ne lui faisoit point de mal, & il lui répondit qu'il lui en faisoit, mais que ce n'estoit pas la peine de s'en plaindre.

C'est par cet esprit de mortification qu'il ne fit pas semblant de s'appercevoir, qu'un de ses amis qui tenoit une bougie pendant qu'on pansoit sa main, laissoit dégouter la cire dessus, ce qu'on sçait causer une douleur assez vive. Son ame estoit ravie quand elle trouvoit quelqu'occasion de s'engraisser du plaisir de souffrir, pour parler avec Tertullien ; ses douleurs estoient ses plus grandes delices, & on peut assurer

par la connoissance qu'on a de ses sentimens, que s'il a porté sur sa chair la mortification de Jesus-Christ, par l'étenduë de ses desirs il l'a encore plus porté dans son cœur.

XVI.

Du grand amour de M. l'Abbé de la Trappe pour la retraite & le silence, combien il fuyoit les conversations des hommes : Que la retraite est aussi pour les gens du monde ; quelle est la nature de cette retraite. Maxime de M. l'Abbé de la Trappe sur ce sujet.

Bien que jamais homme depuis saint Bernard n'ait esté plus estimé & plus recherché du monde, & n'ait eu plus de relation avec lui, on peut dire qu'il n'y en eut jamais un qui aimât tant le silence & la retraite. Si l'envie que son merite irritoit lui en a fait des reproches, c'est qu'elle ignoroit ses dispositions, ou qu'elle vouloit se les cacher. Tout ce que nous avons déja dit

de tant de resolutions qu'il prenoit de temps en temps, fait voir évidemment quelles estoient les dispositions de son cœur. Il passa les six premieres années sans vouloir parler du tout à ceux qui venoient au Monastere, & il ne le fit qu'aprés qu'on l'eut convaincu, que par sa Regle il devoit parler aux hôtes. Mais enfin Dieu vouloit sanctifier le monde par ses paroles, aprés avoir sanctifié le Cloître par ses exhortations & par ses exemples.

J'avoüe que personne ne reçût jamais plus de visites ni plus de lettres; mais jamais personne aussi n'en fut plus affligé. Il se plaignoit sans cesse à ses amis de la necessité où il estoit de voir & d'estre vû, de parler & d'écouter, de recevoir des lettres & d'y répondre. *Ah!* disoit-il sans cesse dans un saint desespoir, *que n'ay-je connu le Mont-Liban, ou que n'ay-je campé comme les Israëlites? O mon Dieu quand me verray-je libre, quand ne seray-je plus accablé de visites! Je me suis retiré du monde pour vivre en paix dans la solitude, & je me vois accablé de gens qui troublent mon repos, sans que je puisse avoir un moment pour penser à Dieu. Je voudrois, mes Fre-*

res, disoit-il à ses Religieux, *avoir perdu mes deux bras, & avoir aussi peu que vous d'obligation de penser à autre chose qu'à attendre l'éternité de Jesus-Christ, estre separé entierement de tout commerce avec les creatures, n'entendre parler que de Dieu, ne lire que les veritez de Dieu, ne m'occuper qu'à ce qui regarde Dieu & son service, sans avoir d'autre employ.* S'il a receu beaucoup de visites & encore plus de lettres, qu'on s'en prenne à ceux qui les ont écrites & à ceux qui les ont faites, & qu'on ne s'en serve point pour insulter à une vertu qui n'a cherché qu'à se cacher, Voici quel a esté sur cela son esprit, & ces paroles écrites de sa propre main meriteroient d'estre gravées en lettres d'or, pour exprimer d'une maniere plus vive & plus durable, son amour pour le silence & la retraite.

Renouvellement de vœux de M. de la Trappe.

Qui me donnera des aisles comme à une colombe, & je m'envoleray en quelque lieu si éloigné du monde & si separé de toute creature, que je n'auray plus de rapport avec lui ni de commerce avec elles. Je cherche quelque chose qui n'est pas de ce monde, & qui ne se trouve point

parmi les choses créées. L'idée que j'en ay conceuë, m'en donne de l'amour, l'amour m'en donne du desir, mais ce desir ne produit que des soupirs, & il me semble que plus mon cœur s'éleve vers cet objet, plus cet objet se hausse & s'éloigne de mon cœur. Il n'en est pas de même des creatures; elles me suivent par tout, elles m'importunent, elles se presentent incessamment à mes yeux, par mes yeux elles entrent dans mon esprit, & y portent avec elles l'inquiétude & la dissipation. Fermons les yeux, mon ame, à toutes ces choses, tenons-nous si éloignez d'elles, que nous ne puissions les voir, ni en estre vûs. La parole & la conversation, quelques innocentes & reglées qu'elles puissent estre, ne laissent pas de faire en nous des impressions fâcheuses, & d'y causer des desordres qui ne se peuvent reparer qu'avec peine. Elles nous tirent au dehors, elles nous ouvrent les yeux comme pour sortir hors de nous-mêmes, elles nous remplissent de phantômes & d'imaginations vaines, qui sont les semences malheureuses de ce nombre presqu'infini de distractions & d'affoiblissemens que nous ressentons dans la priere & dans les autres exercices. Je n'en suis que trop persuadé par ma propre experience, & c'est

ce qui me fait voir & me contraint d'avoüer, que toutes les choses exterieures sont autant d'obstacles qui retardent le progrez que nous devons faire dans les voyes de Dieu, & qui rendent nostre éternité douteuse, & nostre salut incertain, & que rien ne peut l'assurer davantage que la solitude & le silence: Aussi je ne desire rien avec tant d'ardeur, & dans le desir que j'en sens, je me donne presentement à Jesus-Christ par un engagement inviolable. Je renouvelle la consecration que je lui ay faite de tout ce que je suis, pour vivre desormais en silence & en solitude, conformément à ce que l'ordre de Dieu, l'exemple de ces Saints, & ma profession exigent de moi. Je laisse là le monde comme il est, & je ne veux plus en entendre parler; je romps avec luy pour jamais, & je comprens dans cette rupture non seulement ceux qui l'aiment & qui le servent, mais generalement toutes les personnes qui sont dans le monde, encore mesme qu'elles ne soient pas du monde, sans m'excepter moy-même, autant que cela se peut faire & dans toute l'étenduë que Dieu me fera connoître. Plus d'entretiens, plus de commerce, plus de communications avec qui que ce soit, à moins que je n'y sois contraint par des

necessitez inévitables.

Seigneur, sans vous toutes nos pensées sont vaines, & tous nos desirs sans effet, toutes nos resolutions foibles & inutiles; confirmez donc en moy ce que vous y operez aujourd'huy, & comme je ne doute point que ce ne soit vous qui m'ayez inspiré ce desir, benissez-le par la même misericorde que vous me l'avez inspiré; augmentez-le toujours de plus en plus, & ne permettez pas qu'il s'affoiblisse jamais. Faites que je me puisse passer de toutes les creatures, & qu'elles se passent toutes de moi, que je trouve en vous seul tout ce que je pourrois recevoir d'elles, & elles tout ce qu'elles pourroient recevoir ou attendre de moi. Menez-moi, Seigneur, dans cette solitude sacrée, dans laquelle vous parlez au cœur de ceux que vous aimez. Apprenez au mien la science de vous plaire, & dites-lui tout ce qu'il faut qu'il sçache pour l'accomplissement de vos volontez saintes. Faites qu'il trouve dans ces demeures écartées, où je me suis caché, comme les oiseaux sauvages dans les fentes des rochers inaccessibles, ce profond repos que vous ne refusez point à ceux qui vous ont suivi dans le desert, puisque j'y veux vivre desormais comme dans un tombeau, dans le de- Priere.

ſir & dans l'attente de vôtre retour en ce monde, comme les ſaints Peres ſoupiroient dans les Limbes aprés voſtre premier avenement. Enfin ſoyez mon occupation, ma conſolation & ma joye dans le temps, comme j'eſpere que vous le ſerez dans l'éternité; & afin que je ne ſois pas trompé dans mes eſperances, rendez-vous dés-à-preſent tellement le Maître & le Roy de mon cœur, qu'il n'y ait d'inclinations, de penſées, de mouvemens, que vous n'ayez formez par l'inſpiration de voſtre Eſprit, afin que je puiſſe dire avec voſtre ſaint Apôtre, que je ne vis plus, quoi que je vive, mais que vous eſtes ma vie, & que vous vivez en moi beaucoup plus que moi-même. Ainſi ſoit-il.

Ce ſentiment dans lequel il vivoit, lui faiſoit fuir les converſations des hommes comme les abeilles fuyent la fumée, ſelon l'expreſſion de ſaint Jean Climaque, & de ceux-même qu'il eſtimoit le plus. Je luy annonçay un jour l'arrivée d'un Intendant de Province ſon intime amy, & je ne pourrois exprimer icy l'état de défaillance où je le vis, & la violence qu'il ſe fit pour luy parler; ce qu'il me dit dans une autre occaſion, où je le preſſay moy-même de

voir une personne de consideration, en fera voir la verité. J'apperceus en luy un fort grand changement, je luy en demanday la cause, & il me répondit : *Il me semble, Monsieur qu'on me mene à la Gréve*. Si on luy alleguoit le bien que ses entretiens pouvoient faire: il disoit « qu'on experimentoit souvent que pour « parler de Dieu aux hommes, on n'en « devenoit pas meilleur : que les conver- « sations les plus saintes retiennent toû- « jours quelque chose de l'impureté du « cœur dans lequel elles se forment, com- « me les eaux les plus claires ne manquent « guéres de prendre de la couleur & de la qualité des terres par lesquelles elles passent. Sa maxime êtoit : *qu'il valloit mieux estre avec Dieu tout seul qu'avec les hommes quelques bons qu'ils puissent être*.

Tom. 2. Maxime 467.

Il inspiroit cet amour de la retraite à tous ceux qui luy faisoient l'honneur de le venir voir ; il parloit sans cesse de ses avantages, & il croyoit que ceux qui vivent dans le monde y estoient obligez comme ceux qui vivent dans les deserts. Voicy comme il s'en explique en parlant au Prêtre Eusebe.

X. Entret. p. 488.

Il tire l'origine de cette obligation de

vivre dans la retraite pour tous les Chrêtiens, des fonds sacrez où ils ont esté baptisez. » Car qu'est-ce proprement, » dit-il, que ce caractere qu'ils ont reçeu » dans le Baptême, qu'un signe myste» rieux & sacré, non seulement qui les « distingue d'avec ceux qui sont si infor» tunez que de ne point appartenir à Je» sus-Christ, mais qui leur marque en» core qu'ils doivent estre entierement sé» parez du monde? c'est ce qui leur est fi» guré, dit un Pere, par la vie dont les » Juifs ont vêcu l'espace de quarante ans » dans le desert, & par celle que Jesus» Christ a menée durant quarante jours » aprés sa Resurrection.

Ibid. Comme ces expressions sont tout à fait figurées, il en explique ainsi les my» steres à son cher Eusebe. » Vous sçavez, » Eusebe, reprit-il, qu'aprés que les He» breux eurent passez la mer rouge qui est » la figure du Baptême, ils furent con» duits par l'Ange du Seigneur dans le » desert. Or il est évident par l'Ecriture, » que durant tout le temps qu'ils y demeu» rerent, ils furent toujours séparez de » tous les autres peuples de la terre; Et » s'ils en ont rencontrez quelques-uns, ils » ne s'y sont arrêtez que pour les combat-

« tre, pour les ruiner, & pour les empê-
« cher de se mêler avec eux.

Jesus-Christ a esté pareillement sé- *Ibid. p. 489.*
« paré de tous les hommes du siecle du-
« rant les quarante jours qu'il a demeu-
« ré sur la terre apres sa Resurrection, ne
« vivant qu'en la compagnie de ses Dis-
« ciples, qu'il ne voyoit même que rare-
« ment, & comme en passant, sans que
« les Juifs & les hommes du monde les
« ayent persecutez pendant tout ce temps-
« là, ny affligez en aucune sorte : mais les
« faisant au contraire joüir d'une merveil-
« leuse paix, qui estoit la figure de celle
« que l'on possede, & que l'on goûte dans
« la retraite.

Et aprés avoir rapporté les paroles de *1. Cor. 10. 1. 2.*
l'Apôtre qui dévoilent ces deux figures, *Rom. 6. 3. & 4.*
il poursuit ainsi : » Que leur reste-il
« donc, aprés avoir passé la mer rouge,
« c'est à dire, aprés avoir esté lavez dans
« le sang de Jesus-Christ, aprés estre
« morts, avoir esté ensevelis, & estre
« ressuscitez avec luy, que de passer dans
« le desert, ainsi que les Hebreux qui les
« figuroient, & de mener une vie secrete
« & retirée comme le Fils de Dieu, qui
« est leur chef & leur modele, a fait aprés
« sa Resurrection ? Je veux dire, Eusebe,

„ qu'ils ſont obligez de vivre dans un éloi-
„ gnement abſolu du commerce du mon-
„ de, de faire tous les efforts poſſibles pour
„ ne prendre aucune part aux choſes pour
„ leſquelles les mondains, qui ne ſe con-
„ duiſent que par l'inſtinct & le mouve-
„ ment de la chair & du ſang, ſe paſſion-
„ nent ſi étrangement, & qu'ils doivent,
„ à l'exemple des Juifs dans le deſert, re-
„ ſiſter continuellement & combattre ſans
„ relâche, plûtoſt que de ſe mêler & de
„ vivre avec eux. Et leur ſalut eſt telle-
„ ment attaché à cette retraite, qu'ils cou-
„ rent toûjours riſque de le perdre lors
„ qu'ils la violent. Il cite enſuite pluſieurs
„ paſſages de l'Apôtre, pour faire voir
„ que les Fideles ſont des hommes conſa-
„ crez à la retraite.

X. Entret. pag. 503. Il explique enſuite en quoy conſiſte cette retraite qu'il demande de tous les
„ hommes, & qu'elle eſt ſa nature. „
„ J'eſtime, dit-il, qu'il ſuffit au commun
„ des Fideles qu'ils executent le conſeil
„ que leur donne ſaint Paul, *d'uſer du mon-*
„ *de de la même ſorte que s'ils n'en uſoient*
„ *point*, qu'ils menent la vie la plus reti-
„ rée qui leur eſt poſſible, qu'ils s'appli-
„ quent autant qu'ils en ſont capables, &
„ que leur permet l'état où la divine Pro-

vidence les a mis, à la contemplation « des grandeurs & des misericordes de « Dieu, qu'ils *mettent*, comme dit le « Roy Prophete, *toute leur affection en la* « *Loy du Seigneur*, *& ne se lassent point* « *de la mediter le jour & la nuit*, qu'ils ne « cessent point d'estre penetrez de sa crain- « te, & qu'ils s'efforcent de luy garder une « inviolable fidelité, qu'ils ne s'arrétent, « & ne pensent qu'à un certain moment « qui est toûjours present, sans s'inquie- « ter par d'inutiles retours sur le passé, & « par des soins immoderez pour l'avenir, « mais adorant Dieu dans les moindres « choses comme dans les plus grandes; « qu'ils n'agissent point comme étant assu- « jettis au joug de la Loy; mais qu'ils exe- « cutent par un pur mouvement d'amour, « par une resignation toute volontaire, & « par le sentiment de la plus profonde hu- « milité, ce que les autres ne font qu'à « regret; qu'ils s'efforcent de conserver « leur volonté libre, dégagée & toute « appliquée à observer ce que Dieu de- « mande d'eux; qu'ils entrent en socie- « té avec les hommes, sans en graver « l'image dans leur esprit, pour s'oc- « cuper d'elle; qu'ils les aiment, sans « avoir pour eux aucune attache; qu'ils «

» compatissent à leur miseres, sans toute-
» fois s'abandonner eux-mêmes au cha-
» grin ni à l'inquiétude; quependant qu'ils
» prient, ils tiennent tous leurs sens dans
» un parfait recueillement, parce que
» *Dieu est esprit*; qu'ils prennent garde de
» ne mettre point de separation entr'eux
» & lui, en se cherchant eux-mêmes en
» quelque chose que ce puisse estre; qu'ils
» mangent, qu'ils boivent, & qu'ils dor-
» ment exterieurement, sans que leur es-
» prit s'occupe à ces actions animales,
» & qu'ils rapportent leur sommeil, leur
» boire, & leur manger à la gloire de
» Dieu, qui est leur fin en cela aussi bien
» qu'en toute autre chose, qu'ils prati-
» quent le moins qu'ils pourront d'exer-
» cices exterieurs; qu'ils parlent tres-
» peu; qu'ils fassent toutes leurs actions
» dans une grande simplicité; qu'ils gar-
» dent l'honnesteté dans la conversation;
» qu'ils fassent paroître en toutes choses
» tant de moderation & de prudence,
» que l'on puisse dire que tout ce qu'ils
» font vient d'eux, sans eux, & qu'en-
» fin malgré les revolutions de la vie, &
» la diversité des évenemens, leur inte-
» rieur & le centre de leur esprit de-
» meure toujours tranquille & immuable.

Cette solitude des personnes qui vivent dans le monde est si belle, que nous croirions faire tort au jugement du Lecteur, si nous luy faisions des excuses de l'avoir rapportée entiere. Elle sert d'ailleurs à faire comprendre, quelle idée il doit avoir de la retraite des Solitaires, qui sont appellez à une perfection encore plus grande. Ces paroles qu'il dit au Prêtre Eusebe, nous le feront voir. *Le monde*, lui disoit-il, *considere un Solitaire dans sa retraite comme un mort reduit en poussiere dans son tombeau, & le Solitaire doit reciproquement considerer le monde comme s'il avoit déja passé par cette incendie generale qui doit le consumer à la fin des siecles, & qu'il fut reduit en cendres*. Mais comme il est bien difficile de vivre dans cet esprit au milieu du commerce tumultueux des hommes, il avoit cette maxime admirable : *Qu'il ne falloit point de vocation pour quitter le monde, mais qu'il en falloit une toute visible pour y demeurer.*

Voyez le XI. Entret. de l'Abbé Jean, p. 616.



XVII.

Du mépris que M. l'Abbé de la Trappe faisoit du monde & de ses vanitez. Sentimens qu'il avoit de ses fortunes & de ses plaisirs, de l'Opera, du Jeu.

Lettre 110. Tom. 2. » Le monde est un grand livre, disoit » Mr de la Trappe, & quiconque le con- » sidere avec attention, & le met dans » son veritable jour, c'est à dire, qui l'e- » xamine selon les veritables regles, ne » manque point d'y trouver avec abon- » dance tout ce qui est necessaire pour » l'effacer de son cœur, & l'empêcher » de s'y laisser surprendre.

Il en fit luy-même l'experience, & il s'en dégoûtat dés qu'il commença de le connoître, & il n'y a rien surquoy il ne se soit expliqué avec plus de verité ny avec plus d'onction. » Il faut commen- » cer, disoit-il sans cesse, pour haïr & » mépriser le monde, si on veut faire au- » tant de cas de l'éternité qu'elle le meri- » te; car il est certain qu'à proportion que » le monde diminuë dans nostre cœur,

(Tom. 2. Lettre 5.)

l'éternité y augmente, & qu'elle prend «
& remplit tous les vuides & les places «
qu' il y laiſſe. On ne peut aimer l'un & «
l'autre tout enſemble ; ce ſont deux a- «
mours qui ſe combattent, & il eſt tres- «
raiſonnable que celuy que l'on conçoit «
pour un bien qui eſt infini, & dont la «
durée doit être immortelle, l'emporte «
par deſſus celuy qui n'a qu'une lueur, «
dont toute la conſiſtance n'eſt que d'un «
moment. Tout eſt vanité, s'écrioit-il, «
plus vous vivrez, & moins vous trou- «
verez de ſolidité dans les hommes ; ils «
n'ont rien que de creux & de faux, & «
je ne puis mieux les figurer, que com- «
me ces concavitez de rochers, dont il «
ſort des voix & des paroles, quoyqu'el- «
les n'ayent ny eſtomac ny bouche pour «
les former, c'eſt à dire, qu'ils paroiſſent «
tout ce qu'ils ne ſont point, & que le «
meilleur & le plus habile eſt celuy qui «
jouë mieux ſon perſonnage. Quel plai- «
ſir, ajoûtoit-il, de vivre avec de telles «
creatures, & quel moyen d'être ſincere «
parmy ceux qui ne le ſont pas. «

Il n'écrivit à perſonne qu'il ne fit pa-
roître ce mépris, pour l'inſpirer ſur
tout aux grands du monde, qni ont plus
de beſoin que les autres de ſe défendre

Tom. 2. Lettre 22. de ſon faux éclat. *Dans la verité*, diſoit-il à S. A. R. Madame de Guiſe, *le monde n'eſt ny beau ny agreable par luy-même, & il n'y a qu'à le regarder ſans préoccupation, pour ne s'y pas laiſſer ſurprendre, particulierement quand on a eu le bonheur de goûter d'une autre vie que celle que l'on y mene. Tout y eſt exterieur, & la pieté même y a ſi peu ce caractere de ſincerité & de ſimplicité qui luy eſt eſſentielle, qu'il n'y a ny avantage ny conſolation dans le commerce qu'on pourroit avoir avec ceux qui en font profeſſion. Ainſi le meilleur parti que l'on puiſſe prendre, eſt de faire bande à part, de crainte ou de s'affoiblir avec les foibles, ou de ſe diſtinguer par une conduite ſinguliere, ou enfin de perdre avec eux un temps qui doit eſtre employé à quelque choſe de mieux.*

Il luy repetoit ſans ceſſe cette verité. *Il eſt certain*, diſoit-il encore, *que le monde* Ibid. Lettre 18. *n'a rien qui merite qu'on le conſidere. L'iniquité y regne; Dieu n'y eſt point connu, la multitude ſe conduit comme s'il n'y avoit que le preſent, & que l'avenir fut un conte ou une imagination toute pure.*

Tout ce qu'il a écrit de ſes fortunes & de ſes plaiſirs découvre encore davantage quels eſtoient les ſentimens de ſon

cœur,

cœur, & rien n'eſt plus propre que ce qu'il en dit pour en déſabuſer les hommes. » La gloire du ſiecle, dit-il, quelque grande qu'elle ſoit ſe diſſipe comme « une vapeur à meſure qu'elle s'éleve. Les « grands hommes ſe montrent & diſparoiſſent comme les autres, & leurs « actions les plus éclatantes ne les rendent en rien differens de ceux qui ont « vêcu dans l'obſcurité : leur memoire eſt « bien-tôt éteinte dans ceux-mêmes qui « les ont aimez & eſtimez davantage, & « quand elle ne ſeroit limitée que de la fin « des ſiecles, ſeroit-il juſte de la conter « pour quelque choſe, puiſqu'ils ne ſont » plus en état d'y eſtre ſenſibles, & qu'elle « ne peut rien contribuer poür les rendre heureux ? «

Inſtruct. morales. III.

La courte durée de toutes les fortunes & de tous les plaiſirs, eſtoit une raiſon qu'il alleguoit ſans fin, & elle eſt en effet une des plus touchantes. Les châtimens éternels que la juſtice prepare à ceux qui s'y ſeront laiſſez corrompre, eſtoit encore une de celles qu'il faiſoit le plus valoir. *Si quelque choſe*, diſoit-il, *peut nous ôter pour jamais le goût des biens & des plaiſirs de ce monde qui charment & ſeduiſent tout enſemble ce*

nombre infini de personnes qui y mettent leur affection, c'est de voir que la joüissance en est courte & incertaine, que les peines qui seront le partage de ceux qui les auront aimez, seront éternelles aussi-bien que les recompenses de ceux qui les auront méprisez.

Il ne pouvoit en parler sans indignation. » Il faut estre destitué de tout
Ibid. sens & de toute raison, disoit-il, pour
» se laisser peendre à une satisfaction de
» quelque nature qu'elle soit, lorsque
» nous sommes tout prêts de la perdre,
» quand cet instant de possession nous
» doit produire une disgrace sans fin,
» & qu'au contraire la violence qu'on
» se sera faite pour s'en priver sera payée
» d'un bonheur qui n'aura point de bor-
» nes.

Il n'y avoit gueres de verité qu'il inculquât plus souvent & avec plus de zele, aussi n'en est-il point de plus necessaire; & son cœur touché de ces veritez formoit sur sa langue ces paroles qu'on luy a oüy dire tant de fois. *Tout ce que l'on amasse dans ce monde pour sa fortune, pour son ambition ou pour son plaisir, doit estre consideré par avance comme s'il n'estoit plus: Il faut avoüer que*

la grandeur du monde est bien méprisable, puisqu'elle finit, & qu'elle ne sert plus de rien quand elle est finie, qu'à donner sujet de former des doutes sur l'état de ceux qui ont esté grands! Le monde immonde est le néant même, nous ne sçaurions mettre entre luy & nous de trop grandes distances.

Par ces principes il ne pouvoit souffrir que les personnes qui faisoient profession de mépriser les maximes & les plaisirs du monde, voulussent prendre part à leurs divertissemens. *Le jeu*, disoit-il, *ne convient nullement à un homme qui fait profession de pieté, & il ne doit pas s'en faire, ni un amusement, ni une affaire, ni un plaisir. La raison qu'il en allegue devient gnerale: Un Chrêtien doit sçavoir*, ajoûtoit-il, *qu'il n'y a point de moment à perdre, & qu'il n'y a rien qu'il faille ménager davantage que le temps, puisque c'est le prix avec lequel il doit acheter l'éternité. On allegue beaucoup de raisons contraires; mais comme c'est la cupidité qui les forge, l'esprit de Dieu les met en pieces. On ne se repentira jamais d'avoir trop donné à Dieu, mais on se repentira des reserves qu'on aura eües pour luy.*

Maximes de pieté, 494.

Les ſpectacles contre leſquels on a tant crié inutilement, & que les Peres ont conté parmy les pompes de ſatan, auſquelles nous avons renoncé au Baptême, & où Tertullien ne trouvoit rien qu'on pût rapporter à Dieu, malgré toutes les raiſons dont on ſe ſert pour les défendre, furent condamnez par ce ſaint homme. L'opera, qui n'eſt qu'un aſſemblage de tout ce qui eſt le plus capable de flatter les ſens fut mis au nombre des choſes défenduës. Les trois convoitiſes dont S. Jean compoſe le monde pecheur, y trouvent une nourriture exquiſe, & ferment la bouche, en l'ouvrant aux Acteurs pour chanter des airs qui attendriſſent le cœur, à tous ceux qui voudroient l'ouvrir pour ſa défenſe. Une perſonne du premier rang luy ayant écrit, que le Pape l'avoit permis, il luy fit cette réponſe: *Il n'y a point d'apparence que le Pape ait permis l'Opera comme on l'a dit; Dieu ne permettra pas qu'une choſe ſi mauvaiſe ſoit ſoûtenuë d'une ſi grande autorité; mais quand cela ſeroit, elle ne changeroit pas de nature, comme je l'ay mandé à V. A. R. & toutes les Puiſſances de la terre, ou plûtoſt le ſentiment de tous les*

Qualis illic cogitatio de Deo? Tert.

Lettre 105: Tom. 2.

Ibid. Lettres 104.

hommes ensemble ne sçauroit faire qu'elle ne soit pas ce qu'elle est, je veux dire proscrite par la loy de Dieu. Ce qui se peut dire du Pape, c'est qu'il y a long-temps que l'on n'en a eu, qui eut tout ensemble comme luy les principales qualitez, je veux dire, la bonne volonté & la lumiere. Qu'on dise en effet tout ce qu'on voudra, pour conserver ce que Tertullien appelle les fruits du siecle, auquel l'Apôtre nous défend de nous conformer ; que l'on fasse voir si l'on peut que les Comedies & les Opera ne sont point contraires à la pureté des mœurs, je me contenteray de demander aux Apologistes du Théatre avec saint Augustin, *si le diable s'est fait Chrêtien?* Le danger y est toujours si grand, les occasions d'offenser Dieu si pressantes, l'attrait si violent, les objets si seduisans, qu'il porte avec luy sa condamnation.

Numquid Diabolus factus est Christianus?



XVIII.

Sentimens de M. l'Abbé de la Trappe sur les conseils Evangeliques ; qu'on est dans l'obligation de les garder, quand on ne peut sans cela garder les preceptes.

L'obligation de garder les Commandemens est si étroite & si indispensable, qu'il semble que sans rafiner beaucoup sur la pieté, & à n'écouter que la seule raison, on doit garder les conseils quand ils deviennent necessaires pour l'observation des preceptes. Cependant c'est un des sentimens de M. l'Abbé de la Trappe qui a esté le plus combattu, mais aussi qu'il a soûtenu avec plus de force & de lumiere dans ses Eclaircissemens, où nous renvoyons le Lecteur. Nous nous contenterons de rapporter ici ce qui peut servir à nostre édification, & faire mieux connoître quelle estoit en cela & sa précaution & sa fidelité. Les Saints ont eu une grande délica-

Eclairc. 9. diffic.

tesse sur ce qui regardoit l'observation de la Loy de Dieu, & c'est pour cela qu'ils sont Saints; nous n'en avons point, & c'est pour cela que nous avons sujet de craindre de ne l'estre pas.

Il appuye ce sentiment par tous les endroits qui peuvent rendre cette verité sensible. Les autoritez de l'Ecriture & des Peres, les exemples des Saints, des raisons vives & convaincantes, & les sentimens des meilleurs Theologiens. Nous nous arrêterons à ce qu'il y a de plus utile.

» Il dit d'abord que Dieu n'a point « *Ibid.*
commandé aux hommes en general « Suite de la 9.
les conseils Evangeliques, parce qu'ils « diffic.
ne sont pas necessaires à leur salut, & «
qu'ils peuvent les faire sans les obser- «
ver; qu'il ne leur a point ordonné de «
vivre dans la continence, dans les jeû- «
nes, dans la pauvreté, & dans l'obéïs- «
sance dont les Moines font profession; «
parce que quoy que ces pratiques soient «
saintes, on peut lui plaire & le servir, «
& ne les pas garder. «

» Cependant, ajoûte-t'il, comme «
saint Gregoire dit, qu'il y a des hom- «
mes à qui ces secours sont absolument «
necessaires, soit qu'ils ne puissent dans

» une vie commune, dans les méchants » exemples & dans la dissipation du mon- » de, ni acquerir, ni conserver cette in- » tegrité de conscience, cette pureté de » cœur, sans laquelle l'Apôtre dit que » personne ne verra Dieu; soit qu'ils » ayent besoin de la penitence & de la » discipline d'un Cloître pour l'expia- » tion de leurs pechez; nous pouvons » assurer qu'il y en a selon ces sentimens » qui sont obligez de vivre dans l'obser- » vation des conseils, que les conseils » sont à leur égard d'une obligation in- » dispensable, & qu'ils ne peuvent plus » s'exemter de les suivre. » Et il en rend » cette belle raison. Car, dit-il, com- » me Dieu qui veut le salut de tous les » hommes, ne sçauroit ne pas vouloir » les moyens sans lesquels ils ne peuvent » le faire: Il faut aussi qu'il les oblige à » pratiquer les conseils, & sa volonté est » qu'ils les embrassent, & qu'ils les suiveut » aussi inviolablement que des preceptes. » C'est-à-dire que le conseil est devenu » comme un Commandement pour eux, » & qu'il faut qu'ils l'accomplissent sous peine d'une damnation éternelle, *Quia nullatenus apud Deum salvari possunt.*

Greg. lib. 2. ep. 61.

A l'authorité de ce saint & sçavant

Pape, qu'il ſoûtient par les ſentimens de pluſieurs Saints, il ajoûte celle d'Eſtius habile Theologien, qui a dit dans ces derniers temps : que le jeune homme de l'Evangile pécha en refuſant de faire ce que Jeſus-Chriſt demandoit de luy ; & qu'on peut tres-bien entendre par ces paroles de S. Luc, & par celles de S. Marc ; *il vous manque encore une choſe*, que ce qui luy manquoit eſtoit abſolument neceſſaire à ſon ſalut. Ce qui obligea Jeſus-Chriſt de luy donner le conſeil de vendre tous ſes biens, de quitter toutes choſes, & de le ſuivre.

In Mat. c. 19. 21.

Il finit par ce que dit Grenade ſi celebre par ſa doctrine comme par ſa ſainteté. Voicy ſes paroles ! » Sçachez, & je vous le repete encore, parce que c'eſt un avis important, qu'encore qu'en general, les choſes ſoient de conſeil, il peut arriver quelquefois qu'elles ſoient de precepte, quand la neceſſité ſera ſi urgente, que ſans ſe ſervir de ces mêmes choſes, on ne pourra obſerver les Preceptes. C'eſt l'opinion de tous les Docteurs, parce que tout Chrêtien qui a un deſir ſincere de ſe ſauver, ne doit pas attendre à chercher des remedes, lorſqu'il eſt dans le dernier danger, &

Traité de l'Oraiſ. Tom. 1. Sect. 8.

» qu'on luy tient le couteau à la gorge;
» mais il doit de bonne heure, & lors
» qu'il en est temps, se pourvoir de ce qui
» luy est necessaire pour éviter le danger,
» afin qu'il vive avec plus de seureté....
» Il se fait cette objection. Mais, me di-
» rez-vous, je ne suis pas obligé à davan-
» tage qu'à garder les Commanndemens
» de Dieu & de son Eglise. Il répond que
» cela est vray, mais que pour garder une
» muraille, il faut un avant-mur... Et
» enfin il conclud ainsi, c'est la chasteté
» qui accomplit le Commandement, qui
» dit, vous ne commettrez point d'im-
» pureté; mais le jeûne, la priere, la dis-
» cipline, l'éloignement des occasions,
» & les autres saints exercices contribuent
» infiniment à mortifier la chair, & à
» faire qu'elle se soûmette volontairement
» à cette charge, & qu'encore que ces
» vertus ne nous soient pas absolument
» commandées, elles deviennent nean-
» moins souvent de Precepte & d'obliga-
» tion, lors que les occasions sont dange-
» reuses & pressantes.

Il répond ensuite fort au long aux difficultez qu'on oppose à son sentiment, & il y fait remarquer un si grand zele pour le salut des ames, une si grande

connoiſſance des voyes de Dieu, un ſi grand reſpect pour les moindres ordres du Ciel, une ſi grande attention de Dieu ſur le ſalut de ſes Elûs, un deſir ſi ardent de ſa plus grande gloire, qu'il ne faut pas s'étonner s'il a eu dans ſa vie une ſi grande fidelité, puiſque ſa penſée de l'obligation de garder les conſeils Evangeliques, met pour le dire ainſi, les Commandemens à couvert de toutes les entrepriſes de la cupidité, & ouvre la voye à la ſainteté la plus ſublime. Nous exhortons ceux qui liront ce que nous rapportons icy de voir le reſte dans les éclairciſſemens de M. l'Abbé de la Trappe, & c'eſt peut être une des veritez, que ceux qui vivent dans le ſiecle, parmy une infinité de precipices, devroient le plus ſouvent mediter, pour éviter le danger qu'ils courent de ſe perdre. Mais aprés les avoir meditées qu'ils étudient ſoigneuſement ce qu'il dit du peché veniel.



XIX.

Sentimens de M. l'Abbé de la Trappe sur le peché veniel. Le seul nom de peché lui faisoit horreur. Combien le peché veniel est à craindre.

Si nous avions un peu de foy, nous ne nous amuserions pas à toutes ces differences de peché mortel & de peché veniel, car nous ne voudrions en commettre aucun tel qu'il pût être ; il suffit d'être persuadé que tout peché déplaît à Dieu, pour l'éviter avec tous les soins imaginables. Nous ne devons pas seulement craindre de déplaire à Dieu, nous devons encore apprehender de ne luy plaire pas assez. C'est ce que la doctrine de M. l'Abbé de la Trappe sur le peché veniel, nous fera parfaitement comprendre.

Devoirs de la vie Monasti. ch. 7 q. 3.

Il établit d'abord ce grand principe, *qu'il n'y a rien de petit de ce qui déplaît à Dieu, & qui combat ses volontez & ses ordres ; que tous les pechez sont des désobéïssances, & que ceux qui nous paroissent*

legers, quand on les regarde auprés des grands maux, deviennent considerables aussi-tôt qu'ils sont mis auprés de la Majesté de Dieu, ou qu'on les voit dans leurs effets & dans leurs suites.

Il montre ensuite par S. Chrysostome, que ce que nous appellons de petits pechez, sont les sources des grands maux, & demandent une attention infinie. » C'est une chose étonnante, dit-il, qu'il faille avoir plus d'application & plus de soin pour éviter les petits pechez que les grands; car les uns donnent d'eux-mêmes de l'horreur, & les autres qui nous semblent petits, nous laissent dans une veritable paresse; nous les méprisons, & jamais nous ne faisons les efforts necessaires pour les détruire: de sorte qu'ils deviennent grands par nôtre négligence. Personne, ajoûte-t'il, ne se porte tout d'un coup à faire des crimes, parce qu'on est retenu par la honte qu'on a de les commettre, mais on y vient par des voyes insensibles; quelqu'un s'est pris à rire à contre-temps, un autre veut l'en reprendre, il répond aussi-tôt, quel mal y a-t'il de rire? & quel inconvenient en peut-il arriver? cependant on se laisse aller de

Homil. 87. in Math.

„ là à dire des paroles de raillerie, on en
„ dit ensuite de deshonnestes, & enfin on
„ fait des actions honteuses.

In ps. 129. Il confirme cette terrible verité par
St Augustin, lequel parlant sur ce mê-
„ me sujet compare les petites fautes aux
„ eaux de la pluye, lesquelles ne tombant
„ que goutte à goutte, ne laissent pas de
„ remplir le canal des rivieres, & de cau-
„ ser des débordemens qui entraînent les
„ arbres & leurs racines, désolent les
„ champs & les campagnes. Qu'importe,
„ continuë-t'il avec le même Saint, que le
„ vaisseau perisse tout à la fois par la vio-
„ lence d'un coup de mer, ou bien que
„ l'eau venant à y entrer par la sentine, &
„ le gagnant insensiblement sans que per-
„ sonne y donne ordre, il soit submergé
„ peu à peu, & fasse naufrage.

Greg. l. 12. in c. 39. Job. Pour faire encore mieux voir com-
bien le peché veniel est à craindre, il
veut qu'on en juge par la severité avec
„ laquelle nous sçavons que Dieu le châ-
„ tiera en l'autre vie; puisque les moin-
„ dres fautes que les larmes n'auront point
„ lavées, seront punies par les flâmes,
„ & que les pechez des Elûs que la pe-
„ nitence n'aura point effacez pendant
„ leur vie, seront châtiez aprés leur mort

« des mêmes peines qui puniront les cri-
« mes des reprouvez, avec cette diffe-
« rence qu'elles finiront dans les uns, &
« que dans les autres elles seront éter-
« nelles.

Mais parce que les hommes sont tres-souvent insensibles à des menaces éloignées dont l'experience ne leur a rien appris, pour confondre leur indifference, ou exciter leur crainte, il tâche de les étonner par la maniere rigoureuse dont souvent il les a punit en celle-ci. » Qui pourroit croire, dit-il, que les Bethsamites, qui ne firent autre chose que de lever les yeux pour regarder l'Arche d'Alliance qui passoit, ce qui ne semble qu'une curiosité sainte & un acte de pieté, eussent esté si rigoureusement châtiez, qu'il en coûta la vie à cinquante mille hommes, & que la faute d'Oza fut estimée si grande, qu'il meritât d'estre frappé de mort subite. L'Arche de Dieu est ébranlée, il apprehende qu'elle ne tombe, il étend la main pour la soûtenir, cette hardiesse qui ne paroît qu'un effet de sa religion, est regardée de Dieu, & jugée tout ensemble comme une temerité condamnable.

Devois de la vie Monast. ch. 7. q. 51.

» Moyse, bien qu'aimé de Dieu, fut
» privé de la consolation d'entrer dans
» la terre promise, à cause d'une seule
» parole qui luy échapa aux eaux de con-
» tradiction; l'Ange du Seigneur faillit
» à luy ôter la vie, parce qu'il avoit dif-
» feré la circoncision de son fils.

» L'ordre que David donna pour le
» dénombrement du peuple, déplût tel-
» lement à Dieu, qu'il le punit par la
» mort de soixante & dix mille per-
» sonnes.

A ces exemples tirez de l'ancien
Testament, il en ajoûte un seul du nou-
» veau. » Jesus-Christ, dit-il, ne pou-
» voit nous marquer davantage à quel
» point il est jaloux de l'obéïssance qu'on
» doit rendre aux moindres de ses Com-
» mandemens, que par ces paroles éton-
» nantes qu'il dit à saint Pierre, Si je ne
» vous lave les pieds, vous n'aurez point
» de part avec moy : Je m'abstiens, ajoû-
» te-t'il aprés saint Basile, de dire pre-
» sentement que le sujet pour lequel il
» entendit de la bouche de Jesus-Christ
» une menace si terrible, ne fut point
» pour s'être rendu coupable de négligen-
» ce, ni de mépris envers la personne de
son divin Maître; mais que la resistance

qu'il apportoit à ses ordres, estoit une "
marque du profond respect qu'il avoit "
pour luy, & un témoignage de sa "
pieté.

Tels estoient les sentimens du cœur de ce saint Solitaire, & il en estoit tellement penetré, qu'on ne peut pas exprimer d'une maniere plus vive l'horreur qu'il en avoit. *Cette suprême Majesté*, disoit-il, *cette excellence infinie, demande de la part des hommes, une reconnoissance si profonde & des hommages si étendus & si continuels, que les moindres choses qui l'offensent contractent une injustice & une difformité qui ne se peut comprendre. Si nostre foy estoit plus vive*, ajoûtoit-il, *& nostre charité plus ardente qu'elle n'est pas, nous aurions plus de crainte de commettre un seul peché, que de souffrir mille morts. Ne vous étonnez donc pas, mes Freres*, poursuivoit-il, *si saint Jean Climaque fait retentir sa caverne de ses cris & de ses sanglots; si sainte Catherine de Gennes veut se jetter au milieu des flâmes à la veuë & aux sentimens de ces sortes de fautes, dont on ne veut pas s'appercevoir: Mais soïez surpris de ce qu'il se trouve des Chrêtiens, qui sçachant que Jesus-Christ jugera les justices, n'ont ni*

Devoirs de la vie Monast. ch. 7. q. 31

crainie, ni scrupule de commettre des pechez. Tout cela est bien digne d'un homme qui aprés tout le desert a regardé les moindres distractions *comme une espece de fornication spirituelle*, & les fautes les moins considerables, *comme une espece de sacrilege, & presque comme une impieté*. Quelle devoit donc estre la pureté d'une ame qui se conduisoit par ces regles, qui avoit ces idées du peché, & qui en parloit d'une maniere si divine. Ce que nous allons dire de la fuite du peché le fera encore mieux voir.

Cassian. collat. 23. c. 8.

XX.

De la fuite du peché. Erreur des pecheurs, & de leur devotion à la sainte Vierge.

Nous avons déja dit dans le premier Livre quels sentimens Dieu donna du peché à nostre saint Solitaire. *La veuë de ce monstre l'avoit tellement effrayé*, selon ce qu'il nous en apprend luy-même, *que la seule idée qu'il en avoit conservée, jettoit souvent sa raison dans le*

IV. Entret. de l'Abbé Jean, p. 545.

desordre. Tous ceux qui l'ont consulté sur l'état de leur conscience, de vive voix ou par écrit, sçavent quelle estoit l'horreur des portraits affreux qu'il en traçoit. Il ne sortoit pas une parole de sa bouche qui n'en inspirât la haine. Tout ce que les Saints & les Peres en ont dit, avoit esté une de ses plus grandes études, & les peintures qu'ils en avoient fait, estoient gravées si avant dans son cœur, qu'une seule de leurs terribles expressions n'échapoit pas à sa memoire. La presence de Dieu, la hauteur de sa Majesté, la rigueurs de ses jugemens, estoient les motifs ordinaires dont il se servoit pour en inspirer la fuite, & on peut dire avec verité, que soit qu'il en parlât aux Religieux dans le Chapitre, ou à des Aspirans en particulier, ou à d'autres personnes par écrit, le cœur estoit brisé, & on ne pouvoit resister à la vivacité & à la force de ses discours.

C'est un des sujets des entretiens qu'il eut avec le Prêtre Eusebe, qui luy dit pour voir tout le fond de son cœur sur une matiere si importante, „ qu'il ne « pouvoit luy refuser l'instruction qu'il « luy demandoit, sans manquer à la recon- «

IV. Entret. de l'Abbé Jean, p. 144.

„ noissance qu'il devoit à Dieu de la rare „ & extréme misericorde qu'il luy avoit „ faite.

Ces paroles toucherent vivement le cœur de nostre illustre Solitaire, & tous les pechez de sa vie se presentant en foule aux yeux de son esprit, il luy fit cette réponse. *Vous ne pouviez, Eusebe, employer un motif plus puissant, pour me porter à vous découvrir ce que* mon Seigneur & mon Dieu a dit en moy. *Je sçais trop combien il deteste l'ingratitude, & de quelle sorte il l'a punit, pour ne point apprehender de m'en rendre coupable. Je vais donc vous ouvrir mon cœur, & j'auray dautant moins de peine á surmonter sa repugnance, que je suis persuadé que ce n'est point une curiosité vaine qui vous le fait desirer, mais une charité pleine de zele. Comme je ne puis vous marquer la conduite que la mesericorde divine a gardée pour me faire concevoir le desir salutaire de travailler à ma conversion, sans vous faire connoître le déréglement de ma vie ; l'extréme humiliation qu'il n'est pas possible que je ne souffre dans cette rencontre, contribuëra peut-être à me faire obtenir le pardon, que j'implore sans cesse par mes cris & par mes larmes, & vous fai-*

ſant naître quelque compaſſion de ma miſere elle vous portera, comme je l'eſpere de vôtre charité, à prier Dieu qu'il veüille avoir tant de bonté, que de ne pas mépriſer ma penitence, & de ne me point rejetter de devant ſon viſage. Il luy fit enſuite uu portrait de ſes diſpoſitions à l'égard du peché, que nous avons déja rapporté dans le premier Livre de ſa vie. Pag. 47.

Ce tableau affreux de ſon cœur fut ſuivi de celui de ce monſtre, & il croyoit que ſa ſeule vûë eut dû convertir l'Univers. Le Prêtre Euſebe n'a pas trouvé des paroles plus dignes pour nous retracer l'idée de tout ce qu'il luy dit alors, que celles qu'ont employé les plus grands Saints, quand ils ont dit que S. Chryſ.
„ c'êtoit un aveuglement de l'eſprit, un «
égarement de la raiſon, une déprava- «
tion du cœur, une averſion de Dieu, «
un éloignement du bien ſupréme, une «
oppoſition de la volonté de la creature «
à celle du Createur, un dégoût de ſa «
bonté, un mépris de ſa grandeur, une «
préference d'un bien fini & periſſable à «
un bien immuable & infini, un abbaiſ- «
ſement de Dieu au deſſous de la paſſion «
de l'homme, la rebellion d'un eſclave «
contre ſon Souverain, un renoncement «

à l'Empire de Dieu, une ſoûmiſſion du pecheur à la puiſſance du demon, en un mot, que c'étoit *le plus grand de tous les maux, la ſource de tous les maux, un mal qui renfermoit en ſoi tous les maux*

Il nous a appris avec quel ſoin il falloit éviter un ſi grand mal par ces régles qu'il nous a laiſſées par écrit. *Il ne faut pas faire de petits maux pour en détourner de plus grands, la conduite de ceux qui ſont à Dieu doit eſtre toute pure & toute ferme, & quand l'on n'a point d'autres moyens pour ſe mettre à couvert des inconveniens dont on eſt menacé, quelques conſiderables qu'ils ſoient, que des biaiſemens & des condeſcendances lâches; l'ordre de Dieu eſt que le ſcandale arrive, & que l'on ſouffre avec ſoûmiſſion & avec patience le mal qu'on n'a pû empêcher par des voyes juſtes.*

Inſtrću. morales XIV.

Il étendoit cette régle aux biens mêmes qu'on pouvoit faire, pour porter les hommes à éviter les illuſions qu'une fauſſe lumiere auroit pû leur faire ſuivre. *Dieu ne veut point*, diſoit-il, *que nous faſſions des biens quelques grands qu'ils nous paroiſſent par des voyes qui ne nous ſont point permiſes, & c'eſt une marque évidente qu'il ne les exige point de nous, lorſqu'il ne nous donne pas les moyens legitimes pour les*

faire. Si l'Univers devoit perir, je ne dois faire un pas pour en empêcher la perte, qui ne soit dans l'ordre de Dieu & selon sa loi. Il n'y a nulle necessité de pecher, puisqu'il n'y a qu'une seule necessité, qui est celle de ne point pecher.

Il faisoit voir par les suites avec quelle précaution il falloit fuïr le peché. *Ne quittons pas Dieu*, disoit-il, *de dessein prémedité; car lorsqu'on a fait en cela les premiers pas, il n'y a point d'extremitez dont on ne soit capable. Il ne se perd que trop aisément, & qui remonteroit aux origines de la plûpart des ègaremens qui n'ont poins eû de retour, on trouveroit que les causes en sont presque imperceptibles.*

Les erreurs des pecheurs, sur tout ce qui seroit le plus capable de les retirer des abîmes profonds où ils sont engloutis, êtoit le sujet continuel de ses gemissemens, & il ne pouvoit comprendre par quel étrange aveuglement, l'idée qu'ils s'êtoient forgée de la bonté de Dieu les entretenoit dans leurs desordres, bien qu'elle n'attende avec tant de patience, que dans le dessein de les en retirer. *Les temps se passent*, disoit il, pour s'opposer par la crainte à une dureté si criminelle, *Dieu aprés avoir esté*

Maximes manuscrites.

méprisé se retire, & quand l'on se trouve dans les derniers momens de la vie, c'est inutilement qu'on s'addresse à lui : Il y a un temps de colere, comme il y en a un de misericorde ; & quand Dieu s'est lassé de parler aux hommes, il garde avec eux un éternelle silence. Tous les momens sont precieux, ajoûtoit-il, *il n'y en a point à perdre. Il y a une penitence qui sanctifie, parce qu'elle est dans le temps, & dans l'ordre de Dieu, mais il il y en a une qui ne sert de rien, parce qu'elle a esté trop longtemps differée* : tempus pœnitendi frustrà.

Il ne pouvoit souffrir le procedé de ceux qui se plongent dans toutes sortes de vices, & qui se piquent encore d'avoir de l'esprit & du cœur. Est-ce avoir de l'esprit, s'écrioit-il, que de partici- » per à la nature des Anges, & de vivre » de la vie des Brutes? d'être les enfans & » la race de Dieu, & de faire voir nean- » moins tant de dépravation dans sa con- » duite, qu'on diroit que l'on croit estre » l'engence & la progeniture du diable : » de passer tout le temps de cette vie sans » songer ny d'où l'on vient, ny ce que » l'on est venu faire dans ce monde, ny » ce que l'on deviendra lorsqu'on en sera

IV. Entret. de l'Abbé Jean, p. 163.

sorti ;

ſorti : de s'inquiéter de ce que l'on ſera dans un an, dans ſix mois, dans huit jours, & de ne ſe ſoucier nullement de cet état fixe & éternel dans lequel on entrera aprés la mort; de chercher toujours ſans trouver jamais, de marcher continuellement ſans ſe mettre en peine du terme où l'on doit arriver ; d'eſtre penetré des choſes de néant, & d'eſtre inſenſible aux plus grands objets ; d'enviſager avec une extrême crainte le moindre revers de fortune qui les menace, & d'attendre tranquillement le dernier malheur ; d'eſtre au milieu du Ciel & de l'Enfer, & de demeurer paiſiblement au milieu de ces deux extrémitez ; d'avoir une extraordinaire paſſion pour la vie, & de ſe ſacrifier brutalement à la cruauté d'une éternelle mort ; d'aimer les plaiſirs, les honneurs, & les richeſſes, & de s'engager à des miſeres infinies, à des infamies éternelles, & à des ſupplices interminables : Certes, concluoit-il, voilà des démontemens de raiſon dont il n'eſt preſque pas poſſible de ſe figurer que des hommes ſoient capables. Il leur trouvoit encore moins de cœur que d'eſprit. Eſt-ce en effet en avoir, que de

XXI.

De la Priere; de sa necessité & de son excellence. Qualitez d'une bonne priere. Assiduité de M. l'Abbé de la Trappe à la priere; Excellente instruction pour la bien faire.

Quand le saint Esprit ne nous auroit pas enseigné la necessité de la priere, & d'une priere continuelle, nos propres *Luc* 18. besoins nous auroient inspiré d'y avoir recours. Rien n'est plus naturel à un abîme de misere, que d'implorer un abîme de misericorde, & à des hommes mal-heureux, que d'élever leurs yeux & leur cœur vers les montagnes saintes, d'où seulement il peut leur venir du secours. La priere qui éleve l'homme jusqu'à Dieu, fait descendre Dieu jusqu'à l'homme. L'homme s'éleve jusqu'à Dieu par l'adoration de sa grandeur & par le sentiment de ses miseres, & Dieu descend jusqu'à l'homme par la communication de ses perfections & par l'effusion de ses graces.

Pour en faire connoître la necessité, il disoit: „ Que la priere dans le senti-

Devoirs de la vie Monast. ch. 11. q. 1. Instruc. morales 30.

ment des Saints, estoit toute la force & la puissance des Solitaires & des Chrê- » tiens ; que c'estoit par elle qu'ils resis- » toient aux efforts de leurs ennemis, & » qu'ils les surmontoient ; que c'estoit par » elle qu'ils se soûtenoient auprés de » Dieu, qu'ils sollicitoient sa misericor- » de, & qu'ils obtenoient de luy ces se- » cours & ces graces sans lesquelles ils ne » pourroient s'élever sans cesse, comme » ils y sont obligez, à cette perfecton à » laquelle il les destine ; qu'ainsi le Soli- » taire & le Chrêtien qui néglige de prier, » néglige le soin de son salut ; qu'il aban- » donne ce que Dieu luy avoit donné de » plus fort & de plus puissant pour sa con- » servation & pour sa défense. Que c'ê- » toit un Athlete qui jettoit ses armes dans » le milieu du combat, & duquel on ne » pouvoit dire autre chose, sinon que sa » perte paroissoit toute assurée.

» Aprés en avoir montré la necessité, nostre saint Solitaire en fait voir l'excellence: Dans cette vûë il dit avec S. Jean Climaque, *que la priere est la source de toutes les vertus, le canal par lequel coulent toutes les graces & tous les dons que nous recevons de la liberalité du Ciel, un avancement insensible dans la vertu, la nourriture de l'ame, la lumiere qui éclaire les tenebres de l'es-*

Grad. 28. ubi suprà.

prit, la ruine du desespoir, la richesse des Solitaires, le trésor des Anachoretes. Il ajoûte avec saint Ephrem, que la priere est la gardienne de la temperance, le frein de la colere; qu'elle rabbaisse les élevemens de l'orgueil; qu'elle reprime les mouvemens de l'envie; qu'elle éteint le souvenir des injures; qu'elle égale les hommes aux Anges. De orat.

Il distingue ensuite deux sortes de préparation, afin que nos prieres soient utiles. L'une éloignée & generale, & l'autre prochaine & plus particuliere : La premiere est la correction des mœurs, la regle des actions, la sainteté de la vie, & le soin que l'on prend d'agir en toutes choses pour l'amour de Dieu, & de retrancher de sa conduite tout ce qui n'est pas dans son ordre, & qui seroit capable de luy déplaire. Devoirs Ibid.

L'autre consiste à se separer dans le temps qu'on destine pour la priere, de toutes les choses visibles, à refuser à ses sens, son imagination, sa memoire, sa raison aussi-bien que son cœur, à tout ce qui n'est point Dieu; en sorte que considerant les actions qui nous sont commandées en d'autres temps, comme ne nous estant plus permises en celui-ci, nous l'ayons uniquement de-

» vant les yeux, & qu'il soit lui seul im-
» mediatement & par luy-même, nostre totale occupation. Il ajoûte que sans cette préparation nostre priere ne pourroit acquerir les qualitez qui la peuvent rendre agréable. Ces qualitez sont la
» pureté & la ferveur.

Sf. Devoirs ch. 2. q. 2.

» Il dit que la pureté du cœur est ne-
» cessaire, parce que l'oraison est une fa-
» miliarité sainte, une union sacrée de
» l'homme avec Dieu; parce que c'est
» dans la priere qu'il se communique aux
» ames qu'il aime, qu'il traite avec elles
» dans le secret. qu'il leur parle cœur à
» cœur; & comme c'est dans ce temps
» qu'il les comble de ses faveurs, qu'il
» n'a rien de reservé pour elles, il ne
» veut pas aussi qu'il y ait des témoins de
» ce commerce si intime. Il veut que tou-
» tes les creatures se retirent & luy quit-
» tent toutes les places, il veut estre seul
» dans tous ceux qu'il favorise de ces
» marques si tendres & si heureuses de ses
» bontez infinies; & tout ce qu'il voit
» ou qu'il y découvre qui n'est point luy-
» même, luy déplaît & l'importune.

» La ferveur, qui est la seconde con-
» dition de l'oraison, n'est ni moins ne-
» cessaire, ni moins importante que la

premiere ; elle en est inséparable, car, «
dit cet homme de priere, jamais les «
prieres ne sont pures qu'elles ne soient «
ferventes. La langueur, continuë-il, «
défigure la priere, elle luy ôte toute sa «
force, son agrément & son merite ; & «
celuy qui prie avec indifference, c'est- «
à-dire sans ferveur, témoigne qu'il ne «
se soucie pas d'obtenir de Dieu ce qu'il «
luy demande. Surquoy on peut voir «
plus au long ce qu'il en dit dans ses Ou- «
vrages qui sont entre les mains de tout le monde.

C'est ainsi que ce saint Solitaire parloit de la priere, & on peut dire que sa vie qui n'a esté qu'une oraison continuelle par l'union de son ame avec Dieu, nous a appris combien il estoit persuadé de sa necessité, de son excellence & de ses qualitez. Nous avons déja dit que quand les occupations de sa charge le luy permettoient, il donnoit tous les jours plusieurs heures à la priere, nous ajoûterons seulement ici un fait qui découvre l'application sans relâche de son cœur à ce saint exercice.

Comme il êtoit tres-sensible au froid, ainsi qu'on l'a dit, & qu'il avoit souvent des fluxions sur la poitrine, il cou-

cha quelque temps à la priere de ses Religieux dans la chambre du trésor qui est dans le Dortoir, & qu'ils croïoient plus chaude que sa cellule. Un jour, par un excés de soin dont on eut sujet de se repentir, le Frere Robert y mit du charbon allumé. L'heure de se coucher estant venuë M. de la Trappe se retira. Cette ame mortifiée & toute appliquée à Dieu ne s'apperçût ni du feu ni de la vapeur. Il s'endormit, cette vapeur fit l'effet qu'elle cause ordinairement, elle luy fit perdre la connoissance, mais ce ne fut que pour faire mieux connoître les occupations de son homme interieur. Cependant l'heure de dire Matines êtant venuë, les Religieux se rendirent au Chœur. Comme le Cellerier aprés les premiers Pseaumes ne vit pas M. de la Trappe, il fut à sa cellule, & le trouva prest de rendre l'esprit, recitant des Pseaumes avec toute la ferveur d'un cœur éveillé & attentif à ce devoir indispensable, qui luy faisoit adresser sans cesse ses prieres à Dieu. C'est ainsi qu'il pratiquoit jusques dans le sommeil les instructions qu'il donnoit aux autres.

Celles qu'il a données pour bien prier sont si utiles, qu'on ne sçauroit les lire avec trop de soin dans ce temps

d'illusion, où l'on ptend des routes si extraordinaires & si inconnuës pour faire oraison.

Premierement, dit il, *soit que vous preniez pour sujet de vostre oraison les veritez ou les mysteres, considerez-les avec attention, meditez-les avec soin, penetrez-les dans toute l'étenduë qui vous sera possible.* Devoirs de la vie Monast. ch. 11. q. 4.

Secondement, faites qu'ils vous penetrent, qu'ils échaufent vostre zele, qu'ils excitent vostre pieté, & qu'ils produisent en vous de saintes affections.

Troisiémement, si c'est de vos besoins & de vos miseres que vous estes occupez, examinez-les avec application, entrez dans le détail, & dans une discussion exacte de vous-même, jugez-vous avec severité, en montrant à Dieu toutes vos necessitez & toutes vos playes, afin qu'il vous juge dans sa misericorde.

Quatriémement, pour faire que vostre priere ne se passe pas dans de simples mouvemens ou de pieuses réflexions, prenez des resolutions sur vos besoins spirituels, pour la correction de vos mœurs & la regle de vostre vie, selon les défauts que vous voulez éviter. ou les vertus dans lesquelles vous voulez devenir plus parfaits.

Cinquiémement, rendez graces à Dieu,

de ce qu'estant indignes de paroître devant luy, il a daigné vous souffrir en sa presence

Enfin pour vous faciliter ces pratiques, servez-vous des endroits de vos lectures qui vous ont touchez & édifiez davantage, & des pensées les plus capables d'animer vostre pieté.

Cependant comme l'oraison est une operation toute divine, il vouloit que chacun suivit son attrait; c'est pour cela qu'il ajoûtoit » que si on estoit assez » heureux de se trouver dans des cas que » Dieu enseignât par luy-même, lors- » qu'on se trouveroit exposez à ses yeux » & prosternez aux pieds de ses Autels » pour le prier, il falloit s'abandonner » au mouvement qu'il voudroit donner, » dans une confiance ferme que celuy qui » par une protection continuelle conserve » la vie des corps, n'a garde de nous re- » fuser la grace de le prier, sans laquelle » nous ne pouvons conserver la vie de nos » ames.

Il vouloit que Jesus-Christ entrât dans toutes nos prieres, & bien loin d'estimer que ce fut un objet capable de nous distraire, il croïoit qu'elles tiroient tout leur merite de Jesus-Christ. *Pour rendre*

nos prieres agréables à la Majesté de Dieu, disoit-il, *il faut qu'elles soient faites sur le modele de celles de son Fils, & que nous ne luy demandions jamais rien que par luy & pour sa gloire. C'est ainsi*, ajoûtoit-il, *que les Chrêtiens doivent prier, s'ils veulent que leurs prieres soient comptées pour quelque chose, de celuy qui ne regarde, & n'aime rien que ce qui vient de luy.* » Il a tout fait, disoit-il au Prêtre Eusebe, & l'on peut dire aussi qu'il refait tout, il vivifie tout, il sanctifie tout, il glorifie tout par la communication de sa vertu, de sa grace, de sa sainteté, de sa filiation & de sa gloire. *Il est la lumiere* éternelle, & par consequent il doit estre vû : *Il est le Roi des siecles*, & devant tous les siecles futurs : *Il est le Fils unique* du Pere par nature : *Il est l'aîné* de ses enfans dans l'ordre de la grace; il est le modele des predestinez : *Il est enfin l'heritier de toutes choses. Qui ne voit donc*, concluoit-il, *par tous ce titres glorieux, que rien dans le Ciel ni sur la terre ne luy peut refuser ses hommages & ses adorations, & que tous ceux qui sont appellez à la participation de son heritage, doivent se tenir sous sa dépendance, & rechercher sa societé* : On peut

Maximes manusc.

XII. Entret. de l'Abbé Jean p. 647.

voir ce que nous en avons dit dans l'article VI.

XXII.

De la pensée de la mort: que cette pensée est consolante : De la veuë des jugemens de Dieu ; quelle est l'utilité de cette meditation ; que M. de la Trappe en estoit sans cesse occupé.

Quoy qu'il n'y ait point d'évenement plus touchant que celuy de la mort des hommes, les gens du monde qui voudroient toujours vivre, ne sçauroient se resoudre à y penser. Ils tiennent à la terre par tant de liens & d'engagemens differens, que celle de toutes les pensées qui leur est la plus rare, & de laquelle ils s'accommodent le moins, est la pensée de la mort.

S'ils joüissent en repos des biens de
» la fortune, dit cet homme enseveli dans
» la solitude, & qui la regardoit comme
» son vray tombeau, le souvenir de la
» mort, comme il est dit dans l'Ecriture,
» n'a pour eux que de l'amertume & de

De voirs de la vie Monastiq. ch. 15. §. 1

l'horreur. Si leurs affaires ſont en méchant état, ils veulent vivre pour les « rendre meilleures. S'ils ont une ſanté « forte & robuſte, ils s'imaginent qu'ils « ne doivent jamais mourir; ſi au con- « traire ils l'ont mauvaiſe & languiſſante, « ils ſe flattent d'un rétabliſſement & d'u- « ne convaleſcence future; Enfin ceux « dont la foy eſt entierement éteinte, & « qui par conſequent ne ſont touchez que « des choſes preſentes, n'enviſagent dans « la mort que des privations triſtes & des « ſéparations cruelles, & ceux qui con- « ſervent encore quelque étincelle de cette « foy, ne tirant aucune conſolation des « promeſſes que Jeſus-Chriſt a faites aux « Chrêtiens qui l'ont plus vive & plus ar- « dente, & n'appercevant rien dans leurs « actions & dans leurs œuvres, qui ne « leur donne de juſtes craintes de la mort « & de toutes ſes ſuites, font tout ce qu'ils « peuvent pour en étouffer la penſée, le « ſentiment & la memoire. «

Aprés nous avoir tracé ce portrait naturel des diſpoſitions ordinaires de la plûpart des hommes, il fait voir que « comme de tous les alimens le pain eſt le « plus neceſſaire, auſſi de toutes les prati- « ques ſpirituelles, la meditation de la «

mort est la plus utile. *Comme l'étude d'un*
Instruct. morales. 23. *veritable Chrêtien doit être d'apprendre à bien mourir*, dit ce saint homme qui y pensoit sans cesse, *& que c'est son unique affaire, peut-il penser à quelque chose qui contribuë davantage à son dessein que la mort même. Il faut qu'il ait incessamment dans la bouche de son cœur ces paroles de l'Apôtre, Je meurs tous les jours, Et quelque tentation qu'il luy arrive, quelque guerre intestine qui luy puisse estre suscitée, quelque piege que le demon luy tende, quelque revolte qui se forme dans ses sens & dans son cœur, il ne se peut qu'il n'en vienne à bout, & que sa resistance ne soit heureuse, s'il dit d'une foy vive & animée*, Je meurs tous les jours. Pourquoi *me laisser aller à ce plaisir & à cet amusement? pourquoy commettre une action contre l'ordre ou beaucoup, ou peu importante, puisque je dois demain paroître au Tribunal de Jesus-Christ, & luy en rendre compte?* la pensée de la mort a encore d'autres avantages que de conserver l'innocence. *Elle empêche qu'un parfait Chrêtien, qui est*
Ibid. *détaché du monde, ne renouë avec les creatures, elle rend le divorce qu'il a fait avec elles irreconciliable, parce qu'en raprochant les choses du Ciel, & éloignant*

celles de la terre, elle donne du mépris pour les unes, de l'estime & de l'amour pour les autres, en faisant toucher au doigt la vanité de celles qui sont méprisables. En un mot, elle le desabuse, & le met en état de discerner entre les biens faux & les bien veritables, & de ne pas prendre une lueur d'un moment pour une clarté constante & immuable. Elle détruit l'amour des choses passageres, c'est-à-dire, tout ce qui peut empêcher un Chrêtien d'estre autant à Dieu qu'il le doit estre. Car quelle apparence y a-t'il qu'il attache son cœur à ce qui luy va estre ravi dans le moment même, & qu'à la veuë de Jesus-Christ qu'il attend, il fasse cette faute, ce peché, que Jesus-Christ est tout prest de condamner, & qui le privera pour jamais de sa presence.

Il avoit éprouvé tous ces biens que nous procure la pensée de la mort, & il eut voulu la faire aimer à tout le monde autant qu'il l'aimoit & qu'il la trouvoit en effet aimable, puisqu'elle est le refuge d'une ame desolée par les combats continuels qu'elle a à soûtenir contre les passions. C'est dans cette pensée qu'il creusa luy-même la fosse dans laquelle il vouloit estre enterré dés qu'il fut à la Trappe, & qu'il la renouvel-

loit tous les ans ; c'eſt dans cette penſée qu'il ne vouloit preſque rien entreprendre dont l'execution demandât du temps, diſant que ce n'eſtoit pas la peine ; c'eſt dans cette penſée que ſes infirmitez le réjoüiſſoient. Il diſoit à tout le monde ce qu'il ſentoit, & que cette mort qui nous effraïoit, eſtoit la choſe du monde la plus conſolante. *Vous ne devez point regarder la mort avec frayeur, car la mort n'eſt terrible que pour les ames qu'elle ſurprend, mais pour celles qui l'attendent avec cet eſprit de foy & cette confiance que Dieu ne refuſe jamais aux perſonnes qui ſont à luy & qui le ſervent ; c'eſt un paſſage de benediction, & ce qui fait le deſeſpoir des gens qui vivent dans l'amour du monde, eſt la conſolation de ceux qui ne vivent que pour Jeſus-Chriſt.*

Lettres de pieté Tom. 1. Lettre 1. 1658.

Mais pour y trouver ces douceurs, il faloit comme M. de la Trappe, s'en occuper ſans ceſſe. *La veuë de la mort n'eſt*, ſelon luy, *ni triſte ni affligeante que pour les perſonnes qui y penſent rarement ; mais pour celles qui s'y appliquent & qui en font leur entretien ordinaire, elle n'a que des conſolations. Car y a-t'il joye pareille*, continuë t'il, *à celle de ſe rendre inceſſamment preſent celuy qu'on aime, & de ſe*

Inſtruct. morales. 23.

voir tous les jours sut le point de posseder ce qu'on regarde comme son unique bonheur.

Il fait envisager la mort d'une maniere qui en fait voir sensiblement le bonheur. *La vie quelle-quelle soit, ne seroit pas supportable, si on ne sçavoit qu'elle doit finir; & rien ne peut consoler de cette amertume qui est si generalement répanduë sur tout ce qui est ici-bas, que l'esperance de changer d'état & de demeure, & la confiance de trouver en la bonté de Dieu ce que tous les hommes ensemble, quand ils conspireroient pour favoriser nos inclinations & pour nous satisfaire, ne sont point capables de nous donner.* Ce sont des veritez que M. l'Abbé de la Trappe connoissoit par sa propre experience, & si l'on veut apprendre ce qui se passoit dans son cœur, il ne faut que lire ce qu'il a écrit dans ses Livres.

Il seroit bien difficile de conserver la pensée de la mort, & de n'avoir pas les jugemens de Dieu devant les yeux. Ce sont des évenemens si unis par eux-mêmes, qu'ils ne doivent point estre separez dans nos pensées. Mourir & estre jugé, c'est presqu'une même chose. On sçait aussi que le discours ordinaire de la plûpart des hommes, est qu'ils ne se

mettent point en peine de la mort, mais ſeulement de ſes ſuites, c'eſt-à-dire, qu'ils n'apprehendent pas de mourir, mais d'eſtre jugez. C'eſt ainſi que parle M. de la Trappe, pour faire voir que la penſée de la mort ne ſeroit point utile, ſi elle n'eſtoit jointe à celle du jugement.

Il montre d'abord que cette meditation des jugemens de Dieu, a eſté une des occupations principales de tous les Solitaires, & pour nous porter à imiter une pratique ſi ſainte, il en marque les utilitez. » Conſiderez, dit-il, que » c'eſt par la crainte des jugemens de » Dieu, que le ſaint Eſprit opere les pre- » miers deſirs & les premieres penſées qui » viennent aux pecheurs de leur ſalut; » que c'eſt par elle qu'il les prévient, » qu'il les arreſte dans le cours de leurs » iniquitez, qu'il les frappe, qu'il les » ébranle, qu'il les renverſe, & qu'aprés » les avoir remplis de frayeur, il leur fait » pouſſer ces cris perçans dans l'excés de » cette crainte: *Seigneur, qui eſt celui qui* » *connoît le poids de voſtre indignation? &* » *qui peut comprendre quelle eſt la grandeur* » *de voſtre colere?* &c.

ſſ. Devoirs de la vie Monaſtique ch. 14. q. 2.

Il établit enſuite une doctrine dont

noſtre ſiecle a beſoin, car il s'imagine que la meditation des jugemens de Dieu eſt une pratique qu'il faut exclure de la vie des parfaits, & il ſoûtient qu'elle eſt bonne pour ceux qui ont déja fait du chemin dans la pieté, qu'une ſpiritualité trop rafinée en diſpenſe.

Ne dites jamais, c'eſt ainſi qu'il parle, « ſous pretextes de vous conduire « par des voyes plus nobles, plus éle- « vées & plus pures, que la veuë des « jugemens de Dieu ne vous eſt pas uti- « le, & qu'il vous convient mieux d'al- « ler à luy par la voye de la charité que « par celle de la crainte, en qualité d'en- « fans que comme des eſclaves; car nous « ne demandons pas que voſtre crainte ſoit « toute ſeche, ſterile, & ſans amour; « qui fait bien que l'on s'abſtient du cri- « me, mais qui n'empêche pas que l'on « ne l'aime. Mais nous voulons qu'en re- « doutant ce bras terrible qui punit les « crimes, vous adoriez cette main de mi- « ſericorde qui diſtribuë les recompenſes « & les couronnes; que vous ayez tout « enſemble la preſence des bontez & cel- « le des juſtices; que voſtre charité ac- « compagne voſtre crainte; qu'elle com- « bate avec elle, & qu'elle vous défende «

Ibid. q. 3.

» avec elle ; enfin qu'elle vous porte &
» qu'elle vous excite à aimer celui qui seul
» peut vous garentir des maux que vous
» avez devant les yeux, & sans l'amour
» duquel toutes vos craintes seroient vai-
» nes, infructueuses & steriles.

Comme il croïoit ne pouvoir assez instruire ses Freres sur un sujet si important, il ajoûte en poursuivant son discours : » Gardez-vous bien de vous

Ibid.

» imaginer que vostre vertu soit assez
» avancée pour n'avoir plus besoin de
» crainte ; & ne vous trompez pas en ju-
» geant temerairement de vostre état, &
» en vous attribuant une perfection que
» vous n'avez point.

» Pensez avec saint Bernard, que si
» ceux qui sont les plus grands devant
» Dieu, craignent ce Juge dont les con-
» duites sont si secretes & si cachées, com-
» bien le souvenir de cette discussion fu-
» ture doit vous remplir de frayeur. Il est
» rare, poursuivoit-il, de voir des gens
» d'une pieté si consommée, qu'on puisse
» leur dire qu'ils ne doivent plus crain-
» dre ; mais il n'y a rien de plus ordinaire
» que d'en voir qui n'ayant qu'une pieté
» fausse, ou foible & languissante, vi-
» vent avec autant de securité que s'ils

n'avoient rien à craindre, & si on en observoit la conduite avec attention, «
on n'y verroit non plus de marque de «
charité que de crainte. «

En un mot il veut que cette crainte qui a fait retrouver au pecheur l'innocence, la luy fasse conserver aprés l'avoir recouvrée; & bien loin de croire que cette presence des Jugemens de Dieu ne jette l'esprit dans le découragement & dans la tristesse, il assure qu'au lieu de troubler le ciel de son cœur, comme on le pretend, & de le couvrir d'obscuritez & de nuages, rien ne servira davantage à le maintenir dans la paix & dans la serenité, & n'empêchera plus efficacement que la tranquillité, ou plûtost la charité de Jesus-Christ qui en est la veritable source, ne luy soit ôtée.

Ibid. q. 2.

Il a enseigné aux autres ce qu'il a pratiqué luy-même, & ce sont les deux moyens qu'il a le plus employez pour sanctifier sa maison. Il en parloit avec une force qui auroit ramolli les cœurs les plus endurcis, & il en étoit si penetré, qu'il portoit la terreur par tout. Il nous a asseuré luy-même qu'il devoit à ces saintes réflexions ses plus grandes re-

quels elle execute ses Arrests éternels, & où elle leur fait éprouver l'activité " des feux, & l'atrocité de ses tortures; " que les horreurs que nous aurons vûës " dans cette triste region de l'ombre de la " mort ne s'effacent jamais de nostre me- " moire, que les menaces tonnantes d'un " Dieu armé de force & de justice nous " fassent trembler à tout moment. Voilà " ses paroles, voilà son cœur, voilà sa meditation éternelle, voilà une instru-ction digne de luy & necessaire pour nous.

XXIII.

Sentimens de M. l'Abbè de la Trappe sur les amitiez humaines; de quelle maniere il aimoit ses amis: Sentimens qu'il avoit sur leur èlevation & leurs disgraces.

M. l'Abbé de la Trappe fut le plus tendre & le plus fidele amy qui fut jamais, & un des grands miracles de la grace sur son cœur, fut de le tourner de maniere qu'il ne les aimât plus humainement. Tout ce qu'il a dit des amitiez

humaines est si pur qu'on en sera aussi édifié qu'on en sera instruit.

Pour attacher les hommes à Dieu seul il fait voir d'abord l'inconstance de ces amitiez. *Puisque les volontez des hommes sont inconstantes, le moyen de se promettre que leurs amitiez ne le seront pas ? Il n'y a que Dieu*, dit il, *qui fixe les cœurs, & sans luy toutes les raisons & les considerations du monde ne donneront pas le don de ne pas changer ce qui n'est que mobilité par sa nature. Nous serons bien-heureux*, ajoûtoit-il, *quand nous pourrons n'aimer que Dieu seul, & jusqu'à ce que cela soit, il faut essayer de luy rapporter toutes nos affections, & de n'aimer personne que ce ne soit en luy ou pour l'amour de luy.*

Instruct. morales, XIX.

Il insinuë dans ce dessein la difference qu'il y a entre ces sortes d'amitiez, & celles qui ont Dieu pour objet ou pour principe : *Les amitiez humaines*, continue-t'il, *sont fort differentes de celles que l'esprit de Dieu forme dans le cœur des veritables Chrêtiens. Comme elles n'ont rien de solide, elles n'ont ni stabilité ni durée, & souvent même elles se perdent au milieu de tous les soins qu'on prend de les conserver. Dieu seul qui est le principe des autres, & qui en fait les liaisons les main-*

Ibid.

tient

tient de maniere que ni le temps, ni le silence, ni les éloignemens ne peuvent rien sur elle.

Il fait voir que dans ces liaisons mêmes il y a peu de verité, & qu'il arrive souvent que les personnes qui font profession de pieté, ne gardent ni fidelité ni parole, & ne font aucun scrupule de violer les loix de l'amitié les plus sacrées toutes les fois que leurs passions, leurs interests, leur complaisance, ou la fausseté de leur zele les y engage. Il conclud de là qu'il n'y a que Jesus-Christ qui merite qu'on s'attache à luy, parce qu'il est le seul amy de tous les temps & de tous les siecles. *Ibid.*

Pour voir maintenant de quelle maniere M. de la Trappe aimoit ses amis, il ne faut que l'entendre: *Il n'y a*, disoit-il souvent, *de satisfaction solide qu'en Dieu seul, les hommes ne valent pas la peine qu'on pense à eux, & s'il y en a dont on puisse conserver quelque memoire, ce n'est que dans la veuë de Dieu, & parce qu'ils sont à luy; tout le reste n'est pas digne de l'amitié d'un Chrêtien, qui doit avoir en tout temps & en toutes choses uniquement Dieu devant les yeux.* *Ibid.*

Les sentimens qu'il a eus sur leurs

fortunes ou leurs infortunes, font encore mieux voir comment il les aimoit. Voici ce qu'il écrivit à une personne de ses amies à l'occasion d'un Religieux qu'il estimoit, & qui avoit esté tiré de son Cloître pour estre fait Evêque. *Je ne vous dis rien sur M. l'Ev. D... Si je vous parlois selon mes inclinations naturelles, je vous dirois que j'ay une joye sensible de le voir où il est, parce que je l'honore & l'estime, & que je lui ay obligation des bontez qu'il a pour moi: mais quand je regarde la chose dans la veuë de l'éternité, je trouve qu'il est fort à plaindre d'estre chargé dans le dernier âge de sa vie de tant de milliers de personnes dont il faut qu'il rende compte à Dieu, & d'estre contraint malgré lui par le devoir de sa dignité de relâcher de sa penitence dans le temps qu'il la devroit augmenter. Je suis assuré qu'il y aura un instant auquel il ne voudroit estre jamais sorti de son Cloître.*

Lettres de pieté Tom. 1. 32.

Il s'explique encore d'une maniere plus forte dans ce qui suit. *Je puis vous dire avec verité*, ajoûte-t'il, *qu'encore qu'il y ait de mes amis tres-particuliers qui ont eu part à ces dernieres promotions, je n'ay écrit un seul mot de conjoüissance à personne, je me suis contenté*

Ibid.

de les plaindre, & de prier Nostre Seigneur pour eux. Les hommes regardent ces sortes d'établissemens comme des fortunes, pour moy je ne sçaurois entrer dans leur sentiment, & je ne les puis considerer que comme d'effroyables disgraces; & il est indubitable qu'un jour viendra où tout le monde sera d'un même avis sur cette matiere.

S'il écrivoit à des personnes du monde sur leur élevation, il ne le faisoit que pour leur en inspirer le mépris, ou plûtost pour les plaindre, quelquefois pour les instruire. *J'avois resolu*, dit-il à une personne de grande considera-tion, *de n'écrire à qui que ce soit de ma vie sur des prosperitez temporelles, estant persuadé, comme je le suis, que le monde n'a rien d'assez grand pour faire naître un seul desir, ni causer un instant de joye dans le cœur de ceux qui vivent dans la foy & dans l'attente des choses éternelles. Cependant quoi que je n'aye point changé de sentimens, j'ay esté contraint de changer de conduite, ayant appris la disposition de la divine Providence sur la personne de M. vostre fils, n'ayant en cela ni des veuës ni des considerations humaines, & n'y ayant rien regardé que ce que*

Lettres de pieté 418

le détachement dans lequel Dieu veut que je sois, ne m'a point défendu de voir & de ressentir.

La maniere dont il regardoit les fortunes est bien digne de son détachement, & il s'en explique en ces termes.

J'ay toujours plaint ceux de mes amis que j'ay vû dans les engagemens du monde, j'en ay consideré pour eux les biens & les fortunes comme des pieges... Il fait ensuite à ce pere l'éloge de son fils: puis il ajoûte, que quelque part qu'il prenne à son élevation, il ne luy en dira rien, & qu'il se contentera de demander à Dieu dans le secret, qu'il luy donne tout le secours & toute la protection qui luy est necessaire.

Il tâche ensuite de porter cette personne à la reconnoissance. *Dieu*, luy dit il, *accorde quelquefois ces sortes de faveurs à la fidelité de ceux qui le servent. Vous estes de ce nombre il y a long-temps, & je ne doute point qu'en cela-même il ne vous ait paru bien des raisons de vous unir encore plus étroitement à son service, en vous détachant de plus en plus des choses dont il faut que son ordre vous separe au premier jour.*

Tout se passoit presque en exhorta-

tions dans ces ſortes de rencontres, & il tâchoit d'attacher à Dieu des cœurs que le monde ſembloit vouloir luy arracher par ſes bienfaits mêmes. Il écrit à un Miniſtre d'Etat, & aprés luy avoir dit qu'on ne ſçauroit eſtre plus touché qu'il l'a eſté de la grace qu'il avoit receuë de la bonté du Roy, il ajoûte cette admirable réflexion. *Je ne ſçaurois m'empêcher de vous dire que j'eſpere que vous n'aurez pas moins de zele & de paſſion pour la gloire & pour les interests du Roi du Ciel, que je m'aſſure que vous en avez pour ceux du Roi de la terre, & que vous le regarderez toujours comme l'Auteur principal de tous les biens qui vous arrivent. Vous ſçavez que c'eſt luy qui inſpire les Souverains du monde, qu'il tient leur cœur dans ſes mains, qu'il y forme tous les deſirs & les mouvemens qu'il luy plaît, & que nous ne le ſervons jamais avec une fidelité plus exacte & plus étenduë, que lorſque nous liſons nos devoirs dans l'ordre de Dieu, & que nous trouvons dans ſa volonté les motifs & les regles de l'obëiſſance que nous leur rendons. Comme c'eſt une grande erreur de croire que ceux qui ne ſont pas fideles à Dieu, le puiſſent eſtre à leur Roi, c'eſt auſſi une maxime tres-conſtante*

Lettres de pieté 44. Tom. 1.

que tous ceux qui ſont veritablement à Dieu, garderont à leur Roi une fidelité inviolable.

C'eſt ainſi que ce fidele ami parloit aux perſonnes du monde, ſans ſe laiſſer jamais éblouïr *par la hauteur du jour*; c'eſt ainſi qu'il regardoit la plus grande élevation. Mais la maniere dont il conſideroit les diſgraces de ſes amis, eſt quelque choſe de ſi particulier, que rien ne fait mieux voir de quelle maniere les Chrêtiens ſe doivent aimer; mais c'eſt une pureté de ſentimens dont on n'eſt gueres capable. Voici ce qu'il écrit à une Religieuſe ſur la diſgrace d'une perſonne de la Cour.

Lettres de pieté 83. Tom. 2.

Je ſuis perſuadé, ma tres-Reverende Mere que vous avez appris ſans douleur, que Monſieur N. avoit quitté la Cour, & que vous n'avez nullement conſideré ſa retraite comme une diſgrace... Il eſt heureux ſi l'affaire eſt ſans retour, & s'il eſt pour toujours hors de ces engagemens, dans leſquels, quoi que l'on faſſe, il eſt preſqu'impoſſible qu'il n'échape une infinité de choſes contre cette exacte fidelité que Dieu demande de ceux qu'il appelle à ſon ſervice. Il ajoûte, *que Dieu ne pouvoit luy donner de marque plus évidente du ſoin qu'il prend de ſon ſa-*

lut, qu'en luy ouvrant les portes pour sortir d'un monde où on fait une profession toute publique de n'y point penser. Il va encore plus loin. Dieu connoît; pourſuit-il, *à quel point j'honore Monſieur N. & par combien de liens je ſuis attaché à ſa perſonne, cependant je vous avoüe qu'il ne m'eſt pas venu dans l'eſprit de le plaindre. Je ne luy ay jamais ſouhaité de grandeurs & de proſperitez, que de celles qui ne ſont point ſujettes aux revers de la fortune. Et dans le fond, un Chrêtien qui doit vivre dans l'attente auſſi-bien que dans la foy des choſes étornelles, n'en peut vouloir pour les autres non plus que pour luy-même, qui ne le ſoient pas.*

Si on ne vit jamais des ſentimens ſi purs, c'eſt qu'on ne vit jamais d'ame plus dégagée que celle de M. l'Abbé de la Trappe, qui n'aima que Dieu, qui n'aima rien qu'en Dieu, qui n'aima rien que pour Dieu, & qui ne faiſoit cas de rien hors de luy. Nous rapportons cette doctrine admirable ſans réflexions, car nos paroles ne ſerviroient qu'à diminuer la force de ſes enſeignemens, qu'il ſuffit d'expoſer pour les faire admirer.

XXIV.

De l'excellence de l'Ecriture ſainte & de ſa plenitude. Diſpoſitions neceſſaires pour en profiter. Sentimens de M. l'Abbé de la Trappe ſur la lecture des Auteurs profanes.

Tout le monde ſçait que M. de la Trappe a cru, qu'on devoit bannir des Maiſons des Solitaires, les études pleines de conteſtations & d'incertitudes, qu'on enſeigne ordinairement dans les Ecoles, parce qu'elles ne convenoient point aux Moines. Comme il ne penſoit qu'à en faire des Saints, il vouloit qu'on leur ôtât tous les livres qui ne pouvoient en faire que des ſçavans. Dans ce deſſein il ne donna à ſes Religieux que des livres qui regardoient la direction des mœurs, & ſur tout l'Ecriture ſainte, qui peut elle ſeule les ſuppléer tous, & ſans laquelle toute la ſcience humaine n'eſt que vanité, ou imagination, ou inutilité toute pure. Un Solitaire ne doit ſçavoir que Jeſus-Chriſt crucifié ; toute ſcience qui

l'occupe d'un autre objet, le tire de son état ; l'Ecriture sainte est donc l'unique Livre qu'il doit étudier, parce qu'on l'y trouve à toutes les pages ou promis, ou revelé, ou donné aux hommes avec des caracteres, qui portent dans l'esprit, une lumiere qui apprend la science des Saints, qui est l'unique necessaire.

Réponse au traité des études Monast. p. 12.

Dans cette veuë, pour en faire voir l'excellence & la plenitude, il disoit : » que l'Ecriture sainte estoit d'une richesse infinie, que plus on la meditoit, « plus on y trouvoit qu'elle renfermoit « tout, & qu'elle estoit d'une abondance « qui n'avoit point de fond, c'est-à-dire, « que nous trouvons dans la parole de « Dieu la doctrine & la consolation, « l'onction & la lumiere, & que c'est en « quoy toute la Religion consiste. Il ajoûtoit « que les plus grands hommes de « l'Eglise, & particulierement ceux des « premiers siecles, avoient puisé dans les « Ecritures tout ce qu'ils avoient eu de « lumieres, de maximes, de sainteté, d'éloquence, « comme dans des abîmes, « comme dans des sources d'une profondeur « immense, & que c'estoit ce qui les « avoit rendus dignes d'occuper les prin- «

„ cipales dignitez de l'Eglise, & d'en rem-
„ plir les premieres places. Il repetoit sans cesse les mêmes éloges, & il disoit pour en faire voir l'abondance, que *l'Ecriture sainte étoit un livre d'une profondeur infinie, où les maximes, les veritez, les instructions, les lumieres se multiplioient à mesure qu'on le lisoit, qu'on le relisoit, qu'on le goûtoit, qu'on le meditoit.* C'est ce que l'experience luy en avoit appris, la lecture de l'Ecriture ayant esté sa continuelle application & toutes ses delices.

Ibdi. pag. 135.

C'est icy le lieu de rapporter ce qu'on lit dans la declaration de ses sentimens du 20. Juillet 1684. qui nous a esté communiquée suivant l'ordre du Roy, par M. l'Evêque de Chartres dont la pieté est connuë de tout le monde. Il ne veut point que les Directeurs ayent d'autre livre.

Au reste ce n'est ni mon goût, comme on le prétend, (car il répond à une objection qui luy avoit esté faite, & que nous avons rapportée au 5. livre page 291. sur ce qu'il sembloit ne vouloir point d'autres Casuistes que l'Ecriture & les Peres) *ni mon loisir, ni ma capacité, car je n'en ay point, qui m'a fait dire que les Directeurs doivent chercher dans l'E-*

vangile de Jesus-Christ les régles de la conduite, mais la conviction dans laquelle je suis, que c'est une obligation principale à tous ceux qui sont engagez dans le soin des ames de s'appliquer par dessus toutes choses à la lecture, & à la meditation des saintes Ecritures, lesquelles sont comme des sources vives qui couleront sans discontinuer jusqu'à la fin des siecles, & conserveront toûjours leur pureté malgré l'affoiblissement & la décadence des temps. Comme il ne connoissoit point d'autres Directeurs que les Pasteurs, il leur addresse la conclusion de ce discours: *Si les Pasteurs*, dit-il, *en faisoient leur étude, & s'ils y joignoient la lecture des Peres, ils y trouveroient un fonds d'instructions, de lumiere & de pieté, qui leur donneroit l'intelligence, & l'ouverture dont ils auroient besoin pour l'exercice de leur charge, & qui les rendroit capables de discerner l'ivraye d'avec le bon grain; c'est*, ajoûte-t'il, *ce qu'on a fait dans l'Eglise pendant tant de siecles, avant que cette multitude innombrable de Casuistes eut inondé tout le monde.*

Ce sentiment de M. l'Abbé de la Trappe a esté celuy de tous les Saints. Lorsqu'il s'agit de juger de la bonté ou de la malice des actions humaines, *ne*

nous servons point, dit saint Augustin; *de balances trompeuses, où l'on ne pese les choses que comme l'on veut, disant, selon qu'il nous plaît, que celle-ci est legere, & que celle-là est de poids : mais servons-nous de la balance de Dieu, qui se trouve dans les Ecritures saintes, qni sont comme le trésor du Seigneur : pesons-y chaque chose pour en sçavoir le poids; ou plûtost ne les pesons pas nous-mêmes, mais voïons seulement comment Dieu les pese, & ce qu'il en juge.* C'est aussi à cette juste balance des Ecritures que saint Leon renvoye celuy qui veut reglet ses mœurs, & connoître ce qu'il doit, & ce qu'il ne doit pas faire.

L. 1. de Bapt. contra Donat. c. 6.

Sermon. 2. de Quadr. c. 4.

Le sentiment de M. l'Abbé de la Trappe estoit celuy du saint Concile de Trente qui nous enseigne, que tous les Livres tant de l'ancien Testament que du nouveau renferment toutes les regles de la morale Chrêtienne, estant la source de toutes les veritez qui sont necessaires au salut, & qui doivent être la regle des bonnes mœurs. Saint Paul avoit enseigné la même doctrine; surquoy on peut lire le Chap. 13. de l'Epître aux Romains. Saint Thomas nous apprend la même chose, & si la natu-

Tamquam fontem omnis salutaris veritatis, & morum disciplinæ. sess. 4. in decr de can. Script.

1. 2. q. 100. a. 3.

re de l'Ouvrage me le permettoit, je ferois voir que tous les Saints n'ont eu ſur cela qu'un même avis. 22. q. 122. art. 6.

Ce ſeroit mal prendre ce que M. l'Abbé de la Trappe a dit des Caſuiſtes relâchez, que de les condamner tous, puiſqu'il reconnoît luy-même dans la declaration qui nous fait parler, *qu'il y en a dont les ſentimens ſont plus purs & plus Chrêtiens*, & qu'ils ſont tous d'ailleurs fort utiles pour l'intelligence des loix humaines, & ce ſeroit eſtre injuſte & malicieux que d'appliquer ce qu'il dit à quelque Auteur en particulier, contre ce qu'il a dit, & que nous avons rapporté Livre 3. page 415. comme a fait l'Auteur des *Entretiens de Timocrate & de Philandre*. II. Entret. p. 135.

Mais comme la foibleſſe des eſprits eſt grande, il croit qu'on ne doit pas accorder la lecture de tous les Livres de l'ancien Teſtament, qu'avec un grand diſcernement des cœurs & des eſprits, de crainte qu'au lieu de l'utilité qu'on en eſpereroit, on n'en fit un méchant uſage. Il dit que le ſentiment des Saints eſtoit, que les Solitaires en uſaſſent avec beaucoup de précaution; ce qu'il prouve par la lettre de ſaint Baſile à Chilon, Ibid. pag. 236.

par la conduite du même Saint dans ses petites regles, par ce que saint Nil en a écrit, & même par l'autorité de saint Benoît qui remarque dans sa Regle, que les sept premiers Livres de l'ancien Testament peuvent estre dangereux dans de certains temps, à cause de l'indisposition des esprits. Il ajoûte que la plus grande partie du desert s'est sanctifié par la seule lecture du nouveau Testament ; & » que si les anciens Peres a-
Ibid. p. 238. & 239.
» voient percé l'avenir, & qu'ils eussent
» vû combien les dispositions qui sont
» necessaires pour tirer quelque fruit de
» cette lecture, deviendroient rares dans
» ceux qui les devoient suivre, ils ne l'au-
» roient permise qu'avec plus de reserve
» & de précaution qu'ils n'ont fait ; pour
» ne pas exposer tant de veritez saintes à
» de si méchantes railleries, à des ren-
» contres impertinentes, à de mauvais
» contes, à des explications licentieuses,
» à des applications impies, malignes,
» indignes de la sainteté de l'esprit qui les
» a dictées ; & pour ne pas donner lieu
» à une multitude presque innombrable
» de personnes relâchées, pour s'autori-
» ser dans leur libertinage & dans leurs
» excés.

Il parle divinement de l'excellence des Pseaumes : Il dit que » les Pseaumes tous seuls sont capables de sanctifier tout « un monde. Ce ne sont , ajoûte-t'il , « qu'élans , qu'ardeurs , qu'aspirations , « que desirs , que gemissemens , que prie- « res , qu'actes d'amour , de confiance , « de gratitude , d'humilité , de douleur , « de componction , ce ne sont que plain- « tes , que regrets , que soupirs , que ten- « dresses , qu'effusions , &c. Enfin que « les Pseaumes dans tous les endroits embrasent , eclairent , enlevent , transportent.

Ibid: p. 237.

Il semble qu'une lecture si sainte devroit faire des Saints , & que nous nourrissant d'une viande celeste , nous devrions vivre beaucoup plus comme des Citoyens du Ciel ,que comme des habitans de la terre. Cependant nous mangeons ce pain des Anges , sans devenir semblables aux Anges. Quelles peuvent être les causes de ce désordre ? C'est , répond M. l'Abbé de la Trappe , que l'on ne lit pas la parole de Dieu avec « les dispositions qu'elle demande : on y « mêle des cupiditez , des sentimens tous « humains , des affections toutes terre- « stres , qui bouchent , pour ainsi dire , ce

Réponse au trait. des étud. p. 253.

conduit ſacré par lequel on doit rece-
» voir les eaux vives de la grace. Celuy-
» cy, par exemple, lira dans le deſſein
» d'en devenir plus docte, celuy-là dans
» le deſir d'acquerir de la reputation, un
» autre pour ſa ſatisfaction particuliere,
» un autre en ſuivant la rapidité de ſon
humeur », les autres enfin par des motifs & des manieres que Dieu condamne.

Il marque enſuite dans quelles diſpoſitions il faut lire l'Ecriture, pour en tirer le fruit & l'utilité qu'on en doit attendre. Les qualitez principales qui ſont neceſſaires pour en profiter dans le ſentiment des Saints ſont l'humilité, la pureté du cœur, & la rectitude des intentions. Il s'explique ; » Il dit que l'humi-

Ibid. p. 411. & 412.

» lité, ou la ſimplicité eſt, qu'au lieu de
» préſumer de ſoy-même, de ſa capacité,
» de ſes lumieres, on attend purement de
» Dieu l'intelligence de ſa parole, que la
» pureté du cœur bannit tout ce qui peut
» eſtre contraire à la ſainteté de l'eſ-
» prit, qui a dicté ces veritez divines, &
» ne ſouffre rien dans la maiſon de Dieu,
» qui ne ſoit digne de ſa Majeſté ſuprême:
» que la rectitude des intentions fait que
celuy qui lit la parole de Dieu n'y cher-

che que la chaleur, & la clarté qui luy « est necessaire pour connoître les veritez « que Dieu luy a marquées, & y marcher « avec promptitude & seûreté; mais par « dessus tout la gloire de Jesus-Christ, & « l'exaltation de son saint nom. «

Mais pour en faire mieux comprendre l'étenduë il parle ensuite des empêchemens opposez à ces qualitez.

Le premier empêchement est l'orgueil, la vanité, & la présomption, « lorsque l'on prétend pénetrer & acquerir par sa propre raison des connoissances qu'on ne peut avoir si Dieu ne les « donne. «

Réponse au traité des études p. 412.

Le deuxiéme empêchement est un dé- « réglement causé par les passions, par « les cupiditez spirituelles ou corporelles « qui soüillent le cœur, qui le rendent in- « capable & indigne de recevoir la lu- « miere, sans laquelle il ne sçauroit par « tous ses efforts entrer dans le sens de « Dieu, dans la connoissance de ses in- « structious & de ses mysteres. «

Le troisiéme empêchement est une « volonté maligne qui porte à se proposer « autre chose que la gloire de Dieu dans « la lecture des saints Livres; soit qu'on « s'y applique pour son plaisir, pour sa «

» propre satisfaction, par un esprit de
» critique, ou par l'envie qu'on a de se
» distinguer, de se donner la reputation
» d'un homme instruit, d'un homme
» habile.

» Dans tous ces cas, dit ce saint hom-
» me, comme on ne travaille que pour
» soy, comme on n'a que soy devant les
» yeux, comme ce n'est que son propre
» interest qui est le motif de l'étude & de
» la lecture, rien n'est plus juste, sinon
» que Dieu punisse une si grande profa-
» nation, en aveuglant celui qui la com-
» met, & en l'abandonnant à ses propres
» tenebres. Ainsi il arrive que celui qui
» a l'audace de traiter avec tant d'iniquité
» une chose si sainte, y trouve le contrai-
» re de qu'il y cherche, c'est-à-dire l'er-
» reur en la place de la verité; & qu'au
» lieu de s'unir à Dieu par la charité, sa
» temerité l'en separe. C'est ainsi qu'aprés
» avoir montré la dignité des divines
» Ecritures, M. l'Abbé de la Trappe tâ-
» che de disposer les cœurs pour en profi-
« ter; il fait plus, car il voudroit bannir,
» s'il le pouvoit, des Cloîtres & même
» du monde, toutes les lectures profanes
» qu'il trouve pleines de danger. Voici
» quels sont ses sentimens sur tous ces Au-
» teurs.

Il dit des Philoſophes, » qu'il ſuffit pour eſtre perſuadé combien la lecture de leurs ouvrages eſt dangereuſe, de ſçavoir de quelle ſorte ſaint Paul s'en explique, lorſqu'il avertit les Coloſſiens de ne ſe pas laiſſer ſurprendre par la Philoſophie, par les ſophiſmes & les faux raiſonnemens de ceux qui parlent ſelon les traditions des hommes, ſelon les maximes du monde, & non pas ſelon celles de Jeſus-Chriſt: que Tertullien parlant de celui de tous les anciens Philoſophes qui a eu parmi les hommes une eſtime plus generale (Platon) dit, qu'il a eſté l'origine & le ramas de toutes les hereſies; qu'il a enſeigné que les ames au ſortir du corps eſtoient errantes çà & là dans les airs; qu'en un mot, il declare que les Philoſophes ont eſté les Patriarches des Heretiques.

Réponſe au traité des étu. p. 289.

Dans les Orateurs & les Hiſtoriens, continuë-t'il, qu'y voyez-vous davantage que des gens qui font toutes choſes pour acquerir ce que Jeſus-Chriſt nous commande de mépriſer? que de rechercher une gloire, pour laquelle il nous défend d'avoir ni ſentiment, ni deſir? Enfin ce que ſe ſont propoſez les Orateurs, a eſté de ſe faire une memoire

„ immortelle. Et que voit-on dans les hiſ-
„ toires profanes, que des hommes qui ont
„ eſté idolâtres de toutes leurs paſſions,
„ je veux dire, de l'honneur, de l'ambi-
„ tion, de la vanité, de la haine, de la
„ vengeance, de l'intereſt, & qui n'ont
„ rien oublié pour les ſatisfaire ?

„ Pour les Poëtes, dit-il, on ne ſçau-
„ roit les entendre qu'on ne ſçache la fa-
„ ble. Quels excés, quels deſordres n'y
„ apprend-on point ? Les Poëtes ont trou-
„ vé le ſecret de parer les vices les plus
„ honteux, de les mettre dans un jour, &
„ de les peindre avec des traits qui en ca-
„ chent la laideur & la difformité, afin
„ de les rendre aimables, & de couvrir
ſous des apparences trompeuſes le poi-
ſon qu'ils renferment. Et c'eſt ce qu'il
établit par la doctrine & les exemples
des Saints. Quoi qu'il ne parlât qu'à des
Moines, ce qu'il dit & les exemples
qu'il rapporte, concluent pour tout le
monde, qui peut en recevoir les mê-
mes impreſſions.

Reponſe au traité des Etud. p. 302.

Ce qu'il dit de luy-même à ce ſujet ne doit pas eſtre oublié. „ J'ay lû dit-il,
„ ces Auteurs profanes avant que d'eſtre
„ engagé dans l'état où je me trouve : &
„ depuis ce temps-là, je vous puis dire (il

parle à ses Religieux) qu'ayant ouvert «
trois ou quatre fois Homere, Théo- «
crite, & quelques Poëtes tragiques, je «
les ay quittez dans le moment; le sen- «
timent de ma conscience me disant, «
que je n'estois plus propre à de telles «
lectures, & qu'elles n'estoient plus di- «
gnes de moy, je veux dire, des hom- «
mes de ma profession. Pensera autre- «
ment de moy qui voudra; mais de «
changer d'avis sur ce sujet, c'est de- «
quoy je ne suis pas capable. «

XXV.

De l'èternité; quelle impression elle faisoit sur Monsieur l'Abbé de la Trappe, & quelle force elle doit avoir sur nous.

Nous finissons l'esprit de M. l'Abbé de la Trappe par le sentiment dont son cœur a esté le plus occupé jusqu'à la mort. Jusqu'icy on a pû remarquer par ses paroles & ses pratiques, que la pensée de l'éternité luy estoit toûjours presente, & ce fut la derniere parole qu'il prononça à la mort. Cette éternité qui

engloutit tout, & où tout se va perdre, ravit l'esprit autant qu'elle l'étonne, & c'est une raison d'un poids infini, pour se détacher de tout ce qui passe, & soupirer aprés ce qui ne finira jamais. Ne perdons pas une de ses paroles sur un sujet si important, & écoutons-le parler, mais tâchons de nous nourrir d'une doctrine si sainte & si solide. *Il n'y a*, disoit-il, *de biens, ni de maux pour un Chrêtien que ceux qui sont éternels: comme rien ne nous doit donner de la joye en ce monde que ce qui nous approche de cette éternité, rien aussi ne doit nous affliger que ce qui nous en sépare*. C'est ainsi qu'il se mettoit à l'abry de l'éternité, contre toutes les peines de la vie, qu'elle finira.

Ses maximes sur ce grand objet qui donne à un homme mortel des vûës dignes de l'immortalité de son ame, ne vont qu'à le purifier pour le preparer à cette éternité bien-heureuse aprés laquelle ce saint homme ne cessoit de soupirer. Ses yeux n'estoient ouverts que pour elle. *Ce qui finit est si peu de chose*, disoit-il encore, *& l'éternité en est une si grande, que la foy aussi bien que la raison veulent que ce soit elle qui regle nostre conduite, & que nous l'aïons particulierement*

devant les yeux, dans les circonstances de nos vies les plus importantes.

Il ne pouvoit comprendre qu'on pût estre un seul instant sans y penser, & il ne parloit que des avantages qu'on retiroit d'une reflexion si sanctifiante & si utile. Tient-on à la terre; *le propre de l'éternité*, selon luy, *est de détruire les affections de tout ce qui est perissable; & il n'est pas possible que celuy dont elle occupe le cœur & l'esprit n'ait de la joye de voir finir ce qui l'en éloigne.* Veut-on s'élever dans le Ciel, c'est la pensée de l'éternité qui nous en ouvre les portes; on luy doit tout le progrés qu'on fait dans la vertu. *L'on croît*, disoit M. de la Trappe, *dans l'amour de Dieu & dans le desir des choses éternelles à proportion que l'on se sépare de celles qui sont perissables: aimons*, ajoûtoit-il, *l'éternité toute seule; il n'y a qu'elle qui merite d'avoir place dans le cœur des veritables Chrêtiens. Nous serons si tôt dans l'éternité tous tant que nous sommes, que la plus grande de toutes les foiblesses est de se mettre en peine de ce qui n'est que passager & temporel; puisque le monde n'a pas toûjours esté, & qu'il ne sera pas toûjours, il ne merite pas qu'on y pense.*

Maximes chrêtien. 215. Tom. 1.

Il ne voyoit de parfait bonheur que

dans cette éternité. *Que l'on sera heureux,* s'écrioit-il, *lorsque tout sera assujetti à Jesus-Christ, que sa volonté regnera sur les hommes comme sur les Anges, & que sa loy toute sainte ne trouvera plus d'autre loy qui lui resiste!* Il ne pouvoit retenir ses soupirs, quand il pensoit aux dangers que nous courons ici-bas de nous perdre éternellement. *En verité,* continuoit-il, *nostre salut & nostre éternité bien-heureuse courent ici-bas de grands risques, nous ne faisons que charger nos comptes, & au lieu d'acquitter les dettes passées, l'on en contracte incessamment de nouvelles, au lieu d'aborder au port, & d'y tendre, il semble que nous le perdions de veuë, & qu'après nous estre contentez de le saluer de loin, nous rentrions en pleine mer pour y estre abandonnez par nostre ignorance, par nostre négligence, ou par nostre malice à la fureur des flots, & à l'impetuosité des vagues, toûjours à la veille d'un triste naufrage & d'une perte irreparable:* Pressé de tous ces sentimens, il addressoit à Dieu cette priere: *Les peines qui pourroient m'arrêter dans ma course, & les biens qui estoient capables de me seduire ont disparu comme des ombres: J'ay méprisé les unes & les autres, je vous ay pris, Seigneur,*

Instruct. morales XXV.

gneur, pour mon partage, je ne veux plus m'occuper que de vostre éternité bien-heureuse, c'est là que se termineront desormais mes pensées & mes desirs.

On feroit des livres entiers de tout ce qu'il disoit de cette éternité, où tout tend avec une rapidité si prodigieuse. C'estoit un flambeau toûjours allumé dans son cœur, & il en portoit par tout la lumiere, afin qu'elle fît sur tous les esprits les mêmes impressions qu'il avoit fait sur le sien.

Instructions morales 35.

La vie des hommes, leur disoit-il, « pour leur en faire concevoir le néant, « quelque longue qu'elle soit, s'absor- « be dans l'éternité de Dieu comme une « goutte d'eau dans un Ocean, & il ne leur « reste rien de toutes leurs pensées, de leurs » actions, & de leurs desseins, que les « seules œuvres qu'ils ont pû faire, dont « le motif n'a esté ni leur interest, ni leur « satisfaction temporelle, ni le desir de « plaire au monde; en un mot il ne reste « que les œuvres éternelles, dont l'éter- « nité, la gloire, l'amour de Dieu ont « êté le principe. Tout ce qui n'est point « cela, sera quelque jour comme s'il n'a- « voit point êté, & le plus grand de tous « nos regrets sera d'avoir semé dans un «

» champ, qui ne nous aura produit que
» des épines & des ronces.

On ne ſçauroit aſſez s'étonner de ce qu'eſtant deſtinez à des choſes ſi grandes, de ſi petites nous amuſent & nous poſſedent, & de ce que devant vivre dans une attente, & par conſequent dans une occupation continuelle de la gloire du Createur, à laquelle il nous a appellez devant tous les temps, nous ayons dans nos cœurs des places vacantes & des momens dont nous puiſſions diſpoſer en faveur des creatures. Ce ſaint homme ne pouvoit s'empêcher de leur en faire des reproches. *A quoy penſent les hommes*, s'écrioit-il, *& à quoy ne devroient-ils pas penſer? On les voit tomber en foule à la gauche & à la droite de Dieu. Il ne ceſſe d'inſtruire les hommes par une infinité d'accidens & d'exemples. Les cedres ſont renverſez, leur chute quelque terrible qu'elle ſoit, ne touche & n'étonne perſonne, & on continuë de vivre dans les engagemens, dans les affaires, dans les inutilitez, & dans les plaiſirs, comme ſi le monde eſtoit immortel, & que l'éternité ne fût qu'un ſonge.* Rien, ajoûtoit-il, *ne marque tant ce vuide effroyable du cœur humain, que la peine qu'il a de jetter un regard ſur ce qui*

Maxi. chrêtien. 179. Tom. 1.

devroit le remplir & l'occuper inceſſamment.

Si l'occaſion qui nous fait parler le permettoit, on feroit un corps entier de morale des ſentimens & des maximes de M. l'Abbé de la Trappe, qui feroient d'autant plus d'impreſſion qu'on y verroit tout ſon eſprit & tout ſon cœur & la pratique dans ſa conduite. Car il a eſté tant conſulté, il a eu tant de raiſons de s'expliquer, qu'il n'y a guéres de matieres & de cas qu'il n'ait decidé, ſoit dans ſes lettres, ſoit dans ſes ouvrages, ou qu'il n'ait traité à fond dans des conſultations particulieres. Le temps nous apprendra l'uſage que nous en devons faire, ſi l'on voit que le public connoiſſe tout le prix de ce que l'on a rapporté de ce ſaint homme dans ce portrait abregé de ſon eſprit.

XXVI.

RECAPITULATION.

Quelle impreſſion le recit des actions, des ſentimens, & des vertus de Monſieur l'Abbé de la Trappe doit faire ſur nous.

Tout ce que nous avons dit dans ce

dernier Livre de la vie de M. l'Abbé de la Trappe, qui contient ſon eſprit, ſa conduite, ſes ſentimens, & ſes maximes, nous a fait voir la verité de ſa pieté par l'heureux accord de ſes paroles avec ſes œuvres; les operations de la grace ſur ſon cœur par la bonté du fonds ſur lequel elle travailla; ſes diſpoſitions interieures dans l'étenduë des ſentimens qu'elle luy donna, qui en firent une homme qui n'aimoit que Dieu, que Jeſus-Chriſt, que l'Egliſe; un homme de tous les hommes le plus humble, & le plus éloigné de toute vanité; un homme dont la ſimplicité faiſoit admirer la prudence, & dont la prudence faiſoit eſtimer la ſimplicité; un homme dont les injures les plus atroces ne purent jamais alterer la patience, qui au lieu de ſe plaindre de ſes ennemis, diſoit, que *s'il eut eſté permis, il en eut fallu acheter au poids de l'or*, qui aimeroit mieux être crû coupable que de les convaincre de calomnie, un homme qui ne dormoit ni nuit ni jour pour ménager le ſalut de ſes Freres, & qui fut tout à tous, afin qu'ils fuſſent tous à Jeſus-Chriſt, un homme qui n'aima que la paix, & fut le plus grand ennemi des

procez qui l'a peuvent ou affoiblir ou interrompre, & qui établit une charité entre ses Freres, dont l'unité de cœur, peut seule faire connoître l'étenduë; un homme d'un désinteressement sans éxemple, qui observa la pauvreté la plus rigide : un homme qui ne donna point de bornes aux aumônes qu'il faisoit faire, & pour qui les pauvres êtoient d'autres Jesus-Christs : un homme dont le cœur ne soupiroit qu'aprés la mortification, & qui se plaignoit sans cesse de ce qu'il n'en faisoit point assez, bien qu'il eut rendu à la penitence toute l'austerité des premiers temps : un homme qui ne cherchoit qu'à se cacher & à se taire, & qui desiroit de ne parler jamais aux hommes pour s'entretenir continuellement avec Dieu : un homme qui depuis sa conversion avoit regardé le monde, ses plaisirs & ses fortunes, non seulement avec indifference, mais avec le dernier mépris : un homme qui a parlé des conseils Evangeliques avec tant de dignité, pour faire voir qu'il y a des circonstances où ils deviennent des preceptes, donnant par là des veuës sublimes de l'obligation qu'on a de tout faire pour son salut : un homme à qui le nom

ſeul de peché faiſoit horreur, & qui en inſpire la haine quel qu'il puiſſe eſtre, même du veniel, avec tant de zele, de force & d'éloquence : un homme d'oraiſon, dont la vie n'en a eſté qu'une pratique continuelle : un homme qui n'a jamais perdu de veuë ni la mort ni les jugemens de Dieu, & deſiré ſans ceſſe l'un & l'autre : un homme ſi attaché à Dieu, qu'il n'aima ſes amis qu'en luy, qui regarda leur élevation ſinon avec indifference, du moins ſans autre reſſentiment, & leurs diſgraces ſans les plaindre par des raiſons divines : un homme qui fit de l'Ecriture ſainte toutes ſes delices, & en ſuivit toutes les maximes, & qui ne pouvoit ſouffrir un Auteur profane entre les mains des ſolitaires conſacrez à Jeſus-Chriſt : un homme enfin tout occupé de ſon éternité dont il perça les abîmes par une meditation continuelle pour apprendre & enſeigner aux autres que tout ce qui finit doit eſtre regardé comme s'il avoit déja ceſſé d'eſtre, & s'abſorber totalement en Dieu, objet éternel ſeul digne de nos amours.

Seroit-il poſſible que nous pûſſions lire de ſang froid tant de miracles de gra-

ce? qu'on ne se plaigne point de ces deux mots de morale, il n'y eut jamais d'occasion plus naturelle d'en faire, qu'en écrivant la vie d'un saint homme qui a mieux vêcu que nous, & qui doit estre nostre exemple. Seroit-il possible que nous n'eussions pas au moins quelqu'envie de nous convertir, que nous n'eussions pas à l'avenir plus d'amour pour Dieu, pour Jesus-Christ, pour l'Eglise? que nous ne fussions pas plus humbles, plus simples, plus circonspects? Seroit-il possible que nous fussions également vindicatifs, & que nostre haine pour nos ennemis fut toujours implacable? que nous voulussions entreprendre des procés sans fin, & les transmettre à nos descendans avec l'aversion pour nos parties? Seroit-il possible que nos cœurs fussent toujours insensibles aux miseres des pauvres, & nos oreilles bouchées à leurs plaintes? Seroit-il possible que le nom seul de mortification & de penitence nous effraïât encore? Seroit-il possible que nous aimassions avec le même emportement, les plaisirs, les fortunes, les conversations & les divertissemens du monde? Seroit-il possible que nous n'eussions pas au moins plus

de zele pour garder la Loi de Dieu, si sa doctrine des conseils Evangeliques nous épouvante? Seroit-il possible que nous voulussions continuer à commettre le peché, oubliant cette parole du saint Esprit, que celuy qui est né de Dieu ne peche point, & tout ce que ce saint homme nous a dit de son énormité? Seroit-il possible que nous n'eussions pas plus d'affection à la priere parmi des necessitez si pressantes du secours du Ciel? Seroit-il possible que nous ne fussions touchez ni de nostre mortalité, ni du jugement de Dieu, où il nous frudra paroître si-tost? Seroit-il possible que Dieu ne pût estre conté parmi nos amis, & que tout occupez de leur gloire & de leurs interests, nous ne pensassions jamais à la sienne, murmurant même dans leurs disgraces au lieu d'y adorer son bras tout-puissant? Seroit-il possible qu'on ne vit encore dans nos mains que des Romans, des histoires faites à plaisir, des fables, des galanteries, & que le nouveau Testament n'eût pas uu moment de tant de journées? Seroit-il possible enfin que l'éternité, dont la pensée faisoit une impression si vive sur M. l'Abbé de la Trap-

pe, fût regardée de nous avec indifference ? Laiſſons-nous toucher, mon cher Lecteur, à tous ces grands exemples, ou ce ſeroit inutilement que l'on prendroit tant de ſoin d'en conſerver la memoire à la poſterité. Imitons ce que nous admirons, & *le Dieu de toute grace & de toute conſolation, ſera avec nous* dans le temps comme dans l'éternité.

FIN.

PROCE'S VERBAL de l'état spirituel & temporel de l'Abbaïe de la Trappe, dressé par le R. P. Dom Dominique Georges, Abbé du Val-Richer, Superieur & Vicaire general de de l'étroite Observance, dans la visite qu'il fit de ce Monastere le 16. Novembre 1685. & presenté au Chapitre general tenu à Citeaux en 1686.

SUr la fin de nos visites, le 16. jour de Novembre 1685. j'arrivay à la Trappe, & j'y trouvay le Reverend Abbé Dom Armand Jean le Bouthillier de Rancé avec trente Moines profés, quatorze Novices, & seize Convers. On nous dit qu'ils estoient tous de diverses Provinces du Royaume, ou même des Païs étrangers, de profession, d'âge & de mœurs tres-differentes, mais que la chaité unit si parfaitement entr'eux, qu'ils portent tous ensemble le joug du Seigneur, d'un même esprit & d'une même volonté, com-

me dit le Prophete; car ils n'ont qu'un cœur & qu'une ame: ils ne desirent que de mourir au monde & à eux-mémes, & vivre pour Dieu seul: ils aiment leur Abbé dans un concert & dans une intelligence sainte que la sincerité & l'humilité accompagnent: ils mettent toutes leurs delices à demeurer attachez à luy, à luy faire connoître le fond de leur conscience, & à luy obéïr en toutes choses, ce qui fait qu'ils joüissent toujours d'une paix profonde, d'un souverain repos, & d'une tranquilité que rien ne peut troubler. On ne voit point les Freres contester ensemble, l'ancien ne s'éleve point contre le jeune Religieux, & le jeune Religieux ne se plaint point de son ancien; car, comme la Regle l'ordonne, ils se rendent les uns aux autres à l'envi toute l'obéïssance & tout le respect qu'on peut desirer, sans faire jamais paroître, par parole, par signe, ou par geste la moindre contradiction.

Cet heureux accord de volonté les applique aux mêmes choses, ils prient & meditent ensemble, ils travaillent ensemble, ils lisent ensemble sous le Cloître, ils offrent ensemble la nuit & le jour

le sacrifice de loüanges, ils assistent ensemble aux Conferences; ils sont tous exercez par les corrections, les reprehensions & les humiliations. Que diray-je encore ? on n'y voit qu'une ame qui anime plusieurs corps. Ce bonheur inoüi & cette charité mutuelle si parfaite, n'a point d'autre source que la pratique sainte du silence perpetuel, dont la loi est si inviolable, qu'ils ne parlent jamais qu'à leurs Superieurs, mais si volontairement observée, que si on leur permettoit de parler, ils ne pourroient jamais y consentir, nomme ils l'ont protesté plus d'une fois; car ils connoissent parfaitement l'excellence des fruits precieux & inestimables de cet arbre de vie (c'est-à-dire du silence) & ils en goûtent tous les jours le plaisir. Mais pour en dire quelque chose de plus particulier; voici quelle est leur maniere de vie.

Les jours les plus solemnels ils vont à Matines à minuit: dés que le réveil est sonné ils courent en diligence se prosterner aux pieds de Jesus-Christ, & aprés les deux coups de Matines, entre lesquels il n'y a aucun intervalle, ils commencent le divin Office. Aux Festes

moins considerables, ils vont à Matines à une heure aprés minuit, & chantent tout l'Office qui finit toujours à quatre heures à quelque heure qu'on se leve. Ils se levent à la même heure les Festes & les Dimanches, & recitent l'Office d'un ton droit excepté le *Te Deum* & l'Evangile qui se chante, l'Office n'en finit pas pour cela avant quatre heures. Ces jours-là ils se recouchent aprés Matines jusqu'à cinq heures un quart, & aprés avoir chanté Prime & recité les prieres qu'on dit au Chapitre, les Prêtres vont dire leurs Messes, ausquelles les autres assistent ou les servent : Ils passent le reste du jour dans le silence & le repos, occupez ou à l'Office divin, ou à des prieres particulieres, ou à des lectures saintes sous le Cloître.

Dans tous les autres jours ils ne se levent qu'à deux heures, & aprés Matines qui finissent à quatre & un quart, les uns restent à l'Eglise, ou pour dire la Messe, ou pour faire d'autres prieres, les autres s'assemblent dans le Chapitre en hyver, en esté sous le Cloître, & employent leur temps à des lectures saintes. Tous les jours exceptez les Fêtes & les Dimanches aprés Prime, les

prieres qu'on a accoutumé de chanter au Chapitre estant finies, les Religieux disent leur coulpe devant le R. P. Abbé, si ce n'est qu'il n'ait pû s'y trouver, & il ne finit jamais le Chapitre sans quelque exhortation : que s'il n'a pû assister au Chapitre, Dom Prieur tient sa place, & fait son office. Le reste du jour est employé ou au travail des mains, ou à des prieres particulieres, ou à l'Office divin.

Tous les Dimanches & les jours de Festes qui arrivent le Mercredy ou le Jeudy, si le Superieur le trouve à propos, aprés None, ils tiennent la Conference qui dure une heure ; le R. P. Abbé y preside toujours, s'il n'en est empêché par maladie : elle se tient de cette maniere. A l'heure ordinaire les Freres estant assemblez dans la Salle des Conferences, aprés avoir salué le Pere Abbé, & qu'il leur a fait signe de s'asseoir, ils se placent de la même maniere & dans le même ordre qu'ils sont au Chœur. Le Pere Abbé ouvre la Conference par un discours de pieté, il fait signe à celuy qui doit prendre la parole en son rang ; celuy-ci se leve, se découvre, le Pere Abbé luy ayant fait

ſigne de s'aſſeoir, il le ſaluë, ſe couvre & s'aſſied, & dit en peu de mots avec beaucoup d'humilité & de ſimplicité ce qu'il veut dire; il ſe leve enſuite, ſe découvre, ſaluë le Pere Abbé & ſe remet à ſa place. Alors le Superieur, ſi la choſe le merite, exhorte les Freres, confirme ce qu'on vient de dire & l'appuye de plus vives raiſons. Aprés il fait ſigne à celuy qui ſuit, qui fait tout comme celuy qui l'a precedé. Que ſi pendant que celuy-là parle, quelqu'un a des queſtions ou des demandes à faire, il ſe leve aprés s'eſtre découvert : auſſitoſt le Frere ſe taît pour le laiſſer dire, & ſi le Pere Abbé le trouve à propos, il s'explique & dit ce qu'il penſe : Mais il n'eſt jamais permis dans ces Conferences de parler ni de queſtions de Theologie, ni de ce qu'on a vû ou appris autrefois dans le monde, ou autres choſes ſemblables, mais ſeulement de choſes ſpirituelles, c'eſt-à-dire de *celles* qui ſont pieuſes, qui élevent les eſprits, excitent la ferveur, touchent le cœur, que les Freres ont appris dans les lectures publiques ou particulieres, & qu'ils communiquent à leurs Freres, comme dit l'Apôtre pour les affermir, & leur

donner quelque part à la grace ſpirituelle, c'eſt-à-dire pour ſe conſoler avec eux par la foi dont ils font profeſſion.

Les Heures canoniales ſe chantent tous les jours ; leur chant eſt grave & devot, il édifie, il touche : Ils ne s'épargnent pas, & ils loüent leur Createur avec autant de force que de zele : leurs voix font un ſi parfait accord, qu'on diroit que comme ils n'ont qu'un cœur & qu'une ame, ils n'ont auſſi qu'une voix : ils commencent, ils pourſuivent, font la meditation, & finiſſent le verſet du Pſeaume en même temps. Enfin les aſſiſtans ne peuvent s'empêcher d'admirer leur modeſtie & leur recueillement.

Ils font tous les matins aprés les Laudes de l'Office de la Vierge environ une demie heure d'oraiſon : on en fait moins aux grandes Feſtes, ſoit à cauſe de la longueur de l'Office, ſoit parce que tous ces jours-là ſe paſſent en prieres ou publiques ou particulieres : même dans tous les autres jours, ſi les travaux & les autres exercices reguliers ne les en empêchent ; ils donnent tant de temps à la priere dans l'Egliſe où ils ſe retirent, qu'excepté les pratiques communes deſquelles il n'eſt pas permis de s'ab-

ſenter, il n'y a point de moment où il n'y en ait quelqu'un qui ne ſoit occupé à un ſi ſaint exercice, par le pur mouvement de ſa pieté ; car il n'y a point de loi pour cela. Ils finiſſent la journée par la prirere qui ſe fait aprés Complies l'eſpace d'une demie heure ou moins, ſelon que le temps le permet.

Ils travaillent trois heures par jour, ſçavoir une heure & demie le matin, & une heure & demie l'aprés-midi. J'ay vû moi-même avec étonnement avec qnelle joye & avec quelle ferveur ils s'appliquent à cet exercice de penitence. La ferveur eſt ſi grande, que s'il s'en trouvoit peut-eſtre de pareſſeux, l'ardeur avec laquelle les autres travaillent, les emporteroit, & il ſeroit impoſſible qu'ils demeuraſſent froids au milieu de tant de flâmes. Ils font tout ce qui eſt neceſſaire pour le Monaſtere : ils béchent la terre, cultivent les jardins, , ils y charrient les fumiers, & ils fourniſſent à leur ſubſiſtance & à celle des hôtes. Ils balient l'Egliſe deux ou trois fois la ſemaine, le Cloître & les autres lieux du Monaſtere au moins une fois. Ils curent eux-mêmes les étables,

font & lavent les lexives. Ils font des cueilleres de buis, des vitres, des corbeilles & des paniers d'ozier, & autres ſemblables ouvrages.

Depuis les Ides de Septembre juſqu'à Pâques, auquel temps commençent leurs jeûnes, excepté le jour de Noël, ils ne mangent qu'à midi : le jour des jeûnes d'Egliſe une demie heure plus tard. Depuis la Pentecoſte juſques aux Ides de Septembre ils jeûnent le Mercredi & le Vendredi : ils ne mangent jamais de poiſſon, & ne boivent point de vin, même lorſqu'ils ſont malades : ils ne mangent jamais des œufs, que dans le cas d'infirmité : ils n'uſent point de laitage aux jours de jeûnes d'Egliſes, & les Vendredis hors le temps de Pâques, ni durant l'Avent. Les trois premiers Vendredis de Carême on ne leur ſert qu'une portion, & ils jeûnent au pain & à l'eau les trois derniers.

On ne leur donne jamais que deux portions dont le potage fait une : elles ſont de legumes & d'herbes ou racines, & quelquefois de lait. On n'uſe que de gros pain, le pain blanc eſt pour les infirmes, ou pour les hôtes, s'ils en demandent. Le ſel, l'eau, le cidre, la faim,

la lecture qui ne manque jamais pendant le repas, & quelques gouttes de lait est tout l'assaisonnement de ce qu'ils mangent : On peut y ajoûter quelque peu de fruit, excepté les jours ausquels on s'abstient de laitages. Ils se contentent de deux onces de pain sec à leur collation les jours de jeûne ; & aux jours de deux repas, ils n'ont le soir qu'une portion avec un morceau de fromage ; dans le temps de Pâques c'est du lait cuit ou une salade ; le reste du temps une salade, ou du lait crû.

Nous avons dit qu'ils estoient toujours ensemble sous le Cloître occupez à leurs lectures ; Avant que de les commencer ils se mettent à genoux, & s'êtant découverts ils disent l'Antienne, *Veni sancte Spiritus* avec le verset *Emitte*, & l'oraison *Deus qui corda*, d'une voix fort basse qui ne puisse estre entenduë de personne, & se mettent ensuite à leur place, où ils se tiennent assis. *Ils* font estant toujours à genoux & nuë teste la lecture du nouveau Testament ; à l'égard de l'ancien ils ne lisent que les premiers versets en cet état. Ils gardent dans le Cloître le plus profond & le plus étroit silence qu'il leur est possible, de

crainte de ſe diſtraire par le moindre bruit. Dans le temps de la lecture il eſt permis à un chacun de ſe retirer dans l'Egliſe pour offrir ſes prieres à Dieu dans le ſilence.

Pour ce qui eſt de leur R. P. Abbé, il eſt entierement appliqué à les conduire, à les conſoler & à les inſtruire. Sa vigilance eſt continuelle, & ſes ſoins infinis ſur tous leurs beſoins corporels & ſpirituels, tentations & infirmitez. Il travaille ſans relâche à leur enſeigner leurs devoirs par ſa parole & par ſes œuvres, & à les ſoûtenir auprés de Dieu par des prieres continuelles, ſe ſouvenant qu'il eſt chargé du ſoin des ames; il ſe ſacrifie tout entier à leur conduite, & il leur ſacrifie ſa vie même, en faiſant plus que ſes infirmitez ne luy permettent. Il quitte pour cela toute autre affaire, & les hôtes auſquels il parle tres-rarement. Quelle merveille donc s'il en eſt ſi tendrement aimé? Quoi qu'il ait établi des Confeſſerus dans le Monaſtere, auſquels les Freres peuvent s'adreſſer, un ſeul n'en a pas même la penſée, & il entend les confeſſions de tous.

Mais il eſt juſte de dire quelque cho-

ſe des Convers. Ils vivent dans un auſſi profond ſilence que les Moines, & bien qu'il ſemble impoſſible qu'ils s'acquitent de leurs métiers ſans ſe parler, cependant il ne leur échape jamais une ſeule parole, pas même ſans y penſer, ſe contentant des ſignes ordinaires : On ne les voit jamais vains ou oiſifs, ils ſont toujours occupez aux travaux les plus penibles, & ils nourriſſent cependant leur pieté par de ſaintes meditations. On voit en eux une grande ſimplicité, une extrême modeſtie, une gravité & une humilité ſurprenante : Ils ſe rendent les uns aux autres une obéïſſance auſſi exacte, qu'ils pourroient faire à leur Abbé, obéïſſant au moindre ſigne : Ils n'entreprennent rien, & ne font aucune démarche que ſelon la volonté de celuy qui commande : Ils reſpectent le R. P. Abbé, & ils l'aiment de tout leur cœur & d'un amour parfait ; ils le regardent comme tenant à leur égard la place de *Dieu* ; ils écoutent ſes moindres paroles comme les oracles ſacrez, & les mettent en reſerve dans le fond de leur cœur ; Ils ſont unis entr'eux par les liens d'une pure & ſincere charité, ſe prévenant par toutes ſortes de marques d'honneur, ſe décou-

vrant & se saluant par une inclination de tête par tout où ils se rencontrent : Ils vont une fois la semaine au Chapitre pour entendre la parole de Dieu, & dire leur coulpe, en estre repris, & en recevoir penitence. Ils s'y trouvent encore les veilles de Noël, de tous les Saints, & les Festes de la sainte Vierge. Les Convers sont assujettis à une discipline tres-austere, parce qu'ils sont exposez à de plus grandes & plus frequentes tentations : Ils observent dans leurs Conferences, où preside un Prêtre nommé pour cela, le même ordre que les Moines; les Donnez s'y trouvent avec eux aussi-bien qu'au Chapitre.

Avant que de partir je fis venir les Freres Convers, & leur dis de prier Dieu avec beaucoup d'instance pour la conservation du R. P. Abbé. Leur ayant demandé s'ils le feroient de bon cœur; poussez d'un même esprit, ils se jetterent contre terre, & fondant en larmes, & poussant des cris vers le Ciel, ils demanderent à Dieu de les retirer de ce monde avant que d'en retirer le R. P. Abbé.

C'est assez parler de l'état spirituel du Monastere, je parleray de l'état temporel en peu de mots.

Dés qu'on a passé la premiere porte du Monastere, on trouve une cour entourée de granges, d'étables, de bergeries, & autres bâtimens necessaires pour la culture de la terre, & la retraitte des bestiaux, dont le Pere Abbé a fait bâtir la plus grande partie. On voit sur cette porte la statuë de S. Bernard qui porte une Eglise sur la main gauche, & tient une béche de la main droite. On trouve ensuite une seconde porte, & aprés une Chapelle destinée pour ceux qui n'ont pas la liberté d'entrer plus avant, laquelle ayant été auparavant profanée, polluë, & quasi ruinée, fut rétablie & ornée de toutes les choses necessaires pour l'édification & la celebration des divins mysteres. On entre ensuite dans une autre cour fermée de murailles & plantée d'arbres fruitiers, d'où par un chemin d'environ cent pas de longueur on arrive au Corps du Monastere, que le temps, la paresse des Moines, & la négligence des Commandataires avoit reduit à un état si pitoyable, qu'il n'y avoit pas un seul endroit qui ne menaçât ruine.

Les portes demeuroient alors ouvertes le jour & la nuit, & les femmes comme les hommes entroient librement dans le

Cloître

Cloître ; le vestibule de l'entrée estoit si noir, si sale & si obscur, qu'il ressembloit beaucoup plus à une prison affreuse qu'à une *Maison-Dieu.* On voyoit d'un côté une cave profonde, de l'autre un pressoir, avec tout ce qui sert dans de tels lieux. Ici il y avoit une échelle attachée contre la muraille qui servoit à monter aux étages, dont les planchez estant rompus & pourris, on n'y marchoit pas sans peril. En entrant dans le Cloître on voyoit un toit ruiné, qui à la moindre pluye le remplissoit d'eau ; les colomnes qui luy servoient d'appuy, estoient courbées contre terre ; les Parloirs servoient d'écuries.

Le Refectoire n'en avoit plus que le nom. Les Moines & les Seculiers s'y assembloient pour joüer à la boule, lorsque la chaleur ou le mauvais temps ne leur permettoit pas de joüer dehors.

Le Dortoir estoit abandonné & inhabité ; il ne servoit de retraite qu'aux oiseaux de nuit : il estoit exposé à la grêle, à la pluye, à la nége, aux vents & aux tempêtes, & chacun des Freres se logeoit comme il vouloit, & où il le pouvoit.

Le Receveur de l'Abbé Commendataire avec toute sa famille estoit lo-

gé parmy les Moines.

La chambre du trésor estoit entierement vuide ; on n'y voyoit que poussiere & que saleté : Les titres & les papiers qui y devoient estre conservez avec soin comme des choses precieuses, estoient confusément par terre & foulez aux pieds ; ils estoient pour la plûpart dispersez par la Province ; les Curez & les paysans les avoient entre leurs mains, ce qui avoit causé la ruine du temporel.

L'Eglise n'estoit pas en meilleur état que la Maison. On n'y voyoit que pavez rompus, pierres dispersées, ruines, saletez, aragnées. Les murailles menaçoient ruine, soit par la situation du lieu, soit par les pluyes continuelles qui entroient dans son épaisseur par les crevasses & les fentes ; elles estoient fenduës depuis le haut jusqu'en bas.

Le Clocher estoit prest de tomber. Les poutres sur lesquelles il estoit bâti, & les chevrons, & presque tout le bois estant pourri, on ne pouvoit sonner les cloches, qu'on ne l'ébranlât tout entier ; ce qui faisoit trembler de peur.

Il y avoit sur le Maître-Autel un Tabernacle pour serrer le saint Sacrement ; au côté droit une statuë de la sainte Vierge, & au côté gauche une image de S.

Bernard : outre que l'ouvrage estoit fort grossier, la pieté se trouvoit blessée & la sagesse scandalisée d'y voir des images brisées ou estropiées.

La Nef de l'Eglise estoit si noire, que quoi que n'y ayant plus de vitres aux fenestres le jour ne trouvât point d'obstacle, on y voyoit au milieu du jour toute l'obscurité de la nuit.

Le Monastere estoit sans jardin, & il estoit environné d'une terre ingrate, plantée d'épines, de buissons & d'arbres.

Mais le comble des maux estoit, que par le moyen du grand chemin qu'on avoit fait depuis environ cent ans auprés des murailles du Monastere, on ne voyoit que vagabonds, que scelerats. qu'assassins. Les hommes & les femmes s'assembloient dans le bois qui est tout proche, & là comme dans un azile assuré ils se cachoient pour commettre toute sorte de crimes.

L'Abbé de la Trappe entreprend de remedier à tant de desordres, & il s'y applique avec tant de zele & de diligence, que cette ancienne Babylone fut bientost changée en une nouvelle Jerusalem.

Je vis le Vestibule dont nous avons parlé, qui estoit si horrible & si sale ;

tellement renouvellé, qu'il remplit les hôtes de joye & d'édification.

Il fit faire de la cave une Salle où mangent les hôtes, & au lieu du pressoir, on fit une autre Salle où l'on conduit les hôtes aprés avoir adoré le S. Sacrement, & où aprés les avoir saluez & fait la lecture, on s'entretient avec eux.

Il y a ensuite un corridor, le long duquel sont plusieurs chambres pour les hôtes : Il y en a encore d'autres au second étage qui ne sont point parées d'une maniere seculiere, mais cependant si proprement meublées, que les personnes de qualité qui viennent souvent au Monastere, y logent non seulement sans dégoût, mais avec joye & avec édification, admirant l'alliance d'une netteté & d'une propreté si grande, avec une simplicité si extrême : car on n'y voit point de tapisserie, mais des murailles toutes nuës, renduites & blanchies d'une maniere si admirable, que la nége n'est pas plus blanche. Il y a encore des chambres pour les Postulans : Il y a une chose bien digne d'estre remarquée, que les lieux sont si bien disposez, qu'en quelque nombre que soient les hôtes, leur multitude n'interromp ni le silence ni le repos des Religieux.

On repara l'Eglise avec le même soin & la même diligence ; depuis les fondemens jusques à la hauteur du Clocher tous les endroits ruinez furent rétablis, & le renouvellement fut si grand & si entier, qu'une caverne obscure & noire fut changée, contre toute esperance, en un lieu d'une clarté & d'une netteté surprenante.

On mit à la place du Tabernacle & de ces Images indécentes qui estoient sur le grand Autel, comme nous l'avons dit, une statuë de la sainte Vierge au milieu, qui est d'une si bonne main, qu'elle est digne de l'antiquité : elle tient l'Enfant Jesus de la main gauche, le S. Sacrement de la droite, & donne encore à la terre celuy qu'elle a donné au monde : on voit à ses pieds deux Anges, dont l'un étendant sa main en haut, & regardant le tres-saint Sacrement, sollicite la divine misericorde en faveur des assistans, & l'autre la tête & les mains baissées, semble inviter les supplians, à élever leurs esprits & leurs cœurs en haut, & d'offrir à Dieu un sacrifice qui luy soit agréable, & qui puisse en estre receu. Il y a au bout de la contre-table deux vases pleins de fleurs ; la contre-

table est divisée en trois parties ; le côté droit represente le Sauveur faisant le miracle de la multiplication des deux poissons & des cinq pains dans le desert ; on voit au côté gauche le saint Précurseur dans la solitude, qui répond aux Juifs qui luy demandoient qui il estoit, qu'il estoit la voix de celuy qui crie dans le desert ; le milieu fait voir le bien-heureux Simeon qui reçoit des mains de la sainte Vierge & de saint Joseph, l'Enfant Jesus envelopé de langes. Toute la sculpture de cet ouvrage est excellente.

On fit parqueter le Sanctuaire qui auparavant n'estoit que pavé. On voit autour quatre colomnes, sommées de quatre vases de pierre, deux sont pleins de fleurs, pour signifier la bonne odeur que doit répandre la pieté des serviteurs de Dieu ; ceux qui sont plus prés de l'Autel jettent des flammes, pour dire que les cœurs des Moines doivent brûler du feu de la charité Divine. Derriere le fonds du Chœur on a fait, ou plûtôt reparé le degré, d'où on monte au Jubé, pour y chanter les leçons de Matines selon l'ancien usage.

Il y a là un passage qui sépare le Chœur, de la Chapelle de S. Jean Climaque, & du Chœur des infirmes, que la maladie

ou la langueur empêche d'assister avec leurs Freres à l'Oeuvre de Dieu.

Il y a une porte entre cette Chapelle & ce Chœur, d'où l'on entre dans celuy des Convers, où l'on voit deux Autels, l'un dedié à la sainte Vierge, & l'autre consacré à la memoire des défunts. Ils sont tous deux de bois, & nouvellement faits, de fort belle menuiserie. Au lieu de ces images qui font de la peine aux yeux & au cœur, on a mis deux tableaux qui attirent & edifient ceux qui les regardent.

Au bout d'une des aisles de l'Eglise du côté des hôtes, on a menagé une Chapelle séparée par une cloison, où s'arrêtent les hôtes qu'on ne laisse pas entrer dans l'Eglise. Enfin la maison de Dieu par sa propreté & son ancienne & nouvelle simplicité, ressent tout à fait son lieu saint, & est digne de la Majesté du Souverain Autheur de toutes choses, & inspire à ceux qui la visitent le chaste & pur amour des choses saintes.

La Sacristie, dont la petitesse, l'humidité, & l'obscurité faisoit pourir les ornemens, & gâter les vases sacrez, fut tellement reparée, qu'on n'y voit rien que de propre & de net.

Les Cloîtres, qui auparavant estoient

exposez à toutes les injures du temps furent aussi reparez. On mit des vitres aux fenestres, & selon l'ancien usage des sieges d'un costé pour la lecture des Freres qui s'y assemblent, & qui n'entrent dans leur cellule que pour se coucher.

On repara de même le Chapitre, le Refectoire, l'Infirmerie, & les autres lieux reguliers.

L'ancien Dortoir contient vingt cellules; mais comme c'estoit trop peu à cause du grand nombre des postulans, on en a fait un autre.

Il y a à côté du Dortoir une Salle qui sert aux Conferences qu'on tient une fois chaque semaine, le Dimanche, ou deux fois s'il arrive quelque Feste. Il y a ensuite un Cabinet où se retire le Pere Abbé quand il n'est point occupé aux exercices reguliers, pour attendre & parler aux Religieux qui s'addresseront à luy, ou pour luy découvrir leur conscience ou leurs tentations.

Auprés est la Bibliotheque qui est assez considerable & par le nombre & par la qualité des livres.

Nous avons dit qu'il n'y avoit point de jardin, mais les Moines aprés avoir arraché les ronces, les épines & les arbres, firent une place, & ayant pur-

gé la terre des pierres & des cailloux en la faisant passer par une claye, changerent un lieu brute & sterile en un jardin tres-fertile, qui fournit ptesentement à la Communauté les herbes, les legumes & les racines dont elle a besoin pour sa nourriture.

A un bout du jardin sur un ruisseau qui vient des étangs, il y a une brasserie pour faire la biere.

Il n'y avoit point de Trésor, on en fit comme des autres offices du Monastere, & ayant retiré les titres & les papiers des mains de plusieurs personnes de differents lieux, ils furent mis par ordre.

Les dettes du Monastere furent payées. Le grand étang qui ne servoit plus de rien, parce que la chaussée estoit rompuë, fut entierement refait. Les sept autres qui estoient ruinez, furent reparez, & on en fit encore un nouveau avec beaucoup de dépense.

Ce seroit un crime de ne rien dire de la charité des Religieux envers les pauvres: car bien que le revenu du Monastere soit fort mediocre, les charges grandes, les hôtes frequens & en grand nombre, leurs mains, comme dit l'Ecriture, sont toûjours ouvertes aux pauvres; on donne à tous ceux qui deman-

dent, & on ne donne pas ſeulement du pain & de l'argent aux paſſans, mais le Cellerier n'a pas plûtôt informé le Pere Abbé des neceſſitez des pauvres du voiſinage qu'on pourvoit à tous leurs beſoins. Ils partagent tellement leur pain avec les pauvres, que depuis les Kalendes de Decembre juſqu'au temps de la moiſſon, on donne l'aumône deux fois la ſemaine à quinze cens, dix-huit cens, ou deux mille pauvres, ſans conter les aumônes qu'on fait chaque jour. Aucun ne s'en retourne les mains vuides; ils ne ſe contentent pas, comme dit la Regle, de couvrir les pauvres des vieux habits des Religieux, ils achetent des étoffes pour les habiller.

Le chemin dont nous avons parlé, qui eſtoit proche des murs du Monaſtere, par un Arreſt du Conſeil fut éloigné de deux mille pas du Monaſtere.

On bâtit enfin une maiſon pour l'Abbé un peu plus loin du Monaſtere, afin que ſi jamais l'Abbaïe repaſſoit en commande, le voiſinage par des communications qu'on ne peut preſque éviter, ne troublât pas le repos des Freres.

C'eſt ce que j'ay connu dans ma viſite de l'état de ce Monaſtere, & que j'ay cru vous devoir rapporter.

PRIVILEGE DU ROY.

LOUIS, par la grace de Dieu, Roy de France & de Navarre: A nos amez & feaux Conseillers, les gens tenans nos Cours de Parlement, Maistres des Requestes ordinaires de nostre Hôtel, Prevosts de Paris, Baillifs, Senechaux, leurs Lieutenans Civils & tous autres nos Justiciers qu'il appartiendra, Salut: Nostre amé le sieur PIERRE DE MAUPEOU Docteur en Theologie, Curé de la Ville de Nonancourt, Nous ayant fait remontrer qu'ayant passé plus de 20. ans dans une étroite liaison avec le feu Sieur Abbé de le Trappe, il se seroit appliqué pendant ce temps-là à remarquer toutes les actions les plus considerables de la vie de cet Abbé, dont il auroit composé une histoire qu'il desireroit donner au public sous ce titre; *La vie du tres-Reverend Pere Dom Armand Jean le Bouthillier de Rancé, Abbé de la Trappe, Reformateur de ce Monastere*, s'il nous plaisoit luy en accorder la permission & nos Lettres sur ce necessaires; Nous luy avons permis & accordé, permettons & accordons par ces Presentes de faire imprimer ledit Livre par tel Imprimeur qu'il voudra choisir, en telle forme, marge, caractere, & autant de fois que bon luy semblera pendant le temps de douze années consecutives, à compter du jour de la datte des Presentes, & de le faire vendre & distribuer par tout nostre Royaume: Faisant défenses à tous Libraires, Imprimeurs & autres, d'imprimer, faire imprimer, vendre & distribuer ledit Livre, sous quelque pretexte que ce soit, même d'impression étrangere & autrement, sans le consentement de l'Exposant, ou de ses ayans cause; sur peine de confiscation des Exemplaires contrefaits, quinze cens livres d'amande contre chacun des Contrevenans, applicable un tiers à Nous, un tiers à l'Hôtel-Dieu de Paris, l'autre tiers audit Exposant,

& de tous dépens, dommages & interests ; à la charge d'en mettre avant de l'exposer en vente deux Exemplaires en nostre Biblioteque publique, un autre dans le Cabinet des Livres de nostre Château du Louvre, & un en celle de nostre tres-cher & feal Chevalier Chancelier de France le Sieur Phelypeaux, Comte de Ponchartrain Commandeur de nos Ordres, de faire imprimer ledit Livre dans nostre Royaume & non ailleurs en beau caractere & papier suivant ce qui est porté par les Reglemens des années 1618. & 1686. & de faire enregistrer les Presentes : Mandons & enjoingons de faire joüir l'Exposant ou ses ayans cause pleinement & paisiblement cessant & faisant cesser tous troubles & empêchemens contraires ; Voulons que la Copie ou Extrait desdites Presentes qui sera imprimé au commencement ou à la fin dudit Livre soit tenuë pour deuëmnnt signifiée & qu'aux Copies collationnées par l'un de nos amez & feaux Conseillers & Secretaires, foy soit ajoûtée comme à l'Original. COMMANDONS au premier nostre Huissier ou Sergent de faire pour l'execution des Presentes toutes Significations, défenses, saisies & autres actes requis & necessaires sans demander autre Permission & nonobstant clameur de haro. Chartre Normande, & Lettres à ce contraires : Car tel est nostre plaisir. DONNE' à Versailles le sixiéme jour d'Aoust l'an de grace mil sept cens deux, & de nostre Regne le soixantiéme. Par le Roy, en son Conseil LE COMTE, & scellé.

Registré sur le Livre de la Communauté des Libraires & Imprimeurs conformemens aux Reglemens. A Paris ce 28. jour d'Aoust 1702.

P. TRABOUILLET, Syndic.

Achevé d'imprimer pour la premiere fois le deuxiéme jour d'Octobre 1702.



Fautes à corriger dans le second Tome.

PAge 22. à la marge, Extrait, *lisez* Entret.

Page 45. ligne 7. éclairer, *lisez* éclaircir.

Page 53. ligne 21. minces, *lisez* vives.

Page 54. ligne 28. comusunes, *lisez* communes.

Page 62. ligne 15. par, *lisez* partî.

Page 76. ligne 9. rsngs, *lisez* rangs.

Page 79. ligne 18. nous, *lisez* vous.

Page 81. ligne 15. sont la, *lisez* sont de la.

Page 84. ligne 10. avec évidence, *lisez* avec une évidence.

Page 90. ligne 1. occupé à écrire, *lisez* toûjours occupé à faire.

Page 94. ligne 10. & distinctes, *lisez* en idées distinctes.

Page 95. à la marge *quaerendum*, lisez *quaereretur*.